

Document
de référence
Exercice 2009/2010

**sodexo**

Faire de chaque jour un jour meilleur

	<u>Page</u>		<u>Page</u>
Message de Michel Landel	2		
01		08	
Historique	7	Informations juridiques	199
02		Renseignements de caractère général concernant Sodexo et son capital	200
Notre Groupe	9	Organigramme juridique simplifié	208
Profil	10	09	
Fondamentaux	13	Actionnaires -Communication financière	209
Performance financière	15	La communication financière	210
03		L'action Sodexo	214
Notre Stratégie	21	Le capital	217
Notre mission	22	10	
Notre ambition et notre stratégie	22	Gouvernement d'entreprise	221
Notre potentiel de croissance	23	Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	222
04		Autres informations concernant les mandataires sociaux et la Direction de la Société	245
Nos Solutions de Qualité de Vie au Quotidien	25	Rémunérations	247
Solutions de Services sur Site	26	Honoraires des Commissaires aux Comptes	263
Solutions de Motivation	41	11	
Solutions aux Particuliers et à Domicile	45	Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2011	265
05		Rapport du Conseil d'Administration	266
Responsabilité sociale et environnementale	47	Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2011	269
Responsabilité sociale	49	12	
Responsabilité environnementale	59	Glossaire	275
06		13	
Informations consolidées	69	Responsables du Document de référence et du contrôle des comptes	279
Rapport d'activité de l'exercice 2009-2010	70	Responsable du Document de référence	280
Comptes consolidés de Sodexo au 31 août 2010	85	Responsables du contrôle des comptes	281
Annexe aux comptes consolidés	90	14	
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés	160	Table de concordance	283
Informations supplémentaires	162		
07			
Informations sur la société mère	171		
Comptes sociaux Sodexo SA	172		
Annexe aux comptes sociaux	174		
Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux	194		

Document de référence 2009-2010



Le présent Document de référence a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 novembre 2010 conformément à l'article 212-13 de son règlement général. Il pourra être utilisé à l'appui d'une opération financière s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Ce document a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Ce document de référence est disponible sur le site Internet de la Société, www.sodexo.com ou sur celui de l'Autorité des marchés financiers, www.amf-france.org.

→ Message de Michel Landel

Directeur Général de Sodexo

10 novembre 2010

Dans un contexte économique qui reste difficile, l'année qui s'est écoulée a été satisfaisante, marquée par d'importantes réalisations et des progrès significatifs dans la poursuite de notre stratégie de croissance et le déploiement de notre nouveau positionnement stratégique.

1. LES ENJEUX ET OPPORTUNITÉS POUR SODEXO

L'**environnement macro économique et social** actuel est en pleine évolution, caractérisé par un certain nombre d'**enjeux**, auxquels nous devons faire face, aujourd'hui, pour préparer demain :

L'année 2010, malgré une certaine reprise économique, notamment dans les pays émergents, est restée marquée par la **crise**. Une crise d'abord financière, économique, puis sociale, avec une croissance qui est restée faible en Europe, comme en Amérique du Nord, et un chômage en augmentation. La dette accumulée des États, elle aussi, laisse présager que la croissance économique ne reviendra pas avant de nombreuses années. Le contexte reste donc fragile.

Au-delà de cette conjoncture difficile, nous devons prendre en compte un certain nombre de **grandes tendances**, à moyen et long termes, qui représentent pour nous autant de défis que d'opportunités. Je voudrais citer notamment :

- tout d'abord, un **déplacement des centres économiques vers l'Asie**. La Chine est aujourd'hui la deuxième puissance mondiale et sera bientôt la première. Ce n'est pas un hasard si l'on voit de plus en plus de centres de Recherche et Développement s'établir en Asie. De fait, l'innovation vient de plus en plus de l'Est et cette tendance va en s'accroissant. La mondialisation, c'est aussi un monde de plus en plus intégré et interconnecté, au travers de quatre flux majeurs : les capitaux, les talents, le commerce et l'information ;
- une deuxième tendance importante : les changements profonds qui s'opèrent au niveau **démographique**, avec bien sûr le vieillissement généralisé dans les pays industrialisés, mais aussi

le développement des classes moyennes dans les pays émergents. La mondialisation est également synonyme de flux de migration des travailleurs, dans un contexte par ailleurs caractérisé par une pénurie de talents ;

- une autre tendance concerne l'**environnement**, l'appauvrissement des ressources naturelles qui, face à une demande illimitée, auront un impact fort sur les modes de consommation et de production ;
- pour terminer, dans ce contexte difficile, on assiste à une véritable quête du bien-être. La **Qualité de Vie** devient un critère de plus en plus important pour les individus et les gouvernements cherchent de nouveaux indicateurs pour identifier ce qui constitue réellement, au-delà des indicateurs purement financiers, la richesse d'un pays.

Ces grandes tendances ont un **impact sur l'ensemble de nos activités**, comme sur nos clients, et quels que soient les secteurs d'activités.

Cet environnement particulièrement volatile conduit de plus en plus d'entreprises à se tourner vers des solutions d'externalisation. Ces tendances que j'ai évoquées représentent sans aucun doute des **opportunités** pour Sodexo. Notre positionnement stratégique est donc en **parfaite cohérence** avec ces défis. Et, au-delà de notre positionnement, c'est l'identité même de notre entreprise, sa **conviction profonde** que la Qualité de Vie au Quotidien contribue au progrès des individus et à la performance des organisations, qui fait écho aux enjeux mondiaux d'aujourd'hui et de demain. Nous inventons un nouveau secteur d'activités qui va à la rencontre des besoins de nos clients, et nous devons plus que jamais être à leur écoute.

2. LA TRANSFORMATION DE SODEXO

Sodexo est une **entreprise en transformation**. L'an dernier, je vous présentais la **redéfinition de notre positionnement stratégique**. Un positionnement stratégique en parfaite cohérence avec la mission de notre Groupe établie par Pierre Bellon dès la création de Sodexo en 1966 : améliorer la Qualité de Vie au Quotidien et participer au développement économique, social et environnemental des communautés que nous servons.

En apportant à nos clients des **solutions de services globales**, nous nous positionnons comme un **partenaire stratégique participant à leur performance et à leur progrès**, qu'il soit économique, social ou environnemental.

Ce nouveau positionnement est le fruit de plus de deux ans de travail et de recherche et, aujourd'hui, notre priorité est de **déployer ce changement dans l'organisation**.

Il s'agit d'une véritable « **révolution** », qui repose sur la capacité de nos équipes à valoriser une offre unique de solutions de services globales. Sodexo est la seule entreprise au monde à proposer à la fois des Solutions de Services sur Site et des Solutions de Motivation. Cette transformation a commencé, mais elle **prendra du temps**, et son succès reposera très largement sur l'**engagement** de nos collaborateurs.

Conduire le changement, c'est d'abord un travail de **pédagogie, d'accompagnement**. Nous avons ainsi mis en place un certain nombre de process pour permettre aux équipes de s'approprier parfaitement ce nouveau positionnement stratégique et de le déployer dans leurs opérations quotidiennes.

Nos clients, eux aussi, sont souvent en pleine évolution. Et Sodexo peut jouer pour eux, grâce à son offre unique et à ses expertises, un rôle d'**agent du changement**. Ce positionnement ouvre pour nous de nouvelles perspectives, de nouveaux territoires afin de créer toujours plus de valeur pour nos clients.

3. LA MISE EN PLACE DE NOTRE STRATÉGIE

En 2005, nous avons annoncé notre souhait de doubler le chiffre d'affaires du Groupe à horizon 2015, et nous sommes en excellente voie. Nos progrès sont très encourageants et je suis **totalelement confiant** quant à notre capacité à atteindre l'objectif, voire même à le dépasser. Nous avons en effet fixé en 2005 un objectif de croissance de 7 % annuels en moyenne et nous en sommes aujourd'hui, à mi-parcours, à plus de 6 %. Concernant le résultat opérationnel, l'objectif était de 11 % et nous l'avons d'ores et déjà légèrement dépassé. (Ces chiffres s'entendent hors effet de change).

Pour ce faire, nous devons continuer à nous concentrer sur notre stratégie de croissance, qui repose sur **quatre piliers** :

- nous imposer comme un leader mondial des Solutions de Services sur Site ;

- renforcer notre leadership sur les Services de Restauration, qui restent un maillon central de nos Solutions de Services sur Site ;
- devenir le leader mondial des Solutions de Motivation – et nous progressons bien dans cette voie ;
- enfin, développer progressivement des Solutions aux Particuliers et à Domicile. Ces offres qui améliorent la qualité de vie personnelle de chacun sont déclinées en quatre grandes catégories : garde d'enfants, soutien scolaire et formation tout au long de la vie, conciergerie et aide à domicile pour les personnes dépendantes.

Afin de mettre en œuvre cette stratégie, nous suivons une **feuille de route** construite autour de **six axes**. Permettez-moi de revenir brièvement sur chacun d'entre eux :

Premier axe : accélérer la croissance interne rentable

- Après avoir redéfini notre positionnement stratégique et notre proposition de valeur, nous sommes entrés dans une phase d'exécution et de mise en œuvre de nos solutions de services globales. Une phase qui a très bien démarré, avec des plans de déploiement dans tous les pays.
- Nous avons effectué des investissements importants dans de nombreux pays, pour nous permettre de développer nos plateformes techniques de Facilities Management. Nous avons renforcé nos investissements en **Asie, en Chine et en Inde**, où nous avons réalisé une acquisition majeure dont l'intégration s'est faite en toute fluidité. Nous investissons aussi au **Brésil et en Russie**, des pays qui comptent et vont encore plus compter pour nous dans l'avenir.
- Concernant les **Solutions de Motivation**, grâce à l'incroyable esprit d'innovation, au dynamisme et à l'expertise commerciale de nos équipes, nous avons accompli des progrès significatifs. Aujourd'hui, nous talonnons notre concurrent Edenred et nous avons remporté de nouveaux grands comptes internationaux.

Second axe : améliorer le résultat opérationnel, la marge et la trésorerie

Nous avons réalisé depuis deux ans des progrès en termes de compétitivité notamment en **rationnalisant et simplifiant** nos méthodes de fonctionnement, en réduisant nos frais de structure et en **mutualisant** les programmes de formation et les développements informatiques.

Mais il reste encore beaucoup à faire et nous devons **accélérer nos efforts** afin d'être à la hauteur des attentes de nos clients dans ce domaine. C'est ainsi que nous avons commencé à investir dans ce que nous appelons le « **Knowledge Management** » c'est-à-dire l'organisation du partage des connaissances et expertises au sein de notre Groupe.

Enfin, il convient de saluer particulièrement cette année, les progrès réalisés dans la **génération de**

liquidités qui ont porté leurs fruits puisqu'elle s'est améliorée de plus de 50 %, ce qui démontre une nouvelle fois la qualité du modèle financier de Sodexo.

Troisième axe : vivre nos valeurs

Sodexo est une entreprise qui a été fondée sur des valeurs fortes – l'esprit de service, l'esprit d'équipe, l'esprit de progrès – qu'il nous tient particulièrement à cœur de faire réellement vivre au quotidien.

Nous avons commencé à déployer le **Better Tomorrow Plan**. Il s'agissait pour nous de donner une véritable structure, avec des objectifs précis pour l'avenir, aux multiples actions qui étaient conduites dans nos 80 pays en termes d'environnement, de développement des communautés locales et de nutrition, santé et bien-être.

Quatrième axe : faire de notre marque la référence dans les Solutions de Qualité de Vie au Quotidien

Pour cela, nous avons réalisé au cours de l'exercice un effort important pour rendre **notre marque plus visible** dans les 34 000 sites que nous gérons dans le monde. Pour la première fois dans son histoire, Sodexo s'est doté d'un **uniforme commun** aux 370 000 personnes travaillant sur les sites de nos clients, faisant ainsi de chacun d'eux un ambassadeur de notre marque et de ses valeurs.

Cinquième axe : renforcer le respect de nos standards

Des progrès conséquents ont été accomplis ces dernières années, notamment sur le volet du **contrôle interne** et de la **gestion des risques**. Nous avons également lancé une initiative très importante sur un axe véritablement au cœur du travail de nos équipes, celui de la santé et de la sécurité, afin d'améliorer encore nos standards.

Sixième axe : faire de nos ressources humaines et de leur diversité un réel avantage concurrentiel

Sodexo, avec ses 380 000 collaborateurs, est le 21^e employeur mondial et le deuxième employeur français dans le monde. 97 % de nos employés sont en contact direct et quotidien avec nos consommateurs. Sans eux, sans leur expertise et leur engagement au quotidien, nous ne pourrions pas satisfaire aux attentes de nos clients. Au cours de l'exercice, nous avons donc continué à investir dans des programmes de formation ; ainsi sur ces deux dernières années, ce sont plus de 7,5 millions d'heures de **formation et de développement professionnels** qui ont été dispensées à nos collaborateurs.

La diversité de nos collaborateurs est également un axe sur lequel nous veillons et nous sommes fiers d'avoir été classés numéro un des entreprises championnes de la diversité cette année aux États-Unis, par le magazine de référence DiversityInc.

Dans ce contexte de transformation de l'entreprise, les Ressources Humaines ont un rôle clé à jouer, et nous sommes fermement engagés à continuer d'investir pour la formation, le développement et l'accompagnement de nos collaborateurs dans ce changement qui va ouvrir de nouvelles opportunités de croissance pour le Groupe et cela malgré un contexte économique qui reste tendu.

En 2010, nous avons conduit notre troisième **enquête d'engagement** mondiale, auprès d'un tiers de nos collaborateurs, dans 60 pays. Les résultats sont en nette progression, + 7 points d'engagement par rapport à la dernière enquête de 2008 alors que l'on enregistre une baisse de 1 point en moyenne pour les autres groupes sur la même période. Enfin, 85 % des collaborateurs évaluent Sodexo comme étant un meilleur employeur que ses concurrents.

Avant de conclure, je souhaiterais répéter à quel point les femmes et les hommes de Sodexo, nos 380 000 collaborateurs, sont au cœur de notre « business model » et de notre réussite.

Dans nos métiers de service, la qualité des solutions globales apportées aux clients dépend de notre capacité à manager la motivation, l'engagement et l'empathie de nos collaborateurs. Nos clients ne s'y trompent pas.

En conclusion, je voudrais réitérer ma **confiance en l'avenir**. Nous sommes en train de transformer l'entreprise, tout en restant fidèles à notre histoire et à notre culture, qui forment le ciment de nos équipes à travers le monde et qui nous accompagnent dans notre croissance.

Dans un contexte économique et social en pleine évolution, Sodexo continue de s'appuyer sur **ses forces clés** :

- son indépendance, une force réelle dans le contexte de turbulences actuel ;
- un modèle financier solide ;
- un réseau mondial unique qui repose sur 80 pays ;
- un potentiel de marché très important, notamment avec notre nouveau positionnement qui a quasiment triplé le potentiel de la restauration collective seule ;
- et bien sûr, les femmes et les hommes de l'entreprise, qui s'engagent auprès de nos clients et consommateurs pour faire de chaque jour un jour meilleur.

Je suis également convaincu que les entreprises gagnantes sont celles qui savent anticiper, innover, agir différemment, comprendre les différences culturelles, rester ouvertes sur le monde et – plus que tout – centrées sur l'être humain et son progrès.

Nous avons, j'en suis convaincu, du fait de la nature de nos activités, au cœur du quotidien de 50 millions de personnes par jour dans le monde, **un rôle important à jouer – celui d'une entreprise utile**, non seulement pour nos salariés et nos clients, mais aussi **pour la société dans son ensemble**.

Je termine en remerciant vivement nos clients, nos actionnaires et tous nos partenaires pour leur confiance. Je remercie également le Comité Exécutif, et les 380 000 femmes et hommes de Sodexo qui, partout dans le monde, sont mobilisés et engagés dans leur travail quotidien au service des autres.

Historique

Notre histoire

8

→ Notre histoire

1966	Pierre Bellon crée Sodexho à Marseille, une société spécialisée dans la restauration au service des collectivités, entreprises, écoles, hôpitaux.
1967	Le contrat confié par le CNES en Guyane place Sodexho sur le terrain d'une offre « multiservices » et marque son entrée sur le segment de la gestion des Bases-Vie.
1968	Sodexho s'établit dans la région parisienne.
1971-1978	Première implantation internationale en Belgique, Italie, Espagne et développements en Afrique et au Moyen-Orient. Lancement d'une nouvelle activité en Belgique : les Chèques de Services.
1983	Introduction à la Bourse de Paris.
1985-1993	Implantations en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, au Japon, en Russie et en Afrique du Sud, et renforcement des positions en Europe continentale.
1995	Acquisitions de Gardner Merchant au Royaume-Uni et de Partena en Suède, alors leaders de la restauration collective dans leurs pays respectifs.
1996	Implantation de l'activité Chèques et Cartes de Services au Brésil avec l'acquisition de Cardàpio.
1997	Changement de la dénomination sociale de la société holding en Sodexho Alliance.
1998	Fusion des activités de restauration collective de Marriott International et de Sodexho, et création aux États-Unis de la société Sodexho Marriott Services, détenue à 48,4 % par Sodexho, qui devient le n° 1 en Amérique du Nord et le n° 1 mondial de la restauration et des services. Sodexho Marriott Services deviendra filiale à 100 % du Groupe sous le nom de Sodexho, Inc. en 2001.
2000	Albert George est nommé Directeur Général Délégué du Groupe. Sodexho devient le premier groupe mondial de gestion de Bases-Vie.
2001	Sogeres (France) et Wood Dining Services (États-Unis) rejoignent le Groupe.
2003	Jean-Michel Dhenain et Michel Landel sont nommés Directeurs Généraux Délégués et succèdent ainsi à Albert George.
2004	La succession de Pierre Bellon se met en place. Le Conseil d'Administration annonce, en septembre, son intention de faire évoluer les modalités de fonctionnement de la Direction Générale du Groupe : à compter du 1 ^{er} septembre 2005, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général seront dissociées.
2005	Michel Landel devient Directeur Général de Sodexho Alliance et succède dans cette fonction à Pierre Bellon, qui reste Président du Conseil d'Administration.
2008	Sodexho Alliance devient Sodexo, change d'identité visuelle et déménage son siège social à Issy-les-Moulineaux. Acquisition de l'activité Chèques et Cartes de Services de VR, permettant à Sodexo de devenir co-leader au Brésil, le plus grand marché mondial des titres de services. Sodexo réalise aussi des acquisitions complémentaires dans plusieurs domaines, dont Zehnacker qui lui permet de doubler sa taille en Allemagne et de devenir leader sur le segment Santé.
2009	Sodexo présente son nouveau positionnement stratégique, la nouvelle dénomination de ses activités (les Services de Restauration et de <i>Facilities Management</i> deviennent Solutions de Services sur Site et les Chèques et Cartes de Services deviennent Solutions de Motivation) et lance une troisième activité : les Solutions aux Particuliers et à Domicile. Acquisition de Radhakrishna Hospitality Services Group (RKHS), le premier acteur des Solutions de Services sur Site en Inde qui permet à Sodexo de tripler sa taille sur ce marché dont le potentiel est immense. En Amérique du Nord, après l'acquisition de Circles, société de services de conciergerie, celle de Comfort Keepers spécialisée dans les services non médicalisés pour les seniors, contribue au développement de la troisième activité du Groupe : les Solutions aux Particuliers et à Domicile.

Notre Groupe

<u>Profil</u>	<u>10</u>
1. En bref	10
2. Solutions de Services sur Site	10
3. Solutions de Motivation	11
4. Solutions aux Particuliers et à Domicile	12
5. Récompenses	12
<u>Fondamentaux</u>	<u>13</u>
1. Philosophie	13
2. Notre vocation	13
3. Nos valeurs	13
4. Nos principes éthiques	14
5. Notre indépendance	15
<u>Performance financière</u>	<u>15</u>
1. Chiffre d'affaires	15
2. Effectifs et sites	16
3. Résultats et ratios	18

→ Profil

1. EN BREF

La Qualité de Vie au Quotidien au service de la performance

Fort de la conviction que la Qualité de Vie au Quotidien participe aux progrès des individus et à la performance des organisations, Sodexo, créé par Pierre Bellon en 1966 à Marseille, est depuis plus de 40 ans, le partenaire stratégique des entreprises, des institutions et des collectivités en quête de performance et de bien-être.

Présents dans 80 pays, les 380 000 collaborateurs du Groupe, animés par une même passion du service,

créent, pilotent et mettent en œuvre une gamme unique de Solutions de Services sur Site, de Solutions de Motivation et de Solutions aux Particuliers et à Domicile qui améliorent la Qualité de Vie au Quotidien.

En cela, Sodexo est l'inventeur d'un nouveau secteur d'activités en favorisant l'épanouissement de ses équipes et le développement économique, social et environnemental des communautés locales avec lesquelles il collabore.

Chiffres-clés Groupe

Chiffre d'affaires consolidé :

- **15,3** milliards d'euro
- **20,8** milliards de dollars US

(au taux de change moyen de l'exercice : 1 euro = 1,363 dollar US)

Source : Sodexo.

380 000 collaborateurs

34 000 sites

50 millions de consommateurs

80 pays

2. SOLUTIONS DE SERVICES SUR SITE

Sodexo propose à ses clients des Solutions globales de Services sur Site qui vont des services d'accueil à l'entretien des matériels médicaux (comme les scanners ou les équipements de laboratoire), de la

restauration à la construction, de la maintenance technique aux croisières fluviales, de l'entretien des locaux à la réinsertion des personnes détenues...

Ces solutions s'adressent à huit segments de clientèle : Entreprises et Administrations, Défense, Justice, Bases-Vie, Santé, Seniors, Éducation et Sports et Loisirs.

Chiffres-clés

95,5 % du chiffre d'affaires du Groupe

Chiffre d'affaires consolidé :

- **14 585** millions d'euros
- **19 879** millions de dollars US

(au taux de change moyen de l'exercice : 1 euro = 1,363 dollar US)

Source : Sodexo.

**Leader des Solutions
de Services sur Site
sur la plupart de ses marchés**

3. SOLUTIONS DE MOTIVATION

Sodexo est le partenaire des organisations publiques et privées pour lesquelles il conçoit, pilote et met en œuvre des Solutions de Motivation déclinées en trois catégories :

- les **Avantages pour les Salariés** pour attirer, engager et fidéliser les employés ;
- les **Programmes d'Incentive** pour aider les organisations à atteindre leurs objectifs qualitatifs et quantitatifs ;

- les **Aides Publiques** pour gérer et contrôler la distribution des aides et subventions publiques. Transport, restauration, cadeaux, formation... les Pass de Sodexo sont acceptés par plus d'un million de commerçants et prestataires de services dans le monde.

Chiffres-clés

4,5 % du chiffre d'affaires du Groupe

Chiffre d'affaires consolidé :

- **689** millions d'euros
- **939** millions de dollars US

(au taux de change moyen de l'exercice : 1 euro = 1,363 dollar US)

Source : Sodexo.

12,5 milliards d'euros de volume d'émission

380 000 clients (hors particuliers)

27 millions de bénéficiaires

1,1 million de partenaires affiliés

**Un leader mondial
des Solutions de Motivation**

4. SOLUTIONS AUX PARTICULIERS ET À DOMICILE

Le Groupe crée et déploie aujourd'hui des Solutions aux Particuliers et à Domicile qui améliorent la Qualité de Vie personnelle de tous. Elles sont déclinées en quatre grandes catégories de services :

- garde d'enfants ;

- soutien scolaire et formation tout au long de la vie ;
- conciergerie ;
- aide à domicile pour les personnes dépendantes.

Sodexo contribue ainsi à l'épanouissement des enfants, des adolescents, des adultes et des seniors.

5. RÉCOMPENSES

Sodexo une nouvelle fois classé parmi les meilleures entreprises de service dans le monde

Sodexo a été classé au 3^e rang mondial des entreprises de service les plus performantes par « l'*International Association of Outsourcing Professionals*® », organisation internationale des professionnels de l'externalisation. C'est la 5^e année consécutive que Sodexo figure dans le « Top 5 » du Global Outsourcing 100® et la 3^e qu'elle est l'entreprise la mieux classée dans sa catégorie, les « *Facility Services* ».

Sodexo entre dans le classement des « World's Most Admired Companies » du magazine Fortune

C'est la 1^{re} année que Sodexo participe à ce classement annuel évaluant la réputation des plus grandes entreprises du monde. Plus de 4 000 dirigeants

d'entreprises et analystes ont noté les participants selon neuf critères tels que la solidité financière ou le niveau d'engagement social. Sodexo se classe en 1^{re} position de son secteur d'activité (« *Diversified Outsourcing Services* ») sur le critère « compétitivité globale ».

Sodexo nommé parmi les entreprises les plus éthiques du monde

L'Institut Ethisphère, groupe d'experts dédié à la création, au progrès et au partage des meilleures pratiques sur les plans de l'éthique, de la responsabilité sociale, de la lutte contre la corruption et du développement durable, a nommé Sodexo parmi les « Entreprises les plus éthiques du monde », pour la deuxième année consécutive. Les chercheurs et analystes d'Ethisphère ont établi leur classement après analyse de milliers d'entreprises dans plus de 100 pays et 36 secteurs d'activités.

→ Fondamentaux

1. PHILOSOPHIE

Créé à **Marseille en 1966** par **Pierre Bellon**, Président du Conseil d'Administration, Sodexo a construit son développement sur des principes qui fédèrent aujourd'hui les 380 000 collaborateurs du Groupe partout dans le monde.

L'entreprise est la communauté de ses clients, de ses consommateurs, de ses collaborateurs et de ses actionnaires.

Notre raison d'être : satisfaire leurs attentes.

Pour cela, nous avons choisi la croissance interne de nos résultats et de notre chiffre d'affaires.

Car la croissance interne :

- garantit que nous sommes capables de garder nos clients actuels et donc de les satisfaire ;
- permet de répondre aux attentes de nos collaborateurs : conserver son emploi et avoir des possibilités de promotion ;
- valorise le patrimoine de nos actionnaires.

Cette croissance doit avoir un sens pour les femmes et les hommes qui y contribuent. Dès 1966, nous avons défini **notre vocation, nos valeurs et nos principes éthiques.**

2. NOTRE VOCATION

Notre vocation est double :

- **améliorer la Qualité de Vie au Quotidien** de tous ceux que nous servons – salariés sur leur lieu de travail, patients à l'hôpital, élèves et étudiants à l'école et à l'université, détenus dans

les établissements pénitentiaires, militaires en garnison ou en opération...

- **contribuer au développement économique, social et environnemental** des villes, des régions et des pays dans lesquels nous exerçons nos activités.

« Faire de chaque jour un jour meilleur »

3. NOS VALEURS

Plus de 97 % de notre personnel est en contact direct et quotidien, sur nos sites, avec leurs clients et leurs utilisateurs.

Cela exige de grandes qualités humaines et un comportement spécifique que nous appelons Esprit de Service, Esprit d'Équipe et Esprit de Progrès.

Notre noblesse est d'être au service des autres.

L'esprit de service

- le client et les consommateurs sont l'objet de toutes nos attentions ;
- pour bien les servir, il nous faut chaque jour, à tous les niveaux, démontrer notre **disponibilité**, notre **capacité d'écoute**, notre faculté à **anticiper leurs attentes**, notre sens de la **convivialité**, notre **rapidité à réagir** à leurs remarques, notre fierté à les satisfaire ;

- Sodexo est devenu une grande entreprise mondiale, tout en restant une entreprise de proximité où chaque responsable sur le terrain est un véritable chef d'entreprise, proche de ses clients et autonome dans ses décisions.

L'esprit d'équipe

- il doit exister dans toutes nos unités opérationnelles et fonctionnelles, comme dans nos Comités de Direction ;
- les compétences des uns s'allient aux savoir-faire des autres et contribuent ainsi à assurer le succès de Sodexo ;
- l'organisation de l'équipe est fondée sur les règles suivantes : **l'écoute, la transparence, le respect des autres, la diversité, la solidarité** dans la mise en œuvre des décisions majeures, le **respect des règles** et le soutien mutuel, particulièrement dans la difficulté.

L'esprit de progrès

Il se matérialise par :

- **la volonté**, mais aussi la croyance profonde que l'on peut toujours **améliorer** la situation présente ;
- l'acceptation de **l'évaluation de ses performances et de la comparaison** avec ses collègues à l'intérieur de l'entreprise, ou avec ses concurrents ;
- **la remise en cause**, car l'analyse des succès comme celle des échecs est la base d'une réussite durable ;
- **l'équilibre entre ambition et humilité** ;
- **l'optimisme**, la certitude que pour tout problème il existe une solution, une innovation, un progrès à réaliser.

4. NOS PRINCIPES ÉTHIQUES

La loyauté

C'est la **confiance partagée** de Sodexo avec ses clients, ses collaborateurs, ses actionnaires, qui garantit des rapports loyaux entre eux. La confiance est un élément fondamental du fonctionnement de notre organisation.

Le respect de la personne

- **L'être humain** est au cœur de notre entreprise ;
- quels que soient leur race, leur origine, leur âge, leur sexe, leurs croyances, leur religion, leur choix de vie, tous les collaborateurs de Sodexo ont une **égalité de chances** à compétences égales ;
- améliorer la Qualité de vie, c'est accorder à chacun, **respect, dignité et considération**.

La transparence

Est un principe majeur de Sodexo et un comportement constant de tous vis-à-vis des **parties prenantes** : clients, consommateurs, collaborateurs, actionnaires, opinion publique.

Le refus de la corruption et de la concurrence déloyale

- présents dans le monde entier, nous condamnons toutes les pratiques qui ne reposent pas sur **l'honnêteté, l'intégrité et l'équité** ;
- nos clients, nos fournisseurs, nos collaborateurs sont d'ailleurs sensibilisés et encouragés à adopter avec nous cette attitude de **refus de la corruption et de la concurrence déloyale**.

5. NOTRE INDÉPENDANCE

Depuis sa création en 1966, nous avons décidé que l'indépendance serait l'un des principes fondamentaux du Groupe car elle permet de maintenir ses valeurs, d'avoir une stratégie à long terme, de maintenir une continuité de management et d'assurer sa pérennité.

Aujourd'hui, l'indépendance de Sodexo se traduit dans ses relations avec toutes ses parties prenantes :

- indépendance vis-à-vis de nos **clients** : notre plus gros client dans le monde représente moins de 2 % de notre chiffre d'affaires total ;
- indépendance vis-à-vis des **fournisseurs** : notre plus gros fournisseur industriel représente moins de 3 % de la totalité de nos achats ;
- indépendance vis-à-vis de nos **banquiers** ;

- indépendance vis-à-vis de toute **organisation extérieure** qui nuirait au bon fonctionnement du Groupe ;

L'indépendance financière de Sodexo est assurée par un actionnariat familial de contrôle.

Notre stratégie d'indépendance financière repose sur deux principes simples :

- **choisir des activités à faible intensité capitalistique** avec en moyenne des investissements (hors acquisitions) représentant environ 2 % du chiffre d'affaires ;
- **disposer en permanence de liquidités suffisantes** pour financer le développement, rembourser les emprunts à moyen terme et verser des dividendes aux actionnaires.

→ Performance financière

1. CHIFFRE D'AFFAIRES

ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES CONSOLIDÉ

	(en millions d'euros)	(en millions d'USD*)
2005-2006	12 798	15 676
2006-2007	13 385	17 694
2007-2008	13 611	20 449
2008-2009	14 681	19 846
2009-2010	15 256	20 794

* Calculé au taux de change moyen de chaque exercice ; pour l'exercice 2009-2010 : 1 euro = 1,363 dollar US.

La croissance interne du Groupe atteint 2,5 %, un niveau supérieur aux objectifs annoncés en début d'exercice. Celle de l'activité Solutions de Services sur Site s'élève à + 2,3 %, portée en particulier par un bon développement des Solutions de Services

pour la Justice, en France notamment, et la Défense ainsi qu'en Amérique latine. L'essentiel des 7,3 % de croissance interne de l'activité Solutions de Motivation provient de l'excellente performance des équipes en Amérique latine.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Amérique du Nord	38 %
Europe continentale	37 %
Royaume-Uni et Irlande	8 %
Reste du monde	17 %

Sodexo enregistre une progression modérée en **Amérique du Nord** (+ 1,9 %), une amélioration en **Europe continentale** (+ 1,7 %), une baisse d'activité (- 1,7 %) au **Royaume-Uni** et en **Irlande**, et une croissance solide (+ 7,5 %) dans le **Reste du monde**.

La croissance interne de + 7,3 % de l'activité de **Solutions de Motivation** reflète une progression solide en Amérique latine et un recul en Europe centrale.

RÉPARTITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ ET PAR SEGMENT DE CLIENTÈLE

Solutions de Services sur Site	95 %
• Entreprises et Administrations	34 %
• Défense	3 %
• Justice	2 %
• Bases-Vie	8 %
• Santé	20 %
• Seniors	6 %
• Éducation	22 %
Solutions de Motivation	5 %

L'exercice a été marqué par :

- une croissance interne de + 2 % en **Entreprises et Administrations**, portée notamment par les Solutions de Services pour la Justice et la Défense ainsi que dans le Reste du monde (Amérique latine, Asie-Océanie, Moyen-Orient et Bases-Vie) ;
- une progression de + 2,6 % en **Santé et Seniors**, compte tenu du faible niveau d'inflation en Amérique du Nord et en Europe, et du

développement commercial modeste dû à l'attentisme des clients potentiels ;

- une hausse de + 2,3 % en **Éducation**, résultant de la croissance des inscriptions dans les universités, partiellement compensée par la baisse conjoncturelle des dépenses des étudiants et de leur famille.

2. EFFECTIFS ET SITES**ÉVOLUTION DES EFFECTIFS**

2005-2006	332 096
2006-2007	342 380
2007-2008	355 044
2008-2009	379 749
2009-2010	379 137

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE

Amérique du Nord	32 %	122 425 collaborateurs
Europe continentale	27 %	101 951 collaborateurs
Royaume-Uni et Irlande	10 %	36 165 collaborateurs
Reste du monde	31 %	118 596 collaborateurs

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR ACTIVITÉ ET PAR SEGMENT DE CLIENTÈLE

Solutions de Services sur Site	98 %
• Entreprises et Administrations	39 %
• Défense	3 %
• Justice	1 %
• Bases-Vie	10 %
• Santé	16 %
• Seniors	3 %
• Éducation	24 %
• Structures partagées	2 %
Solutions de Motivation	1 %
Solutions aux Particuliers et à Domicile	0,5 %
Siège du Groupe	0,5 %

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE SITES

2005-2006	28 234
2006-2007	28 896
2007-2008	30 584
2008-2009	33 884
2009-2010	33 543

RÉPARTITION DES SITES PAR SEGMENT DE CLIENTÈLE

• Entreprises et Administrations	51 %
• Défense	4 %
• Justice	1 %
• Bases-Vie	5 %
• Santé	13 %
• Seniors	8 %
• Éducation	18 %

3. RÉSULTATS ET RATIOS

RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

	<i>(en millions d'euros)</i>	<i>(en millions d'USD*)</i>
2005-2006	605	741
2006-2007	640	846
2007-2008	690	1 036
2008-2009	746	1 008
2009-2010	771	1 051

* Calculé au taux de change moyen de chaque exercice ; pour l'exercice 2009-2010 : 1 euro = 1,363 dollar US.

Hors effets de change, le résultat opérationnel progresse de + 9,5 %, et la marge opérationnelle de 0,3 %. Cette bonne performance s'explique principalement par l'amélioration de la rentabilité de l'activité Solutions de Services sur Site en Europe, au Royaume-Uni et en Irlande ainsi que dans le Reste du monde.

L'activité Solutions de Motivation a également contribué à cette croissance mais a été fortement

affectée par les variations monétaires consécutives à la dévaluation du Bolivar Fuerte intervenue en janvier 2010 au Venezuela.

À taux de change courants, le résultat opérationnel progresse de + 3,4 % et la marge opérationnelle s'établit à 5,1 %, soit au même niveau qu'en 2008-2009.

RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

	<i>(en millions d'euros)</i>	<i>(en millions d'USD*)</i>
2005-2006	323	395
2006-2007	347	459
2007-2008	376	565
2008-2009	393	531
2009-2010	409	557

* Calculé au taux de change moyen de chaque exercice ; pour l'exercice 2009-2010 : 1 euro = 1,363 dollar US.

Le résultat net part du Groupe progresse de 4,1 % à taux de change courants et de 5,9 % à taux de change constants par rapport à l'exercice 2008-2009.

RÉSULTAT DISTRIBUÉ

	(en millions d'euros)	(en millions d'USD*)
2005-2006	149	203
2006-2007	179	263
2007-2008	197	281
2008-2009	197	250
2009-2010**	212	269

* Calculé au taux de clôture de chaque exercice de versement du dividende ; pour l'exercice 2009-2010 : 1 euro = 1,268 dollar US.

** Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011.

Le dividende proposé aux actionnaires (1,35 euro par action) progresse de 6,3 % par rapport à celui de l'exercice précédent compte tenu de la bonne

génération de liquidités en 2009-2010 et des bonnes perspectives de résultats 2010-2011.

FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ

	(en millions d'euros)	(en millions d'USD*)
2005-2006	488	598
2006-2007	753	995
2007-2008	780	1 172
2008-2009	577	780
2009-2010	1 006	1 371

* Calculé au taux de change moyen de chaque exercice ; pour l'exercice 2009-2010 : 1 euro = 1,363 dollar US.

L'importante amélioration de 429 millions d'euros par rapport à l'exercice 2008-2009 tient compte de la variation du besoin en fonds de roulement. En effet, d'une part, les flux de trésorerie de l'exercice 2008-2009 ont été réduits par l'impact des changements

réglementaires relatifs aux délais de paiement et, d'autre part, les chèques à rembourser dans l'activité Solutions de Motivation ont augmenté de près de 140 millions d'euros.

ENDETTEMENT FINANCIER NET DE LA TRÉSORERIE OPÉRATIONNELLE RAPPORTÉ AUX CAPITAUX PROPRES*

(Y compris intérêts minoritaires)

2005-2006	21 %
2006-2007	5 %
2007-2008	21 %
2008-2009	38 %
2009-2010	24 %

* Dette financière nette de la trésorerie et des actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation moins découverts bancaires.

BÉNÉFICE NET PAR ACTION (en euros)

2005-2006	2,07
2006-2007	2,22
2007-2008	2,42
2008-2009	2,54
2009-2010	2,64

RETOUR SUR CAPITAUX EMPLOYÉS* (en %)

2005-2006	16 %
2006-2007	18 %
2007-2008	17 %
2008-2009	15 %
2009-2010	15 %

* Résultat opérationnel après impôt

*immobilisations corporelles + écarts d'acquisitions + autres immobilisations incorporelles
+ investissements clients + Besoin en fonds de roulement) à la clôture de l'exercice.*

Notre Stratégie

<u>Notre mission</u>	<u>22</u>
<u>Notre ambition et notre stratégie</u>	<u>22</u>
<u>Notre potentiel de croissance</u>	<u>23</u>

→ Notre mission

Nous sommes profondément convaincus que la **Qualité de Vie au Quotidien** est source de **progrès** pour les individus et de **performance** pour les organisations.

Dès lors, nous voulons être le **partenaire stratégique à long terme des entreprises et des organisations en créant, pilotant et en mettant en œuvre des Solutions de Qualité de Vie au Quotidien à travers trois activités :**

- Solutions de Services sur Site ;
- Solutions de Motivation ;
- Solutions aux Particuliers et à Domicile.

Pour mieux comprendre les enjeux et les acteurs de la Qualité de Vie au Quotidien et ainsi déterminer les leviers de son développement dans l'intérêt de ses clients et de ses consommateurs, Sodexo a créé une instance de réflexion et de progrès : **l'Observatoire Sodexo de la Qualité de Vie au Quotidien**. Grâce à une chaire sur l'innovation et la Qualité de Vie au Quotidien, en collaboration avec l'ESSEC-ISIS⁽¹⁾ et un réseau d'experts, cet Observatoire conduit, rassemble, analyse des études menées au niveau mondial ou au niveau local, et assure une veille sur tout ce qui a trait à la Qualité de Vie au Quotidien.

→ Notre ambition et notre stratégie

À moyen terme, nous voulons :

- réaliser un taux moyen de croissance annuelle de 7 % du chiffre d'affaires ;
- atteindre une marge opérationnelle consolidée de 6 % ;
- être le leader dans chaque segment de clientèle où le Groupe est présent ;
- être un ascenseur social pour nos collaborateurs ;
- faire de Sodexo une marque mondiale connue et aimée.

Pour réaliser notre ambition, notre stratégie est claire :

- maintenir l'indépendance du Groupe ;
- nous imposer comme un leader mondial des Solutions de Services sur Site ;
- renforcer notre leadership et nous appuyer sur notre métier historique : les Services de Restauration ;
- devenir le leader mondial des Solutions de Motivation ;
- développer progressivement les Solutions aux Particuliers et à Domicile.

(1) L'ESSEC Business School figure dans de nombreux classements internationaux parmi les meilleures institutions d'enseignement supérieur en management.

→ Notre potentiel de croissance

UN POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT CONSIDÉRABLE

Le potentiel de marché de Sodexo est estimé à **50** fois son chiffre d'affaires actuel.

Solutions de Services sur Site

Un marché estimé à plus de 650 milliards d'euros.

Estimation : Sodexo.

Solutions de Motivation

Un marché estimé à plus de 135 milliards d'euros en volume d'émission.

Note : l'évaluation des marchés est susceptible d'évoluer dans le temps, compte tenu de la fiabilité croissante des sources d'information des différents pays.

Nos Solutions de Qualité de Vie au Quotidien

<u>Solutions de Services sur Site</u>	<u>26</u>
1. Entreprises et Administrations	26
2. Défense	28
3. Justice	30
4. Bases-Vie	31
5. Santé	33
6. Seniors	35
7. Éducation	37
8. Sports et loisirs	39
<u>Solutions de Motivation</u>	<u>41</u>
1. Présentation et chiffres clés	41
2. Avantages pour les salariés	42
3. Programmes d'incentive	43
4. Aides publiques	44
<u>Solutions aux Particuliers et à Domicile</u>	<u>45</u>

→ Solutions de Services sur Site

1. ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS

5 200	7 088	34 %	138 497	17 219
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

Source : Sodexo.

1.1 Renforcer la Qualité de Vie pour optimiser les organisations

Compétitivité, innovation, mondialisation... confrontées à des défis sans précédent, les entreprises recherchent des partenaires fiables pour renforcer la Qualité de Vie de leurs équipes et les performances de leur organisation. Expert dans des domaines aussi stratégiques que la motivation des salariés, l'efficacité des processus ou la fiabilité des équipements, le Groupe accompagne ses clients partout dans le monde avec des solutions globales innovantes, adaptées à la spécificité de chaque environnement – bureau, laboratoire R&D, usine... Ces solutions intégrées qui anticipent des tendances majeures, telles que l'évolution du travail ou le développement durable, sont source de compétitivité pour les clients et de bien-être pour tous.

1.2 Tendances du marché

De multiples facteurs sous-tendent l'évolution de ce marché :

- **transfert de la puissance économique** de l'Ouest vers l'Est ;
- **restructuration du monde industriel** : nouveaux secteurs, fusions, acquisitions ;
- **nouvelles approches du travail** : mobilité, technologies, management intergénérationnel...
- **souci de l'environnement et de la sécurité**.

Dans ce contexte socioéconomique en pleine mutation, le marché donne quelques signes de reprise mais reste incertain. Les entreprises privées et publiques cherchent donc toujours à réduire

leurs coûts et leurs dépenses discrétionnaires. De nombreuses entreprises internationales ont mis en place une stratégie d'achat globale et recherchent des partenaires offrant :

- **une plate-forme opérationnelle ;**
- **une réelle expertise dans l'intégration de services support ;**
- **une efficacité fondée sur les meilleures pratiques ;**
- **une innovation constante ;**
- **un engagement social et environnemental.**

Source : Sodexo.

1.3 Potentiel de marché

Plus de 250 milliards d'euros de marché total estimé,

avec un taux moyen de sous-traitance de 55 % (parmi les taux les plus élevés : le Royaume-Uni et le Chili, environ 75 % ; parmi les taux les plus faibles : la Suède et la Chine, environ 35 %).

Estimation Sodexo.

1.4 Faits marquants

Chine – So Shop, si pratique

Pour répondre aux attentes de ses consommateurs, Sodexo a développé un concept de vente de plats, souple et mobile, avec une plage horaire d'ouverture plus large que celle d'un restaurant. Déjà en place chez GlaxoSmithKline à Shanghai, « So Shop » équipera bientôt le siège de Nokia à Pékin.

France – Des goûts et des couleurs

Sodexo lance Latitude, une offre de restauration surprenante, ludique et métissée dans un environnement revisité. Cuisine spectacle et plats originaux cuisinés avec les produits que vous avez sélectionnés, menu gastronome ou léger ne dépassant pas 500 Kcal : à vous de choisir !

Europe – Ensemble pour gagner

Le prestigieux « Euro FM Award 2010 » a été attribué à Sodexo et Procter & Gamble dans la catégorie « *Partners Across Borders* » pour l'innovation et la cohérence des services de *Facilities Management* déployés dans plusieurs pays européens. Un partenariat désormais étendu à l'Amérique du Nord et à l'Asie.

International

Contrat d'envergure

GlaxoSmithKline a choisi Sodexo comme partenaire stratégique pour l'aider à atteindre son objectif clé de « simplification » à travers le monde. Sodexo va créer, piloter et mettre en œuvre une solution de services globale sur plus de 50 sites en Europe, Amérique du Nord et latine, et Asie Pacifique pour répondre aux besoins de GlaxoSmithKline.

Comprendre et répondre aux attentes des consommateurs

Personix™, développé par Sodexo pour analyser les comportements des consommateurs, a fait un grand bond en avant. Utilisé avec succès pour adapter l'offre de restauration sur plus de 3 900 sites dans 36 pays, il s'applique aujourd'hui à tous les services proposés par le Groupe dans les entreprises et sur les bases-vie.

Un réseau mondial de partenaires

En 2010, Sodexo est devenu un « *Gold Strategic Partner* » de CoreNet Global, la plus grande association mondiale de dirigeants de sociétés de gestion immobilière et d'actifs pour les entreprises multinationales. Sodexo renforce ainsi ses liens avec les prescripteurs clés mondiaux.

1.5 Parmi nos clients...

Adidas, 3 sites, Norvège.

Agrosuper, 4 sites, Chili.

Airbus Operations Ltd, 2 sites, Royaume-Uni.

AkzoNobel, Allemagne, Italie, Pays-Bas, Russie.

Alcatel-Lucent, Autriche, Canada, Chine, France.

ArcelorMittal, Belgique.

AREVA, France.

Argos, 90 sites, Colombie.

AXA, Allemagne, Australie, Belgique, Espagne, États-Unis, France, Maroc, Royaume-Uni.

Bajaj Auto Limited, Inde.

BBVA Banco Continental, 268 sites, Pérou.

BlueCross Blue Shield, sites multiples (Dakota du Nord, Nebraska), États-Unis.

China Energy Conservation and Environmental Protection Group, Chine.

Compañía Manufacturera de Papeles y Cartones (CMPC), 12 sites, Chili.

Compagnie Maritime d'Affrètement – Compagnie Générale Maritime (CMA CGM), France.

Danfoss, 6 sites, Danemark.

Dow Chemical, Michigan, États-Unis.

EADS, Allemagne, France, Royaume-Uni.

Ericsson, États-Unis, Russie.

Exxon Mobil, Italie, Pays-Bas.

FAW, 22 sites, Chine.

General Mills, Minnesota, États-Unis.

Groupe Bao Steel, 2 sites, Chine.

Groupe Tata, 46 sites, Inde.

Honda, Royaume-Uni.

HSBC, États-Unis, France, Hong Kong, Inde, Luxembourg, Royaume-Uni.

Jernbaneverket, 58 sites, Norvège.

Kamaz, Naberezhnye Chelny, Russie.

La Poste Belge, 35 sites, Belgique.

Nokia, Allemagne, Canada, Chine, Danemark, États-Unis, Finlande, Inde, Royaume-Uni.

Pilkington, 8 sites, Royaume-Uni.

Procter & Gamble, Afrique du Sud, Allemagne, Argentine, Belgique, Brésil, Chili, Chine, Colombie, États-Unis, France, Hongrie, Italie, Japon, Mexique, Pérou, Pologne, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Turquie.

PSA, Allemagne, Argentine, Brésil, France, Italie, Pays-Bas, Russie.

Reliance Industries Limited, 12 sites, Inde.

Sanofi-Aventis, Espagne, États-Unis, France, Inde, Italie.

Science Applications International Corporation (SAIC), 2 sites, Chine.

Société Générale, États-Unis, France, Luxembourg, Maroc, Pologne, République tchèque.

Toyota, États-Unis, Belgique, Italie.

Unilever, Brésil, Chine, Costa Rica, États-Unis, France, Inde, Italie, Pays-Bas, Pologne, Royaume-Uni, Russie.

Wipro, Inde.

2. DÉFENSE

547	746	3,6 %	13 578	1 168
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

Source : Sodexo.

2.1 Au service de la Qualité de Vie en garnison comme en opération

Sodexo est engagé depuis de nombreuses années au côté des forces armées pour les aider à optimiser leurs ressources et fidéliser leurs troupes. Cette expérience des exigences spécifiques de la vie militaire lui permet d'offrir des solutions qui améliorent la Qualité de Vie des femmes et des hommes au service de leur pays sur leur territoire ou en mission à l'étranger.

Maintenance des matériels, activités récréatives pour les militaires et leur famille en garnison, Services de Restauration mais aussi services de logistique complexe dans le cadre d'opérations de maintien de la paix... ces solutions, mises en œuvre par des équipes flexibles, fiables et aptes à se déployer rapidement, font du Groupe le partenaire stratégique des états-majors.

2.2 Tendances du marché

2.2.1 Professionnalisation des armées

La tendance à la professionnalisation se poursuit. Les états-majors recherchent donc des solutions globales de Qualité de Vie au Quotidien pour recruter et fidéliser leurs troupes, tout en maîtrisant les coûts.

2.2.2 Opérations de maintien de la paix

Le nombre d'opérations menées à l'étranger par l'ONU, l'OTAN et l'Union Européenne conduit les gouvernements à diminuer leurs contributions humaines. Avec des troupes réduites, ces opérations deviennent de plus en plus sophistiquées et requièrent des ressources logistiques complexes nécessitant le recours à des partenaires extérieurs expérimentés.

Source : Sodexo.

2.3 Potentiel de marché

Plus de 20 milliards d'euros de marché total estimé,

avec un taux de sous-traitance de 40 % (parmi les taux les plus élevés : le Royaume-Uni, plus de 85 % ; parmi les taux les plus faibles : la Pologne, plus de 10 %).

Estimation Sodexo.

2.4 Faits marquants

États-Unis

Ouvrir les portes sur une nouvelle carrière

HONOR, un réseau de salariés de Sodexo, s'est constitué en 2009 pour faciliter, en partenariat avec des associations, l'orientation et la reconversion des vétérans, des réservistes, des membres de la Garde Nationale et de leur famille.

Sodexo décroche le «Best Full Service Mess Hall»

Au « National Restaurant Show » de Chicago en mai 2010, le Mess 590 du camp d'entraînement des recrues de Parris Island en Caroline du Sud a été le premier mess à recevoir le « *United States Marine Corps Hill Award* » pour la qualité de ses Services de Restauration.

Koweït – Un contrat majeur

Le ministère koweïtien de la Défense a attribué à Sodexo le marché global des Services de Restauration pour 6 000 soldats répartis sur trois sites différents, géographiquement dispersés.

Suède – Mission réussie

En trois ans, le nombre de restaurants confiés à Sodexo par la logistique des Forces armées suédoises, est passé de 1 à 21. À la clé : un taux de satisfaction des 7 500 militaires et 1 500 civils servis au quotidien en constante augmentation et 10 % d'économies pour le client.

2.5 Parmi nos clients...

Australie

Forces de Défense australiennes, 52 bases (6 contrats).

Chili

Astilleros y Maestranzas de la Armada Naval Base (ASMAR), Temuco.

Hôpital militaire, Antofagasta.

Hôpitaux navals, Concepción, Talcahuano, Viña del Mar.

Chypre

Base Souveraine Britannique.

Corée du Sud

DLA Troop Support, Osan.

États-Unis

Institutions fédérales américaines, 15 clients.

US Army Hospitals, 10 sites.

US Marine Corps, 53 mess et 8 points de vente.

US Navy, 8 points de vente, 1 hôpital et 5 contrats de Facilities Management.

Finlande

Site des communications de l'Armée de l'Air, Tikkakoski

France

CNES et force de protection militaire – Kourou, Guyane Française.

Naval Air Station, Landivisiau.

Inde

Cercle de l'Armée de Terre, Pune.

Cercle naval, Delhi.

Pologne

Military Medical Institute, Varsovie.

Royaume-Uni

Garnisons d'Aldershot, Catterick, Colchester, Salisbury Plain, York.

Singapour

Académie et Centre d'entraînement pour le sauvetage de la Défense civile.

Suède

Forces de Défense suédoises, garnison de Skovde, 5 sites dans la région de Norrbotten et base navale de Karlskrona.

FORCES ARMÉES PROJETÉES.

US Forces Camps, 3 sites, Koweït.

UNIFIL, Liban.

US Defense Agency, Corée du Sud.

3. JUSTICE

274	373	1,8 %	3 993	119
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

Source : Sodexo.

3.1 Placer la Qualité de Vie au service de la réinsertion

Par éthique, Sodexo exerce ses activités uniquement dans les pays démocratiques ne pratiquant pas la peine de mort et dont la politique carcérale a pour finalité la réinsertion. Le Groupe fournit des solutions de services ne nécessitant pas le port d'armes.

Sodexo adapte ses solutions en fonction de la culture, de la législation nationale et des attentes de ses clients dans les pays qui respectent ses principes éthiques. Fidèle à son engagement, le Groupe a développé une expertise dans l'accompagnement des détenus vers une réinsertion réussie et placé au cœur de son offre l'éducation, la formation, l'apprentissage d'un métier, la recherche d'un emploi et d'un logement, l'ouverture d'un compte bancaire...

3.2 Tendances du marché

Crise économique et surpopulation carcérale : des défis majeurs

La crise économique mondiale entraîne partout une forte diminution des budgets gouvernementaux. Cette nouvelle donne conduit nombre de nos clients à externaliser certaines prestations, tout en recherchant une réduction sensible de leurs coûts dans le respect des standards de qualité. Le prix élevé de la récidive, dû aux frais de police, de justice et d'emprisonnement, oblige les gouvernements à rechercher des solutions de réinsertion plus efficaces pour réduire le nombre de multirécidivistes.

Nos clients à travers le monde prennent conscience que le secteur privé peut non seulement répondre efficacement à leurs besoins tout en respectant leurs contraintes budgétaires, mais aussi leur apporter une expertise créatrice de valeur dans la gestion des établissements et la réinsertion des détenus.

Source : Sodexo.

3.3 Faits marquants

France

Un contrat sans précédent

Maintenance, services à l'immeuble, restauration, blanchisserie, transport des détenus, mais aussi programmes de réinsertion spécialisés... En obtenant, pour 6 à 8 ans, la gestion de 22 centres pénitentiaires, Sodexo a conclu le plus important marché jamais signé en France.

Partenariat gagnant

En début d'année, Sodexo a signé un partenariat opérationnel avec l'association de réinsertion Citoyens et Justice pour développer un programme baptisé Exponis. Ce programme fait le lien entre le travail en prison et l'emploi à l'extérieur, clé d'une transition réussie entre la vie carcérale et la réintégration dans la société.

Distinction

Sodexo a été récompensé par trois associations pour sa politique de formation de ses collaborateurs. Sodexo a également été distingué pour ses programmes de réinsertion professionnelle développés en partenariat avec le Bureau des Prisons.

Royaume-Uni

Pictora, l'art en prison

Pictora, entreprise indépendante née du partenariat entre Sodexo et l'association caritative Koestler, commercialise sur Internet des œuvres d'art créées par des détenus. Elle vient d'être désignée cette année par le Ministère de la Justice comme l'une des deux entreprises sociales phares du secteur.

Sodexo récompensé

À l'issue d'une évaluation rigoureuse des prisons d'Addiewell, Bronzefield et Peterborough, Sodexo a reçu le très prestigieux prix « Santé et Sécurité » du British Safety Council pour son engagement à développer une véritable culture d'entreprise dans ce domaine.

3.4 Parmi nos clients...

Australie

Ministère de la Justice, 1 établissement.

Chili

Ministère de la Justice, 5 établissements.

Espagne

Gouvernement Catalan, 5 établissements.

France

Ministère de la Justice, 34 établissements.

Italie

Ministère de la Justice, 17 établissements.

Pays-Bas

Ministère de la Justice, 54 établissements.

Royaume-Uni

Ministère de la Justice britannique et gallois et service écossais des prisons, 4 établissements.

4. BASES-VIE

1 153	1 572	7,6 %	36 314	1 652
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

Source : Sodexo.

4.1 Performance et Qualité de Vie au bout du monde

Maîtrise des environnements difficiles ou isolés, expertise technique, souci de l'efficacité et du bien-être des femmes et des hommes qui travaillent et vivent loin de chez eux : Sodexo crée et déploie des solutions de services innovantes, adaptées aux besoins spécifiques de chaque client et aux attentes de leurs collaborateurs.

De la conception de la Base-Vie jusqu'à sa démobilisation, Sodexo propose une offre globale :

- à forte valeur ajoutée sur les plans technique et économique ;
- respectueuse des normes Hygiène, Sécurité et Environnement les plus exigeantes ;
- source de sécurité et de confort pour tous ;
- engagée en faveur du développement économique, social et environnemental des communautés locales.

4.2 Tendances du marché

Le secteur pétrole et gaz a dû annuler ou reporter de nombreux projets. Mais les pays du Moyen-Orient, qui ont mieux résisté à la crise mondiale, relancent leurs programmes. Et, au-delà de leurs projets pétrochimiques, les États du Golfe investissent massivement dans des infrastructures civiles.

Réduction de la production et report de projets ont lourdement affecté **l'industrie minière**. Néanmoins, les dépenses d'exploration devraient augmenter de 30 à 40 % en 2010-2011 par rapport à 2009, en raison de la hausse des prix des métaux, portée par la demande chinoise, et de la reprise des projets de financements.

L'ingénierie et la construction ont été les premières touchées par la crise. Mais le marché reprend car les utilisateurs et les gouvernements poussent à nouveau les sociétés pétrolières et minières à investir. Les sociétés d'ingénierie réalisent donc des études préliminaires qui ouvrent la voie à des chantiers de construction dès 2011.

Source : Sodexo.

4.3 Potentiel de marché

**10 milliards d'euros de marché total
estimé en Solutions de Services sur Site.**

Estimation Sodexo.

4.4 Faits marquants

Algérie : autosuffisance durable

Le « Super potager », piloté par Sodexo assisté de trois partenaires, propose de nouvelles techniques agraires dans le désert près de Hassi Messaoud. Un champ de 60 m² peut ainsi produire suffisamment de légumes pour une famille de 10 personnes avec une réduction de 80 % de la consommation d'eau.

Australie : l'environnement au cœur

Sodexo a remporté en 2009 le prestigieux « Golden Gecko Award ». En optimisant la gestion des matières premières et en recyclant les déchets de 12 sites, Sodexo a économisé un volume de décharge de 1 275 m³. Les économies générées par ce programme sont versées à des oeuvres caritatives locales.

Inde : l'expertise logistique fait la différence

Sodexo a mobilisé 260 collaborateurs sur 15 plateformes du client Oil & Natural Gas Corporation au large de Mumbai en moins de 24 h pour ouvrir un contrat de Services de Restauration et d'hôtellerie pour 1 500 personnes, remporté seulement un mois plus tôt.

Kazakhstan : succès d'ampleur

Le 22 décembre 2009, trois semaines seulement après le lancement de l'appel d'offres, Sodexo remportait le contrat de la raffinerie de Karazhanbasmunai avec une solution tout-en-un, opérationnelle dès le 1^{er} janvier 2010.

4.5 Parmi nos clients...

Énergie

BP : Alaska, Argentine, golfe du Mexique, Norvège, Royaume-Uni (Écosse).

ConocoPhillips : Alaska, golfe du Mexique, Royaume-Uni (Écosse).

ExxonMobil : Alaska, Angola, Arabie Saoudite, Australie, Canada, golfe du Mexique, Norvège, Singapour, Venezuela.

Manitoba Hydro : Canada.

Noble Drilling : golfe du Mexique, Pays-Bas, Qatar.

Saudi Aramco : Arabie Saoudite.

Schlumberger : Alaska, Arabie Saoudite, Russie.

Seadrill : Brésil, Chine, golfe du Mexique, Norvège, Singapour.

Shell : Alaska, Arabie Saoudite, Gabon, golfe du Mexique, Norvège, Oman, Qatar, Russie.

Total : Angola, Congo, Gabon, Norvège, Pays-Bas.

Teekay : Norvège.

Transocean, Inc. : Arabie Saoudite, Inde, Indonésie, Norvège, Thaïlande.

Mines

Barrick Gold : Australie, Canada, Pérou, République Dominicaine, Tanzanie.

BHP Billiton : Australie, Brésil, Canada, Chili, Gabon, Pérou.

Rio Tinto : Australie, Chili, Guinée Conakry, Madagascar.

Vale : Brésil, Canada, Nouvelle-Calédonie, Pérou.

Ingénierie et construction

Fluor Daniel : Arabie Saoudite, République Dominicaine.

JGC : Algérie.

Punj Lloyd : Émirats Arabes Unis, Qatar.

SNC Lavalin : Émirats Arabes Unis.

5. SANTÉ

3 051	4 159	20 %	60 508	4 292
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

Source : Sodexo.

5.1 La Qualité de Vie au service de la qualité de soins

Élaborées pour répondre au projet médical de chaque établissement de santé, les solutions Qualité de Vie de Sodexo reposent sur son expérience du marché, sa connaissance des attentes des patients et une solide expertise technologique. Maintenance des équipements stérilisation, bio-nettoyage des chambres et salles d'opération, transport des patients, restauration... fort de son expertise, Sodexo propose des solutions proches du cœur de métier de ses clients et adaptées à leurs priorités stratégiques pour :

- répondre aux normes médicales les plus exigeantes ;
- accroître la satisfaction de leurs patients ;
- motiver et fidéliser leur personnel ;
- réduire leurs frais de fonctionnement ;

et ainsi renforcer leur efficacité et leur réputation.

5.2 Tendances du marché

Les dépenses de santé ne cessent de croître sous l'effet de facteurs démographiques, sociaux, économiques et technologiques.

Les contraintes budgétaires entraînent la **réduction du nombre de lits** et le **raccourcissement de la durée des séjours** dans les pays les plus développés, et une augmentation des investissements dans les **soins ambulatoires**.

La **difficulté à recruter** un personnel soignant et hôtelier qualifié s'intensifie et la **concurrence** s'exacerbe.

Sur ce marché en croissance et en profonde mutation :

- les pays se tournent vers des partenariats publics-privés pour financer l'évolution de leurs infrastructures ;

- les établissements, moins nombreux mais plus importants, recherchent des partenaires qui les aident à renforcer leur attractivité et leur compétitivité ;
- les soins ambulatoires et à domicile se développent, offrant de nouvelles perspectives aux sociétés de services.

Source : Sodexo.

5.3 Potentiel de marché

Plus de 150 milliards d'euros
de marché total estimé,

avec un taux de sous-traitance de 40 % (parmi les taux les plus élevés : la Malaisie et la Slovaquie, plus de 60 % ; parmi les taux les plus faibles : le Brésil et la République tchèque, environ 20 %).

Estimation Sodexo.

5.4 Faits marquants

Espagne : Servis à domicile

Pour répondre à la demande croissante d'alternatives à l'hospitalisation de la part des acteurs du marché, Sodexo développe une offre de repas livrés à domicile et dans des centres communautaires pour les patients bénéficiant de soins ambulatoires.

États-Unis

Mieux vivre l'hôpital

Avec Re:sourxe, qui propose plats préparés, cadeaux et articles « bien-être » au détail, Sodexo met sa tradition du service au bénéfice du confort des patients et de ceux qui les entourent.

Leadership environnemental

Sodexo mesure et réduit l'impact environnemental de 82 % des hôpitaux qu'il sert grâce à la base de données Energy Star. Résultat : l'hôpital de Battle Creek dans le Michigan entre dans le top 10 des hôpitaux les plus économes au classement de l'*American Society of Hospital Engineers*.

France : Un engagement dans la durée

L'hôpital de Troyes a inauguré fin 2009 une plateforme logistique de 5 300 m² (cuisine centrale, blanchisserie et magasin), conçue, construite et exploitée par une société projet conduite par Sodexo, dans le cadre d'un partenariat public-privé de 25 ans.

Royaume-Uni

Partenariat stratégique dans les services de pathologie

Sodexo et Labco créent « *Integrated Pathology Partnerships* ». Cette joint-venture s'appuiera sur l'expertise scientifique de Labco et l'expérience de Sodexo dans les solutions de services sur le marché de la santé pour permettre aux hôpitaux de sous-traiter leurs services de pathologie (biochimie, hématologie, microbiologie...).

5.5 Parmi nos clients...

Beijing Friendship Hospital, Pékin (Chine).

Casa di Cura Multimedita SpA, 4 sites, Sesto San Giovanni, Milan (Italie).

Centre Hospitalier Universitaire Ibn Rochd of Casablanca, Casablanca (Maroc).

Centre Hospitalier Universitaire, Rennes (France).

Deventer Ziekenhuis, Deventer (Pays-Bas).

German Heart Institute Berlin (Allemagne).

Hospital Militar de Santiago, Santiago (Chili).

ICESP– Hospital do Câncer de São Paulo, São Paulo (Brésil).

Institut Catala de Salud, Cataluña, 10 sites (Espagne).

Johns Hopkins Medical Center, Baltimore, Maryland (États-Unis).

KCS Klinikum, Darmstadt (Allemagne).

Kokilaben Dhirubhai Ambani Hospital, Mumbai (Inde).

Krakow University Hospital, Cracovie (Pologne).

KZN Public Hospitals, 8 sites (Afrique du Sud).

Livati Hospital, Mumbai (Inde).

Lowell General Hospital, Massachusetts (États-Unis).

Medi-Partenaires, 25 sites (France).

Military Medical Institute (WIM), Varsovie (Pologne).

Orbis Medical Park, Sittard (Pays-Bas).

Papworth Hospital NHS Foundation Trust, Cambridgeshire (Royaume-Uni).

Rafiq Hariri University Hospital, Beyrouth (Liban).

Samitivej Hospitals, 3 sites, Bangkok (Thaïlande).

Stockholm County Council (Suède).

The Hillingdon Hospital, Uxbridge, Middlesex (Royaume-Uni).

The Mount Sinai Medical Center, New York (États-Unis).

University Healthcare Consortium (UHC), regroupement de 107 centres médicaux et 233 hôpitaux affiliés (États-Unis).

University Hospital of Ghent, Gand (Belgique).

Vancouver Coastal Health Authority, sites multiples, Vancouver (Canada).

Wilhelminenspital, Vienne (Autriche).

6. SENIORS

963	1 313	6,2 %	12 406	2 917
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

Source : Sodexo.

6.1 Cultiver la Qualité de Vie pour bien vieillir

Partenaire stratégique des acteurs du marché des seniors, Sodexo offre une gamme complète de services à forte valeur ajoutée qui :

- contribuent au bien-être physique et à la vie sociale des seniors hébergés dans des résidences ou des établissements médicalisés ;
- permettent aux seniors résidant à domicile de bénéficier de prestations de qualité en toute indépendance.

Nutrition médicale, « Bien-être », services supports..., dans 22 pays, Sodexo :

- **améliore le quotidien des seniors** : la parfaite compréhension de leurs besoins permet de proposer des prestations adaptées à tous les âges et degrés de dépendance ;
- **accompagne efficacement ses clients** : les solutions Sodexo améliorent leur performance économique et leur notoriété.

6.1.1 Tendances du marché

Tendances économiques

Maîtrise budgétaire...

L'augmentation de la population des seniors entraîne une inflation des budgets consacrés à leur santé. Les pouvoirs publics, soucieux d'adapter leur politique de santé à cette nouvelle donne, s'attachent à offrir les meilleures solutions au meilleur coût.

... et enjeu sociétal

En vieillissant, la majorité des seniors ne dispose plus des ressources suffisantes pour faire face à leurs dépenses de santé.

Tendances sociales

Vieillesse de la population...

En 2030, 12 % de la population mondiale sera âgée de plus de 65 ans, contre 7,7 % en 2010.

... maintien à domicile...

Les progrès de la médecine prolongent la durée de vie des seniors. Ils vivent à leur domicile, en totale indépendance, jusqu'à ce que leur état de santé nécessite leur transfert dans un établissement médicalisé.

... et difficultés d'encadrement

Souvent, les familles ne peuvent s'occuper seules de leurs aînés et le personnel qualifié spécialisé dans les soins aux personnes âgées fait défaut.

Source : Sodexo.

6.1.2 Potentiel de marché

Près de 90 milliards d'euros de marché total estimé,

avec un taux de sous-traitance de 25 % (parmi les taux les plus élevés : la Norvège et le Danemark, environ 50 % ; parmi les taux les plus faibles : le Royaume-Uni et les États-Unis, environ 10 %).

Estimation Sodexo.

6.1.3 Faits marquants

Australie – Un contrat prometteur

Sodexo assure les Services de Restauration de 3 villages de retraités AVEO Live Well, à Brisbane. Une formidable opportunité sur un nouveau segment de marché à fort potentiel de développement. Leader sur le marché australien des seniors, AVEO Live Well possède au total 80 villages.

Chili – Sodexo respecte les ressources naturelles

En avril 2010, Sodexo a obtenu la certification « production propre » (*Clean Production Agreement*) pour sa gestion responsable de l'environnement dans les résidences Hogares Alemanes.

France-Italie – Des Solutions de Services sur Site dédiées aux malades d'Alzheimer

En 2010, en Europe, 5 % des personnes âgées de plus de 65 ans – et 20 % de celles âgées de plus de 85 ans – sont atteintes par la maladie d'Alzheimer. Des chiffres qui devraient doubler d'ici à 2040. Sodexo offre des solutions adaptées aux résidences médicalisées qui accueillent des personnes atteintes de cette maladie ou de troubles similaires.

- **En France**, Sodexo développe dans les résidences « Parentèles » un programme original qui respecte la personnalité, le libre arbitre et les désirs des résidents. Le concept intègre également le rôle des familles et du personnel soignant dans le maintien des liens affectifs et sociaux du résident.
- **En Italie**, Sodexo a mis au point un modèle alimentaire spécialement dédié aux malades d'Alzheimer. Menus hebdomadaires, conseils diététiques... le programme M'ama répond aux besoins nutritionnels des patients, enrichit la formation des personnels soignants et informe les familles.

France – Innovation dans les services à domicile

Ménage, gardiennage, livraison des repas... depuis mars 2010, Sodexo Bien Être à Domicile propose des services personnalisés aux personnes âgées à domicile. Sodexo enrichit ainsi son offre pour aider tous ceux qui veulent vivre le plus longtemps possible chez eux.

6.1.4 Parmi nos clients...

Abbeyfield House, Clitheroe (Royaume-Uni).

Adavir Group, 12 sites (Espagne).

American Baptist Homes of the West (ABHOW), 10 sites (États-Unis).

Asbury Group, 6 sites (États-Unis).

AVEO Live Well, 3 sites, Brisbane, Queensland (Australie).

Cherish-Yearn, Shanghai (Chine).

Covenant Retirement Communities, 15 sites (États-Unis).

Deer Meadows Retirement Community, Philadelphie, Pennsylvanie (États-Unis).

Eichenhöhe Nursing Home (Croix Rouge), Hambourg (Allemagne).

Fondation Caisses d'Épargne pour la Solidarité, 94 sites (France).

Fondazione Maria Ausiliatrice, Bergamo/Villa Serena di Brembate, Bergame (Italie).

Hopeatie Senior Home, Helsinki (Finlande).

Hospedaría Hogares de Cristo, 5 sites, Santiago (Chili).

Korian, 95 sites (France).

Maison de Soins de Bettembourg et de Wasserbillig (Luxembourg).

Maison Notre Dame (congrégation catholique : les Sœurs du Sacré-Coeur), Beyrouth (Liban).

MENSA, Meulebeke (Belgique).

MMI, Neufvilles (Belgique).

Pension Schloss Kahlsperg in Oberalm, Salzburg (Autriche).

Retirement Home, municipalité de Stockholm (Suède).

Shepherd Village, Toronto, Ontario (Canada).

Stichting Cordaan, Amsterdam (Pays-Bas).

Uniting Care Northern Sydney Region, 11 sites, Sydney, Nouvelle-Galles du Sud (Australie).

6.2 Personnes handicapées

Faciliter la vie quotidienne des personnes handicapées

Expert du secteur médico-social, Sodexo s'efforce de faciliter le quotidien des personnes handicapées, de veiller à leur sécurité et de contribuer à leur intégration dans la société.

Afin d'atteindre ces objectifs, le Groupe s'implique fortement pour faire évoluer les mentalités et les comportements envers toutes les formes de handicap.

Fait marquant

États-Unis : un engagement reconnu

En mai 2010, le Comité pour les personnes handicapées de la mairie de Greensboro a remis

à Sodexo le prix « *Outstanding Employer* » pour son action remarquable en faveur des personnes handicapées à l'Agricultural and Technical University de Caroline du Nord.

7. ÉDUCATION

3 397	4 630	22,3 %	92 660	6 176
millions d'euros de CA	millions de dollars US de CA	du CA du Groupe	collaborateurs	sites

Source : Sodexo.

7.1 Valoriser la Qualité de Vie pour favoriser la réussite

Concurrence accrue, dégradation des infrastructures, contraintes budgétaires... de la maternelle à l'université, les établissements d'enseignement doivent relever aujourd'hui d'importants défis. À leurs côtés, Sodexo joue un rôle clé. En valorisant un mode de vie sain dans un environnement sûr et accueillant, les solutions de services du Groupe contribuent à l'épanouissement des jeunes et à l'atteinte des objectifs éducatifs et économiques des établissements :

- favoriser la réussite scolaire et universitaire ;
- améliorer la Qualité de Vie de la communauté éducative ;
- consolider la réputation et l'attractivité des établissements ;
- attirer et fidéliser les jeunes comme les enseignants ;
- limiter les dépenses de fonctionnement.

7.2 Tendances du marché

7.2.1 Santé et bien-être des étudiants

Les gouvernements des pays émergents comme les pays matures s'efforcent de lutter contre la progression alarmante de la malnutrition et de l'obésité.

7.2.2 Mondialisation de l'éducation

Les échanges internationaux se multiplient et les universités construisent des campus à l'étranger pour répondre à la demande des pays en développement.

7.2.3 Développement durable

L'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement constitue un réel avantage concurrentiel, mais les besoins des institutions et la nature des initiatives varient selon le niveau de maturité des pays sur le sujet.

7.2.4 Contraintes financières

Sous le poids des contraintes économiques, les établissements misent sur l'externalisation des services pour réduire leurs charges et les gouvernements se tournent vers le secteur privé pour financer leurs investissements.

7.2.5 Sécurité

La sécurité des personnes, des infrastructures et des matériels devient une réelle préoccupation.

Source : Sodexo.

7.3 Potentiel de marché

Plus de 150 milliards d'euros
de marché total estimé,

avec un taux de sous-traitance de 35 % (parmi les taux les plus élevés : la Belgique et Singapour, plus de 60 % ; parmi les taux les plus faibles : le Canada et la Finlande, environ 25 %).

Estimation Sodexo.

7.4 Faits marquants

États-Unis

Lutter contre l'obésité avec Michelle Obama

Sodexo contribue à la campagne « *Let's move* », parrainée par Michelle Obama, pour éradiquer l'obésité infantile en proposant éducation nutritionnelle et repas équilibrés dans les écoles. Le programme devrait concerner 135 000 élèves en 2010-2011.

Sodexo remporte le « *Virtual Event Excellence Award* »

Sodexo a été récompensé pour sa formation en ligne. Une innovation qui a permis à 4 500 cadres de Sodexo Éducation aux États-Unis (soit 95 %), d'échanger des bonnes pratiques, d'acquérir de nouvelles compétences et de découvrir les nouveautés du marché de l'éducation.

France : Un « *parcours de santé* » responsable

Les lycéens ont participé au développement de « *Signé Sodexo* », un parcours initiatique conçu pour les inciter, durant le repas, à adopter de bonnes habitudes alimentaires et un comportement environnemental responsable.

Irlande : Un contrat majeur

Sodexo assurera la gestion quotidienne de cinq nouvelles écoles qui ouvriront en 2011. Maintenance, gestion de l'énergie, traitement des déchets, centre d'appels... ce contrat de partenariat public-privé, d'une durée de 25 ans, délègue un très large éventail de services.

Royaume-Uni : Un marché prometteur

Sodexo s'implante avec succès sur le marché des résidences d'étudiants. Le portefeuille d'hébergements gérés a atteint 4 600 lits en 18 mois et le potentiel de lits supplémentaires est évalué à 6 000 pour les prochaines années.

7.5 Parmi nos clients...

Aditya Birla World School, Mumbai (Inde).

Al Yasmina School, Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis).

Asian Institute of Technology, Pathum Thani – Nord de Bangkok (Thaïlande).

Australian Institute of Management, Melbourne, Perth, Sydney (Australie).

Brock University, St. Catharines, Ontario (Canada).

Colegio Franco Argentino, Buenos Aires (Argentine).

Columbus City Schools, Columbus, Ohio (États-Unis).

Dulwich College, Pékin, Shanghai (Chine).

École Française de Riyadh (Arabie saoudite).

Garden International School, Kuala Lumpur (Malaisie).

GEMS School, Dubaï (Émirats Arabes Unis).

Haileybury College, Melbourne (Australie).

Hackney Community College, Londres (Royaume-Uni).

Inkamana School, KwaZulu – Natal (Afrique du Sud).

Institut Notre Dame, Toulon (France).

International School Hamburg (Allemagne).

King George V School, Hong Kong.

Liessin School, Rio de Janeiro (Brésil).

Lycée français Paul Valéry, Cali (Colombie).

Pontificia Universidad Catolica del Peru, Lima (Pérou).

Santa Rosa County School District Milton, Floride (États-Unis).

Tanglin Trust International School (Singapour).

Texas Christian University, Fort Worth (États-Unis).

Universidad Andrés Bello, Santiago (Chili).

Universidad Europea de Madrid (Espagne).

University of Ljubljana, Faculty of Economics, Ljubljana (Slovénie).

University Politecnico, Turin (Italie).

Université Saint-Joseph, Beyrouth (Liban).

University of South Carolina, Columbia (États-Unis).

University of Technology and Economics, Budapest (Hongrie).

8. SPORTS ET LOISIRS

8.1 Offrir à la Qualité de Vie ses moments d'exception

Partenaire stratégique, depuis plus de 20 ans, des organisateurs de grands événements sportifs et culturels, et gestionnaire de lieux uniques, Sodexo développe des solutions de services qui répondent aux attentes d'une clientèle exigeante.

Commercialisation, restauration, sécurité, organisation logistique, technique et artistique..., le Groupe forge la réussite des manifestations prestigieuses et la réputation des sites d'exception. Des lieux dont Sodexo renforce encore l'attractivité en plaçant la responsabilité sociale, les achats de proximité et les pratiques écologiques au cœur de ses prestations de restauration. Les organisateurs le savent bien : l'expertise et la créativité du Groupe offrent au quotidien des moments d'exception.

8.2 Tendances du marché

Le climat économique influe sur le marché à deux niveaux :

- **le financement des manifestations** : la diminution des aides publiques et des partenariats privés incite les clients à rechercher des solutions à forte valeur ajoutée pour attirer les consommateurs ;
- **le comportement des ménages** : ils voyagent moins à l'étranger et privilégient les visites de sites culturels et les activités de loisirs dans leur pays.

Ces tendances offrent des perspectives nouvelles :

- **développement durable, bien-être et diversité** deviennent des critères de sélection et de fidélisation des partenaires. Les entreprises peuvent ainsi se différencier en valorisant ces atouts dans leur offre ;
- **l'utilisation optimisée des sites** constitue une demande clé des clients. Ils recherchent un partenaire apte à les aider à attirer de nouveaux hôtes pour dynamiser la fréquentation et la location des installations.

Source : Sodexo.

8.3 Faits marquants

Canada : Sodexo à l'heure olympique

Choisi par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Vancouver (COVAN), Sodexo a pris en charge la restauration et l'entretien des chambres des deux villages des athlètes à Whistler et à Vancouver. Un millier de collaborateurs du Groupe ont ainsi contribué à la Qualité de Vie au Quotidien des athlètes, des officiels et des personnels engagés dans ces Jeux olympiques et paralympiques d'hiver qui se sont déroulés en février et mars 2010.

États-Unis

Luna Park à Coney Island

Sodexo a remporté le contrat de Services de Restauration du nouveau parc d'attraction de New York, Luna Park. Exploité par Zamperta/CAI, ce parc est situé sur la Promenade de Coney Island qui accueille plus de 5 millions de visiteurs chaque année.

L'offre de Sodexo s'enrichit

Afin d'aider ses clients à compenser le ralentissement du marché et à optimiser leurs coûts, Sodexo assure le marketing et la commercialisation d'événements pour des clients aussi prestigieux que Chicago Botanical Gardens ou Indiana Museum of Art.

Royaume-Uni

Coupes du Monde de Rugby 2015 et 2019

Fortes des résultats obtenus lors de la Coupe du Monde de Rugby 2007, Rugby Travel and Hospitality Ltd (RTH), filiale commune de Sodexo et du groupe Mike Burton, assurera les mêmes prestations lors de la Coupe du Monde 2011 en Nouvelle-Zélande. Elle vient également d'être choisie pour créer, mettre en œuvre et vendre en exclusivité les programmes officiels de voyage et d'hospitalité des Coupes du Monde 2015 au Royaume-Uni et 2019 au Japon. RTH sera aussi chargée des Services de Restauration.

Lancement d'une offre « Mariages »

Des équipes expérimentées et pluridisciplinaires de Sodexo proposent désormais aux particuliers une offre de référence dédiée au mariage : « Your Perfect Day ». Préparation, organisation, suivi,... elle couvre tous les aspects d'un mariage réussi.

Suède : Partenaire officiel de «LOVE Stockholm 2010»

La ville de Stockholm a choisi Sodexo comme traiteur officiel de « LOVE Stockholm 2010 ». Lors de ces festivités en l'honneur du mariage de la Princesse héritière de Suède, les équipes de Sodexo ont servi des spécialités suédoises à 20 000 personnes dans deux restaurants et bars à champagne spécialement créés en front de mer.

8.4 Parmi nos clients

Loisirs sportifs et culturels

Ascot Racecourse, Berkshire (Royaume-Uni).

Children's Museum of Indianapolis, Indiana (États-Unis).

Dallas Museum of Art, Texas (États-Unis).

Detroit Institute of Art, Michigan (États-Unis).

Grand Parc du Puy du Fou (France).

Hampden Park, Glasgow (Ecosse).

Hippodromes : Auteuil, Enghien, Longchamp, Maisons-Laffitte, Vincennes (France).

L'Olympique Lyonnais, Lyon (France).

L'Olympique de Marseille (France).

Le Rallye Dakar (Argentine-Chili).

Le Tour de France.

Newcastle United Football Club, Newcastle (Royaume-Uni).

Roland Garros, Paris (France).

Seattle Aquarium, Seattle, Washington (États-Unis).

The John G. Shedd Aquarium, Chicago, Illinois (États-Unis).

Restaurants de prestige

Blenheim Palace, Oxfordshire (Royaume-Uni).

Huntington Library Gardens Café, Pasadena, Californie (États-Unis).

Les restaurants de la Tour Eiffel, Paris (France).

St. Bartholomew's Church, New York City (États-Unis).

The Churchill Museum & Cabinet War Rooms, Londres (Royaume-Uni).

Clubs, cercles et centres de conférence privés

Centre d'Affaires Étoile Saint-Honoré, Paris (France).

Centre d'Affaires Capital 8, Paris (France).

Conference Center at NorthPointe, Columbus, Ohio (États-Unis).

Johnson Space Center, Houston, Texas (États-Unis).

La Maison des Polytechniciens, Paris (France).

Les Salons de la Maison des Arts et Métiers, Paris (France).

San Ramon Valley Conference Center, Californie (États-Unis).

Tecnológico de Monterrey (Mexique).

→ Solutions de Motivation

1. PRÉSENTATION ET CHIFFRES CLÉS

4,5 % du CA du Groupe

Chiffre d'affaires :

- **689** millions d'euros
- **939** millions de dollars

Source Sodexo.

12,5 milliards d'euros de volume d'émission

3 539 collaborateurs

380 000 clients (hors particuliers)

27 millions de bénéficiaires

1,1 million de partenaires affiliés

1.1 Quand motivation rime avec Qualité de Vie

Moteur de performance, la motivation permet d'attirer, de fidéliser, d'encourager et de récompenser les talents. Dans 31 pays, Sodexo accompagne ainsi 380 000 organisations dans leur stratégie de motivation.

Les solutions que le Groupe conçoit, pilote et met en œuvre, bénéficient à 27 millions de personnes dans le monde et se déclinent en trois familles de services :

- les **Avantages pour les Salariés** : transports, cadeaux, restauration, soins, loisirs, éducation, services à domicile... les solutions imaginées par Sodexo sont attractives, faciles à utiliser et économiques ;
- les **Programmes d'Incentive** : motivation, fidélisation, récompense... ces programmes accompagnent les organisations dans la réalisation de leurs objectifs ;
- les **Aides Publiques** : Sodexo gère la distribution des aides publiques et le fonctionnement des dispositifs dédiés aux citoyens dans les domaines de la culture, de la solidarité, de la formation, de l'emploi...

1.2 Tendances de marché

1.2.1 Tendances de fond

Le marché est influencé par des facteurs :

- **démographiques** : urbanisation, croissance de la classe moyenne, vieillissement de la population ;

- **socioéconomiques** : évolution vers une économie de services, augmentation du travail féminin, recherche de compétitivité ;
- **sociologiques** : recherche d'un équilibre vie professionnelle-vie privée, préoccupations environnementales et sanitaires ;
- **politiques** : lutte contre le travail illégal, contrôle des dépenses publiques.

1.2.2 Situation conjoncturelle

Dans les pays industrialisés, les entreprises cherchent à se différencier et à renforcer leur productivité en motivant leurs collaborateurs. Dans les pays émergents, elles ont le souci d'attirer et de fidéliser les talents pour gérer l'évolution rapide de leurs marchés.

Quant aux pouvoirs publics, ils recherchent des solutions pour allouer leurs aides avec efficacité et mènent, en Europe, une politique volontariste pour aider les citoyens en difficulté.

Source : Sodexo.

1.3 Potentiel de marché

Un marché estimé à plus de **135** milliards d'euros en volume d'émission.

Estimation Sodexo.

2. AVANTAGES POUR LES SALARIÉS

Chiffre-clé

21 millions de bénéficiaires

Source : Sodexo.

2.1 Fidéliser les talents en améliorant la Qualité de Vie

Dans un contexte de marché extrêmement compétitif, attirer et fidéliser les meilleurs éléments s'avère essentiel pour les entreprises publiques et privées, quels que soient leur taille et leur secteur d'activité. La maîtrise de ce savoir-faire constitue un réel avantage concurrentiel pour les chefs d'entreprise et leurs Directeurs des Ressources Humaines. Fort de ce constat, Sodexo propose des solutions économiques, personnalisées et simples à utiliser. L'une des clés du succès de cette offre : son adaptation aux besoins et attentes spécifiques des différentes populations présentes dans l'organisation.

2.2 Faits marquants

Autriche – Les vertus de l'équilibre

Sodexo et Great Place to Work® s'associent pour créer le prix du meilleur employeur en termes d'équilibre entre vie professionnelle et vie privée.

Belgique – Une solution verte

Sodexo innove en créant l'**Eco Pass** pour le gouvernement belge afin d'encourager la consommation de produits et de services écologiques. Proposé par les entreprises à leurs salariés, l'Eco Pass peut être utilisé pour régler des produits ou des services qui contribuent à la préservation de l'environnement : ampoules basse consommation, panneaux solaires, économiseurs d'eau, vélos, billets de transports en commun, traitement des déchets...

Brésil – Sodexo fait son festival

Pendant la Coupe du monde de football, quelque 2 800 bénéficiaires des Pass Sodexo ont eu accès à une trentaine de restaurants haut de gamme négociés à un tarif très privilégié.

Russie – Lancement du Pass Cadeau

2.3 Parmi nos clients...

Banques – Assurances

AXA : Chili, Italie, Pologne, République tchèque, Slovaquie.

Groupe BNP Paribas : Allemagne, Chili, Italie, Mexique, Pologne, Tunisie, Turquie.

Groupe HSBC : Mexique, Pologne, Turquie.

PricewaterhouseCoopers : Allemagne, Chili, Hongrie, Roumanie, Slovaquie.

Société Générale : Inde, Tunisie, Turquie.

IT – Électronique

IBM : Hongrie, Tunisie, Venezuela.

Microsoft : Chili, Pologne, Slovaquie, Tunisie.

Oracle : Inde, Roumanie, Venezuela.

Samsung Electronics : Argentine, Slovaquie, Tunisie, Venezuela.

SAP : Allemagne, Brésil, Inde, Pologne, Venezuela.

Vodafone : Hongrie, Turquie.

Agroalimentaire et biens de consommation

Coca-Cola : Argentine, Chili, Hongrie, Mexique, Pologne, Slovaquie.

L'Oréal : Chili, Roumanie, Tunisie, Turquie, Venezuela.

Nestlé : Pologne, Slovaquie, Venezuela.

Nokia : Hongrie, Pologne, Slovaquie, Tunisie.

Pepsico : Brésil, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Venezuela.

Procter & Gamble : Chili, Pologne, République tchèque, Russie.

Unilever : Hongrie, Pologne, Slovaquie, Tunisie, Venezuela.

Industrie – Énergie

Eli Lilly : Mexique, Slovaquie, Venezuela.

Groupe Tata : Chili, Inde, Royaume-Uni, Venezuela.

Johnson & Johnson : Chili, Pologne, Roumanie, Slovaquie.

Michelin : Hongrie, Inde, Mexique, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Turquie.

Pfizer : Chili, Tunisie, Turquie, Venezuela.

Schneider Electric : Mexique, Roumanie, Tunisie.

Siemens : Pologne, Roumanie, Russie, Tunisie, Turquie.

3. PROGRAMMES D'INCENTIVE

Chiffre-clé

4,3 millions de bénéficiaires

Source : Sodexo.

3.1 Dynamiser la performance par la Qualité de Vie

Pour faire face à la pression des concurrents, augmenter les ventes sur une période spécifique, instaurer une nouvelle procédure sécurité dans une usine, soutenir un plan anti-tabac, ... les entreprises doivent pouvoir compter sur l'engagement de leurs collaborateurs et sur la mobilisation de leurs réseaux de partenaires. Récompenser les performances s'avère donc essentiel pour s'assurer une motivation durable. Conscient de l'importance de ces défis, Sodexo développe des solutions d'incentive personnalisées pour aider ses clients à atteindre leurs objectifs qualitatifs et quantitatifs.

3.2 Faits marquants

Chine – Lancement du Pass Cadeau et du Moon Cake Pass

Le Moon Cake Pass est une solution permettant aux entreprises de récompenser leurs salariés ou leurs partenaires à l'occasion de la Fête de la Lune qui a lieu en automne. Les bénéficiaires peuvent acheter à des conditions privilégiées des gâteaux de lune dans un réseau sélectionné de pâtisseries affiliés.

Mexique – Rouler avec Michelin

À l'occasion de ses promotions d'été, Michelin® offrait 700 dollars de carburant pour tout achat de quatre pneus de voiture ou de camion. Michelin® a choisi la « Gaso Pass Card Movilidad » proposée par Sodexo car elle répondait pleinement aux exigences de cette campagne.

Pologne – La Vivabox Extrême plébiscitée

Dernière née de la gamme Vivabox, la Vivabox Extrême de Sodexo a reçu le Grand Prix du concours « Man's Thing » organisé par la chaîne polonaise TVN Turbo. Le coffret – qui contient une boisson énergisante, un guide et un bon d'essai pour un sport extrême – concourrait avec 170 produits de marques aussi prestigieuses que Mercedes ou Sony.

3.3 Parmi nos clients...

Banques – Assurances

AXA : Philippines.

Groupe HSBC : Argentine.

PricewaterhouseCoopers : Hongrie.

Société Générale : Inde, Turquie.

IT – Electronique

IBM : Hongrie.

Microsoft : Chili, Philippines.

Oracle : Inde.

Samsung Electronics : Philippines, Pologne.

SAP : Inde, Philippines.

Vodafone : Hongrie.

Agroalimentaire et biens de consommation

Coca-Cola : Hongrie, Pologne, Slovaquie.

L'Oréal : Philippines, Pologne, Roumanie.

Nestlé : Hongrie, Pologne.

Nokia : Hongrie, Pologne.

Pepsico : Roumanie.

Procter & Gamble : Argentine, Pologne, Russie.

Unilever : Hongrie, Philippines.

Industrie – Énergie

Groupe Tata : Inde.

Johnson & Johnson : Pologne, Roumanie.

Michelin : Hongrie, Inde, Pologne, Roumanie.

Pfizer : Philippines.

Schneider Electric : Roumanie.

Siemens : Philippines, Roumanie.

4. AIDES PUBLIQUES

Chiffre-clé

1,7 million de bénéficiaires

Source : Sodexo.

4.1 Optimiser les politiques sociales pour une meilleure Qualité de Vie

Développer l'économie locale, favoriser la création d'emplois, aider les populations sensibles ou fragilisées, permettre l'accès de tous aux activités culturelles et sportives... autant d'enjeux majeurs auxquels les gouvernements et les collectivités locales doivent répondre. Depuis 1994, Sodexo contribue à ces actions publiques dans une douzaine de pays avec des solutions démonétisées conçues sur mesure afin de gérer et de contrôler la distribution des aides publiques et des subventions dans la plus grande transparence et en toute sécurité.

4.2 Fait marquant

International – « Concilier la vie au travail et hors travail »

« Concilier la vie au travail et hors travail » est une étude publiée par l'Observatoire Sodexo de la Qualité de Vie au Quotidien et l'association Pour la

Solidarité. Elle montre que la conciliation entre vie professionnelle et vie personnelle peut être un outil de croissance et de compétitivité à l'échelle micro et macroéconomique, ainsi qu'un réel facteur de cohésion sociale. L'étude fait ressortir trois enjeux pour les entreprises et les collectivités : améliorer leur attractivité, s'adapter aux changements dans la société et créer de nouveaux domaines économiques porteurs. Cette étude renforce la position de Sodexo comme partenaire stratégique des administrations publiques dans la gestion de leur politique et de leurs ressources.

4.3 Parmi nos clients...

Services Publics

Services Postaux Nationaux : La Poste Chinoise (Chine), La Poste (France), La Poste Hongroise (Hongrie), La Poste Polonaise (Pologne), La Poste Tchèque (République tchèque), Postal Telegraphic Institute of Venezuela (Venezuela).

Services de Transport Nationaux : *Lufthansa (Allemagne), INFRAERO (Brésil), Chemins de fer nationaux (Bulgarie), Tunisair (Tunisie).*

Services de Telecommunication Nationaux : *Telekomunikacja Polska (Pologne), Slovak Telekom (Slovaquie).*

Autorités publiques

Province de Chaco (Argentine), Steel Authority of India (Inde), Institut National de la Santé Publique (République tchèque), Ministère de la Défense (Royaume-Uni), Gouvernement de l'État de Merida (Venezuela).

→ Solutions aux Particuliers et à Domicile

1. Permettre à chacun de construire sa Qualité de Vie

Pour améliorer la Qualité de Vie personnelle de chacun, Sodexo crée et déploie des Solutions aux Particuliers et à Domicile, autour de quatre catégories de services :

Garde d'enfants

Avec notamment la création et la gestion de crèches d'entreprises et municipales, Sodexo favorise ainsi l'apprentissage et le développement des petits tout en aidant les parents.

Soutien scolaire/formation tout au long de la vie

Sodexo contribue à l'épanouissement personnel des jeunes comme des adultes en proposant des cours particuliers à domicile, mais aussi des formations aux langues, aux arts ou encore à l'informatique.

Conciergerie

Sodexo simplifie la vie quotidienne en proposant pressing, services à domicile, organisation de voyages ou d'événements... Ces demandes peuvent être transmises à un concierge sur le lieu de travail, par téléphone ou via un portail web.

Microsoft et Alstom (France) ont ainsi choisi ces services de conciergerie pour compléter les solutions de services que Sodexo leur offre déjà.

Aide à domicile pour les personnes dépendantes

Sodexo accompagne les personnes dépendantes pour prolonger leur autonomie et rompre leur isolement en leur offrant aide ménagère, aide au déplacement, préparation ou livraison de repas, ou téléassistance...

2. Tendances du marché

Garde d'enfants : une forte demande

Les parents doivent faire face à une pénurie de solutions de garde d'enfants, notamment en crèche. De plus, le coût de la garde d'un enfant en bas âge est élevé, souvent difficile à assumer sans aides financières. Sous l'effet combiné de ces deux facteurs, de nombreux pays mènent des politiques de soutien au développement et à l'accessibilité des services de garde. Afin de fidéliser leurs collaborateurs, les entreprises sont également à la recherche de solutions « clés en main ».

Réussite scolaire : une préoccupation majeure des parents

La plupart des parents sont préoccupés par les résultats scolaires de leur enfant, condition selon eux de sa future réussite sociale. Comme ils manquent aussi souvent de temps et des compétences nécessaires, une aide professionnelle extérieure s'impose souvent comme une solution adaptée.

Recherche d'un meilleur équilibre vie professionnelle/vie privée

La majorité des actifs affiche la volonté d'améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée. Conscientes de cette évolution, les entreprises cherchent des solutions à coûts maîtrisés, afin d'accroître l'engagement et la fidélisation de leurs collaborateurs.

Allongement de la durée de vie

Sous l'effet du vieillissement de la population, les besoins d'aide à domicile pour les personnes dépendantes vont continuer à croître, d'autant que la grande majorité des seniors souhaite rester chez eux le plus longtemps possible. Dans un contexte de maîtrise des dépenses publiques, les gouvernements tendent à promouvoir le maintien à domicile ainsi que les « technologies de l'autonomie ».

Développement des nouvelles technologies

La généralisation de l'usage d'Internet, des technologies mobiles (smartphones, PDA,...) et du e-commerce modifie en profondeur les habitudes de consommation, y compris dans le domaine des services.

Source : Sodexo.

3. Faits marquants

États-Unis – Acquisition de Comfort Keepers

En août 2009, Sodexo a acquis Comfort Keepers, l'un des premiers acteurs de services non médicaux à domicile pour personnes âgées et dépendantes du marché nord-américain. Comfort Keepers se développe sous forme de franchise et compte aujourd'hui plus de 600 agences. Avec cette acquisition, Sodexo enrichit son offre pour améliorer la Qualité de Vie quotidienne des Seniors.

France – Prise de participation dans Crèche Attitude

Sodexo a pris une participation minoritaire au capital de la société Crèche Attitude en juin 2010. Fort d'une soixantaine de sites, Crèche Attitude est l'un des premiers opérateurs de crèches du pays. Ses clients sont des entreprises ou des collectivités locales ayant fait le choix d'une délégation de service public. Cette opération renforce l'expertise de Sodexo dans ce secteur et permettra des synergies importantes avec tous les segments de clientèle du Groupe en France.

International – Développement des services de Conciergerie

Après l'intégration réussie de trois acteurs majeurs de la conciergerie aux États-Unis, en France et en Suède, et l'ouverture de trois nouvelles filiales en Belgique, au Luxembourg et au Royaume-Uni, le Groupe projette également de développer plus largement ces services de conciergerie à l'international.

Responsabilité sociale et environnementale

<u>Responsabilité sociale</u>	<u>49</u>
1. Faire de nos ressources humaines un avantage compétitif	49
2. Données statistiques relatives aux ressources humaines	50
3. Informations sociales sur la Société mère	57
<u>Responsabilité environnementale</u>	<u>59</u>
1. Agir pour une meilleure Nutrition, pour la Santé et le Bien-être	59
2. S'engager auprès des Communautés Locales	59
3. Préserver l'Environnement	60
4. Déploiement du <i>Better Tomorrow Plan</i>	60
5. WE DO	61
6. WE ENGAGE	64
7. Informations environnementales sur la Société mère	67

Sodexo a toujours placé l'humain au cœur de ses valeurs. Aujourd'hui, elles constituent le socle de son développement d'entreprise responsable. Fidèle à sa vocation, améliorer la Qualité de Vie au Quotidien et contribuer au développement économique, social et environnemental des villes, des régions et des pays où il exerce ses activités, le Groupe met tout en œuvre pour :

- avoir des ressources humaines disponibles en quantité comme en qualité, ayant les compétences suffisantes pour répondre aux attentes de tous ses clients ;
- être l'un des employeurs mondiaux les plus appréciés par ses collaborateurs ;
- favoriser l'égalité des chances avec quatre priorités : la représentation des femmes, des différentes générations, des minorités ethniques et des personnes handicapées ;
- renforcer son engagement en matière de développement durable autour de trois priorités : agir pour une meilleure Nutrition, pour la Santé et le Bien-Être, s'engager auprès des Communautés locales et préserver l'Environnement.

Sodexo s'est fixé des objectifs ambitieux dans les domaines des ressources humaines et du développement durable.

*Les informations ci-dessous sont relatives aux aspects sociaux et environnementaux de l'activité du Groupe dans le monde et en France plus particulièrement. D'autres informations sont également disponibles dans le « Rapport de Développement Durable » et le « Rapport Ressources Humaines » consultables sur le site Internet **www.sodexo.com***

→ Responsabilité sociale

1. FAIRE DE NOS RESSOURCES HUMAINES UN AVANTAGE COMPÉTITIF

Ambassadeurs du Groupe, les 380 000 collaborateurs de Sodexo sont animés de **la même passion du service pour la plus grande satisfaction des clients et des consommateurs.**

Avec un potentiel de marché estimé à 50 fois son chiffre d'affaires actuel, Sodexo s'est fixé deux objectifs en matière de ressources humaines pour assurer sa croissance :

- **avoir des ressources humaines disponibles en quantité, comme en qualité, ayant les compétences** suffisantes pour répondre aux attentes de tous les clients et leur offrir des solutions innovantes.

L'investissement dans **la formation des collaborateurs**, à tous les niveaux, est une priorité, avec par exemple :

- des formations qualifiantes pour les employés ;
- des cursus d'intégration pour les futurs responsables de site ;
- des programmes de perfectionnement pour les dirigeants avec notamment le lancement d'une plateforme de e-learning ;
- **être l'un des employeurs mondiaux les plus appréciés par ses collaborateurs.**

Tous les deux ans, une enquête est menée dans 60 pays pour mesurer l'engagement des collaborateurs, connaître leurs facteurs de motivation et définir des plans de progrès.

85 % des collaborateurs évaluent Sodexo comme un meilleur employeur que ses concurrents.

Source : enquête d'engagement 2010 portant sur un échantillon représentatif de 112 000 collaborateurs.

L'engagement des collaborateurs est un enjeu stratégique pour Sodexo qui a pour ambition de devenir un des employeurs mondiaux les plus appréciés de ses collaborateurs et de faire de ses ressources humaines un véritable avantage concurrentiel.

Au cours de l'exercice 2009-2010, Sodexo a mené sa troisième enquête d'engagement mondiale dans 60 pays (couvrant plus de 98 % des effectifs). Le taux de réponse a été de 56 %, en augmentation de 5 points par rapport à l'enquête de 2008.

Le taux d'engagement global est de 55 %*, soit une augmentation de 7 points par rapport à l'enquête de 2008. À noter que le benchmark Hewitt, le cabinet ayant réalisé l'enquête, indique une baisse mondiale de 1 point sur la même période.

Autre chiffre clé, 85 % des collaborateurs évaluent Sodexo comme un meilleur employeur que ses concurrents.

La prochaine enquête sera conduite au cours de l'exercice 2011-2012.

Enfin, Sodexo s'est fixé quatre **priorités** pour progresser à tous les niveaux de l'entreprise en matière de **Diversité et d'Inclusion** :

- la représentation hommes/femmes ;
- l'emploi de toutes les générations ;
- la représentation des différentes origines ethniques ;
- l'insertion des personnes handicapées.

* Pourcentage de collaborateurs ayant répondu aux six questions relatives sur l'engagement avec une note moyenne supérieure ou égale à 4,5 sur une échelle croissante de 1 à 6.

2. DONNÉES STATISTIQUES RELATIVES AUX RESSOURCES HUMAINES

Note : Afin d'améliorer la pertinence de la segmentation employés/management les fonctions entrant dans chacune des deux catégories ont été redéfinies pour l'exercice 2009-2010. De ce fait les valeurs des différents

indicateurs par catégorie ne sont pas comparables à celles des années précédentes et les comparaisons historiques ne peuvent se faire que sur les valeurs relatives à l'ensemble des collaborateurs.

2.1 Dans le monde

2.1.1 Répartition de l'effectif total du Groupe en fin d'exercice 2009-2010 ⁽¹⁾

Employés	Encadrement	Total
332 597	46 540	379 137

Employés : 332 597



Encadrement : 46 540



● Femmes ● Hommes

Durant l'exercice 2009-2010 les effectifs du Groupe sont restés stables (379 749 en fin d'exercice 2008-2009). Ils se répartissent de façon équilibrée entre femmes et hommes (54 % femmes, 46 % hommes).

2.1.2 Répartition des effectifs par zone géographique

Zone géographique	2007-2008	2008-2009	2009-2010
Amérique du Nord	124 598	123 339	122 425
Europe	136 079	145 956	138 116
Afrique, Asie et Océanie	36 658	54 325	55 601
Amérique latine	45 859	45 008	50 108
Moyen Orient	11 850	11 121	12 887
TOTAL	355 044	379 749	379 137

Durant l'exercice 2009-2010 les effectifs du Groupe sont restés pratiquement stables au total avec une augmentation sur les marchés émergents où la

croissance plus importante a compensé l'évolution en Amérique du Nord et en Europe.

(1) Périmètre = 100 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2009-2010 (au 31 août 2010 en France et au 31 juillet 2010 dans les autres pays).

2.1.3 Répartition des effectifs par genre

	2008-2009			2009-2010		
	Encadrement	Employés	Tout personnel	Encadrement	Employés	Tout personnel
Femme	22 065	183 358	205 423	18 838	186 837	205 675
Homme	28 884	145 442	174 326	27 702	145 760	173 462
TOTAL	50 949	328 800	379 749	46 540	332 597	379 137

La répartition entre femmes et hommes pour l'ensemble de la population Sodexo s'approche de la parité sur l'exercice 2009-2010 avec 54 % de femmes.

2.1.4 Recrutement par catégorie ⁽¹⁾

NOMBRE D'EMBAUCHES EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE (HORS REPRISE DE PERSONNEL ET ACQUISITIONS) PAR CATÉGORIE

Employés	Encadrement	Total
131 822	7 564	139 386

Sodexo a poursuivi les embauches au même rythme que sur l'exercice précédent (138 426 embauches en 2008-2009).

POURCENTAGE D'EMBAUCHES EN CONTRAT À DURÉE INDÉTERMINÉE (SUR SITES EXISTANTS, HORS REPRISE DE PERSONNEL ET ACQUISITIONS) PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS MOYENS

Employés	Encadrement	Total
39.9 %	16.4 %	37 %

Ce pourcentage regroupe la proportion de collaborateurs ayant quitté le Groupe et qui ont été remplacés, majoré des nouvelles embauches.

2.1.5 Formation des collaborateurs par catégorie ⁽¹⁾

La formation des collaborateurs est au cœur des objectifs du Groupe en matière de gestion des

ressources humaines. Au cours de l'exercice 2009-2010 Sodexo a poursuivi et accru les investissements en formation.

NOMBRE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION

Employés	Encadrement	Total
263 346	40 598	303 944

48 638 personnes supplémentaires ont suivi une formation par rapport à l'exercice précédent.

POURCENTAGE DE PERSONNES AYANT SUIVI UNE FORMATION PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS MOYENS DE LA CATÉGORIE

Employés	Encadrement	Total
79.6 %	87.8 %	80.6 %

Le pourcentage de personnes ayant suivi une formation sur l'exercice 2009-2010 a augmenté de 16 %.

Nombre d'heures de formation ⁽¹⁾

La politique d'investissement en ressources humaines intègre tout particulièrement la formation. Le nombre d'heures de formation a été de 4 667 554 heures pour l'ensemble du personnel du Groupe, soit 1 481 660 heures de plus qu'en 2008-2009.

2.1.6 Promotion interne ⁽²⁾

Au cours de l'exercice 2009-2010, 1 685 employés de site ont été promus à un poste de management sur site

(1) Périmètre = 100 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2009-2010.

(2) Périmètre = 97 % des effectifs Groupe en fin d'exercice 2009-2010.

et 611 responsables de site et autres collaborateurs hors site à un poste de management hors site soit un total de 2 296 promotions internes à un poste de

management par passage d'une catégorie à une autre. Ces chiffres ne comprennent donc pas les promotions à l'intérieur d'une même catégorie.

Promotion interne par passage d'une catégorie à l'autre	Employés de site à management sur site	Management de site et autre collaborateurs hors site à management hors site
Promotion interne/(promotion interne + embauches)	21 %	33,6 %

2.1.7 Accidents du travail par catégorie ⁽²⁾

NOMBRE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR CATÉGORIE

Employés	Encadrement	Total
7 214	314	7 528

POURCENTAGE D'ACCIDENTS DU TRAVAIL PAR CATÉGORIE PAR RAPPORT AUX EFFECTIFS MOYENS

(nombre d'accidents/effectif moyen)

Employés	Encadrement	Total
2,18 %	0,68 %	2,00 %

Pour l'ensemble des collaborateurs, le nombre d'accidents est en baisse de 2,4 % par rapport à l'exercice précédent.

2.1.8 Enquête d'engagement des collaborateurs

Sodexo a réalisé une troisième Enquête d'Engagement au cours de l'exercice 2009-2010 de façon globale dans 60 pays couvrant plus de 98 % des effectifs du Groupe.

Le taux d'engagement moyen Groupe mesuré dans cette enquête s'élevait à 55 %, soit 7 points de plus que lors de la précédente enquête menée en 2007-2008, tandis que le benchmark global de notre prestataire a baissé de 1 point. La prochaine enquête sera conduite au cours de l'exercice 2011-2012.

2.1.9 Taux de fidélisation du personnel

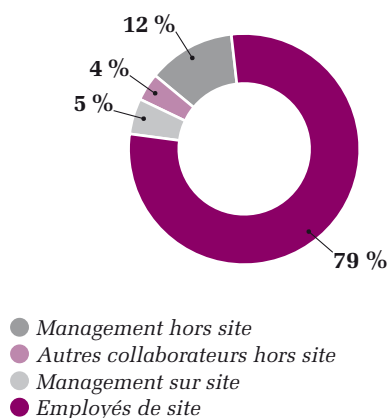
Le taux de fidélisation du personnel est l'un des indicateurs clés de performance du Groupe. Sur cet exercice, le taux de fidélisation de l'ensemble du personnel est de 63,5 % et celui des responsables de site 82,9 %

2.2 En France

Ci-dessous sont présentées les informations relatives aux aspects sociaux de l'ensemble des activités de Sodexo en France, à savoir les Solutions de Services sur Site, les Solutions de Motivation, la société mère et les sociétés de management du Groupe.

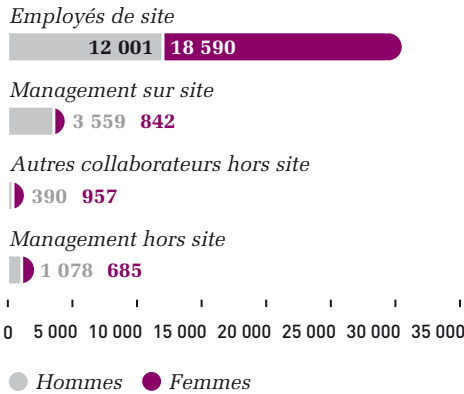
2.2.1 Effectifs

Au 31 août 2010, l'effectif global des activités de Sodexo en France était de 38 102 collaborateurs, en augmentation de 403 salariés par rapport à l'exercice précédent.



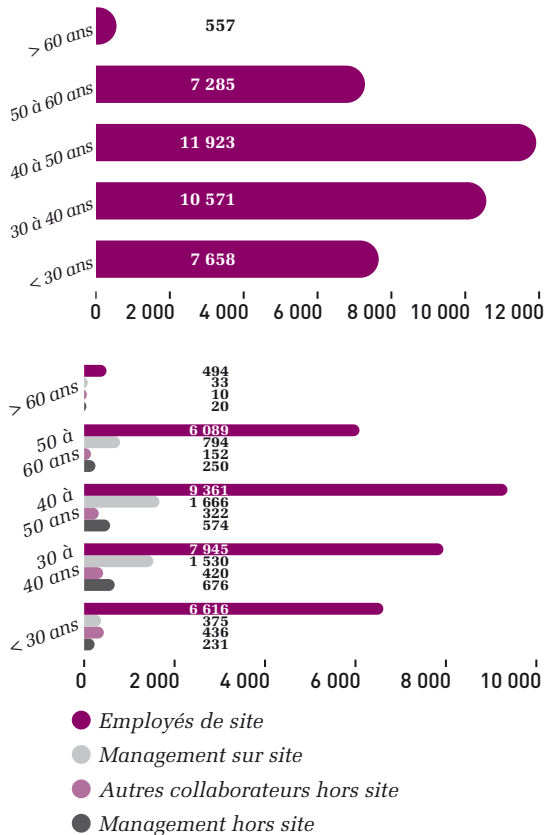
Répartition Hommes/Femmes

Les femmes représentent 55 % des effectifs totaux et 61 % des employés sur site, 19 % des managers sur site, 71 % des employés hors site, et 39 % des managers hors site.



Pyramide des âges

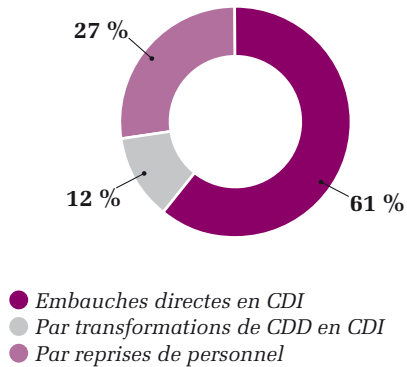
L'âge moyen est de 40 ans.



2.2.2 Emploi

5 712 embauches en CDI ont été réalisées sur l'exercice 2009-2010 et se répartissent comme suit : 3 497 embauches directes en CDI, 697 embauches par transformation de CDD en CDI et 1 518 embauches par reprises de personnel.

Embauches en CDI



Sodexo a une politique active de relations avec les établissements d'enseignement :

- participation à 14 Forums d'enseignement supérieur et rencontre de 780 candidats potentiels ;
- développement d'un partenariat avec l'AFLYHT⁽¹⁾, association regroupant 90 % des chefs d'établissement d'enseignement hôtelier français, participation à leur congrès annuel à Perpignan et organisation d'un témoignage sur la nutrition.

Sodexo a également renforcé sa politique de recrutement de stagiaires et apprentis cadres, ce qui a permis d'intégrer 80 stagiaires dont 30 ont été recrutés par la suite. Parmi ces candidatures, de nombreux jeunes diplômés sont originaires de familles issues de l'immigration.

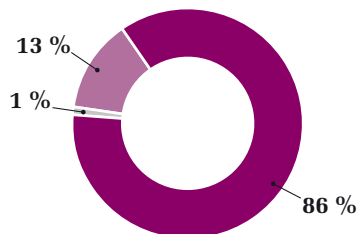
Un accord de partenariat a été signé avec le ministère de la Défense, permettant d'intégrer des militaires souhaitant se reconvertir dans la vie civile.

Au 31 août 2010, 10,91 % des effectifs étaient en Contrat à Durée Déterminée.

Sur l'exercice, l'emploi en Contrat à Durée Déterminée n'a représenté que moins de 13,01 % des heures travaillées et l'intérim, 1,31 %. Il s'agit d'emplois qui répondent essentiellement à des besoins de remplacements temporaires ou à des surcroûts d'activité.

(1) Association Française des Lycées Hôteliers.

182 419 heures supplémentaires ont été payées sur l'exercice 2009-2010, soit 0,33 % des heures travaillées.



- Nombre d'heures travaillées des CDI
- Nombre d'heures travaillées des intérimaires
- Nombre d'heures travaillées des CDD

Le nombre de licenciements sur l'exercice a été de 1 111, dont 13 pour motif économique.

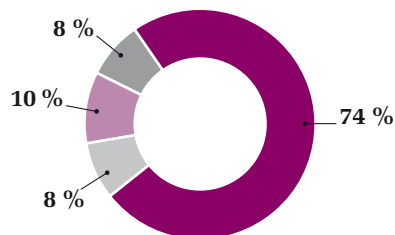
2.2.3 Promotion interne

La promotion interne est un axe fort de la politique de Sodexo en Ressources Humaines. Sur l'exercice 2009-2010, 108 employés sont devenus managers sur site et 14 managers sur site sont devenus cadres soit un total de 122 collaborateurs promus à un poste d'encadrement par changement de catégorie, pour une population de 6 164 managers.

2.2.4 Organisation du travail

À l'exception des activités de Restauration Publique dont l'effectif représente 2,06 % des effectifs totaux, la durée du travail hebdomadaire est de 35 heures (34,87 heures pour la plupart des filiales).

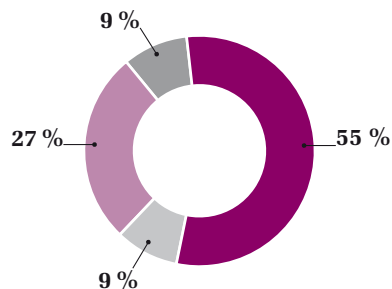
Sur l'exercice 2009-2010, 73,3 % des effectifs travaillent à plein temps. Le temps partiel concerne 26,7 % des effectifs et se répartit pour 8,3 % en temps partiel annualisé « scolaire », pour 9,9 % en temps de travail supérieur à 25 heures de travail par semaine et enfin, à hauteur de 8,4 % en temps de travail inférieur à 25 heures par semaine.



- Temps plein
- Temps partiel annualisé « scolaire »
- Temps partiel entre 25 h et temps plein
- Temps partiel < 25 h par semaine

2.2.5 Absentéisme

Le taux d'absentéisme moyen calculé sur le nombre de journées d'absence est de 8,40 % pour l'ensemble de l'effectif. Les trois premiers motifs sont la maladie (54,7 %), les absences payées autorisées, congés sans solde accordés aux salariés (27,4 %) et les accidents de travail et de trajet (9,3 %).



- Accident de Travail et de Trajet
- Maladie
- Maternité
- Absences payées autorisées, congés sans solde

2.2.6 Rémunération

Le salaire annuel moyen d'un salarié à temps plein de la catégorie « employé » est de 20 883 euros, soit 29,99 % supérieur au minimum légal*.

* Le minimum légal = le Smic brut en euros pour 34,87 heures de travail hebdomadaire.

Intéressement et participation (titre IV du livre IV du Code du travail)

Il existe des accords de participation dans les différentes filiales de Sodexo en France. Le montant de la participation attribué aux salariés au cours de l'exercice 2009-2010 a été de 8 808 992 euros.

2.2.7 Charges sociales

Au 31 août 2010, pour la catégorie Employés, la part salariale des charges sociales est de 23,81 % de la rémunération. Quant à la part patronale, elle s'élève à 48,33 %.

2.2.8 Œuvres sociales

La contribution au financement des activités sociales et culturelles gérées par les différents Comités d'Établissement représente 0,6 % de la masse salariale.

2.2.9 Reconnaissance de nos collaborateurs

Lors de la soirée annuelle des Étoiles d'Or, Sodexo a mis à l'honneur 300 collaborateurs en remettant les diplômes de Certificat de Qualification Professionnelle (dont 56 % à des femmes) et les Étoiles d'Or à ceux d'entre eux ayant plus de 30 ans d'ancienneté.

2.2.10 Accords collectifs

Au total, 49 accords collectifs ont été signés sur l'exercice 2009-2010 :

- Accord de méthode sur la prévention du stress au travail ;
- Avenant n° 7 à l'accord d'entreprise sur les avantages sociaux et le droit syndical ;
- Renouvellement de l'accord congé parental ;
- Avenant n° 5 à l'accord de participation Groupe ;
- Accord sur l'emploi des seniors ;
- Accord sur l'aménagement du régime de Frais de Santé ;
- Avenant à l'accord sur le temps de travail.

2.2.11 Conditions d'hygiène et de sécurité

Le taux de fréquence des accidents de travail est de 49,42 en 2009-2010 pour 50,27 en 2008-2009 et le taux de gravité est de 1,38 pour 1,33 en 2008-2009.

135 réunions de CHSCT ont eu lieu pour l'exercice.

Dans le cadre légal de notre obligation générale de sécurité :

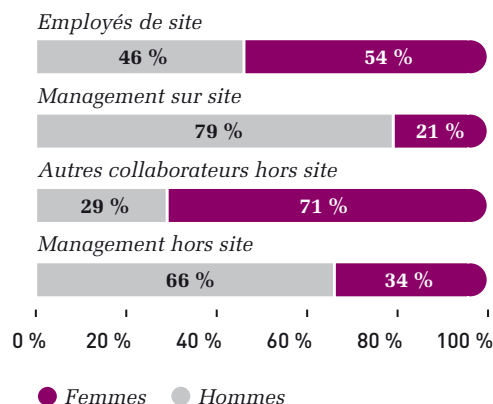
- tout nouvel embauché reçoit une première formation visant à lui faire connaître son poste de travail, l'informer des risques auxquels il est exposé et de la conduite à tenir en cas d'accident ;
- en tant que prestataire de services exerçant dans des locaux appartenant généralement au client, un Plan de Prévention est établi en collaboration, à partir d'une évaluation des risques et des interférences possibles entre activités ;
- une démarche d'identification des dangers, d'analyse des risques et de mise en œuvre d'actions de prévention est formalisée dans le document unique « Évaluation des risques professionnels ».

Trois actions phares ont été menées sur le dernier exercice :

- la mise en place du « Plan Maîtrise Sécurité au Travail » (PMST) :
 - fiches d'instructions et affichage sur site pour la sécurité au quotidien,
 - outils intranet pour la documentation sécurité,
 - hotline pour répondre aux cas particuliers ;
- la mise en place d'une information mensuelle au Comité de Direction France sur la sécurité au travail, comprenant les taux de fréquence et de gravité et leur évolution ainsi que la liste des dix établissements ayant le plus d'accidents ;
- la création d'une association loi 1901, « Écoute et Vigilance » dont l'objectif est de permettre la détection de situations difficiles au travail pouvant révéler des problématiques de stress, de violence ou de harcèlement.

2.2.12 Formation et développement des Ressources Humaines

Le montant total des dépenses engagées pour la formation par l'ensemble des activités de Sodexo en France est de 17 617 756 euros en 2009 – 2010 en augmentation de 1 303 405 euros par rapport à l'exercice précédent. Ce montant représente 2,02 % de la masse salariale.



Le nombre d'heures de stage de formation s'élève à 263 199 durant l'exercice.

2.2.13 Égalité professionnelle

Femmes – Hommes

Trois réseaux de femmes cadres ou agents de maîtrise ont été créés par la filiale Sodexo France.

18 % des Responsables de Site et 17 % des Responsables Régionaux sont aujourd'hui des femmes. Une quatrième femme a été nommée Directeur Régional. En 4 ans le pourcentage de femmes parmi les cadres est passé de 14 à 28 % et celui de femmes parmi les agents de maîtrise est passé de 18 à 27 %.

Sodexo veille à donner l'opportunité aux femmes d'évoluer au sein de l'entreprise, ainsi le pourcentage des femmes parmi les collaborateurs formés est passé en 4 ans de 30 % à 46 %.

Travailleurs avec un handicap

Les filiales de Sodexo en France emploient 871 travailleurs avec un handicap, dont 56 cadres et 815 agents de maîtrise.

Sodexo confirme son engagement durable pour l'emploi des personnes ayant un handicap, par la signature d'un 2^e accord handicap. Celui-ci a été signé par la Direction du Travail pour la période de 2009 à 2011, et permettra d'atteindre les objectifs suivants en 3 ans : 200 embauches, 150 stagiaires, et 70 apprentis et 93 maintiens dans l'emploi.

En s'intitulant « de l'obligation d'emploi à l'innovation », le 2^e accord handicap représente l'engagement de l'entreprise de faire de l'emploi des personnes avec un handicap un plus en matière de cohésion d'équipe et d'innovation, et de continuer à œuvrer pour changer notre regard sur l'autre.

Au-delà des objectifs de recrutement, ce 2^e accord handicap a deux priorités qui sont le maintien dans l'emploi et le recours au secteur protégé. L'objectif final est d'atteindre un taux d'emploi de personnes handicapées dans l'entreprise de 4,5 % à fin 2011.

Deux actions vont plus particulièrement être mises en œuvre :

- maintien dans l'emploi, notamment pas des démarches préventives pour éviter les cas d'inaptitude au travail ;
- recours à des partenaires du secteur protégé dans notre panel de fournisseurs.

Cet Accord est suivi et piloté par une **Mission Handicap et un Réseau Handicap** représentant près de 80 personnes en France.

Depuis le début du deuxième accord (1^{er} janvier 2009 au 30/06/2010) :

- 69 personnes ont été embauchées en CDI et 301 CDD ont été conclus ;
- 21 apprentis ont été recrutés (rentrée scolaire 2009) ;
- 75 stagiaires ont été accueillis ;
- 30 personnes ont été maintenues dans l'emploi.

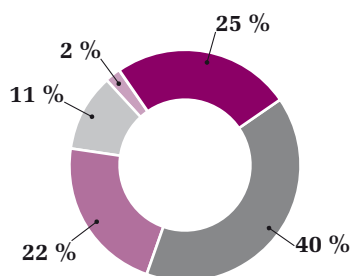
3. INFORMATIONS SOCIALES SUR LA SOCIÉTÉ MÈRE

Les informations présentées ci-dessous sont relatives aux aspects sociaux et environnementaux de l'ensemble des activités de Sodexo SA en France métropolitaine et dans les DOM, conformément à l'article L. 225-102-1 du Code de commerce.

Au 31 août 2010, les effectifs de Sodexo SA étaient de 269 personnes réparties de la façon suivante :

	Management hors site	Autres collaborateurs hors site	Managers sur site	Employés de site	Total
Hommes	70	3	0	6	79
Femmes	112	41	4	33	190
TOTAL	182	44	4	39	269

Les femmes représentent 71 % des effectifs de Sodexo SA, et la répartition des effectifs par tranche d'âge est la suivante :



- Effectifs - de 30 ans
- Effectifs 31 ans - 40 ans
- Effectifs 41 ans - 50 ans
- Effectifs 51 ans - 60 ans
- Effectifs + 61 ans

Sur 2009-2010, le nombre d'embauches en CDI s'élève à 32 dont 23 par embauches directes, 9 par transformation de CDD en CDI.

10,04 % des effectifs sont en contrat à durée déterminée et l'intérim ne représente que 0,29 % des heures travaillées. Dans les deux cas, il s'agit principalement de faire face à un surcroît d'activité.

Au cours de l'exercice, Sodexo SA a procédé à 9 licenciements dont aucun pour motif économique.

En métropole et dans les DOM, la durée hebdomadaire du temps de travail est de 35 heures.

Le temps partiel concerne 28 personnes, à savoir 8 Managers hors site, 3 collaborateurs hors site, et 17 employés de site.

Au total 1 042 heures supplémentaires ont été effectuées sur l'exercice, soit 0,26 % des heures travaillées.

Le taux d'absentéisme est de 3,82 % et le nombre de journées d'absence s'établit comme suit :

	Management hors site	Autres collaborateurs hors site	Managers sur site	Employés de site	Total
Nombre de journées d'absence pour accidents de travail et de trajet	0	0	0	0	0
Nombre de journées d'absence pour maladie	616	392	0	307	1 314
Nombre de journées d'absence pour maternité	651	132	0	98	881
Nombre de journées d'absence pour autres motifs (congés sans solde, congés autorisés)	18	262	0	11	291
TOTAL	1 285	786	0	416	2 486

En matière de rémunération, les salaires annuels moyens s'élèvent pour l'exercice à :

Salaire moyen	Management hors site	Autres collaborateurs hors site	Managers sur site	Employés de site
Hommes	125 074	n/a*	n/a*	38 483
Femmes	82 473	36 291	45 637	36 264

* Non communiqué du fait de l'effectif insuffisant dans cette catégorie.

L'activité de Sodexo SA n'a pas dégagé au titre de l'exercice 2008-2009 de participation.

Un accord de participation dérogatoire a été mis en place pour l'ensemble des salariés, à compter de 2009-2010. Une provision à ce titre, de 167 000 euros a été comptabilisée dans les comptes de l'exercice.

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail s'est réuni six fois et n'a constaté aucun accident de travail ayant entraîné d'arrêt de travail.

Le taux de fréquence est de 0 et le taux de gravité est de 0.

Sodexo SA a consacré 2,81 % de sa masse salariale à la formation, de la façon suivante :

	Management hors site	Autres collaborateurs hors site	Managers sur site	Employés de site	Total
Nombre d'heures de stage	5 101	654	0	36	5 791
Nombre de personnes formées	133	22	0	3	158
Hommes (en %)	39	14	n/a	33	35
Femmes (en %)	61	86	n/a	67	65

Sodexo SA a consacré un montant de 34 574 euros à l'insertion de travailleurs handicapés et emploie un travailleur handicapé.

La Société a également versé 132 800 euros au Comité d'Entreprise pour ses œuvres sociales.

→ Responsabilité environnementale

Afin de renforcer la performance du Groupe en matière de développement durable et d'évaluer l'impact des actions entreprises, Sodexo s'est doté en 2009-2010 d'une nouvelle feuille de route, le « *Better Tomorrow Plan* », qui se concentre autour de trois priorités :

- agir pour une meilleure Nutrition, pour la Santé et le Bien-Être ;
- s'engager auprès des Communautés Locales ;
- préserver l'Environnement.

Impliquant les 80 pays du Groupe, ses 34 000 sites et ses 380 000 collaborateurs, le *Better Tomorrow Plan* est une démarche de progrès continu avec des grands rendez-vous en 2012, 2015 et 2020. Il s'appuie sur les nombreuses initiatives déjà en place dans plusieurs pays.

1. AGIR POUR UNE MEILLEURE NUTRITION, POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

Sodexo sert 50 millions de personnes chaque jour. Sodexo leur assure la sécurité alimentaire et s'engage à promouvoir auprès de ses consommateurs un bon équilibre alimentaire. Sodexo joue en effet un rôle

essentiel dans la lutte contre l'obésité et répond à leurs besoins avec des solutions privilégiant la santé et le bien-être.

2. S'ENGAGER AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS LOCALES

Sodexo s'emploie à :

- lutter contre la faim et la malnutrition grâce à l'initiative Sodexo *STOP Hunger* ;
- soutenir le développement des communautés locales en privilégiant le recrutement de personnel local, en soutenant le développement de petites entreprises dans les services rendus aux clients : production de produits frais, services de proximité ;
- augmenter les approvisionnements du Groupe en produits issus du commerce équitable.

Grâce à l'initiative *STOP Hunger*, aujourd'hui mise en œuvre dans 39 pays, Sodexo mobilise ses collaborateurs, ses clients, ses consommateurs et ses fournisseurs et, en partenariat avec 272 organisations non gouvernementales et associations locales, lutte contre la malnutrition et la faim par des actions de formation et d'information sur la nutrition, la distribution de denrées et des dons financiers.

3. PRÉSERVER L'ENVIRONNEMENT

Sodexo met en place sur les sites des clients des programmes relatifs à quatre domaines principaux :

- l'achat de produits respectueux de l'environnement : promotion des produits locaux, saisonniers et issus d'une agriculture responsable ; sélection de produits de la mer issus de filières durables et achat de produits jetables et lessiviels biodégradables ;

- la réduction des dépenses d'énergie et des émissions de CO₂ ;
- la réduction des consommations d'eau ;
- la lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets.

Les certifications ISO 14001, LEED, HQE, et équivalentes ont été obtenues par 31 pays grâce à leurs efforts en faveur de l'environnement.

4. DÉPLOIEMENT DU BETTER TOMORROW PLAN

Les objectifs fixés en 2009-2010 pour le déploiement du *Better Tomorrow Plan* ont été atteints avec succès. Il s'agissait, au cours de cette première étape, de sensibiliser des équipes décentralisées, développer un système de pilotage du plan, d'établir un inventaire de la situation actuelle au sein du Groupe et définir un calendrier pour chaque pays.

4.1 Sensibilisation

Pour faciliter l'appropriation du *Better Tomorrow Plan* par les collaborateurs, un plan de formation et de sensibilisation à vocation interne et externe a été mis en place avec la création d'un outil d'e-learning en sept langues pour le *Better Tomorrow Plan* et la création de matériel promotionnel. Ce plan et des cas pratiques ont également été présentés aux dirigeants afin d'en favoriser la diffusion sur les sites.

4.2 Développement du système de pilotage

Un Comité de Pilotage Groupe de onze membres, présidé par Damien Verdier (Directeur de la Fidélisation Clients, du Marketing de l'Offre, des Achats et du Développement Durable) a été créé avec pour mission la définition de la stratégie globale et le suivi de sa mise en œuvre. Il est relayé par un « *Central Project Management Office* » qui coordonne et assure le suivi des actions dans le monde comme au niveau local par 80 champions locaux provenant de divisions et de fonctions différentes.

Enfin, six « *Subject Matter Leaders* » pilotent neuf groupes de travail couvrant divers sujets liés au *Better Tomorrow Plan*.

Dans le cadre du plan, des Indicateurs Clés de Performance (KPI) permettant d'évaluer les progrès de chaque engagement ont été définis, à partir de bases de référence propres à chaque pays. CITIZEN, l'outil de pilotage du développement durable de Sodexo, a fait l'objet d'évolutions fonctionnelles et techniques afin de mieux refléter le *Better Tomorrow Plan*. CITIZEN couvre 99 % du chiffre d'affaires du Groupe et compte plus de 770 utilisateurs, avec plus de 1 100 initiatives répertoriées, émanant de 60 pays.

4.3 Établir un inventaire de la situation actuelle

Un inventaire exhaustif de tous les pays où le Groupe est présent a été réalisé afin de définir la base de référence pour 2009-2010. Ainsi plus de 50 % des principaux sites dans plus de 50 pays pour les Solutions de Services sur Site ont pu être répertoriés.

4.4 Définition des calendriers par pays

Selon les bases de référence ainsi établies, chaque pays a déterminé sa propre feuille de route et définit ses objectifs et priorités en fonction des échéances fixées pour chaque engagement, d'ici à 2012-2015-2020.

5. WE DO

À travers un processus de consultation des parties prenantes de Sodexo, trois priorités de développement durable et 14 engagements ont été définis :

5.1 Agir pour une meilleure Nutrition, pour la Santé et le Bien-Être

Étant l'un des leaders mondiaux dans les solutions de Qualité de Vie au Quotidien, Sodexo joue un rôle dans le mode de consommation de 50 millions de personnes servies quotidiennement. Dans les pays où il est implanté, le Groupe informe les consommateurs sur les bienfaits d'une vie saine et équilibrée, et souhaite que les clients et consommateurs profitent des solutions de santé et bien-être existantes apportées par Sodexo. La lutte contre l'obésité, la malnutrition et ses conséquences à long terme, telles que les maladies chroniques résultant souvent d'une forte consommation de sucre, sel et matières grasses, fait partie intégrante de l'action du Groupe.

LES TROIS ENGAGEMENTS DE SODEXO :

« Nous développerons et ferons la promotion de solutions en faveur de la santé et du bien-être en engageant nos clients, nos consommateurs et nos collaborateurs dans tous les pays où nous sommes présents d'ici à 2015 ».

« Nous proposerons et assurerons la promotion de choix alimentaires variés et équilibrés sur tous les sites de nos clients d'ici à 2012 ».

« Nous favoriserons la réduction des consommations de sucre, de sel et de matières grasses sur tous les sites de nos clients d'ici à 2015 ».

Durant l'exercice 2009-2010, Sodexo a conduit un inventaire des programmes de nutrition, santé et bien-être, des offres et références existant dans les pays où il est implanté. Sodexo a aussi commencé à étudier et modifier les menus proposés, afin d'assurer que ses offres proposent des menus variés et équilibrés et permettent ainsi à ses clients et consommateurs de réduire les risques d'obésité et de malnutrition. À travers l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement, des fournisseurs aux consommateurs finaux, Sodexo s'efforce de réduire le sel et recherche les points de contrôle permettant de mesurer la teneur en sel des aliments. En 2010, la réduction des teneurs en sel

a été un axe prioritaire, incluant la recherche en matière d'additifs (exhausteurs de goût) contenant du sel caché, auprès des principaux fournisseurs. Des recommandations et des processus visant à réduire l'apport en sel sont en cours d'élaboration.

Exemples de bonnes pratiques :

- programme « Bien-Être » en Chine : Sodexo a mis en place un programme de bien-être au siège social de Nokia, afin d'améliorer la qualité de vie des collaborateurs à leur travail mais aussi à l'extérieur. Le « Gym » est un centre de fitness complet proposant un programme d'exercices en groupe, un entraînement individuel et des offres de repas équilibrés, tandis que le « Hub » associe des services d'esthétique, de massage et de relaxation. Des coachs de qualité de vie ont prodigué plus de 1 500 évaluations de santé gratuites. Durant l'année 2010, 74 % des 2 400 collaborateurs de Nokia se sont inscrits au « Gym », aux cours collectifs et autres programmes de bien-être ;
- Natural! – Monde : Natural! est un concept nutritionnel créé en Espagne et transféré en France, en Italie, en Finlande, à Singapour, en Chine, aux États-Unis, en Russie et aux Pays-Bas. Le concept met en avant les bienfaits des fruits et leur bénéfice sur le métabolisme. Natural! propose un classement en six catégories : Protecteur, Énergisant, Rajeunissant, Amincissant, Anti Stress et Détoxiquant, tous composés de produits 100 % naturels, sans concentrés ni sucres ajoutés. Natural! est aussi respectueux de l'environnement et utilise des emballages biodégradables ;
- certification « *Healthy Food Choices* » aux Pays-Bas : En 2007, Sodexo a été la première société de restauration aux Pays-Bas à obtenir la certification « *Healthy Food Choices Program* », lancée par plusieurs fabricants et supermarchés afin d'orienter les consommateurs vers des choix alimentaires plus sains. Avec le logo « *Choices* » apposé sur près de 3 000 produits alimentaires, les consommateurs sont informés et encouragés à manger plus sainement. À cette fin, les offres de Sodexo sont modifiées ou développées pour contenir moins de sel, de matières grasses saturées et de sucres ajoutés. Pour assurer la diffusion de l'information, 1 875 collaborateurs de Sodexo ont été formés depuis 2007, dans 625 restaurants.

5.2 S'engager auprès des Communautés Locales

Pour Sodexo, combattre la faim s'inscrit dans la logique de son expérience de la nutrition, de la sécurité alimentaire, de sa mission et de ses valeurs. Sodexo contribue au développement économique et social des communautés locales où il intervient et soutient activement le commerce équitable, aidant ainsi les producteurs locaux et contribuant au développement des communautés.

LES TROIS ENGAGEMENTS DE SODEXO :

« Nous combattons la faim et la malnutrition grâce à notre initiative *STOP Hunger* dans tous les pays où nous sommes présents d'ici à 2020 ».

« Nous soutiendrons le développement des communautés locales dans tous les pays où nous sommes présents d'ici à 2015 ».

« Nous augmenterons les approvisionnements en produits issus du commerce équitable et certifiés comme tels d'ici à 2015 ».

L'initiative *STOP Hunger* encourage les collaborateurs du Groupe à travers le monde à combattre la faim et la malnutrition au sein de leurs communautés locales. Des programmes mondiaux spécifiques, tels que le Servathon Sodexo qui se tient tous les ans en avril, contribuent à l'engagement d'un nombre croissant de collaborateurs dans ce combat. En 2010, 28 pays ont participé au Servathon, plus de 39 000 collaborateurs se sont impliqués et 175 tonnes de nourriture ont été données aux personnes défavorisées.

En 2010, Sodexo a également travaillé à la conception d'un programme mondial en faveur du Développement des Communautés Locales, en s'appuyant sur l'expérience de certains pays en la matière, tels que le Canada, l'Australie, le Pérou, Madagascar et la Tanzanie. Un accord de partenariat avec l'ONG CARE a été conclu en vue de lancer un groupe de travail permettant d'établir une méthodologie d'action avec le secteur privé. Des partenariats avec United Coffee et NUMI, deux fournisseurs majeurs de produits durables et issus du commerce équitable ont été mis en place. Ces partenariats renforcent l'offre de boissons chaudes « *aspretto* », actuellement déployée dans le monde entier.

Exemples de bonnes pratiques :

- partenariat avec les Restos du Cœur en France : Depuis 2004, Sodexo a développé un partenariat avec l'ONG Les Restaurants du Cœur, à travers trois formes d'actions :
 - aide alimentaire et lutte contre la malnutrition : depuis 2007, Sodexo a fait don de 90 000 repas par an, pour une valeur totale de 2,24 millions d'euros,
 - partage de compétences : Sodexo a formé plus de 2 000 volontaires,
 - emploi : Sodexo a offert un emploi à 74 personnes.

De plus, chaque hiver depuis 2005, la campagne « Chèque du cœur » encourage le don de chèques restaurant. En 2009-2010, 160 000 euros ont ainsi été collectés pour les personnes défavorisées ;

- partenariat avec les communautés autochtones au Canada :

Cela fait plus de vingt ans déjà que Sodexo Canada travaille avec les communautés autochtones. Plus de trente partenariats actifs ont été créés desquels ont découlé des programmes de formation et de perfectionnement. Dans les sites éloignés de Sodexo, le pourcentage moyen de collaborateurs autochtones est de 63 % et, dans certains sites, peut aller jusqu'à 95 % ;

- l'offre *aspretto* – Monde : L'offre *aspretto* de Sodexo repose sur cinq principes fondamentaux : diversité, santé, commerce équitable, responsabilité sociale et protection de l'environnement. Tous les produits sont éthiques et d'origine locale, certifiés par Rainforest Alliance, Fairtrade Foundation et Soil Association. Sodexo aide aussi les communautés locales en reversant une partie du prix de vente des boissons chaudes *aspretto* à son initiative *STOP Hunger*.

5.3 Préserver l'environnement

Sodexo souhaite contribuer à créer le cadre nécessaire à la Qualité de Vie de tous, tout en répondant aux attentes de ses parties prenantes désireuses d'une planète durablement préservée. Le Groupe est conscient que son activité impacte l'environnement. Sodexo s'attache donc à privilégier des achats de produits plus durables et éthiques, à réduire son empreinte carbone, à limiter sa consommation d'eau et à gérer de manière responsable les déchets produits par ses activités.

LES HUIT ENGAGEMENTS DE SODEXO :

ACHATS RESPONSABLES	« Nous nous assurerons de la conformité de notre chaîne d’approvisionnement avec le Code de conduite du Groupe dans tous les pays où nous sommes présents d’ici à 2015 ».
	« Nous référencerons des produits locaux, saisonniers ou issus d’une agriculture responsable dans tous les pays où nous sommes présents d’ici à 2015 ».
	« Nous référencerons des produits de la mer issus des filières responsables dans tous les pays où nous sommes présents d’ici à 2015 ».
	« Nous référencerons des équipements et des fournitures responsables dans tous les pays où nous sommes présents d’ici à 2020 ».
ÉNERGIE ET ÉMISSIONS	« Nous réduirons notre empreinte carbone dans tous les pays où nous sommes présents et sur tous les sites de nos clients d’ici à 2020 ».
EAUX ET EFFLUENTS	« Nous réduirons notre consommation d’eau dans tous les pays où nous sommes présents et sur tous les sites de nos clients d’ici à 2020 ».
MATÉRIAUX ET DÉCHETS	« Nous réduirons nos déchets organiques dans tous les pays où nous sommes présents et sur tous les sites de nos clients d’ici à 2015. Nous soutiendrons les initiatives en faveur du recyclage des déchets organiques ».
	« Nous réduirons nos déchets non organiques dans tous les pays où nous sommes présents et sur tous les sites de nos clients d’ici à 2015. Nous soutiendrons les initiatives en faveur du recyclage des déchets non organiques ».

En mars 2010, Sodexo a signé un accord mondial avec le *World Wildlife Fund* (WWF) afin de travailler conjointement sur les enjeux environnementaux et liés à la chaîne approvisionnement. Les priorités de travail portent sur les produits de la mer, les ressources agricoles, l’eau et l’énergie et la promotion de bonnes pratiques en matière d’achats responsables. La durée de collaboration est de trois années.

Parallèlement à cet accord majeur, Sodexo mène des actions spécifiques liées à ses engagements en faveur de l’environnement :

- Sodexo a fait une évaluation de ses normes et de ses codes de conduite, et s’emploiera à les développer davantage afin d’amener tous les fournisseurs locaux à signer et à respecter le Code de conduite de la Chaîne d’Approvisionnement du Groupe ;
- le Groupe a défini comme prioritaires les produits papier jetables, les produits de nettoyage et le papier bureautique dans le cadre de son travail sur les équipements et fournitures durables ;
- Sodexo a mis au point une stratégie de gestion de l’eau, lui permettant d’optimiser les opportunités, tout en réduisant les risques dans le cadre du Plan, qui comporte une simulation de sa consommation globale en eau, établie à partir de données standard et des méthodes de calcul utilisées par les autres sociétés multinationales à chaînes d’approvisionnement complexes.

Exemples de bonnes pratiques :

- fournisseurs au Royaume-Uni et en Irlande : Les principaux fournisseurs de Sodexo reçoivent un questionnaire annuel portant sur le développement durable, mis au point en 2010 en collaboration avec *Business in the Community* (BITC). Le questionnaire repose sur les engagements définis dans le *Better Tomorrow Plan* et traite de domaines tels que la diversité et l’inclusion, l’environnement, la santé et la nutrition. De plus, les principaux fournisseurs alimentaires reçoivent un questionnaire sur les additifs et ingrédients, permettant d’identifier les produits devant être supprimés ou reformulés en raison de leur contenance en ingrédients indésirables tels que l’huile végétale hydrogénée ;
- approvisionnement local en France : Depuis juin 2010, Sodexo propose des produits saisonniers cultivés dans un rayon de 200 km autour de Paris sur tous les sites de ses clients de la région parisienne. En commençant par les salades et radis cultivés localement, l’offre évolue en fonction de la saison et a été étendue aux fraises, cerises, concombres, courgettes, oignons, pommes et poires ;
- certification MSC (*Marine Stewardship Council*) – Monde : Au Royaume-Uni et en Irlande, 17 % des produits de la mer achetés sont certifiés MSC.

Sodexo y est également leader en nombre de sites certifiés MSC, avec 370 sites certifiés en 2009-2010. Aux Pays-Bas, Sodexo a été la première entreprise de restauration à obtenir l'écolabel et la certification MSC en avril 2009. Ainsi, en Belgique 15 %, au Canada 34 %, en Suède 24 % et aux USA 11 % des achats en produits de la mer sont issus de filières responsables et certifiées. Sodexo s'assure également que les fournisseurs respectent les quotas de pêche et que leurs techniques de pêche respectent le bien-être animal ;

- produits d'entretien écologiques aux Pays-Bas : Sodexo travaille avec des produits écologiques ne contenant ni chlore ni phosphates. En collaboration avec des fournisseurs privilégiés, Sodexo a introduit un système de dosage contrôlé sur tous les sites de restauration, aboutissant au niveau national à une réduction de 10 % du volume des produits d'entretien utilisés. Parallèlement, Sodexo a réduit de 50 % l'usage de matériaux d'emballage, l'espace de stockage et les distances de transport, grâce à l'élimination de l'eau, à la concentration des produits chimiques utilisés et en impliquant ses clients, le personnel, les producteurs et les distributeurs ;
- norme « *Carbon Trust* » au Royaume-Uni : En 2010, la filiale Tillery Valley qui produit des repas prêts à la consommation, a adopté la norme *Carbon Trust* grâce à des actions visant à mesurer, piloter et réduire ses émissions de carbone sur 3 ans, et en s'engageant à poursuivre ces réductions. La filiale a réduit de 19 % ses émissions de carbone par tonne de produit manufacturé. Les efforts de Tillery Valley portent aussi sur l'amélioration de l'impact écologique de sa flotte de véhicules de distribution et de véhicules commerciaux, le remplacement de ses anciens équipements par des systèmes plus économes en énergie, l'introduction de réfrigérateurs sans gaz HFC et HCFC par des systèmes sans impact sur la couche d'ozone ou sur le réchauffement climatique et alimentés par des sources économes en énergie carbone ;
- sensibilisation à l'environnement à l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau en Inde : Le 22 mars 2010, Sodexo a organisé une Journée Mondiale de l'Eau pour sensibiliser ses collaborateurs et a développé des stratégies visant à réduire de 10 % sa consommation d'eau. Une campagne « *Clean Water, Healthy Living* » (« De l'eau propre pour la santé ») a été lancée en collaboration avec Unilever, proposant des solutions économiques pour obtenir de l'eau propre, et des équipements de démonstration ont été offerts aux collaborateurs. Une campagne nationale a été menée lors de la Journée Mondiale de l'Environnement du 5 juin, sur le modèle de la Journée Mondiale de l'Eau ;
- transformation des huiles de cuisson usagées en biocarburant – Monde : Sodexo met en œuvre des programmes visant à optimiser la collecte et la récupération des huiles de cuisson usagées de toutes les cuisines de ses restaurants. Le biocarburant fabriqué à partir d'huiles de cuisson usagées émet 78 % moins de CO₂ que le diesel ;
- programme de Reconstitution des Ressources en Australie : Depuis 2007, le Programme de Reconstitution des Ressources a pour mission d'isoler et recycler le plus grand nombre possible de sources de déchets. Il est actuellement opérationnel sur 22 sites en Australie. Depuis 2007, 750 tonnes de matériaux ont été recyclées, réduisant ainsi de 1 783 m³ le volume de déchets envoyés en décharge. En septembre 2009, Sodexo s'est vu attribuer le prix « *Golden Gecko* » pour Excellence Environnementale par le Ministère des Mines et du Pétrole d'Australie de l'Ouest.

6. WE ENGAGE

Impliquer les différentes parties prenantes – collaborateurs, clients, consommateurs, fournisseurs et institutions – et dialoguer avec elles est une des clés qui garantit le respect des engagements du Groupe en faveur de la qualité de vie afin d'influencer leurs pratiques sur les sites où le Groupe est présent et au-delà.

6.1 Collaborateurs

Le succès du *Better Tomorrow Plan* tient à l'aptitude du Groupe à impliquer et dialoguer avec ses collaborateurs qui sont ses meilleurs ambassadeurs auprès des parties prenantes externes.

Pour faciliter leur compréhension du *Better Tomorrow Plan* et leur appropriation, plusieurs outils ont été développés tels que :

- module e-learning : Sodexo a lancé un module d'e-learning à l'intention de tous les managers fonctionnels et opérationnels jusqu'aux responsables de sites. Cette session de formation en ligne d'une durée de 16 minutes est disponible en sept langues ;
- posters « Aujourd'hui, je vais... » : Chaque jour, des idées très simples peuvent être mises en œuvre sur les sites pour rendre les pratiques plus responsables. Ainsi, Sodexo a lancé en 2010 une campagne d'affichage avec un message central : « Aujourd'hui, je vais... ». Disponible en trois langues, la campagne d'affichage vise à engager les collaborateurs et à leur donner des clés pour changer leurs pratiques.

Exemple de bonnes pratiques :

- communauté « *Sustainability Education and Expert Development* » (SEED) en Amérique du Nord : En 2008, Sodexo a lancé SEED afin de développer les savoirs et la capacité de mise en œuvre à travers l'organisation. Cette communauté de 175 experts identifie et partage les meilleures pratiques au sein des divisions et soutient les demandes d'évaluation de développement durable et d'expertise pour les comptes clients. Au cours l'exercice 2009-2010, la communauté SEED a participé à trois séminaires régionaux et à plus de 20 séminaires en ligne, répondu à plus de 30 demandes de clients sur le développement durable et enregistré plus de 1 900 heures de formation.

6.2 Clients

Pour accompagner ses clients dans leurs stratégies de développement durable et les engager à agir sur leurs sites, la priorité est donnée à des actions ciblées, au partage des meilleures pratiques ou à la promotion des offres *Better Tomorrow* auprès des clients.

Au cours de l'exercice 2009-2010, Michel Landel, Directeur Général de Sodexo a informé les Directeurs généraux des clients internationaux du Groupe du lancement du *Better Tomorrow Plan* et des actions conjointes au niveau mondial afin de déployer des initiatives sur leurs sites dans le cadre du plan.

Exemple de bonnes pratiques :

- projet de réduction des déchets en Suède : La municipalité d'Åtvidaberg, client de Sodexo pour les segments Éducation et Seniors, a mis en place un vaste projet ayant permis de réduire les déchets de 50 %. Les responsables des sites Sodexo ont animé des conférences dans les 60 classes des écoles, en vue de sensibiliser les élèves au développement durable et à la réduction des déchets. À Alléskolan, près de 600 élèves et enseignants ont réduit leurs déchets alimentaires, les faisant passer de 175 kg à 50 kg par semaine, ce qui représente une réduction de 75 % entre 2008 et 2010.

6.3 Consommateurs

Les consommateurs manifestent un intérêt croissant pour les questions liées au développement durable. Sodexo souhaite sensibiliser ses consommateurs pour qu'ils s'engagent activement et modifient leurs habitudes afin d'améliorer leur santé.

À travers une démarche progressive en trois étapes, le Groupe souhaite aider les consommateurs à infléchir leur comportement en les informant et en leur proposant des actions concrètes dans lesquelles ils pourront s'engager.

Ainsi en 2010, Sodexo a incité ses consommateurs à participer à des programmes pédagogiques ou à développer leurs propres programmes en :

- mettant à leur disposition des informations ;
- organisant et pilotant des activités et des formations ;
- introduisant des modules pédagogiques dans des offres existantes ou nouvellement créées.

Exemple de bonnes pratiques :

- transformer les comportements au Brésil : La campagne « *Consumo Consciente, Atitude que Transforma* » renforce l'engagement de Sodexo en faveur de l'environnement. Mettant en jeu de multiples interactions avec les consommateurs, elle comporte divers supports de communication tendant à les former et les informer sur l'importance des mesures qu'ils peuvent mettre en œuvre afin d'assurer l'avenir de la planète, en réduisant, réutilisant ou recyclant. Le thème principal porte sur une consommation intelligente des produits

alimentaires, mais d'autres thèmes importants tels que l'eau, le papier, le plastique et le recyclage sont également abordés. En 2009-2010, 250 sites clients ont été impliqués dans cette initiative.

6.4 Fournisseurs

Sodexo travaille en étroite collaboration avec ses fournisseurs à travers la totalité de sa filière d'approvisionnement et recherche des relations commerciales avec des fournisseurs partageant ses valeurs et œuvrant pour leur mise en pratique dans les échanges commerciaux. Cet engagement lui permet de mettre en avant les meilleures idées, au bénéfice des activités du Groupe. Au cours de l'exercice 2009-2010, Michel Landel, a également informé les Directeurs généraux des principaux fournisseurs de Sodexo du lancement du *Better Tomorrow Plan* et des actions conjointes au niveau mondial ont été développées.

Exemple de bonnes pratiques :

- Kraft Foods et Ecolab reçoivent le Prix des Fournisseurs *Better Tomorrow* attribué par la Direction des Achats – États-Unis : Sodexo a attribué le Prix des Fournisseurs *Better Tomorrow* à ses fournisseurs Kraft Foods et Ecolab.

Kraft Foods a été récompensé pour l'amélioration de la qualité nutritionnelle de ses produits, reformulant 25 % de son offre au cours des cinq dernières années, ainsi que pour ses achats de cafés et fèves de cacao certifiées Rainforest Alliance qui en font le premier acheteur mondial.

Ecolab a été salué pour ses efforts en faveur de la réduction de sa consommation d'eau et d'énergie, et pour son rôle essentiel en partenariat avec Sodexo, dans la mise en place de procédures standard visant à obtenir la certification LEED des solutions de services du Groupe dans le segment de la Santé.

6.5 Institutions

Sodexo encourage un dialogue transparent, constant et international avec des parties prenantes externes afin de promouvoir un mode de vie plus sain :

- au niveau mondial, Sodexo est impliqué dans la stratégie mondiale de l'OMS pour la nutrition, l'activité physique et la santé, ainsi que dans des groupes de travail de l'OIT ;
- au niveau européen, Sodexo participe aux programmes FERCO relatifs aux actions en faveur de la nutrition, de l'activité physique et de la santé ;
- Sodexo est partenaire du réseau BKK et du réseau européen de promotion de la santé sur le lieu de travail (ENWHP – *European Network for Workplace Health Promotion*) ;
- en France, Sodexo représente son organisation professionnelle (la SNRC), participe au comité technique du PNNS (Programme National Nutrition Santé) et est membre du CNA (Conseil National de l'Alimentation). En 2010, Sodexo a participé à l'élaboration du rapport DANNE sur l'obésité et la nutrition.

Exemple de bonnes pratiques :

- partenariat avec Second nature – Amérique du Nord : Sodexo a initié un partenariat avec l'ONG Second Nature dont le but est d'intégrer le développement durable dans la société. Second Nature a lancé des programmes dans les écoles et les universités afin de sensibiliser la population étudiante à ce sujet majeur. L'association formera les dirigeants de Sodexo et aidera le Groupe à développer des offres « premier de la classe » pour le marché de l'enseignement supérieur.

7. INFORMATIONS ENVIRONNEMENTALES SUR LA SOCIÉTÉ MÈRE

En relation avec ses engagements en matière de développement durable, Sodexo minimise ses impacts directs sur l'environnement dans le cadre de ses activités tertiaires. Travailler sur son ordinateur, imprimer, boire un café, chauffer son bureau, allumer la lumière, se déplacer : toutes ces activités contribuent à altérer l'environnement. Un groupe de réflexion nommé Comité de Vie Environnementale est en place au siège social. Il se compose de représentants de différentes fonctions pouvant interagir pour étudier et limiter les effets produits par les collaborateurs dans le cadre de leurs activités administratives.

La mise en place du tri et de la collecte sélective des déchets au bureau avec tri en amont par chaque collaborateur :

- des bannettes en bois PEFC ont été remises au personnel pour collecter le papier usagé ;
- des appareils multifonctions ont été généralisés à chaque étage en remplacement des imprimantes individuelles. Ces appareils sont configurés en mode économique (noir et blanc, recto-verso, papier 100 % recyclé) ;
- près de ces points d'impression, des totems en bois PEFC permettent de récupérer journaux et papiers ;
- des collecteurs de bouchons en plastique, piles et batteries ont été installés dans les Espaces Convivialité ;
- les gobelets en plastique ont été remplacés par des gobelets biodégradables réutilisables pour le compostage ;
- les cartouches d'encre font également l'objet d'une valorisation auprès de la filière de production qui les récupère.

Consommation d'électricité et d'eau

ÉLECTRICITÉ

Exercice 2009-2010	2 130 199 kWh
Exercice 2008-2009	2 334 494 kWh
Exercice 2007-2008	2 315 301 kWh

La consommation d'électricité au m² a diminué de 9 % en 2009-2010 par rapport à l'année précédente

et plusieurs mesures tendant à optimiser notre consommation d'énergie ont été prises :

- l'utilisation du système Ergelis permettant la gestion intelligente du chauffage et de l'air conditionné, avec des scénarios sur 3 jours, selon les prévisions météo ;
- la centralisation du contrôle de l'éclairage avec différents scénarios pour les différentes parties du bâtiment (extinction des lumières la nuit, réduction de l'éclairage des parkings durant les heures de bureau et de l'éclairage des bureaux par beau temps, etc.) ;
- l'installation de capteurs de présence dans les salles de réunion, en plus de ceux existant déjà dans les sanitaires, afin de réduire la consommation d'électricité ;
- la formation des collaborateurs aux systèmes de conférences à distance disponibles dans le bâtiment ;
- la sensibilisation des collaborateurs par le biais d'une campagne d'affichage encourageant une attitude éco-responsable.

Depuis 2008, d'autres mesures ont été mises en place pour réduire la consommation d'énergie :

- optimisation de l'éclairage en fonction des besoins ;
- utilisation de lampes et ampoules basse énergie, entretenues annuellement ;
- utilisation de teintes claires sur les murs afin d'optimiser l'éclairage naturel ;
- utilisation d'équipements électriques de bureau de classe A ;
- installation d'appareils multifonctions (imprimante, photocopieur, scanner, fax) avec configuration optimale (noir et blanc, impression recto verso...) ;
- entretien des équipements par Sodexo Altys, certifié ISO 14001 ;
- formation du personnel à des méthodes éco-responsables utilisant moins d'énergie ;
- séparation des zones chauffées et non chauffées ;
- utilisation de vitres basse émissivité afin de consommer moins d'énergie ;

- positionnement des bureaux permettant d'optimiser la lumière naturelle ;
- réglage de l'air conditionné à 3 ° C de moins que la température extérieure (écart maximum) afin d'atteindre 21 ° C en hiver et 24 ° C en été ;
- bureaux éloignés des vitres et murs extérieurs afin d'améliorer le confort thermique ;
- entretien régulier de tous les équipements (changement des filtres, nettoyage, etc.).

EAU

Exercice 2009-2010	2 366 m ³
Exercice 2008-2009	2 322 m ³
Exercice 2007-2008	2 804 m ³

La consommation d'eau en m³ a augmenté de 2 % au cours de l'exercice 2009-2010 par rapport à l'année précédente compte tenu de la campagne entreprise, dans le contexte de l'épidémie de grippe A, pour un lavage plus fréquent des mains.

Par ailleurs, les initiatives suivantes ont été prises :

- la limitation des robinets automatiques à 10 secondes ;
- la formation du personnel d'entretien à des méthodes éco-responsables afin d'utiliser moins d'eau.

D'autres mesures de réduction de la consommation d'eau avaient été mises en place depuis 2008 :

- optimisation de la température de l'eau ;
- optimisation des horaires de fonctionnement des ballons d'eau chaude ;
- réglage des quantités d'eau chauffée en fonction de l'usage moyen ;
- mise en place de coupures d'eau afin d'éviter un chauffage inutile ;
- installation de compteurs d'eau capables de détecter tout changement inhabituel dans la consommation d'eau ;
- entretien régulier afin d'assurer la pérennité des équipements d'approvisionnement en eau ;
- prévention des fuites d'eau ;
- connexion de distributeurs d'eau au réseau d'eau potable ;
- installation d'économiseurs d'eau sur les chasses d'eau.

Informations consolidées

<u>Rapport d'activité de l'exercice 2009-2010</u>	<u>70</u>
1. Synthèse de l'actualité de l'exercice	70
2. Les chiffres de l'exercice 2009-2010	73
3. Situation financière du Groupe	82
4. Perspectives pour l'exercice 2010-2011	83
<u>Comptes consolidés de Sodexo au 31 août 2010</u>	<u>85</u>
1. Compte de résultat consolidé	85
2. État du résultat global	85
3. Bilan consolidé	86
4. Tableau de flux de trésorerie consolidé	88
5. Variation des capitaux propres	89
<u>Annexe aux comptes consolidés</u>	<u>90</u>
1. Faits marquants	91
2. Principes comptables	91
3. Secteurs opérationnels	103
4. Notes sur les états financiers au 31 août 2010	106
5. Objectifs et politique de gestion des risques financiers	146
6. Périmètre de consolidation	149
<u>Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés</u>	<u>160</u>
<u>Informations supplémentaires</u>	<u>162</u>
1. Ratios financiers	162
2. Synthèse des résultats et éléments financiers sur deux ans	163
3. Taux de change	163
4. Politique d'investissements	165
5. Facteurs de risques	166
6. Couverture des risques	169

→ Rapport d'activité de l'exercice 2009-2010

Lors du Conseil d'Administration du 8 novembre 2010 présidé par Pierre Bellon, Michel Landel, Directeur Général de Sodexo, a présenté aux Administrateurs les performances de l'exercice clos le 31 août 2010.

1. SYNTHÈSE DE L'ACTUALITÉ DE L'EXERCICE

Le modèle de développement de Sodexo repose depuis ses origines sur la croissance interne : celle-ci provient de l'immense potentiel du marché de la sous-traitance à travers le monde.

Le Groupe se positionne comme le partenaire stratégique de ses clients, proposant des solutions globales de services de Qualité de Vie au Quotidien. En effet, Sodexo crée, pilote et met en œuvre des solutions, qui permettent à ses clients d'améliorer leurs performances en renforçant la motivation de leurs collaborateurs, l'efficacité de leur organisation et l'optimisation de leurs infrastructures.

Le Groupe a poursuivi en 2009-2010 une transformation initiée l'an dernier avec une redéfinition de son positionnement stratégique dont l'objectif est double : se différencier et se mettre en position de saisir de nouvelles opportunités de croissance pour les années à venir.

Cette évolution a conduit Sodexo à changer en septembre 2009 le libellé de ses services. Ainsi :

- Services de Restauration et de Facilities Management est devenu Solutions de Services sur Site ;
- Chèques et Cartes de Services est devenu Solutions de Motivation.

En 2009-2010, Sodexo a consacré une part importante de ses investissements à cet objectif de transformation et à la mise en œuvre de cette stratégie de long terme. En parallèle, Sodexo a poursuivi son développement grâce aux solutions de services globales innovantes et ses performances financières ont été satisfaisantes et supérieures aux objectifs fixés en début d'exercice.

1.1 Croissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de Sodexo pour l'exercice 2009-2010 s'élève à 15,3 milliards d'euros, soit une croissance totale de + 3,9 %. La croissance interne du Groupe a atteint 2,5 %, un niveau supérieur aux objectifs annoncés en début d'exercice. En effet, la croissance interne a repris au cours de l'exercice, grâce notamment au succès des offres globales de services proposées par le Groupe.

La croissance interne de l'activité Solutions de Services sur Site s'élève à + 2,3 %, portée en particulier par un bon développement commercial dans les solutions de services à la Justice, en France notamment, en Défense et en Amérique latine.

L'essentiel des 7,3 % de croissance interne de l'activité Solutions de Motivation provient de l'excellente performance des équipes en Amérique latine. Le volume d'émission de l'activité Solutions de Motivation a atteint 12,5 milliards d'euros à comparer à 12,1 milliards d'euros pour l'exercice précédent.

1.2 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est de 771 millions d'euros. Hors effets de change, la progression est de + 9,5 %, ce qui représente une amélioration de la marge opérationnelle de 0,3 %.

Cette bonne performance s'explique par l'amélioration de la rentabilité de l'activité Solutions de Services sur Site en Europe, au Royaume-Uni et en Irlande ainsi que dans le Reste du monde. L'introduction de la Contribution Économique Territoriale (CET) en

remplacement de la Taxe Professionnelle en France a elle aussi contribué à hauteur de 22 millions d'euros à l'évolution positive du résultat opérationnel ⁽¹⁾.

L'activité Solutions de Motivation a également contribué à la croissance du résultat opérationnel du Groupe hors effets de change. Toutefois, elle a été fortement affectée par les variations monétaires consécutives à la dévaluation du Bolivar Fuerte intervenue en janvier 2010 au Venezuela.

À taux de change courants, le résultat opérationnel consolidé progresse de + 3,4 % et la marge opérationnelle consolidée de Sodexo s'établit à 5,1 %, soit au même niveau qu'au cours de l'exercice 2008-2009.

1.3. Génération de liquidités

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à plus d'un milliard d'euros. Cette importante génération de liquidités démontre une nouvelle fois la qualité du modèle financier de Sodexo, un atout majeur dans la conjoncture actuelle. Ainsi, l'endettement net (dette financière moins trésorerie globale) ne représente plus que 24 % des capitaux propres du Groupe contre 38 % au 31 août 2009 et les dettes financières brutes rapportées à l'autofinancement affichent un ratio de 3,6 années (à comparer à quatre années au 31 août 2009).

1.4 Poursuite du développement avec des offres globales innovantes

En Belgique, Sodexo Solutions de Motivation a innové en lançant l'**Eco Pass** pour le gouvernement belge qui souhaite encourager la consommation de produits et de services écologiques. Un grand nombre d'entreprises ont déjà décidé de rallier ce programme, ce qui leur permet d'améliorer le pouvoir d'achat de leurs collaborateurs en leur proposant des Eco Pass exonérés de charges sociales et de cotisations de sécurité sociale.

Sodexo a conclu le plus important contrat jamais signé en France dans ce domaine et se voit confier la gestion pour le **ministère de la Justice**, de 22 établissements pénitentiaires pendant six à huit ans. Outre les services de maintenance, la restauration des détenus et des personnels, la blanchisserie, le transport des détenus, le client bénéficie des programmes de réinsertion conçus par Sodexo.

Sodexo a signé un contrat avec **GlaxoSmithKline (GSK)**, l'une des premières entreprises pharmaceutiques mondiales, pour des solutions intégrées de Services sur Site. Sodexo accompagnera GSK dans sa recherche d'une efficacité opérationnelle accrue sur plus de 50 sites en Europe, en Amérique du Nord, en Amérique latine et en Asie-Pacifique et assurera la mise en œuvre d'une vaste gamme de services tels que les services aux laboratoires et la logistique. Le déploiement de ce contrat a commencé mi-juillet 2010.

Rugby World Cup Limited (RWC) a accordé une nouvelle fois à la joint-venture entre Sodexo et Mike Burton Group, le contrat d'exclusivité portant sur la conception, la mise en œuvre et la commercialisation des programmes officiels de voyages et d'hospitalité des Coupes du Monde de Rugby 2015 en Angleterre et 2019 au Japon. Sodexo sera également partenaire de RWC en 2011 en Nouvelle-Zélande.

Le Comité d'organisation des **Jeux Olympiques et Paralympiques** de Londres (**LOCOG**) a choisi Sodexo, à travers sa filiale Prestige Ticketing Limited, détenue avec Mike Burton Group, comme partenaire exclusif pour la conception, la mise en œuvre et la commercialisation des programmes officiels de voyages et d'hospitalité des Jeux Olympiques de Londres en 2012.

Enfin, Sodexo a signé et démarré un contrat avec **KPN**, le premier opérateur de télécommunications des Pays-Bas pour une solution de services globale. Une équipe de 100 collaborateurs Sodexo répond aux besoins du client en assurant une vingtaine de services dans 50 bâtiments répartis sur plus de 350 000 m² à travers le pays.

1.5 Actions menées pour faire des ressources humaines un avantage compétitif

Fort de la conviction que l'engagement des collaborateurs est en effet une source essentielle de satisfaction pour les clients et les consommateurs et donc un véritable avantage concurrentiel, le Groupe a conduit plusieurs actions importantes en 2009-2010 autour de ses deux objectifs principaux : avoir des ressources humaines ayant des compétences suffisantes pour répondre aux attentes de ses clients, disponibles en quantité et représentatives de la

(1) (La Taxe Professionnelle était comptabilisée comme charge dans le résultat opérationnel en 2008-2009 alors que la CET (à hauteur de la CVAE) représente désormais une charge d'impôt). L'impact sur le résultat net part du Groupe n'est pas significatif.

diversité et être parmi les employeurs mondiaux les plus appréciés de ses collaborateurs.

Plus de 300 000 collaborateurs ont ainsi eu l'opportunité de développer leurs compétences et d'élargir leurs possibilités d'évolution professionnelle. Sodexo a par exemple, ouvert une *Facilities Management Academy* en Italie et au Canada en partenariat avec l'IFMA (*International Facility Management Association*).

L'effort de sensibilisation à la diversité a été accentué. À titre d'exemple, 4 000 managers européens ont ainsi eu l'opportunité de participer à la formation « L'esprit d'inclusion » portant à 30 000 le nombre de collaborateurs du Groupe ayant déjà participé à ce programme. Autre initiative majeure, la création de SWIFt (*Sodexo Women's International Forum for talent*), un groupe de travail qui a pour mission de proposer des actions concrètes pour renforcer la représentation des femmes au sein du management et plus particulièrement au sein des instances dirigeantes du Groupe.

Par ailleurs, une troisième enquête d'engagement mondiale a été menée dans 60 pays (couvrant plus de 98 % des effectifs du Groupe). Le taux d'engagement total atteint 55 % ⁽¹⁾, en augmentation de 7 points par rapport à celui de l'enquête de 2008. De plus, 85 % des collaborateurs évaluent Sodexo comme un meilleur employeur que ses concurrents.

Enfin, dans le cadre de sa volonté de rester une référence pour la profession en matière de relations sociales, la Direction générale de Sodexo a confié en 2009-2010 à un cabinet indépendant une mission de diagnostic portant sur l'application de certains principes et conventions établis par l'OIT (Organisation Internationale du Travail) dans un échantillon de neuf pays parmi les plus importants pour le Groupe.

Ce diagnostic n'a pas mis en évidence de manquements importants mais a émis des recommandations concernant une meilleure formalisation des politiques de Sodexo dans les différents pays. Le Comité Exécutif du Groupe a ainsi intégré un volet « Droits sociaux de l'homme au travail » aux procédures d'audit interne du Groupe, dont les résultats seront présentés régulièrement au Conseil d'Administration.

1.6 Distinctions importantes

Pour la troisième année consécutive, Sodexo a été récompensé pour son engagement en matière de développement durable en se voyant attribuer deux distinctions majeures par *Sustainable Asset Management* (SAM) dans l'édition 2010 de son *Sustainability Yearbook* : « SAM Sector Leader 2010 » et « SAM Gold Class 2010 ».

Sodexo a également rejoint la prestigieuse liste des « *World's Most Admired Companies 2010* » publiée par le magazine *FORTUNE*.

Par ailleurs, Sodexo a été reconnu pour la deuxième année consécutive comme l'une des « Entreprises les Plus Éthiques au Monde » par l'Institut américain Ethisphere, pour le niveau élevé de ses standards d'éthique et de ses pratiques socialement responsables.

Enfin Sodexo a été classé au 3^e rang mondial des entreprises de service les plus performantes par l'IAOP (*International Association of Outsourcing Professionals*), l'organisation mondiale des professionnels de l'externalisation. C'est la cinquième année consécutive que Sodexo figure parmi les cinq premières entreprises du palmarès « *Global Outsourcing 100* » et la troisième année qu'elle est l'entreprise la mieux classée dans la catégorie « *Facility Management* ». Il convient par ailleurs de souligner que Sodexo est aussi la première entreprise française dans ce palmarès.

(1) Pourcentage de collaborateurs ayant répondu aux six questions relatives à l'engagement avec une note moyenne supérieure ou égale à 4,5 sur une échelle croissante de 1 à 6.

2. LES CHIFFRES DE L'EXERCICE 2009-2010

Les 33 543 sites du Groupe se répartissent de la façon suivante :

- 17 219 entreprises et administrations (dont les établissements des segments de clientèle Sports et Loisirs) ;
- 6 176 écoles et universités ;
- 4 292 établissements de santé ;

- 2 917 résidences pour seniors ;
- 1 652 Bases-Vie ;
- 1 168 sites en Défense ;
- 119 en Justice (établissements pénitentiaires).

Sodexo est implanté dans 80 pays et employait, en fin d'exercice 2009-2010, près de 380 000 personnes.

2.1 L'évolution du compte de résultat consolidé

(en millions d'euros)	Exercice 2009-2010	Exercice 2008-2009	Variation à taux de change courants	Variation à taux de change constants
Chiffre d'affaires	15 256	14 681	3,9 %	3,7 %
Coût des ventes	(12 853)	(12 366)		
Marge brute	2 403	2 315	3,8 %	6,0 %
Charges commerciales	(226)	(221)		
Charges administratives	(1 377)	(1 322)		
Autres produits opérationnels	12	5		
Autres charges opérationnelles	(41)	(31)		
Résultat opérationnel	771	746	3,4 %	9,5 %
Produits financiers	62	74		
Charges financières	(212)	(194)		
Quote-part dans les résultats des entreprises associées	14	12		
Résultat avant impôt	635	638	- 0,5 %	4,7 %
Impôt sur les résultats	(205)	(216)		
Résultat de l'ensemble consolidé	430	422	1,9 %	6,4 %
Part revenant aux minoritaires	21	29		
PART REVENANT AU GROUPE	409	393	4,1 %	5,9 %
Résultat part du Groupe par action (en euros)	2,64	2,54		
Dividende par action (en euros) ⁽¹⁾	1,35	1,27		

(1) Proposé à l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011.

2.1.1 Variation de périmètre

Les principales variations du périmètre de consolidation du Groupe proviennent des acquisitions réalisées au cours de l'exercice précédent. Elles ont été consolidées dans les comptes du Groupe :

- Score en France depuis le 30 septembre 2008 ;

- Zehnacker en Allemagne depuis le 12 décembre 2008 ;
- Sodexo India (ex-RKHS) en Inde depuis le 1er avril 2009 ;
- Comfort Keepers aux États-Unis depuis le 19 août 2009.

2.1.2 Effets de change

L'effet de change est déterminé en appliquant les taux de change moyens de l'exercice précédent aux montants de l'exercice en cours.

Impact des taux de change en millions d'euros sur	Chiffre d'affaires	Résultat opérationnel	Résultat Net
Euro/Dollar US	- 47	- 2	- 0,9
Euro/Livre sterling	- 12	- 0,5	- 0,5
Euro/Bolivar Fuerte vénézuélien	- 158	- 66	- 20
Euro/Real brésilien	+ 87	+ 17	+ 7

La principale variation de l'exercice a été relative à la dévaluation du Bolivar Fuerte (Venezuela) intervenue en janvier 2010. Par ailleurs la progression du Réal brésilien de 17 % par rapport à l'euro en un an a plus que compensé les effets négatifs des évolutions de taux de change Euro/Dollars US et Euro/Livre sterling.

Au total, pour l'exercice 2009-2010, les activités situées hors de la zone Euro ont représenté 67,9 % du chiffre d'affaires (dont 37 % en Dollars US) et 84,8 % du résultat opérationnel (dont 37 % en Dollars US et 15 % en Réal brésilien).

2.1.3 Le chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé de Sodexo s'est apprécié de 575 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent pour atteindre 15 256 millions d'euros.

Sa croissance totale de + 3,9 % du chiffre d'affaires se répartit de la façon suivante :

- une croissance interne du chiffre d'affaires de + 2,5 % ;
- une progression de + 1,2 % liée aux acquisitions et aux changements de périmètre ;
- des effets de change pour + 0,2 %.

Par ailleurs les principaux indicateurs de performance du Groupe reflètent :

- une amélioration du taux de fidélisation des clients, qui passe de 93,5 % en 2008-2009 à 94,2 %, notamment grâce à une excellente performance en Amérique du Nord ;
- une faible croissance du chiffre d'affaires sur sites existants de 2 % pour l'ensemble du Groupe, mais proche de zéro en Europe continentale et au Royaume-Uni ;

- un taux de développement (gain de nouveaux contrats) de 8 % à comparer aux 6 % réalisés en 2008-2009.

Sodexo a enregistré une croissance interne dans les Solutions de Services sur Site avec :

- une progression modérée en Amérique du Nord (+ 1,9 %) tirée essentiellement par les segments de l'Éducation, de la Santé et des Seniors qui ont atténué la baisse enregistrée en Entreprises ;
- une amélioration en Europe continentale (+ 1,7 %) résultant d'un fort développement commercial dans certains pays comme la France et les Pays-Bas ;
- une baisse d'activité (- 1,7 %) au Royaume-Uni et en Irlande, en particulier dans les segments Entreprise et Sports et Loisirs ;
- une croissance solide (+ 7,5 %) dans le Reste du monde malgré l'arrivée à échéance de certains grands contrats en Base-Vie ; cette progression est due, notamment à un bon développement en Amérique latine et à un grand dynamisme de Sodexo en Asie.

Enfin, la croissance interne de l'activité de Solutions de Motivation atteint + 7,3 % avec des effets contrastés : progression solide en Amérique latine mais recul en Europe centrale.

2.1.4 Progression du résultat opérationnel

À 771 millions d'euros, le résultat opérationnel progresse de + 3,4 % par rapport à l'exercice précédent et de + 9,5 % à taux de change constants.

L'évolution du résultat opérationnel hors effet de change s'explique principalement par une progression de la rentabilité dans l'activité Solutions de Services sur site :

- en Europe continentale traduisant notamment l'intégration réussie de Zehnacker, leader dans le segment de la santé en Allemagne et spécialiste de l'offre globale de services et une amélioration de la performance en Suède ;
- au Royaume-Uni et en Irlande ;
- dans le Reste du monde (Amérique latine, Asie et Bases-Vie).

Il tient compte également de la croissance dans l'activité Solutions de Motivation.

En revanche, en Amérique du Nord, le résultat opérationnel est en léger recul compte tenu d'une activité plus réduite dans les services de Conciergerie

dans la conjoncture actuelle et du règlement d'un contentieux pour 15 millions d'euros.

Enfin il convient de noter que l'introduction de la CET (Contribution Économique Territoriale) en remplacement de la Taxe Professionnelle en France a contribué à hauteur de 22 millions d'euros dans l'évolution positive du résultat opérationnel consolidé.

Par ailleurs, l'évolution des taux de change par rapport à l'exercice précédent diminue le résultat opérationnel de 47 millions d'euros par effet de conversion des taux de change, dont l'impact principal provient de la dévaluation du Bolivar Fuerte au Venezuela intervenue en janvier 2010.

Ainsi, la marge opérationnelle consolidée ressort à 5,1 %, niveau comparable à celui de l'exercice précédent. Hors effet de change, la progression de la marge opérationnelle aurait été de 0,3 %.

2.2 Analyse de l'évolution du chiffre d'affaires et du résultat opérationnel par activité

Chiffre d'affaires par activité <i>(en millions d'euros)</i>	2009-2010	2008-2009	Variation à taux de change courant	Variation à taux de change constant
Solutions de Services sur Site				
Amérique du Nord	5 850	5 730	2,1 %	2,3 %
Europe continentale	5 289	5 074	4,3 %	3,7 %
Royaume-Uni et Irlande	1 252	1 285	- 2,6 %	- 1,7 %
Reste du monde	2 194	1 900	15,4 %	10,2 %
TOTAL	14 585	13 989	4,3 %	3,5 %
Solutions de Motivation	689	711	- 3,1 %	7,3 %
Élimination du chiffre d'affaires interne	(18)	(19)		
TOTAL	15 256	14 681	3,9 %	3,7 %

Résultat opérationnel par activité <i>(en millions d'euros)</i>	2009-2010	2008-2009	Variation à taux de change courant	Variation à taux de change constant
Solutions de Services sur Site				
Amérique du Nord	281	297	- 5,4 %	- 5,1 %
Europe continentale	233	183	27,3 %	26,8 %
Royaume-Uni et Irlande	57	52	9,6 %	9,6 %
Reste du monde	70	57	22,8 %	15,8 %
TOTAL	641	589	8,8 %	8,1 %
Solutions de Motivation	215	247	- 13 %	7,3 %
Frais de direction générale	(67)	(71)		
Éliminations	(18)	(19)		
TOTAL	771	746	3,4 %	9,5 %

2.2.1 Solutions de Services sur Site

Cette activité représente 95,5 % du chiffre d'affaires consolidé et 75 % du résultat opérationnel consolidé avant frais de Direction Générale.

Le chiffre d'affaires de l'activité Solutions de Services sur Site s'élève à 14,6 milliards d'euros, en progression de + 3,5 % hors effets de change. La croissance interne est de + 2,3 %. Après un premier trimestre en recul, la croissance interne a repris au cours du reste de l'exercice.

2009-2010 a été marqué par :

- une croissance interne de + 2 % en **Entreprises et Administrations**, portée notamment par un développement satisfaisant dans les sous-segments de la Justice et de la Défense ;
- une progression de + 2,6 % en **Santé et Seniors**, progression plus modérée que dans un passé récent due souvent à l'attentisme des clients potentiels dans leurs prises de décision ;
- une hausse en **Éducation**, à + 2,3 %, résultant de la croissance des inscriptions dans les universités, mais compensée par la baisse conjoncturelle des dépenses des étudiants et de leur famille.

Le résultat opérationnel de l'activité Solutions de Services sur Site augmente de 52 millions d'euros à 641 millions d'euros, soit une marge opérationnelle de 4,4 %, en progression de + 0,2 % par rapport à l'exercice 2008-2009.

Analyse par zone géographique

En Amérique du Nord

Le chiffre d'affaires en Amérique du Nord atteint 5,9 milliards d'euros, pour une croissance interne de + 1,9 %.

À - 1,6 %, le segment **Entreprises et Administrations** est en recul par rapport à l'exercice précédent en raison de l'absence de reprise du marché de l'emploi dans les grandes entreprises et de la réduction importante de leurs dépenses discrétionnaires.

Toutefois, la montée en puissance de contrats de solutions de services globales avec des groupes tels que Procter & Gamble, GlaxosmithKline et Campbell Soup a permis une meilleure progression des activités de Sodexo au second semestre de l'exercice. Parmi les succès commerciaux récents, il convient de citer les

nouveaux contrats tels que Abbott Pharmaceuticals (Porto Rico), Henkel of America, Toyota (Georgetown, Kentucky), Google Inc., British Aerospace, Bayer (Ontario, Canada) et Hydro Québec (Québec, Canada).

En outre, choisi par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques de Vancouver (COVAN), Sodexo a pris en charge la restauration et l'entretien des chambres des deux villages d'athlètes à Whistler et Vancouver (Colombie Britannique). Un millier de collaborateurs du Groupe ont ainsi contribué à la Qualité de Vie au Quotidien des athlètes, des officiels et des personnels engagés dans ces Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver qui se sont déroulés en février et mars 2010.

En **Santé et Seniors**, la croissance interne du chiffre d'affaires s'élève à + 2,9 %. Le taux de fidélisation des clients est demeuré élevé et bien supérieur à l'objectif de 95 % que le Groupe s'est fixé. La croissance interne a été plus modérée que dans un passé récent, essentiellement pour deux raisons :

- une inflation quasiment nulle ;
- un développement commercial ralenti compte tenu de la plus grande complexité des offres globales de solutions de services et de l'attentisme des clients et prospects face à la conjoncture actuelle.

Par ailleurs, l'intégration de Comfort Keepers (spécialiste des services non médicalisés à domicile aux Seniors) vient élargir l'offre globale de Sodexo pour les seniors et contribue à la croissance avec l'ouverture de nouvelles franchises.

Parmi les contrats gagnés en 2009-2010, on citera Abbott Northwestern Hospital (Minneapolis, Minnesota), Jefferson Regional Medical Center, Cheyenne Regional Medical Center, Bridgewater Retirement Community (Bridgewater, Virginie) et Trident Regional Medical Center (Charleston, Caroline du Sud), San Francisco General Hospital Medical Center et la chaîne de résidences pour seniors Kisco Senior Living.

En **Éducation**, la croissance interne du chiffre d'affaires s'établit à + 2,9 %. Cette évolution provient :

- de la hausse du nombre d'étudiants et d'élèves participant à des programmes de restauration dans les universités et les écoles ;
- d'une maîtrise plus stricte des dépenses de la part des étudiants et de leurs familles.

Parmi les contrats importants remportés au cours de l'exercice, citons University of Washington (Seattle, Washington), University of Michigan Ann Harbor, Kansas State University Manhattan, Monroe Community College Rochester, N.Y., Fort Wayne Community School District, Thomas County School District (Thomasville, Géorgie) et Spartanburg School District (Caroline du Sud).

Les équipes de Sodexo en Amérique du Nord ont reçu de nombreuses récompenses :

Sodexo a été classé en tête des 50 meilleures entreprises en matière de Diversité du classement 2010 établi par le magazine de référence américain *Diversity Inc.* Cette première place récompense la capacité de Sodexo à faire de la Diversité et de l'Inclusion un levier de développement. Sodexo est par ailleurs distingué dans des classements thématiques en remportant la première place pour la présence des femmes parmi les dirigeants et pour le recrutement et la fidélisation de collaborateurs issus de minorités.

Sodexo a remporté le prix « **Virtual Event Excellence** » en 2009 pour sa première session de formation en ligne. Un programme qui a permis à 4 500 cadres de Sodexo Éducation aux États-Unis (soit 95 %) d'échanger des bonnes pratiques, d'acquérir de nouvelles compétences et de découvrir les nouveautés du marché de l'éducation.

Au *National Restaurant Show* de Chicago de mai 2010, le Mess 590 du camp d'entraînement des recrues de Parris Island en Caroline du Sud a été le premier mess à recevoir le « **United States Marine Corps Hill Award** » pour la qualité de ses services de restauration.

Sodexo a reçu de la part du magazine *Workforce Management* l'Optimas Award 2009 qui récompense une stratégie innovante de recrutement et de fidélisation de toutes les générations au travail.

Par ailleurs, Sodexo a constaté au cours de l'exercice 2009-2010 un activisme accru sur certains des sites de ses clients de la part d'un syndicat américain représentant moins de 5 % des effectifs de Sodexo aux États-Unis. Cette situation n'a pas eu d'impact significatif sur ses performances.

Le résultat opérationnel s'élève à 281 millions d'euros, en recul de - 5,1 % (hors effet de change)

par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution tient compte :

- d'un règlement de 15 millions d'euros suite à l'investigation menée par le New York Attorney General (NYAG) sur les acteurs de la restauration collective dans les écoles dans le cadre de l'application du *National School Lunch Program* ;
- d'une baisse des résultats des services de conciergerie liée à la conjoncture et, par conséquent, aux décisions de restructuration.

Hors ces deux éléments, le résultat opérationnel continue à progresser grâce aux gains de productivité sur sites et à une maîtrise stricte des frais de structure.

La marge opérationnelle ressort à 4,8 % contre 5,2 % pour l'exercice précédent.

En Europe continentale

En Europe continentale, le chiffre d'affaires atteint 5,3 milliards d'euros, soit une progression de 4,3 % se décomposant de la manière suivante :

- une croissance interne de 1,7 % ;
- des effets de périmètre liés à l'intégration des acquisitions récentes de Zehnacker en Allemagne et de Score en France pour 2 % ;
- des effets de change de + 0,6 %.

En dépit d'un environnement toujours difficile, le chiffre d'affaires en **Entreprises et Administrations** enregistre une croissance interne de 1,8 %.

Cette hausse provient notamment :

- de la contribution au cours du deuxième semestre des nouveaux contrats portant sur des solutions de service intégrées tels que le ministère de la Justice en France et KPN aux Pays-Bas ;
- d'un développement commercial soutenu en Russie et en Europe centrale avec par exemple le constructeur de véhicules utilitaires Kamaz, la tournée du Cirque du Soleil, Salym Petroleum et PSA Peugeot Citroën en Russie et Audi en Hongrie.

En **Santé et Seniors**, la croissance interne du chiffre d'affaires ressort à +1,3 %, reflétant une faible croissance sur site, mais une montée en puissance de certains contrats, notamment en Belgique (comme UZ Gent) et en Suède (tel que le *Stockholm City Council*). Toutefois, comme en Amérique du Nord, le développement commercial est resté modéré compte tenu de l'attentisme des décideurs chez les clients potentiels.

Parmi les succès commerciaux de l'exercice figurent Universitätsklinikum Schleswig-Holstein Campus Kiel (Kiel, Allemagne), H. Juan Grande Jerez (Jerez, Espagne), A.P.S.P. Civica di Trento (Trento, Italie), Centre Médico-Chirurgical de l'Europe (Port-Marly, France), la Polyclinique Saint-François, Groupe Vitalia (Désertines, France) et l'hôpital de Naberezhnye Chelny en Russie.

La croissance interne en **Éducation** (+ 2,4 %) a été essentiellement portée par la croissance sur sites et les gains de contrats remportés lors de l'exercice précédent en France, en Hongrie et en Suède.

Parmi les nouveaux contrats de l'exercice, signalons l'EDHEC (Lille, France), les écoles de Sagrate et de Cassano d'Adda (Italie), celles de la Ville d'Helsingborg (Suède) et Enka Schools à Istanbul (Turquie).

Sodexo a reçu un certain nombre de distinctions récompensant le travail accompli par ses équipes telles que :

Le prestigieux EuroFM Award 2010 a été attribué à Sodexo et Procter & Gamble dans la catégorie « *Partners Across Borders* » pour l'innovation et la cohérence des services de *Facilities Management* déployés dans plusieurs pays européens (mais également en Amérique du Nord et en Asie).

Aux Pays-Bas, Sodexo a reçu le « Prix 2009 du Retour sur Investissement » décerné par la Municipalité de Rotterdam pour son aide et sa contribution au développement de l'emploi local.

En France, Sodexo a été récompensé par le « Trophée Mieux Vivre en Entreprise » remis par RH&M, qui souligne les actions innovantes conduites par Sodexo pour améliorer la qualité de vie au travail et en particulier pour son initiative « Écoute et Vigilance » de soutien psychologique aux salariés

Sodexo s'est vu remettre en République Tchèque le prix « **Corporate Social Responsibility** » pour son approche globale de la responsabilité sociale de l'entreprise et ses initiatives menées dans le cadre de son programme STOP Hunger : journée des volontaires, dons alimentaires et financiers et collecte de fonds.

Le résultat opérationnel s'élève à 233 millions d'euros en progression de 50 millions d'euros, soit + 27 %, par rapport à l'exercice 2008-2009. L'introduction

de la CET (Contribution Économique Territoriale) en remplacement de la Taxe Professionnelle en France a contribué à hauteur de 19 millions d'euros à l'évolution positive du résultat opérationnel ⁽¹⁾.

Par ailleurs, les progrès réalisés s'expliquent par :

- l'amélioration de la rentabilité en Suède : des charges de restructuration, de renégociation et de sortie de certains contrats devenus non rentables avaient pesé sur l'exercice précédent ;
- l'intégration de Zehnacker qui porte ses premiers fruits ;
- une activité estivale en Sports et Loisirs en France en hausse par rapport à l'exercice 2008-2009 ;
- une stricte maîtrise dans les frais de structure qui a permis d'améliorer l'efficacité de l'organisation.

La marge opérationnelle passe ainsi de 3,6 % au cours de l'exercice 2008-2009 à 4,4 % en 2009-2010.

Au Royaume-Uni et en Irlande

Le chiffre d'affaires atteint 1,3 milliard d'euros, en retrait de - 1,7 % à taux de changes constants.

Le chiffre d'affaires en **Entreprises et Administrations** recule sur l'ensemble de l'exercice de - 2,8 %, notamment du fait :

- de la baisse importante des dépenses discrétionnaires impactant les événements en Sports et Loisirs ;
- du taux de fidélisation des clients encore faible lors de l'exercice précédent.

Toutefois, cette baisse a été limitée grâce à l'ouverture, sur les six derniers mois de l'exercice, de nouveaux contrats de solutions globales avec des clients tels que GSK.

Dans les solutions de services à la Justice, Sodexo a su apporter des solutions innovantes à l'administration pénitentiaire britannique et a participé à l'extension de ses contrats pour les sites de Bronzefield et Forest Bank.

Par ailleurs, fort d'un savoir faire et d'un partenariat reconnu, Sodexo a été choisi à travers sa filiale Prestige Ticketing Limited, détenue avec Mike Burton Group, comme partenaire stratégique pour des prestations d'hospitalité du LOCOG (*The London 2012 Organising Committee*) pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de juillet 2012.

(1) La Taxe Professionnelle était comptabilisée comme charge dans le résultat opérationnel en 2008-2009 alors que la CET (à hauteur de la CVAE) représente désormais une charge d'impôt. L'impact sur le résultat net part du Groupe n'est pas significatif.

Un autre contrat prestigieux a été signé en fin d'exercice en joint venture avec Mike Burton portant sur le contrat d'hospitalité de la Coupe du monde de Rugby de 2015 au Royaume-Uni et de 2019 au Japon.

Fin janvier 2009, Sodexo avait rejoint le consortium Metrix, retenu comme participant final exclusif à l'appel d'offres pour le compte du ministère de la Défense britannique relatif à la conception et à la mise en œuvre d'un projet destiné à répondre aux besoins de formation sur 30 ans des forces armées, (projet dénommé « *Defence Training Review* »). Dans le cadre de son budget d'austérité, le gouvernement britannique a annoncé par voie parlementaire, le 18 octobre 2010, l'arrêt du système d'approvisionnement exclusif dans sa forme actuelle de ce projet. Depuis cette annonce, Sodexo continue néanmoins à travailler avec le ministère de la Défense sur le site désigné pour ce projet au Pays de Galles, et plus généralement sur des solutions qui apporteront des solutions plus adaptées aux besoins de formation à moyen terme des forces armées.

Toujours favorisé par la montée en puissance de certains contrats signés au cours des exercices précédents pour des solutions globales de services dans le cadre de Partenariats Public Privé (PPP) (tels que Manchester Royal Infirmary et North Staffordshire Hospital), le segment **Santé et Seniors** est resté en croissance (+ 5,2 %). Au cours d'un exercice marqué par les incertitudes électorales, le développement commercial est resté modéré.

En recul de - 6,5 %, le chiffre d'affaires en **Éducation** traduit la grande sélectivité commerciale de Sodexo dans les écoles publiques. À noter néanmoins, un développement réussi dans les universités, notamment dans la gestion des services « hôteliers » sur les campus de Medway, Sheffield et Lincoln.

En matière de distinctions :

- au Royaume-Uni, Sodexo a été nommé pour la deuxième année consécutive parmi les meilleurs « *Business Superbrands* » du pays ;
- Sodexo a remporté le prix « *Healthyliving* » sur 31 nouveaux sites en Ecosse pour son engagement à proposer des menus sains et équilibrés. Parmi eux : Strathalian School, première école indépendante écossaise à obtenir ce prix, six tribunaux et quatre sites du gouvernement écossais ;
- à l'issue d'une évaluation rigoureuse des prisons d'Addiewell, Bronzefield et Peterborough, Sodexo a reçu le très prestigieux « *International Safety Award* » du *British Safety Council* pour son

engagement à développer une véritable culture d'entreprise dans ce domaine ;

- *Tillery Valley*, filiale de Sodexo, obtient la « *Carbon Trust Standard Accreditation* » en avril 2010. TVF est la première entreprise de services de restauration du Pays de Galles à obtenir cette certification qui reconnaît ses efforts dans la lutte contre les émissions de carbone ;
- Sodexo a réussi un « but en or » en remportant, lors de la réunion annuelle des « *Football Hospitality Awards* », le prix du Meilleur Directeur, pour les prestations assurées au sein des clubs d'Everton, Newcastle United et Aberdeen.

Le résultat opérationnel s'élève à 57 millions d'euros, en hausse de +9,6 % (également + 9,6 % hors effets de change). Cette progression résulte d'une efficacité accrue dans la gestion sur site sur l'ensemble des segments ainsi que d'une bonne maîtrise des frais de structure.

La marge opérationnelle progresse par rapport à l'exercice 2008-2009 de + 0,5 %, pour atteindre 4,6 %.

Reste du monde

Dans le Reste du monde (Amérique latine, Moyen-Orient, Asie, Afrique, Australie et Bases-Vie), le chiffre d'affaires ressort à près de 2,2 milliards d'euros, pour une croissance interne de 7,5 %.

L'accélération de la croissance en Amérique latine et en Asie s'est confirmée au cours de l'exercice, notamment grâce au fort développement commercial au Brésil et au Pérou ainsi qu'à une croissance sur site satisfaisante au Moyen-Orient. En Asie, où Sodexo occupe des positions de leader incontestable, les performances se sont également améliorées au cours du second semestre. Par ailleurs, l'arrivée à échéance de quelques grands projets en Bases-Vie ou leur passage d'un mode de construction à un mode d'exploitation (tels que Rio Tinto à Madagascar, Goro Nickel en Nouvelle-Calédonie et Oxiana Prominent Hill, Precious Metals Australia Windamurra et Rio Tinto Alcan Gove en Australie) ont pesé sur la croissance interne totale.

Parmi les nouveaux contrats signés en cours d'exercice, signalons Petrobras, Votorantim, Pirelli et Hyundai, (Brésil), Karazhanbasunai (Aktau, Kazakhstan), Baytur Abba (Arabie Saoudite), Wuhan Heavy Duty Machine Tool Group Corporation et Beijing Friendship Hospital, Beijing University Hospital (Chine), BBVA Continental au Pérou, MNET en Afrique du Sud et le ministère de la Défense au Koweït.

En Inde, Sodexo poursuit avec succès l'intégration de RKHS, devenu Sodexo India, à la suite de son acquisition en avril 2009. Parmi les nouveaux contrats importants sur ce marché, figurent Bajaj Auto Ltd et Tata Motors Ltd.

Parmi les autres faits marquants de l'exercice, rappelons que le 27 février 2010 un tremblement de terre d'une intensité de 9 sur l'échelle de Richter, suivi d'un « tsunami », a frappé la partie centrale du Chili provoquant de grandes destructions et une désorganisation dans l'activité économique du pays. Près du tiers des 1 600 collaborateurs de Sodexo présents dans la zone sismique a été directement affecté à des degrés divers. Près du tiers des sites clients de cette région, soit 29 sites, a aussi subi des dommages mais les équipes de Sodexo ont très rapidement mis en place des installations de restauration provisoires afin de garantir la continuité du service.

Sodexo a également reçu par ailleurs de nombreuses récompenses :

- au Pérou la Pacifico Peruano Suiza a distingué Sodexo comme l'entreprise ayant la meilleure gestion des systèmes de sécurité. Cette distinction s'ajoute aux certifications OHSAS 18001 (Sécurité), ISO 14001 (Environnement) et ISO 9001 (Qualité), déjà obtenues au Pérou par Sodexo ;
- en Chine, Sodexo est entré dans le classement des « 50 meilleures entreprises de services en 2009 » établi par le site Internet China Sourcing. Sodexo figure à la onzième place du classement général et à la première place de la catégorie « Services de Restauration et de *Facilities Management* » ;
- en Inde, à Singapour et en Algérie, Sodexo a obtenu plusieurs certifications en matière de sécurité et de gestion avec l'ISO 9001:2008 pour la qualité de ses systèmes de gestion, l'ISO 14001:2004 pour ses systèmes de gestion environnementale, l'ISO 22000:2005 pour la sûreté de sa chaîne d'approvisionnement alimentaire, l'OHSAS 18001 et bizSAFE ;
- Sodexo a remporté le prestigieux « **Golden Gecko Award** » 2009, pour l'excellence de son programme de préservation des ressources naturelles dans la gestion des sites miniers et pétroliers de l'ouest australien ;
- pour la 5^e année consécutive Sodexo a remporté, dans la catégorie « Entreprises de sous-traitance », le « **Top Hospitalar Award** », récompense la plus

importante du secteur médico-hospitalier du Brésil.

Le résultat opérationnel dans le Reste du monde progresse de 22,8 % (soit 15,8 % hors effets de change) pour atteindre 70 millions d'euros.

Cette excellente progression s'explique par :

- une offre de mieux en mieux adaptée aux critères de performance des clients de Sodexo ;
- la croissance qui permet progressivement de mieux amortir les frais de structure ;
- la poursuite de l'application rigoureuse des clauses contractuelles.

La marge opérationnelle progresse ainsi de 0,2 % par rapport à l'exercice 2008-2009 et ressort à 3,2 %.

Dans ces pays à fort potentiel à moyen terme, Sodexo continue également à investir, notamment dans la formation, la préparation des ressources humaines et dans la mise en place de processus de gestion pour les solutions intégrées de services.

2.2.2 Solutions de Motivation

Cette activité représente 4,5 % du chiffre d'affaires consolidé et 25 % du résultat opérationnel consolidé avant frais de Direction Générale.

Le volume d'émission (valeur faciale multipliée par le nombre de chèques et cartes émis) atteint 12,5 milliards d'euros. Il progresse de 3,2 %, ou de plus de 12,3 % hors effet de change. Cette évolution tient compte d'une croissance de plus de 20 % des titres de service émis pour le compte de l'Office pour l'Emploi en Belgique (l'ONEM).

Le chiffre d'affaires de l'activité Solutions de Motivation est de 689 millions d'euros, pour une croissance interne de 7,3 %. Par ailleurs, les écarts de change négatifs de 74 millions d'euros ont un impact de - 10,4 % sur l'évolution du chiffre d'affaires par rapport à l'exercice précédent. Ils tiennent à la fois compte de la dévaluation du Bolivar Fuerte au Venezuela mais aussi d'une appréciation du Real Brésilien de 17 % par rapport à l'euro sur la période. Il convient de rappeler que Sodexo réalise environ 51 % du chiffre d'affaires de cette activité en Amérique du Sud.

La croissance interne demeure très solide en Amérique latine, en particulier au Brésil et au Venezuela compte tenu de l'augmentation de la valeur faciale et du fort développement commercial.

Comparée à l'exercice précédent, la croissance interne de l'activité Solutions de Motivation a ralenti, notamment en début d'exercice, en raison de trois facteurs :

- la diminution continue du nombre de bénéficiaires, notamment en Europe centrale ;
- la baisse attendue des produits financiers liée à l'évolution des taux d'intérêt ;
- des pressions sur les commissions clients liées à une forte concurrence dans certains pays.

Les équipes commerciales et marketing ont poursuivi leur action en matière d'innovation, avec notamment la réussite du lancement de l'Eco Pass en Belgique, une nouvelle solution de service dont le double objectif est d'améliorer le pouvoir d'achat des consommateurs et de favoriser l'achat de produits et de services écologiques.

De plus, le niveau de fidélisation des clients est demeuré excellent, ce qui devrait favoriser une accélération à moyen terme du rythme de croissance dans cette activité.

Parmi les succès commerciaux de l'exercice, on citera Amadeus (contrat mondial), Media Markt (Belgique), CNES et Kuhne+Nagel (France), Sberbank (Russie), Global Village Telecom, SAP et CORSAN (Brésil), Microsoft (Chine), PepsiCo India Holding, CSC et Accenture (Inde).

Le résultat opérationnel s'élève à 215 millions d'euros, en baisse de 32 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. La dévaluation du Bolivar Fuerte au Venezuela pèse pour 67 millions d'euros dans cette évolution.

Hors effets de change, le résultat opérationnel progresse de 7,3 %.

La marge opérationnelle de l'activité s'établit à 31,2 %. Hors impact de la dévaluation du Bolivar Fuerte, la marge aurait été maintenue au niveau de l'exercice précédent, soit 34,7 % compte tenu des importants gains de productivité réalisés et de la réduction des coûts fixes qui ont largement permis de compenser la baisse des taux d'intérêt.

2.2.3 Frais de Direction Générale

Les frais de Direction Générale s'élèvent à 67 millions d'euros, en baisse de plus de 5 % par rapport à l'exercice précédent.

2.3 Résultat Financier

Trois éléments expliquent la variation du résultat financier qui passe à - 150 millions d'euros contre - 120 millions d'euros lors de l'exercice 2008-2009 :

- une dépréciation de 15 millions d'euros des actifs financiers à la suite de la décision du Gouvernement britannique d'annuler l'approvisionnement du projet « *Defence Training Review* » sous sa forme actuelle. Cette provision couvre certaines dépenses engagées par le Groupe dont le remboursement n'est pas certain à ce stade ;
- l'impact de l'érosion monétaire liée à l'hyperinflation au Venezuela pour 6 millions d'euros ;
- et la baisse du rendement attendu des actifs financiers de couverture des plans de retraite.

Le coût de l'endettement financier reste stable par rapport à 2008-2009 à 132 millions d'euros.

2.4 Impôts sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices s'élève à 205 millions d'euros. Le taux effectif d'impôt s'établit à un niveau inférieur à celui de l'exercice précédent, soit 33 %, en dépit de la comptabilisation de la CET (à hauteur de la CVAE) en charge d'impôt (et non plus en charge dans le résultat opérationnel comme c'était le cas pour la Taxe Professionnelle) car le Groupe a bénéficié de l'utilisation des reports déficitaires dans plusieurs pays.

2.5 Résultat net part du Groupe

Le résultat net part du Groupe s'élève à 409 millions d'euros soit une progression de 4,1 % par rapport à l'exercice 2008-2009.

2.6 Bénéfice net par action

Le bénéfice net par action s'élève à 2,64 euros soit une progression de 3,9 % à taux de change courant.

2.7 Dividende

Le Conseil d'Administration de Sodexo proposera à l'Assemblée Générale qui se tiendra le 24 janvier 2011, la distribution d'un dividende de 1,35 euro par action, en augmentation de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent. Cette distribution représente un pay-out ratio de 52 % du résultat net part du groupe et un rendement de 2,98 % par rapport au cours de 45,35 euros (au 31 août 2010).

3. SITUATION FINANCIÈRE DU GROUPE

3.1 Variation des flux de trésorerie

Le tableau suivant présente les éléments des flux de trésorerie :

<i>(en millions d'euros)</i>	Exercice clos au	
	31 août 2010	31 août 2009
Flux nets de trésorerie liés à l'activité	1 006	577
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement	(274)	(766)
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement	(377)	(168)
Flux nets de trésorerie	355	(357)

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité s'élèvent à plus d'un milliard d'euros. L'amélioration importante de 429 millions d'euros par rapport à l'exercice 2008-2009 tient compte de la variation du besoin en fonds de roulement.

En effet, les flux de trésorerie de l'exercice 2008-2009 ont été réduits par les impacts des changements réglementaires relatifs aux délais de paiement (par exemple application de la Loi sur la Modernisation de l'Économie en France). Cette évolution favorable provient également de l'augmentation de près de 140 millions d'euros dans les chèques à rembourser de l'activité Solutions de Motivation, liée à la forte croissance du volume d'émission sur le dernier trimestre et au succès de l'offre Eco Pass.

Les flux nets de trésorerie liés à l'activité ont permis de réaliser :

- des investissements opérationnels nets et des investissements clients de 230 millions d'euros, soit 1,5 % du chiffre d'affaires ;
- des opérations de croissance externe pour un total de 22 millions d'euros avec essentiellement la prise de participation de 35 % dans la société Crèche Attitude en France ainsi que le rachat de quelques intérêts minoritaires dans d'autres filiales du Groupe.

Les flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement comprennent :

- le paiement des dividendes pour 216 millions d'euros, dont 197 millions d'euros distribués par Sodexo SA ;
- des remboursements nets de dettes financières pour un montant de 72 millions d'euros.

3.2 Bilan consolidé du Groupe

Bilan synthétique au 31 août :

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2010		2009	2010
Actif non courant	5 600	6 309	Capitaux propres	2 279	2 707
Actif courant hors trésorerie	3 007	3 361	Intérêts minoritaires	37	32
Actifs financiers Solutions de Motivation	597	578	Passif non courant	3 055	3 311
Trésorerie	1 204	1 527	Passif courant	5 037	5 725
TOTAL ACTIF	10 408	11 775	TOTAL PASSIF	10 408	11 775
			Endettement net	889	656
			Taux d'endettement net	38 %	24 %

Au 31 août 2010, les dettes financières s'élevaient à 2 702 millions d'euros, un niveau presque inchangé par rapport au 31 août 2009. Elles comprennent principalement deux emprunts obligataires en euros pour 1 380 millions d'euros et un placement privé auprès d'investisseurs américains pour un montant de 500 millions de dollars. Le financement par divers concours bancaires et par crédit-bail, ainsi que les instruments financiers dérivés constituent le solde de l'endettement.

Au 31 août 2010, le taux d'intérêt moyen sur les dettes financières est de 5,2 %.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie nets des découverts bancaires s'élevaient au 31 août 2010 à 1 468 millions d'euros. Les placements de la trésorerie des Solutions de Motivation sur des supports à plus de trois mois atteignent 223 millions d'euros et les fonds réservés de l'activité Solutions de Motivation atteignent 355 millions d'euros.

À cette même date, la trésorerie opérationnelle du Groupe (qui comprend également ses placements et les fonds réservés de l'activité Solutions de Motivation) s'élève à 2 045 millions d'euros, dont 1 483 millions d'euros pour l'activité Solutions de Motivation.

Ainsi, au 31 août 2010, l'endettement net du Groupe atteint 656 millions d'euros contre 889 millions d'euros au 31 août 2009 et représente 24 % des capitaux propres du Groupe contre 38 % au 31 août 2009.

Au 31 août 2010 l'endettement brut représente 3,6 années d'autofinancement.

À cette même date, le Groupe dispose de lignes de crédit bancaires non utilisées de 455 millions d'euros.

Événements postérieurs à la clôture du 31 août 2010

Fin janvier 2009, Sodexo avait rejoint le consortium Metrix, retenu comme participant final exclusif à l'appel d'offres pour le compte du ministère de la Défense britannique relatif à la conception et à la mise en œuvre d'un projet destiné à répondre aux besoins de formation sur 30 ans des forces armées (projet dénommé « *Defence Training Review* »). Dans le cadre de son budget d'austérité, le gouvernement britannique a annoncé par voie parlementaire le 18 octobre 2010, l'arrêt du système d'approvisionnement exclusif, dans sa forme actuelle, de ce projet.

4. PERSPECTIVES POUR L'EXERCICE 2010-2011

Lors du Conseil d'Administration du 8 novembre 2010, Michel Landel, Directeur Général a présenté les perspectives pour l'exercice 2010-2011.

Avec une progression de 3,9 % en 2009-2010 de son chiffre d'affaires, dont 2,5 % de croissance interne, Michel Landel a rappelé au Conseil que dans le contexte mondial actuel, Sodexo, à l'inverse de nombreuses grandes entreprises internationales, avait su maintenir le cap de la croissance grâce à :

- ses choix de développement dans des segments de clientèle à fort potentiel d'externalisation (Santé, Seniors, Éducation, Défense et Justice) ;
- son offre globale de solutions de services ;
- son implantation internationale ;
- la motivation et l'engagement de ses équipes.

Par ailleurs, Sodexo a poursuivi en 2009-2010 sa transformation initiée l'an dernier avec la redéfinition de son positionnement stratégique dont l'objectif est double : se différencier et se mettre en position de saisir de nouvelles opportunités de croissance pour les années à venir. Le Groupe se positionne comme le partenaire stratégique de ses clients, proposant des solutions globales de services de Qualité de Vie au Quotidien.

Pour réussir cette transformation, Sodexo a continué à investir dans son offre globale et dans la formation de ses équipes. De nouveaux talents ont été recrutés, tandis que le Groupe se lançait par ailleurs dans la création de plateformes de compétences en *Facilities Management* et de « *Knowledge Management* ».

Objectifs 2010-2011

Michel Landel a rappelé que l'année 2010 est restée marquée par la crise financière et économique, malgré un certain rebond dans les pays émergents. Sodexo a en effet su tirer parti de son implantation de longue date dans les pays qui tirent aujourd'hui la croissance mondiale. L'Europe, comme l'Amérique du Nord ou le Japon où le chômage reste élevé, n'enregistrent pas à ce jour de redémarrage significatif de leur économie. La dette accumulée des États pèsera elle aussi, pendant plusieurs années sur le développement de nombre de pays.

Dans cet environnement qui impose la prudence, Sodexo se fixe les objectifs suivants pour l'exercice 2010 -2011 :

- une légère accélération de la croissance interne du chiffre d'affaires comprise entre 3 et 4 % ;
- une progression du résultat opérationnel de l'ordre de 10 % à taux de change constants.

Ces objectifs ont été établis en tenant compte :

- de nos indicateurs de croissance, c'est-à-dire le taux de fidélisation de nos clients, la croissance sur sites et le développement commercial ;
- de la poursuite du dynamisme de Sodexo dans les pays qui assureront la croissance mondiale future.

Ils tiennent également compte des efforts permanents du Groupe en matière d'efficacité et de productivité dans la gestion des sites comme dans celle des frais de structure.

À moyen terme

À moyen terme, les objectifs de Sodexo sont à nouveau confirmés : réaliser une croissance annuelle moyenne de 7 % du chiffre d'affaires et atteindre une marge opérationnelle de 6 %.

Face à un potentiel de marché considérable, estimé à plus de 780 milliards d'euros, notamment dans des segments Santé et Seniors, Éducation, Justice et Défense, où le Groupe occupe des positions de leader, Sodexo bénéficie en effet d'atouts concurrentiels majeurs :

- une vocation unique ;
- des valeurs fortes partagées ;
- des équipes engagées ;
- une offre intégrée de solutions de services combinant Solutions de Services sur Site, Solutions de Motivation et Solutions aux Particuliers et à Domicile ;
- un réseau mondial unique dans 80 pays, qui couvre plus de 80 % de la population mondiale et plus de 92 % du PIB mondial ;
- un modèle financier qui prouve d'année en année son efficacité et sa solidité et qui permet d'autofinancer le développement futur du Groupe ;
- enfin, une indépendance qui permet de mener une stratégie à long terme.

Michel Landel a ajouté : « Je tiens enfin à remercier les clients pour leur fidélité, les actionnaires pour leur confiance et les collaborateurs du Groupe pour les efforts réalisés au cours de l'exercice 2009-2010. Garants de la qualité du service rendu afin d'améliorer la Qualité de Vie au Quotidien de nos clients et de nos consommateurs, les 380 000 collaborateurs de Sodexo contribuent tous ensemble à « faire de chaque jour un jour meilleur ».

→ Comptes consolidés de Sodexo au 31 août 2010

1. COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2009-2010	2008-2009
Chiffre d'affaires	3	15 256	14 681
Coût des ventes	4.1	(12 853)	(12 366)
Marge brute		2 403	2 315
Charges commerciales	4.1	(226)	(221)
Charges administratives	4.1	(1 377)	(1 322)
Autres produits opérationnels	4.1	12	5
Autres charges opérationnelles	4.1	(41)	(31)
Résultat opérationnel	3	771	746
Produits financiers	4.2	62	74
Charges financières	4.2	(212)	(194)
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	3 et 4.9	14	12
Résultat avant impôt		635	638
Impôt sur les résultats	4.3	(205)	(216)
Résultat de l'ensemble consolidé		430	422
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle		21	29
PART REVENANT AU GROUPE		409	393
Résultat part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	4.4	2,64	2,54
Résultat part du Groupe dilué par action <i>(en euros)</i>	4.4	2,63	2,53

2. ÉTAT DU RÉSULTAT GLOBAL

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2009-2010	2008-2009
Résultat net		430	422
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	4.11.3 et 4.15	0	7
Variation de la juste valeur des instruments dérivés de couverture ⁽¹⁾	4.17 et 4.15	(12)	(21)
Écarts actuariels sur les régimes à prestations définies et autres	4.18.1 et 4.15	(62)	(54)
Écarts de conversion		336	(63)
Impôts sur les autres éléments du résultat global		17	17
Total des autres éléments du résultat global après impôts		279	(114)
Résultat global		709	308
Attribuable aux :			
Part du Groupe		696	279
Participations ne donnant pas le contrôle		13	29

(1) Y compris la quote-part des variations de juste valeur nettes d'impôts relatives aux instruments de couverture comptabilisées dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence.

3. BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/08/2010	31/08/2009
Actif non courant			
Immobilisations corporelles	4.5	531	520
Goodwills	4.6	4 634	4 226
Autres immobilisations incorporelles	4.7	527	392
Investissements clients	4.8	228	186
Participations mises en équivalence	4.9	71	48
Actifs financiers non courants	4.11	142	124
Autres actifs non courants	4.13	14	11
Impôts différés	4.21	162	93
TOTAL ACTIF NON COURANT		6 309	5 600
Actif courant			
Actifs financiers courants	4.11	6	7
Instruments financiers dérivés	4.17	6	4
Stocks	4.12	235	204
Créances d'impôt		81	64
Clients et autres créances	4.13	3 033	2 728
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité « Solutions de Motivation » ⁽¹⁾	4.11	578	597
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4.14	1 527	1 204
TOTAL ACTIF COURANT		5 466	4 808
TOTAL DE L'ACTIF		11 775	10 408

(1) Nouvelle appellation de l'activité Chèques et Cartes de Services.

PASSIF ET CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	31/08/2010	31/08/2009
Capitaux propres			
Capital		628	628
Primes d'émission		1 109	1 109
Résultats non distribués		783	567
Réserves		187	(25)
Capitaux propres – Part du Groupe		2 707	2 279
Participations ne donnant pas le contrôle		32	37
TOTAL CAPITAUX PROPRES	4.15	2 739	2 316
Passif non courant			
Emprunts et dettes financières	4.16	2 534	2 547
Avantages au personnel	4.18	348	257
Autres passifs non courants	4.20	243	106
Provisions	4.19	64	46
Impôts différés	4.21	122	99
TOTAL PASSIF NON COURANT		3 311	3 055
Passif courant			
Découverts bancaires		59	42
Emprunts et dettes financières	4.16	150	94
Instruments financiers dérivés	4.17	25	11
Dettes d'impôt		138	71
Provisions	4.19	61	53
Fournisseurs et autres dettes	4.20	2 985	2 689
Chèques et Cartes de Services à rembourser		2 307	2 077
TOTAL PASSIF COURANT		5 725	5 037
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		11 775	10 408

4. TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2009-2010	2008-2009
Flux de trésorerie liés à l'activité opérationnelle			
Résultat opérationnel des sociétés intégrées		771	746
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité			
Amortissements		240	217
Provisions		19	(2)
Résultat net d'impôt des cessions et autres		9	10
Produits des participations		9	6
Variation du BFR lié à l'activité		257	(96)
Variation des stocks		(12)	1
Variation des clients et autres créances		(177)	9
Variation des fournisseurs et autres dettes		201	(73)
Variation des Chèques et Cartes de Services à rembourser		233	95
Variation des actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation		12	(128)
Intérêts payés		(141)	(147)
Intérêts encaissés		28	37
Impôts payés		(186)	(194)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS À L'ACTIVITÉ		1 006	577
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Acquisitions d'immobilisations		(236)	(221)
Cessions d'immobilisations		26	19
Variation des investissements clients	4.8	(19)	(21)
Variation des actifs financiers		(23)	(17)
Acquisitions de filiales	4.24	(25)	(528)
Cessions de filiales		3	2
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		(274)	(766)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	4.15	(197)	(197)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(18)	(21)
Achats d'actions propres		(114)	(14)
Cessions d'actions propres		24	32
Augmentation/(Réduction) de capital			41
Émissions d'emprunts et dettes financières		321	1 614
Remboursements d'emprunts et dettes financières		(393)	(1 623)
FLUX NETS DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		(377)	(168)
VARIATION DE TRÉSORERIE		355	(357)
Incidence des différences de change et autres		(49)	(44)
Trésorerie à l'ouverture		1 162	1 563
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	4.14	1 468	1 162

5. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

<i>(en millions d'euros)</i>	Nombre d'actions	Capital	Primes d'émission	Actions propres	Réserves et résultat	Écarts de conversion	Total des capitaux propres		
							Part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Notes	4.15			4.15	4.15				
Capitaux propres au 31 août 2008	157 359 282	629	1 122	(197)	999	(408)	2 145	26	2 171
Résultat net					393		393	29	422
Autres éléments du résultat global nets d'impôts					(51)	(63)	(114)		(114)
Résultat global					342	(63)	279	29	308
Dividendes versés (hors actions propres)					(197)		(197)	(21)	(218)
Augmentation de capital	577 630	2	15				17	3	20
Réduction de capital	(804 887)	(3)	(28)	31					
Actions propres				23			23		23
Paiements fondés sur les actions (nets d'impôts)					8		8		8
Autres variations					4		4		4
Capitaux propres au 31 août 2009	157 132 025	628	1 109	(143)	1 156	(471)	2 279	37	2 316
Résultat net					409		409	21	430
Autres éléments du résultat global nets d'impôts					(57)	344	287	(8)	279
Résultat global					352	344	696	13	709
Dividendes versés (hors actions propres)					(197)		(197)	(18)	(215)
Actions propres				(86)			(86)		(86)
Paiements fondés sur les actions (nets d'impôts)					11		11		11
Autres variations					4		4		4
Capitaux propres au 31 août 2010	157 132 025	628	1 109	(229)	1 326	(127)	2 707	32	2 739

→ Annexe aux comptes consolidés

1. FAITS MARQUANTS	91		
2. PRINCIPES COMPTABLES	91		
2.1 Bases de préparation des états financiers	91	4.3 Impôts sur les résultats	107
2.2 Recours à des estimations	93	4.4 Résultat par action	108
2.3 Principes et méthodes de consolidation	93	4.5 Immobilisations corporelles	109
2.4 Regroupement d'entreprises et goodwill	95	4.6 Goodwills	110
2.5 Immobilisations incorporelles	96	4.7 Immobilisations incorporelles	112
2.6 Immobilisations corporelles	96	4.8 Investissements clients	113
2.7 Contrats de location	96	4.9 Participations mises en équivalence	113
2.8 Dépréciation d'actifs	97	4.10 Dépréciation d'actifs	116
2.9 Investissements clients	98	4.11 Actifs financiers	117
2.10 Stocks	98	4.12 Stocks	119
2.11 Créances clients et autres créances	98	4.13 Créances clients et autres créances	119
2.12 Instruments financiers	98	4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie	120
2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie	100	4.15 Variation des capitaux propres	121
2.14 Coûts d'emprunt	100	4.16 Emprunts et dettes financières	122
2.15 Actions propres Sodexo SA	100	4.17 Instruments financiers dérivés	126
2.16 Provisions	100	4.18 Avantages à long terme au personnel	128
2.17 Avantages au personnel	100	4.19 Provisions	133
2.18 Chèques et Cartes de Services à rembourser	101	4.20 Dettes fournisseurs et autres dettes	134
2.19 Paiements fondés sur des actions	101	4.21 Impôts différés	135
2.20 Impôts différés	102	4.22 Instruments financiers	136
2.21 Dettes fournisseurs et autres dettes	102	4.23 Paiements fondés sur des actions	137
2.22 Compte de résultat	102	4.24 Regroupements d'entreprises	142
2.23 Modalités de calcul du résultat par action	103	4.25 Engagements et éventualités	142
2.24 Tableau de flux de trésorerie	103	4.26 Informations sur les parties liées	144
		4.27 Effectifs	145
		4.28 Litiges	145
		4.29 Événements postérieurs à la clôture	146
3. SECTEURS OPÉRATIONNELS	103	5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS	146
3.1 Par secteur d'activité	104	5.1 Exposition aux risques sur les taux de change et d'intérêt	146
3.2 Par pays significatif	106	5.2 Exposition aux risques de liquidité	148
4. NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2010	106	5.3 Exposition aux risques de contrepartie	148
4.1 Charges opérationnelles par nature	106	6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	149
4.2 Charges et produits financiers	107		

Sodexo SA est une société anonyme domiciliée en France dont le siège social est situé à Issy-les-Moulineaux.

Les comptes consolidés de Sodexo ont été arrêtés par le Conseil d'Administration qui s'est tenu le 8 novembre 2010 et seront soumis à l'Assemblée des actionnaires le 24 janvier 2011.

1. FAITS MARQUANTS

Aucun événement n'a impacté significativement les comptes du Groupe au cours de l'exercice 2009-2010.

2. PRINCIPES COMPTABLES

2.1 Bases de préparation des états financiers

2.1.1 Base de préparation des informations financières 2009-2010

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002, les comptes consolidés du Groupe Sodexo ont été établis conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles que publiées par l'*International Accounting Standard Board* (IASB) et adoptées par l'Union européenne à la date de clôture de la période. Une liste complète des normes adoptées par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_marketing/accounting/ias/index_fr.htm

L'exercice comparatif est arrêté selon les mêmes principes.

Concernant les normes IFRS applicables au Groupe, les dates d'application des IFRS telles qu'approuvées par l'Union européenne ont été les mêmes que celles des IFRS publiées par l'IASB au cours des trois derniers exercices, compte tenu de la date de clôture de la Société. Ainsi, les éventuelles différences entre les deux référentiels liées au décalage dans le temps de l'approbation par l'Union européenne ont été sans incidence compte tenu de la date d'application des normes ou interprétations concernées.

Le Groupe analyse les impacts sur les comptes consolidés des interprétations d'IFRIC 4 et d'IFRIC 12

depuis leur date d'application. En l'absence d'investissement significatif, le Groupe n'a procédé à aucun retraitement.

2.1.2 Nouvelles normes et interprétations adoptées

Les nouvelles normes, interprétations et amendements aux normes publiées, qui sont d'application obligatoire à compter de l'exercice ouvert le 1^{er} septembre 2009 n'ont pas d'incidence significative sur les comptes annuels du Groupe pour l'exercice 2009-2010 :

- la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers » : Le Groupe a opté pour la présentation du résultat global sous forme de deux états distincts : le compte de résultat consolidé et l'état du résultat global ;
- la norme IFRS 8 « Secteurs opérationnels » remplace la norme IAS 14 « Information sectorielle » et requiert de fournir une information sectorielle fondée sur les données internes de gestion utilisées par la Direction du Groupe pour mesurer la performance de chaque secteur et leur allouer des ressources. Cette nouvelle norme n'a pas eu d'incidence sur la présentation des éléments par segments d'activité figurant en note 3 ;
- la norme IFRS 3 – Regroupements d'entreprises révisée (IFRS 3R) et les amendements à la norme IAS 27 – États financiers consolidés et individuels, sont d'application obligatoire pour le Groupe à compter du 1^{er} septembre 2009. La norme IFRS 3R et les amendements de la norme IAS 27 sont d'applications prospectives et sont donc

sans incidence (à l'exception du traitement de certains impôts différés actifs décrit ci-après) sur les regroupements d'entreprises réalisés avant le 1^{er} septembre 2009, dont les principes sont décrits dans les notes 2.4 – Regroupement d'entreprises et goodwill et 2.5 – Immobilisations incorporelles.

Les principaux impacts pour les opérations entrant dans le champ d'application de ces normes sont décrits ci-dessous :

Frais d'acquisition

Les coûts directement liés à l'acquisition sont comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont encourus.

Participations ne donnant pas le contrôle (anciennement intérêts minoritaires)

Suite à l'obtention du contrôle par le Groupe, une participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise est évaluée soit à sa juste valeur, soit à la quote-part dans l'actif net identifiable de l'entité acquise. Cette option est disponible au cas par cas pour chaque opération de regroupement d'entreprises.

La norme IAS 27R modifie notamment la comptabilisation des transactions concernant les participations ne donnant pas le contrôle, dont les variations, en l'absence de changement de contrôle, devront désormais être comptabilisées en capitaux propres. Notamment, lors d'une acquisition complémentaire de titres d'une entité déjà contrôlée par le Groupe, l'écart entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part complémentaire des capitaux propres consolidés acquise est enregistré en capitaux propres – part du Groupe. La valeur consolidée des actifs et passifs identifiables de la filiale (y compris le goodwill) reste inchangée.

Ajustements et/ou compléments de prix

Les ajustements ou compléments de prix éventuels du regroupement d'entreprises sont valorisés à la juste valeur à la date de l'acquisition même si leur réalisation n'est pas considérée comme probable. Après la date d'acquisition, les changements d'estimation de la juste valeur des ajustements de prix entraînent un ajustement du goodwill uniquement s'ils interviennent dans le délai d'affectation (un an maximum à compter de la date d'acquisition) et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Dans tous les autres cas, le changement est constaté en résultat ou parmi les autres éléments du résultat global selon la norme IFRS appropriée.

Évaluation du goodwill

À la date d'acquisition, le goodwill correspond à la différence entre :

- la juste valeur de la contrepartie transférée (par exemple le montant payé), augmentée du montant des participations ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise (soit à leur juste valeur, soit pour leur quote-part dans la juste valeur des actifs nets identifiables acquis) ; et
- la juste valeur des actifs et passifs identifiables repris à la date d'acquisition.

Regroupement d'entreprises réalisé par étapes

Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur du montant payé est également augmentée de la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise, réévaluée par le compte de résultat. Pour les participations non consolidées avant la prise de contrôle, les variations de juste valeur antérieurement comptabilisées directement en capitaux propres sont comptabilisées en compte de résultat lors de la prise de contrôle.

Impôts différés actifs

La période d'évaluation de l'allocation du prix ne peut pas excéder un an après la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs. La norme IFRS 3R requiert que les impôts différés actifs non reconnus à la date d'acquisition (ou durant la période d'évaluation) soient comptabilisés directement en produit d'impôt s'ils sont activés ultérieurement. Cette disposition s'applique même pour les acquisitions effectuées avant l'application d'IFRS 3R.

- L'interprétation IFRIC 18, Transfert d'actifs par des clients, définit le traitement des actifs corporels reçus d'un client par une entité dans le cas où le client transfère le contrôle de l'actif à l'opérateur. Ce texte, applicable pour les transactions effectuées à partir du 1^{er} juillet 2010, n'a pas eu d'impact sur les comptes consolidés du Groupe.
- Les révisions à la norme IAS 23, Coûts d'emprunt, n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes consolidés du Groupe.

2.1.3 Normes et interprétations publiées mais non encore entrées en vigueur

Le Groupe n'a pas opté pour une application anticipée des normes et interprétations dont l'application n'est pas obligatoire pour l'exercice 2009-2010. Le Groupe mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes annuels. Une liste complète des normes adoptées par l'Union européenne est disponible sur le site internet de la Commission européenne : http://ec.europa.eu/internal_marketing/accounting/ias/index_fr.htm

2.2 Recours à des estimations

Pour préparer les états financiers, des estimations et des hypothèses ont été faites par la Direction du Groupe et des filiales ; elles ont pu affecter les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif, les passifs éventuels à la date d'établissement des états financiers et les montants présentés au titre des produits et des charges de l'exercice.

Ces estimations et appréciations sont effectuées de façon continue sur la base d'une expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables au regard des circonstances actuelles et qui constituent le fondement des appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif.

Les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en fonction d'hypothèses ou de conditions différentes.

Les éléments significatifs faisant l'objet de telles estimations et hypothèses comprennent :

- les provisions pour litiges et risques fiscaux (cf. notes 4.19 et 4.28) ;
- la juste valeur des instruments financiers dérivés (cf. note 4.17) ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies (cf. note 4.18) ;
- la dépréciation des actifs courants et non courants (cf. notes 4.10 et 4.13) ;
- les impôts différés (cf. note 4.21) ;
- la valorisation des goodwill, et des actifs incorporels acquis, ainsi que leur durée de vie estimée (cf. note 4.24) ;
- les paiements fondés sur des actions (cf. note 4.23).

2.3 Principes et méthodes de consolidation

2.3.1 Transactions intragroupe

Les transactions intragroupe, les soldes ainsi que les pertes et profits latents entre les sociétés du Groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont éliminées de la même façon que les profits latents, mais seulement dans la mesure où elles ne sont pas représentatives d'une perte de valeur.

2.3.2 Méthode de consolidation

Une filiale est une entité contrôlée par Sodexo SA, directement ou indirectement. Le contrôle existe lorsque le Groupe a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, les droits de vote potentiels, qui sont actuellement exerçables ou convertibles, sont pris en considération. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Les sociétés dans lesquelles Sodexo SA exerce, directement ou indirectement, une influence notable ou un contrôle conjoint sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle, sont consolidées par mise en équivalence à partir de la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint est exercé et jusqu'à la date à laquelle il prend fin.

Le Groupe détient plusieurs participations dans des sociétés-projets créées dans le cadre de contrats de Partenariat Public Privé (PPP). Ces contrats PPP permettent aux gouvernements de faire appel au secteur privé pour concevoir, construire, financer et gérer des infrastructures publiques (hôpitaux, écoles, garnisons, établissements pénitentiaires) avec des critères de performance très précis. Une analyse est conduite pour chacune de ces participations, dont le détail figure dans la note 4.9, afin de déterminer si le Groupe y exerce une influence notable au regard des critères exposés par les normes IAS 27 révisée et IAS 28 ainsi que par l'interprétation SIC 12. Sur la base du résultat de ces analyses, ces participations ont été consolidées par mise en équivalence.

Le Groupe n'intervient dans ces projets en tant qu'investisseur en capital et en dette subordonnée que dans la mesure où il est prestataire de service de la société-projet.

Le détail des sociétés consolidées au 31 août 2010 est présenté en note 6.

2.3.3 Conversion

Les taux de change retenus proviennent des cotations à la Bourse de Paris et sur les grandes places financières internationales.

Transactions en devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères à la date de clôture sont convertis au cours de clôture. Les écarts de change provenant de cette conversion sont enregistrés en charges et produits financiers.

Les actifs et passifs non monétaires en devises étrangères comptabilisés au coût historique sont convertis au cours de change de la date de transaction. Les actifs et passifs non monétaires comptabilisés à la juste valeur sont convertis au cours de change de la date à laquelle la juste valeur a été déterminée.

Les transactions de la période sont converties au cours de change de la date de transaction.

Les différences de change ayant trait à un élément monétaire qui fait en substance partie intégrante de l'investissement net dans une entreprise étrangère consolidée, sont inscrites dans les capitaux propres consolidés jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

États financiers libellés en devises étrangères

Pays à monnaie stable

Les états financiers individuels de chaque société consolidée sont présentés en fonction de l'environnement économique local (monnaie fonctionnelle) dans lequel opère chacune de ces entreprises.

Afin de présenter des états financiers consolidés, tous les actifs et passifs en devise étrangère des sociétés consolidées sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe Sodexo (l'euro) au cours de clôture et le compte de résultat est converti au cours moyen de la période. Les écarts de change en résultant sont classés dans les capitaux propres dans la rubrique « Écarts de conversion ». Lors de la transition IFRS, les réserves de conversion cumulées au 1^{er} septembre 2004 ont été reclassées en réserves consolidées.

Les corrections monétaires d'ordre réglementaire ont été maintenues dans les comptes des filiales des pays ayant été en hyperinflation : Argentine, Chili, Colombie, Mexique et Turquie. Les écarts de conversion résiduels entre l'application de la correction monétaire et l'utilisation du cours de clôture sont portés dans les capitaux propres.

Pays à forte inflation

Pour les pays à forte inflation, l'écart entre le résultat converti au cours moyen et le résultat converti au cours de clôture est porté en charges et produits financiers.

Traitement des filiales implantées au Venezuela

À la fin de l'année 2009, le Venezuela est entré dans la liste des pays hyper-inflationnistes selon les critères définis par la norme IAS 29. Pour la préparation des comptes annuels au 31 août 2010, le Groupe a donc appliqué les règles de comptabilisation spécifiques prévues par cette norme aux transactions de nos filiales opérant dans ce pays.

Le 8 janvier 2010, le Venezuela annonçait la dévaluation de sa monnaie, le Bolivar Fuerte.

À partir de cette date, le Groupe a décidé de ne plus se référer aux taux de change officiels décrétés par le gouvernement vénézuélien et a opté pour l'utilisation des taux de conversion résultant des transactions effectuées sur le marché parallèle des changes. En effet, le Groupe estime que les taux ressortant du marché parallèle sont plus appropriés :

- d'une part, pour mieux refléter la parité économique entre l'euro et le bolivar compte tenu du contexte d'hyperinflation installé au Venezuela depuis la fin de l'année 2009 ;
- d'autre part, pour estimer le taux le plus probable auquel le Groupe évalue sa capacité future à convertir des bolivars en euros étant donné les restrictions actuelles apportées par les autorités du pays aux transactions sur le marché officiel.

Ce jugement du Groupe sur la pertinence du taux parallèle par rapport au taux officiel a été maintenu malgré la suspension de ce marché depuis le mois de mai 2010. Les comptes des filiales implantées au Venezuela ont donc été convertis au taux de 1 euro = 10,46 bolivars correspondant à la dernière cotation observable sur le marché parallèle.

Les impacts sur les comptes du Groupe résultant de cette position sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Données publiées des filiales vénézuéliennes au taux parallèle 1 € = 10.46 VEF	Données proforma des filiales vénézuéliennes au taux officiel 1 € = 5.45 VEF	Incidence du choix pour le taux parallèle sur les comptes publiés
Chiffre d'affaires	60	116	(56)
Résultat opérationnel	25	49	(24)
Résultat net	7	14	(7)
Capitaux propres	15	28	(13)

2.4 Regroupement d'entreprises et goodwill

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le Groupe. Le prix d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur et des passifs repris à la date de l'échange. Depuis le 1^{er} septembre 2009, ce prix n'est pas majoré des frais directement imputables à l'acquisition.

Lors de la première consolidation d'une filiale ou participation, le Groupe évalue l'ensemble des éléments identifiables acquis à leur juste valeur à cette date. Cette évaluation se réalise dans la devise de la société acquise.

Les ajustements de valeurs des actifs et passifs relatifs à des acquisitions comptabilisées sur une base provisoire (en raison de travaux d'expertise en cours ou d'analyses complémentaires) sont comptabilisés comme des ajustements rétrospectifs du goodwill s'ils interviennent dans la période d'un an à compter de la date d'acquisition et s'ils résultent de faits et circonstances existant à la date d'acquisition. Au-delà de ce délai, les effets sont constatés directement en résultat sauf s'ils correspondent à des corrections d'erreurs, à l'exception du cas particulier de certains impôts différés actifs décrits ci-dessous.

Avant le 1^{er} septembre 2009, si l'avantage potentiel des reports de pertes fiscales ou d'autres actifs d'impôts différés d'une entreprise acquise n'avait pas rempli les critères de comptabilisation initiale lors de l'acquisition, mais les avait remplis ultérieurement lors de leur utilisation (même dans une période après l'échéance de l'année d'évaluation), la valeur comptable du goodwill était réduite au montant qui aurait été comptabilisé si cet actif d'impôt différé avait été comptabilisé dès l'acquisition. Suite à l'adoption de la norme IFRS 3R, les impôts différés reconnus au-

delà d'un an après la date de l'acquisition génèrent un produit d'impôt, même s'ils proviennent d'une filiale acquise avant la date d'adoption de la norme IFRS 3R.

Le goodwill se rapportant à l'acquisition d'entreprises associées est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence.

À noter que lors de la transition IFRS, le Groupe a choisi de ne pas retraiter les regroupements d'entreprises antérieurs au 1^{er} septembre 2004.

2.4.1 Goodwill

L'écart résiduel correspondant à l'excédent du prix d'acquisition augmenté du montant de la participation ne donnant pas le contrôle, sur la juste valeur à la date d'acquisition des actifs acquis, des passifs repris, et des éléments incorporels est inscrit à l'actif du bilan sur la ligne « Goodwills ».

Ces goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Les modalités des tests de dépréciation sont décrites ci-après en note 2.8. Les pertes de valeurs éventuelles constatées au compte de résultat sont irréversibles.

2.4.2 Goodwill négatif

Il représente l'excédent de la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur des actifs acquis et des passifs identifiables de la société acquise à la date d'acquisition sur le prix d'acquisition augmenté du montant de la participation ne donnant pas le contrôle.

Après vérification du processus d'identification et d'évaluation des différents éléments pris en compte dans son calcul, le goodwill négatif est comptabilisé immédiatement au compte de résultat au cours de la période d'acquisition.

2.5 Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées initialement à leur coût conformément à la norme IAS 38. Lors de la transition IFRS, le Groupe n'a pas opté pour une réévaluation des immobilisations incorporelles à la juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1^{er} septembre 2004. Les immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises évaluables de façon fiable, contrôlées par le Groupe et qui sont séparables ou résultant de droits légaux ou contractuels sont comptabilisées à leur juste valeur séparément du goodwill. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur constatées.

Les immobilisations incorporelles, sauf certaines marques dont la durée d'utilité n'est pas limitée lorsque les conditions de marché et le contexte réglementaire permettent une utilisation indéfinie de celles-ci, sont des immobilisations à durée d'utilité déterminée et sont amorties selon le mode linéaire sur les durées suivantes en fonction de leur durée d'utilité prévue :

Progiciels de gestion intégrés	5 ans
Logiciels	3-4 ans
Brevets et licences	2-10 ans
Autres immobilisations incorporelles	3-20 ans
Relations clientèle	3-20 ans

Les coûts liés à l'acquisition de licences et logiciels sont inscrits à l'actif sur la base de coûts encourus pour acquérir et pour mettre en service les logiciels concernés. Ces coûts sont amortis sur la durée d'utilité estimée.

Les dépenses ultérieures relatives aux immobilisations incorporelles sont activées seulement si elles augmentent les avantages économiques futurs associés à l'actif spécifique correspondant. Les autres dépenses sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

2.6 Immobilisations corporelles

En application de la norme IAS 16, les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût diminué des amortissements et du cumul des pertes de valeur,

à l'exception des terrains figurant au coût diminué des pertes de valeur. Ce coût inclut les dépenses qui sont directement liées à l'acquisition du bien et le coût estimé de l'obligation de remise en état d'une partie de l'actif le cas échéant.

Les coûts ultérieurs sont inclus dans la valeur comptable de l'immobilisation ou reconnus comme un composant séparé, le cas échéant, s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cet élément iront au Groupe et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable. Tous les autres coûts d'entretien et de réparation sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus sauf ceux engagés pour une augmentation de la productivité ou pour la prolongation de la durée d'utilité du bien, qui sont alors immobilisés. Lors de la transition IFRS, le Groupe n'a pas opté pour une réévaluation des immobilisations corporelles à la juste valeur dans le bilan d'ouverture au 1^{er} septembre 2004.

Les immobilisations corporelles sont amorties, selon l'approche par composant, sur leur durée d'utilité et en tenant compte de leur valeur résiduelle. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

Les durées généralement retenues pour le Groupe sont les suivantes :

Constructions	20 à 30 ans
Installations générales et agencements	3 à 10 ans
Matériel et outillage	3 à 8 ans
Véhicules à moteur	4 ans
Bateaux et pontons flottants (selon les composants)	5 à 15 ans

Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité des actifs corporels sont revues et, le cas échéant, ajustées à chaque clôture.

Les valeurs comptables des immobilisations corporelles sont soumises à des tests de dépréciation lorsqu'il existe un quelconque indice qu'un actif corporel a subi une perte de valeur.

2.7 Contrats de location

Lorsque Sodexo a conclu des contrats de location en tant que locataire, ils sont analysés conformément à la norme IAS 17 « Contrats de location ».

Les contrats de location financement qui transfèrent au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué, sont comptabilisés comme suit :

- l'actif du bilan au commencement du contrat de location est évalué à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location ;
- la dette correspondante est enregistrée en dettes financières ;
- les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû au passif.

Les actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement sont amortis sur la plus courte de leur durée d'utilité et de la durée du contrat si le Groupe n'a pas une assurance raisonnable de devenir propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location.

Les contrats de location dans lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué sont classés en tant que contrats de location simple. Les paiements effectués au titre des contrats de location simple sont comptabilisés en charges opérationnelles de façon linéaire jusqu'à échéance du contrat.

2.8 Dépréciation d'actifs

2.8.1 Dépréciation des actifs à durée d'utilité déterminée

Les actifs corporels et incorporels ayant une durée d'utilité déterminée font l'objet de tests de dépréciation dès lors qu'il existe des indices objectifs de pertes de valeur. Ces pertes de valeurs comptabilisées en compte de résultat sont réversibles.

2.8.2 Dépréciation des actifs à durée d'utilité indéterminée

Les goodwill et les autres actifs incorporels, ayant une durée d'utilité indéterminée, font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an, au cours du dernier trimestre de l'exercice. Les résultats sont ensuite confortés par la réalisation de l'analyse sur la base des données au 31 août.

Unités Génératrices de Trésorerie

Les immobilisations, qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes permettant de les tester individuellement, sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT).

Les tests de valorisation sont réalisés par UGT ou par groupe d'UGT qui sont déterminés comme étant généralement l'un des deux principaux secteurs d'activité du Groupe avec un découpage par zone géographique en ce qui concerne l'activité « Solutions de service sur site ».

Les actifs de l'UGT incluent :

- le goodwill qui leur est affecté dans la mesure où l'UGT ou le groupe d'UGT est susceptible de bénéficier du regroupement d'entreprise ;
- les autres actifs incorporels, les actifs immobilisés et le besoin en fonds de roulement net.

Indices de pertes de valeur

Les principaux indices de perte de valeur retenus sur les unités génératrices de trésorerie portent sur la baisse significative du chiffre d'affaires et de la marge brute de l'unité génératrice de trésorerie ainsi que sur les évolutions du marché.

Méthode de détermination de la valeur recouvrable

Une perte de valeur est comptabilisée dans le compte de résultat quand la valeur comptable de l'actif ou de son unité génératrice de trésorerie est supérieure à sa valeur recouvrable.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre :

- sa juste valeur diminuée des coûts de la vente correspondant au montant auquel une filiale serait en mesure de vendre l'actif (après coûts de cession) dans le cadre d'une transaction effectuée dans des conditions de concurrence normale entre des parties bien informées et consentantes ; et
- sa valeur d'utilité, correspondant à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés provenant de l'utilisation continue et de la cession *in fine* d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie.

La valeur d'utilité des UGT est déterminée sur la base des flux de trésorerie après impôts qui ressortent de plans d'activité généralement établis à trois ans par le management et étendus au-delà de cet horizon.

La Direction du Groupe et de ses filiales a budgété la marge brute en fonction des performances passées et du développement du marché qu'elle anticipe. Le taux de croissance retenu au-delà de la période de ces plans correspond au taux de croissance du secteur d'activité et de la zone géographique concernée.

L'actualisation des flux de trésorerie est effectuée sur la base du coût moyen du capital.

Les taux de croissance et d'actualisation retenus pour les tests de dépréciation de la période sont décrits en note 4.10.

Comptabilisation des pertes de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'une unité génératrice de trésorerie est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'unité au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'unité.

2.8.3 Reprise de perte de valeur

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise.

Une perte de valeur, sur un actif autre qu'un goodwill, ne peut être reprise que s'il existe des indicateurs que la perte de valeur a diminué ou n'existe plus. Le montant de la reprise éventuelle est alors basé sur des nouvelles estimations de sa valeur recouvrable.

La valeur comptable d'un actif, augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

2.9 Investissements clients

Dans le cadre de certains contrats, le Groupe participe au financement de matériels et aménagements de locaux des clients, nécessaires à la réalisation de ses prestations. L'amortissement de ces actifs est comptabilisé en déduction du revenu sur la durée de la prestation.

Dans le tableau de flux de trésorerie, la variation du montant net des investissements clients est présentée dans les flux d'investissements.

2.10 Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût de revient et de leur valeur nette de réalisation. Ils sont valorisés selon la méthode du FIFO – premier entré premier sorti.

2.11 Créances clients et autres créances

Les créances clients et autres créances sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti diminué éventuellement du montant de la dépréciation enregistrée dans le compte de résultat.

Une dépréciation est comptabilisée dès lors qu'il existe un indicateur objectif de l'incapacité du Groupe à recouvrer l'intégralité des montants dus dans les conditions initialement prévues. Le montant de la dépréciation représente la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif initial. Le montant de la perte est comptabilisé au compte de résultat.

2.12 Instruments financiers

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définies par la norme IAS 39 « Instruments financiers : comptabilisation et évaluation ».

Les actifs et les passifs financiers sont comptabilisés dans le bilan du Groupe lorsque le Groupe devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les justes valeurs des actifs financiers et instruments dérivés sont déterminées sur la base des cotations de marché ou d'évaluations réalisées par les établissements financiers dépositaires.

2.12.1 Actifs financiers

Pour les besoins de l'évaluation et de la comptabilisation, les actifs financiers sont classés en trois grandes catégories définies par IAS 39 :

- **les actifs financiers disponibles à la vente** regroupent les participations non consolidées, les valeurs mobilières de placement sur des supports à plus de trois mois et les fonds réservés. Ils sont

mesurés à la juste valeur et les variations de juste valeur sur de tels actifs sont comptabilisées directement sur une ligne spécifique dans l'état du résultat global. Lorsque les actifs financiers disponibles à la vente sont vendus ou dépréciés, le cumul des ajustements de juste valeur comptabilisés dans l'état du résultat global est porté au compte de résultat. Pour les titres cotés sur un marché actif, la juste valeur correspond à la valeur boursière. Lorsqu'il n'existe pas de marché actif, la juste valeur est généralement définie en fonction des critères financiers appropriés à la situation spécifique du titre. Lorsque la juste valeur de ces actifs financiers n'est pas déterminable de manière fiable, ils sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

- **les prêts et créances** regroupent les dépôts et cautionnements et les prêts consentis à des sociétés non consolidées. Ces actifs financiers sont enregistrés au bilan au coût amorti, ce qui équivaut à la comptabilisation au prix d'acquisition, la mise en place de ces placements ne faisant pas l'objet de frais significatifs. Ces actifs font l'objet de tests de dépréciation en cas d'indication de perte de valeur. Une dépréciation est comptabilisée si la valeur comptable est supérieure à la valeur recouvrable estimée ;
- **les actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat** incluent les autres actifs financiers détenus à des fins de transaction et acquis en vue d'être vendus à court terme. Toute variation ultérieure de juste valeur de ces actifs est enregistrée en résultat financier.

La juste valeur des actifs et passifs financiers court terme est assimilable à leur valeur comptable du fait de leur échéance proche. La juste valeur des actifs et passifs financiers à taux variable est, de par leur nature, assimilable à leur valeur nominale.

2.12.2 Instruments financiers dérivés

La politique du Groupe est de financer des acquisitions dans la monnaie de la société acquise en privilégiant les taux fixes.

Pour l'essentiel des emprunts négociés à taux variable, des swaps de taux sont mis en place et, dans la plupart des cas où des emprunts ont été souscrits dans une monnaie différente, des swaps de devises ont été contractés.

Comme requis par la norme IAS 39, ces instruments financiers dérivés sont initialement reconnus dans

le bilan en actifs et passifs financiers courants à leur juste valeur.

Les variations ultérieures de juste valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat sauf pour ceux remplissant les critères d'éligibilité à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie.

Pour ces instruments de couverture de flux de trésorerie, la documentation nécessaire a été mise en place dès l'origine et mise à jour à chaque clôture. La juste valeur de ces instruments est enregistrée en capitaux propres pour la partie efficace de la couverture et sa reconnaissance dans le compte de résultat est différée jusqu'à la réalisation du sous-jacent.

La part inefficace est comptabilisée directement en résultat.

Les valeurs de marché des instruments dérivés sont déterminées à partir des valorisations communiquées par les contreparties bancaires.

2.12.3 Engagements de rachat des participations ne donnant pas le contrôle

Le Groupe a consolidé les engagements donnés et reçus concernant des rachats de participations ne donnant pas le contrôle par constatation d'une dette financière en application de la norme IAS 32. En l'absence de norme IFRS ou d'interprétation spécifique traitant de la contrepartie de cette dette financière, le Groupe a opté pour l'annulation des participations ne donnant pas le contrôle dans les capitaux propres et pour la constatation d'un goodwill complémentaire pour le solde de l'engagement enregistré au passif.

Les engagements fermes de rachat des participations, contractés avant le 1^{er} septembre 2009 et ne donnant pas le contrôle ont donc été consolidés en IFRS de la façon suivante :

- la dette relative à ces engagements est reconnue dans les autres dettes financières pour la valeur actuelle de l'engagement de rachat ;
- le goodwill prévisionnel est enregistré au bilan ;
- la variation de la valeur relative à la désactualisation de la dette est comptabilisée en charges financières.

Les variations de valeur ultérieures de la dette sont enregistrées par contrepartie du goodwill pour les acquisitions réalisées avant le 1^{er} septembre 2009.

2.12.4 Emprunts bancaires et obligataires

Tous les emprunts, incluant également les lignes de crédit utilisées et les découverts bancaires, sont initialement enregistrés à la juste valeur du montant reçu, diminuée des coûts de transaction directement attribuables à celle-ci.

Postérieurement à la comptabilisation initiale, les emprunts sont évalués au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Le taux d'intérêt effectif correspond au taux permettant d'obtenir la valeur nette comptable d'un passif financier après actualisation des flux futurs estimés payés jusqu'à l'échéance. Ce calcul prend en compte les frais d'émission et les différences entre les produits d'émission nets des coûts de transaction et les valeurs de remboursement.

2.13 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds de caisse et les placements à court terme dans des instruments monétaires. Ces placements ont une maturité inférieure à trois mois à la souscription ou sont disponibles à tout moment pour un montant connu de trésorerie avec un risque négligeable de changement de valeur.

2.14 Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt sont :

- incorporés dans le coût de l'actif sous-jacent s'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif immobilisé ;
- déduits de l'emprunt au passif et amortis selon la méthode du coût amorti sur la durée de l'emprunt correspondant s'ils ne sont pas directement rattachables à un actif qualifié au sens d'IAS 23.

2.15 Actions propres Sodexo SA

Les actions de la société Sodexo détenues par Sodexo SA et/ou par les sociétés du Groupe sont inscrites en diminution des capitaux propres consolidés pour leur valeur d'acquisition.

Le résultat des acquisitions/cessions éventuelles des actions autodétenues est directement imputé dans les capitaux propres consolidés et n'affecte pas le résultat de la période.

2.16 Provisions

Une provision est comptabilisée si la Société a une obligation juridique ou implicite à la clôture, s'il est probable qu'il y aura une sortie de ressources et si son montant peut être estimé de façon fiable.

Les provisions comprennent, notamment, des provisions destinées à faire face à des risques et litiges de nature commerciale, sociale ou fiscale liés à l'exploitation. Les provisions sont évaluées en application de la norme IAS 37 en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

Contrats déficitaires

Une provision pour contrat déficitaire est comptabilisée lorsque les avantages économiques attendus du contrat par le Groupe sont inférieurs aux coûts inévitables devant être engagés pour satisfaire aux obligations contractuelles.

2.17 Avantages au personnel

2.17.1 Avantages à court terme

Les salariés du Groupe bénéficient d'avantages à court terme tels que les congés payés, congés maladie, primes et autres avantages (autres que les indemnités de fin de contrat) payables dans les 12 mois qui suivent le service rendu par le salarié.

Ces avantages sont comptabilisés dans les dettes courantes.

2.17.2 Avantages postérieurs à l'emploi

Les modalités d'évaluation et de comptabilisation suivies par le Groupe concernant les avantages postérieurs à l'emploi sont celles édictées par la norme IAS 19. En conséquence :

- les coûts des régimes à cotisations définies sont enregistrés en charge sur la base des appels à cotisation ;
- la valorisation des régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies est effectuée sur la base d'évaluations actuarielles.

La méthode actuarielle retenue par le Groupe pour évaluer ces engagements est la méthode des unités de crédit projetées sur la base des conventions ou accords en vigueur dans chaque société.

Le calcul des engagements tient compte notamment de l'ancienneté, de l'espérance de vie, du taux d'augmentation des salaires et du taux de rotation des salariés, et suppose la prise en compte des hypothèses macroéconomiques des différents pays dans lesquels le Groupe opère (telles que le taux d'inflation, le taux de rendement des actifs ou le taux d'actualisation).

Les écarts actuariels générés à chaque clôture annuelle sont comptabilisés dans l'état du résultat global nets d'impôts différés conformément à l'option permise par la norme IAS 19 révisée. Les écarts actuariels n'ont aucune incidence sur le compte de résultat. Lors de la transition IFRS, les pertes et gains actuariels relatifs aux retraites et avantages assimilés existants au 1^{er} septembre 2004 ont été comptabilisés en capitaux propres.

Lors de la modification du niveau de prestation d'un régime existant ou de la création d'un nouveau régime à prestation définie, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat, la part des engagements non acquis fait l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée moyenne restante d'acquisition des droits.

Pour les régimes à prestations définies, la comptabilisation des différents éléments relatifs aux plans est la suivante :

- l'obligation nette des actifs de couverture est comptabilisée en non courant au passif du bilan lorsque les engagements sont supérieurs aux actifs de couverture et aux coûts des services passés non reconnus ;
- les montants relatifs aux plans sont comptabilisés en non courant à l'actif du bilan lorsque la valeur des actifs de couverture est supérieure aux engagements. Un excédent d'actif n'est comptabilisé au bilan que dans la mesure où il représente des avantages économiques futurs qui sont effectivement disponibles pour le Groupe. Lorsque les calculs de l'obligation nette conduisent à un actif pour le Groupe, le montant comptabilisé au titre de cet actif ne peut pas excéder le montant net total du coût des services passés non comptabilisé et de la valeur actualisée de tout remboursement futur du régime ou de diminutions des cotisations futures du régime ;

- la charge comptabilisée au compte de résultat comprend :
 - les coûts des services rendus au cours de l'exercice, l'amortissement du coût des services passés ainsi que les effets éventuels de toute réduction ou liquidation de régime qui sont comptabilisés en résultat opérationnel ;
 - l'effet d'actualisation et le rendement attendu des actifs qui sont comptabilisés en résultat financier.

Le Groupe participe à des plans multi-employeurs (notamment en Suède et aux États-Unis). Les organismes gestionnaires de ces plans ne sont pas en mesure de communiquer les informations nécessaires pour les comptabiliser comme des plans à prestations définies ; ces plans sont donc comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à cotisations définies.

2.17.3 Autres avantages à long terme au personnel

Les autres avantages à long terme au personnel sont évalués selon IAS 19. Les coûts attendus de ces avantages sont comptabilisés en passif non courant tout au long de la période d'activité du salarié dans l'entreprise. Les écarts actuariels sont reconnus immédiatement dans le compte de résultat.

2.18 Chèques et Cartes de Services à rembourser

Les Chèques et Cartes de Services à rembourser sont comptabilisés en passif courant et à leur juste valeur, qui correspond à la valeur faciale des titres en circulation ou retournés à Sodexo mais non encore remboursés aux affiliés.

2.19 Paiements fondés sur des actions

Certains salariés du Groupe reçoivent une rémunération prenant la forme de transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres.

Les services reçus qui sont rémunérés par ces plans sont comptabilisés en charges, en contrepartie directe d'une augmentation des capitaux propres, sur la période d'acquisition des droits. La charge comptabilisée au titre de chaque période est déterminée par référence à la juste valeur des options selon le modèle binomial à la date d'octroi.

L'entité réexamine annuellement le nombre d'options potentiellement exerçables. Le cas échéant, elle comptabilise au compte de résultat l'impact de la révision de ses estimations avec un ajustement correspondant dans les capitaux propres.

Lors de la transition IFRS, seuls les plans de stock-options octroyés après le 7 novembre 2002 et dont les droits n'étaient pas acquis au 1^{er} janvier 2005 ont été valorisés conformément à l'option prévue dans IFRS 2.

2.20 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs en utilisant le taux d'impôt dont l'application est attendue sur l'exercice au cours duquel l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

Les éléments suivants ne donnent pas lieu à la comptabilisation d'un impôt différé :

- la comptabilisation initiale des goodwill non déductibles fiscalement ;
- la comptabilisation initiale d'un actif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable ; et
- les différences temporelles liées à des participations dans des filiales dans la mesure où elles ne s'inverseront pas dans un avenir prévisible.

Les impôts relatifs aux éléments reconnus directement en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres et non dans le compte de résultat.

Les impôts différés actifs résiduels sur reports déficitaires (après imputation des impôts différés passifs) ne sont constatés que si leur récupération a été jugée probable.

Les actifs et passifs d'impôt différés sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible, et que ces impôts différés concernent la même entité imposable et la même autorité fiscale.

2.21 Dettes fournisseurs et autres dettes

Les dettes fournisseurs et autres dettes sont évaluées à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale puis au coût amorti.

2.22 Compte de résultat

2.22.1 Présentation du compte de résultat par destination

Comme le permet la norme IAS 1 « Présentation des états financiers », le Groupe présente le compte de résultat par destination.

Le résultat opérationnel se compose donc des éléments suivants :

- la marge brute ;
- les charges commerciales ;
- les charges administratives ; et
- les autres produits et charges opérationnels.

2.22.2 Chiffre d'affaires

Conformément à la norme IAS 18, le chiffre d'affaires du Groupe résulte de la vente de prestations de services liées aux activités ordinaires des filiales consolidées :

- pour les Solutions de Services sur Sites, il s'agit de l'ensemble des revenus prévus dans les contrats en tenant compte de notre qualité de principal (la majeure partie des cas) ou d'agent ;
- pour les Solutions de Motivation, le chiffre d'affaires comprend les commissions reçues des clients, les commissions reçues des affiliés, les produits financiers provenant des placements des fonds dégagés par l'activité et les gains réalisés sur les chèques et cartes non remboursés.

Conformément à IAS 18, le chiffre d'affaires est évalué à la juste valeur de la contrepartie attendue/reçue, net des rabais, remises et ristournes ainsi que de la TVA et autres taxes. De plus, il est enregistré lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront au Groupe et que ces produits peuvent être évalués de façon fiable. Aucun produit n'est comptabilisé

lorsqu'il y a une incertitude significative quant à la recouvrabilité de la contrepartie des coûts encourus ou à encourir associés à la prestation.

Dans le cas de prestations de Services de Restauration, le chiffre d'affaires est reconnu au moment où le service est rendu.

2.23 Modalités de calcul du résultat par action

Conformément à la norme IAS 33, le résultat par action est déterminé en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, net d'actions autodétenues.

Pour le calcul du résultat dilué par action, le dénominateur est majoré du nombre d'actions qui pourraient potentiellement être créées et le numérateur est ajusté de tout dividende, intérêts comptabilisés au cours de la période et de tout autre changement dans les produits ou charges qui résulterait de la conversion des actions ordinaires potentielles dilutives.

2.24 Tableau de flux de trésorerie

La trésorerie du Groupe, dont la variation est analysée dans le tableau de flux de trésorerie, est définie comme étant le solde net de la trésorerie et équivalents de trésorerie ainsi que des concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque remboursables à vue et faisant partie intégrante de la gestion de trésorerie.

3. SECTEURS OPÉRATIONNELS

Au 31 août 2010, les activités du Groupe sont suivies par les principaux décideurs opérationnels comme suit : « Solutions de Services sur Sites » (correspondant à l'ancienne appellation « Services de Restauration et de *Facilities Management* ») et « Solutions de Motivation » (correspondant à l'ancienne appellation « Chèques et Cartes de Services »). Au sein de l'activité « Solutions de Services sur Sites », les structures sont organisées par grandes zones géographiques :

- Amérique du Nord ;
- Europe continentale ;
- Royaume-Uni et Irlande ;
- Reste du monde.

L'activité « Solutions de Services sur Sites » détaillée par zone géographique et l'activité « Solutions de Motivation » constituent les principaux secteurs opérationnels du Groupe.

Aucun client du Groupe ne contribue à plus de 2 % du chiffre d'affaires consolidé.

3.1 Par secteur d'activité

Exercice 2009-2010 <i>(en millions d'euros)</i>	Solutions de Services sur Sites				Total	Solutions de Motivation	Frais de Direction Générale	Éliminations	Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde					
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 850	5 289	1 252	2 194	14 585	671			15 256
Ventes interactives (Groupe)						18		(18)	0
TOTAL	5 850	5 289	1 252	2 194	14 585	689		(18)	15 256
Résultat opérationnel sectoriel	281	233	57	70	641	215	(67)	(18)	771
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	1	6	6	14				14
Résultat financier									(150)
Impôts									(205)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle									21
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE									409
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	54	96	20	32	202	25	13		240
Autres charges sans impact en trésorerie	5	2	1	1	9	1	(1)		9

Exercice 2008-2009 (en millions d'euros)	Solutions de Services sur Sites					Total	Solutions de Motivation	Frais de Direction Générale	Éliminations	Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde						
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	5 730	5 074	1 285	1 900	13 989	692				14 681
Ventes interactives (Groupe)						19		(19)		0
TOTAL	5 730	5 074	1 285	1 900	13 989	711		(19)		14 681
Résultat opérationnel sectoriel	297	183	52	57	589	247	(71)	(19)		746
Part du résultat net dans les sociétés mises en équivalence	1	1	5	5	12					12
Résultat financier										(120)
Impôts										(216)
Part revenant aux participations ne donnant pas le contrôle										29
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE										393
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	46	90	19	25	180	22	15			217
Autres charges sans impact en trésorerie	4	2	1	1	8	1	3			12

3.2 Par pays significatif

L'activité du Groupe est dispersée sur 80 pays dont trois ayant un chiffre d'affaires significatif : la France (son pays de domiciliation), les États-Unis et le Royaume-Uni. Le chiffre d'affaires et les actifs non courants de ces pays sont les suivants :

Au 31 août 2010 (en millions d'euros)	France	États-Unis	Royaume-Uni	Autres	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	2 645	5 543	1 223	5 845	15 256
Actifs non courants ⁽¹⁾	630	2 685	744	1 861	5 920

Au 31 août 2009 (en millions d'euros)	France	États-Unis	Royaume-Uni	Autres	Total
Chiffre d'affaires de l'activité (hors Groupe)	2 528	5 493	1 260	5 400	14 681
Actifs non courants ⁽¹⁾	631	2 392	591	1 710	5 324

(1) Hors actifs financiers.

4. NOTES SUR LES ÉTATS FINANCIERS AU 31 AOÛT 2010

4.1 Charges opérationnelles par nature

(en millions d'euros)	2009-2010	2008-2009
Dotations aux amortissements et dépréciations	(246)	(227)
Charges de personnel		
• Salaires	(5 453)	(5 243)
• Autres charges de personnel ⁽¹⁾	(1 662)	(1 583)
Achats consommables et variations de stocks	(4 822)	(4 696)
Autres natures de charges ⁽²⁾	(2 302)	(2 186)
TOTAL	(14 485)	(13 935)

(1) Inclut principalement les charges sociales mais également les charges relatives aux plans à prestations définies (note 4.18), aux régimes de retraites à contribution définie (note 4.18) et aux stock-options (note 4.23).

(2) Les autres charges comprennent principalement les charges de location simple (303 millions d'euros pour l'exercice 2009-2010, 287 millions d'euros pour l'exercice 2008-2009), les honoraires, les autres achats consommés, les autres frais de sous-traitance et frais de déplacements.

Dont :	2009-2010	2008-2009
Coût des ventes	(12 853)	(12 366)
Charges commerciales	(226)	(221)
Charges administratives	(1 377)	(1 322)
Autres produits opérationnels	12	5
Autres charges opérationnelles ⁽¹⁾	(41)	(31)
TOTAL	(14 485)	(13 935)

(1) Les autres charges opérationnelles comprennent principalement les amortissements et les pertes de valeurs relatives aux relations clients et aux marques.

4.2 Charges et produits financiers

(en millions d'euros)	2009-2010	2008-2009
Coût de l'endettement brut	(139)	(151)
Produits générés par la trésorerie ou équivalents	7	17
Coût de l'endettement net	(132)	(134)
Produits générés par les prêts et créances au coût amorti	5	6
Autres produits financiers	16	16
Autres charges financières	(6)	(2)
Écarts de change nets : gains (+) pertes (-)	(2)	1
Variation nette des dépréciations : dotations (-) reprises (+)	(16)	n/s
Rendement attendu des actifs de régime	34	33
Charge d'actualisation des obligations de régime	(36)	(34)
Ajustement monétaire lié au traitement de l'hyper inflation	(5)	
Autres	(8)	(6)
Charges et produits financiers, net	(150)	(120)
Dont produits financiers	62	74
Dont charges financières	(212)	(194)

4.3 Impôts sur les résultats

Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

(en millions d'euros)	2009-2010	2008-2009
Résultat avant impôt	635	638
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	(14)	(12)
Résultat comptable avant impôt	621	626
Taux d'impôt de Sodexo SA	34,43 %	34,43 %
Charge d'impôt théorique	(214)	(216)
Différence de taux d'impôt pour les résultats obtenus par l'activité exercée dans d'autres pays que celui de l'entreprise consolidante	24	26
Charges ou produits définitivement non déductibles ou non imposables	(3)	(14)
Autres impositions (-) et remboursements d'impôts (+) ⁽¹⁾	(22)	8
Reports déficitaires utilisés ou activés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu au cours des exercices précédents à la comptabilisation d'un impôt différé actif	20	2
Reports déficitaires générés au cours de l'exercice n'ayant pas donné lieu à la comptabilisation d'un impôt différé actif	(4)	(9)
Charge d'impôt réelle	(199)	(203)
Retenues à la source	(6)	(13)
TOTAL IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	(205)	(216)

(1) Les autres impositions intègrent l'incidence de la comptabilisation de la CVAE en impôts sur les résultats.

Ventilation de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2009-2010	2008-2009
Charge d'impôt exigible	(221)	(207)
Ajustement sur impôt exigible au titre des exercices antérieurs	(3)	2
Provisions pour risques fiscaux	(5)	1
Utilisation de crédit d'impôt, déficit fiscal, différence temporelle reportable	10	24
Sous-total impôts exigibles	(219)	(180)
Impôts différés liés à la naissance ou au renversement de différences temporelles	3	(26)
Impôts différés liés à des changements de taux ou à l'assujettissement à de nouveaux taux	1	0
Utilisation de crédit d'impôt et déficit fiscal	16	3
Sous-total impôts différés	20	(23)
CHARGE D'IMPÔT RÉELLE	(199)	(203)

Suite à l'instauration de la Contribution Économique Territoriale (CET) applicable aux filiales françaises dans le cadre de la loi de finance pour 2010, le Groupe a opté pour la méthode de comptabilisation suivante :

- la part de la CET relevant de la Contribution Foncière des Entreprises (CFE) est comptabilisée comme une charge opérationnelle ;
- la part de la CET relevant de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est comptabilisée comme un impôt sur le résultat au sens d'IAS 12, parce que la base imposable est considérée comme étant plus assimilée au résultat net qu'au chiffre d'affaires.

L'impôt différé portant notamment sur les immobilisations existantes à la date du changement n'était pas significative.

Les actifs d'impôts différés générés par les sociétés en pertes fiscales sur la période ou les périodes précédentes représentent 41 millions d'euros.

Les retenues à la source sur dividendes à recevoir sont provisionnées dans les comptes du Groupe pour un montant de 1,5 million d'euros à la clôture.

Le taux effectif d'impôt, calculé sur la base du résultat avant impôt et hors quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence passe de 34,6 % au 31 août 2009 à 33,0 % au 31 août 2010.

4.4 Résultat par action

Le nombre d'actions avant et après dilution se détaille comme suit :

	2009-2010	2008-2009
Nombre moyen pondéré d'actions en capital social – de base	154 882 488	154 630 743
Impact moyen de la dilution liée aux plans de stock-options	415 558	616 593
Nombre moyen pondéré d'actions de la période – dilué	155 298 046	155 247 336

Le tableau ci-dessous détaille le calcul du résultat par action de base et dilué :

	2009-2010	2008-2009
Résultat net part du Groupe	409	393
Nombre moyen de titres en circulation – de base	154 882 488	154 630 743
Résultat par action – de base	2,64	2,54
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	155 298 046	155 247 336
Résultat net dilué par action	2,63	2,53

Six plans de stock-options représentant 4 417 732 options n'ont pas d'effet dilutif sur l'exercice 2009-2010 mais pourraient en avoir un à l'avenir en fonction de l'évolution du cours de Bourse de l'action Sodexo.

4.5 Immobilisations corporelles

4.5.1 Détail des immobilisations corporelles

Ces tableaux intègrent les immobilisations corporelles financées par des contrats de location financement.

<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains et constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeurs nettes au 31 août 2008	65	322	78	465
Augmentations de l'exercice	11	153	53	217
Diminutions de l'exercice	(1)	(11)	(7)	(19)
Entrées de périmètre	5	20	4	29
Dotations aux amortissements	(10)	(134)	(21)	(165)
Écarts de change	(2)	(4)		(6)
Autres variations	4	23	(28)	(1)
Valeurs nettes au 31 août 2009	72	369	79	520
Augmentations de l'exercice	4	123	57	184
Diminutions de l'exercice	(2)	(19)	(5)	(26)
Actifs classés comme destinés à être cédés				
Entrées de périmètre		2	1	3
Sorties de périmètre				
Dotations aux amortissements	(9)	(142)	(23)	(174)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(3)		(3)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat				
Écarts de change	2	18	5	25
Autres variations	2	23	(23)	2
Valeurs nettes au 31 août 2010	69	371	91	531

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2010	31 août 2009
Valeurs brutes	1 499	1 383
Amortissements et dépréciations cumulés	(968)	(863)
Valeurs nettes	531	520

Au cours de l'exercice 2009-2010, 22 millions d'euros de dépenses ont été capitalisés en immobilisations en cours contre 26 millions d'euros au cours de l'exercice 2008-2009.

Aucun actif corporel n'est donné en nantissement de passifs.

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat opérationnel sont enregistrés en coûts des ventes, en charges administratives et en charges commerciales.

4.5.2 Détail des immobilisations corporelles en location financement

Les immobilisations en location financement du Groupe sont constituées de très nombreux contrats de location dans un grand nombre de sites dans le monde entier. Ces contrats portent essentiellement sur des locations de cuisines et de leurs équipements ainsi que de matériel de bureau. Les dispositions de ces contrats sont négociées localement.

Valeurs nettes (en millions d'euros)	Constructions	Matériels et installations	Immobilisations en cours et autres	Total
31 août 2008	18	36	8	62
31 août 2009	14	59	5	78
31 août 2010	11	53	4	68

(en millions d'euros)	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Valeurs brutes	194	198
Amortissements et dépréciations cumulés	(126)	(120)
Valeurs nettes	68	78

L'échéancier des paiements sur les contrats de location financement figure en note 4.16.3.

4.6 Goodwills

(en millions d'euros)	Montants au 31 août 2009	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de change	Autres variations	Montants au 31 août 2010
Solutions de Services sur Sites Amérique du Nord	Brut 2 026			253	(4)	2 275
	Dépréciations					
Solutions de Services sur Sites Royaume-Uni et Irlande	Brut 525			36		561
	Dépréciations					
Solutions de Services sur Sites Europe continentale	Brut 941	2		10	(1)	952
	Dépréciations					
Solutions de Services sur Sites Reste du monde	Brut 193	2		31		226
	Dépréciations					
Solutions de Motivation	Brut 541	1		78		620
	Dépréciations	(2)				(2)
Holdings	Brut 2					2
	Dépréciations					
	BRUT	4 228	5	408	(5)	4 636
TOTAL	DÉPRÉCIATIONS	(2)				(2)

Il n'y a pas eu d'acquisition significative au cours de l'exercice 2009-2010.

<i>(en millions d'euros)</i>		Montants au 31 août 2008	Augmentations de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écarts de change	Autres variations	Montants au 31 août 2009
Solutions de Services sur Sites Amérique du Nord	Brut	1 916	48			62	2 026
	Dépréciations						
Solutions de Services sur Sites Royaume-Uni et Irlande	Brut	574				(49)	525
	Dépréciations						
Solutions de Services sur Sites Europe continentale	Brut	619	330			(8)	941
	Dépréciations						
Solutions de Services sur Sites Reste du monde	Brut	100	101			(8)	193
	Dépréciations						
Solutions de Motivation	Brut	584	8			(51)	541
	Dépréciations	(2)					(2)
Holdings	Brut	2					2
	Dépréciations						
	BRUT	3 795	487			(54)	4 228
TOTAL	DÉPRÉCIATIONS	(2)					(2)

Au cours de l'exercice 2008-2009, les principaux nouveaux goodwills ont été constatés à la suite de l'acquisition du Groupe Score en France (179,5 millions d'euros), du Groupe Zehnacker en

Allemagne (142,7 millions d'euros), Radhakrishna Hospitality Services en Inde (92,9 millions d'euros) et Comfort Keepers aux États-Unis (47,6 millions d'euros).

4.7 Immobilisations incorporelles

Les tableaux ci-dessous détaillent l'évolution des immobilisations incorporelles au cours des exercices 2008-2009 et 2009-2010.

<i>(en millions d'euros)</i>	Licences et logiciels	Autres incorporels	Total
Valeurs nettes au 31 août 2008	66	222	288
Augmentations de l'exercice	38	1	39
Diminutions de l'exercice	(4)		(4)
Entrées de périmètre	1	133	134
Dotations aux amortissements	(24)	(22)	(46)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(5)	(5)
Écarts de change et autres variations		(13)	(13)
Valeurs nettes au 31 août 2009	76	316	392
Augmentations de l'exercice	45	115	160
Immobilisations générées en interne			
Diminutions de l'exercice	(5)		(5)
Actifs classés comme destinés à être cédés			
Entrées de périmètre			
Sorties de périmètre			
Dotations aux amortissements	(28)	(27)	(55)
Pertes de valeurs comptabilisées en résultat		(8)	(8)
Reprises de pertes de valeurs comptabilisées en résultat			
Écarts de change	4	33	37
Autres variations	2	4	6
Valeurs nettes au 31 août 2010	94	433	527

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Valeurs brutes	801	599
Amortissements et dépréciations cumulés	(274)	(207)
Valeurs nettes	527	392

Les amortissements et pertes de valeurs comptabilisés en résultat opérationnel sont enregistrés en coûts des ventes, en charges administratives et en charges commerciales à l'exception des amortissements et

pertes de valeur portant sur les relations clients et les marques qui sont enregistrés en autres charges opérationnelles.

4.8 Investissements clients

(en millions d'euros)	2009-2010	2008-2009
Investissements au 1 ^{er} septembre	186	162
Augmentations de l'exercice	64	62
Diminutions de l'exercice	(44)	(41)
Écarts de change	25	3
Autres variations	(3)	
Investissements au 31 août	228	186

4.9 Participations mises en équivalence

Les quote-parts de capitaux propres négatifs dans les sociétés mises en équivalence font l'objet d'une provision enregistrée au passif du bilan (cf. note 4.19). Au cours des exercices 2009-2010 et 2008-2009, les quote-parts détenues par le Groupe dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence ont évolué comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2009		Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Autres mouvements ⁽¹⁾	Écarts de change	Au 31 août 2010	
	Valeurs positives	Valeurs négatives						Valeurs positives	Valeurs négatives
Doyon Universal Services	13,9		0,9	(0,6)			1,8	16,0	
BAS	6,3		1,4	(1,9)			1,4	7,2	
NANA	10,7		1,1	(1,4)		0,6	1,4	12,4	
SERCO Sodexo Defense Services	4,0		3,2				1,0	8,2	
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	4,3		1,4	(2,1)			0,3	3,9	
Groupe Crèches Attitude					13,7			13,7	
Agecroft Prison Management Ltd		(2,5)					(0,2)		(2,7)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd		(2,9)	0,2			(2,2)	(0,3)		(5,2)
Ashford Prison Services Holdings Ltd		(2,1)	0,1			(1,4)	(0,2)		(3,6)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd		(2,1)	(0,1)				(0,1)		(2,3)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd		(2,0)	0,4			(2,2)	(0,2)		(4,0)
Enterprise Healthcare Ltd		(0,9)	(0,1)			(0,3)			(1,3)
Peterborough Prison Mgt		(1,9)	0,3	(0,2)		(1,9)	(0,2)		(3,9)
Autres	8,3	(0,1)	5,6	(3,0)	(0,2)	(1,3)	0,1	9,9	(0,5)
TOTAL	47,5	(14,5)	14,4	(9,2)	13,5	(8,7)	4,8	71,3	(23,5)

(1) Dont la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture (4.17).

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2008		Résultat de l'exercice	Distribution de l'exercice	Variations de périmètre	Autres mouvements ⁽¹⁾	Écarts de change	Au 31 août 2009	
	Valeurs positives	Valeurs négatives						Valeurs positives	Valeurs négatives
Doyon Universal Services	13,4		1,3	(1,3)			0,5	13,9	
BAS	7,8		1,4	(2,9)				6,3	
NANA	6,9		1,2	(0,9)		3,5		10,7	
SERCO Sodexo Defense Services	1,7		2,1				0,2	4,0	
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	1,6		2,9				(0,2)	4,3	
Agecroft Prison Management Ltd		(2,6)	(0,1)				0,2		(2,5)
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd		(4,0)	0,2	(0,3)		0,8	0,4		(2,9)
Ashford Prison Services Holdings Ltd		(0,7)	0,1			(1,5)			(2,1)
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd		(2,7)	0,4				0,2		(2,1)
Addiewell Prison (Holdings) Ltd		(0,5)	0,6			(2,1)			(2,0)
Enterprise Healthcare Ltd		(1,0)	0,1						(0,9)
Peterborough Prison Mgt		(0,1)	0,3			(2,1)			(1,9)
Autres	8,6	(0,3)	2,1	(1,3)	(0,9)	(1,6)	1,6	8,3	(0,1)
TOTAL	40,0	(11,9)	12,6	(6,7)	(0,9)	(3,0)	2,9	47,5	(14,5)

(1) Dont la variation de juste valeur des instruments dérivés de couverture (4.17).

Les agrégats financiers des principales sociétés mises en équivalence sont les suivants (en millions d'euros sur la base des comptes retraités pour la consolidation

aux normes du Groupe – Ces agrégats ne tiennent pas compte de la quote-part détenue par le Groupe et sont présentés à 100 %) :

(en millions d'euros)	Pays d'activité	% de détention	Actifs	Passifs	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net
RMPA Holdings Ltd *	UK	14 %	723	720	3	29	10
Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd *	UK	25 %	593	575	18	45	6
Healthcare Support (North Staffs) Holdings Ltd *	UK	25 %	446	441	5	100	4
Catalyst Healthcare (Romford) Holdings Ltd *	UK	25 %	330	330	0	39	2
BAS (Chili) *	Chili	33,33 %	242	220	22	25	4
HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd *	UK	25 %	120	129	(9)	20	(0)
Peterborough Prison Management Holdings Ltd *	UK	33,33 %	115	127	(12)	29	1
South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd *	UK	25 %	112	108	4	23	2
Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd *	UK	25 %	114	135	(21)	11	1
Addiewell Prison (Holdings) Ltd *	UK	33,33 %	138	150	(12)	24	1
Mercia Healthcare (Holdings) Ltd *	UK	25 %	104	104	(0)	11	2
Ashford Prison Services Holdings Ltd *	UK	33,33 %	85	96	(11)	27	0
Enterprise Healthcare Holdings Ltd *	UK	10 %	63	76	(13)	18	0
Agecroft Prison Management Ltd *	UK	50 %	55	60	(5)	45	(0)
Pinnacle Schools (Fife) Holdings Ltd *	UK	10 %	55	53	2	6	0
Enterprise Éducation Holdings Conwy Ltd *	UK	10 %	49	53	(4)	3	0
NANA (Sodexo, Inc.)	USA	43,6 %	70	42	28	132	4
Serco Sodexo Defence Services PTY	Australie	50 %	45	29	16	151	6
Enterprise Civic Buildings (Holdings) Ltd *	UK	10 %	30	30	0	1	0
Doyon Universal services JV	USA	49,9 %	27	1	26	55	2

* Sociétés-projets de type PPP (cf. note 2.3.2.).

4.10 Dépréciation d'actifs

Les dépréciations cumulées portant sur les actifs corporels et incorporels s'élevaient à 20 millions au 31 août 2010 (9 millions au 31 août 2009). La dotation de l'exercice s'élève à 11 millions (5 millions sur l'exercice précédent).

Les tests de dépréciation de valeur des actifs à durée d'utilité indéterminée ont été réalisés au 31 août

2010 suivant les principes définis en note 2.8.2. de la présente annexe.

Les principales hypothèses qui ont été retenues, en fonction des perspectives macroéconomiques des zones géographiques dans lesquelles opèrent les UGT ou groupes d'UGT définis par le Groupe, sont les suivantes (les pertes de valeur sont enregistrées en autres charges opérationnelles) :

Zone économique	2010		2009	
	Taux d'actualisation ⁽¹⁾	Taux de croissance à long terme ⁽²⁾	Taux d'actualisation ⁽¹⁾	Taux de croissance à long terme ⁽²⁾
Europe continentale	8,8 %	2,0 %	9,2 %	2,0 %
Amérique du Nord	8,8 %	2,5 %	9,2 %	1,8 %
Royaume-Uni	8,8 %	3,3 %	9,2 %	3,5 %
Reste du monde ⁽¹⁾	11,8 %	3,5 % à 5,5 %	12,2 %	3,0 % à 4,0 %

(1) Le taux d'actualisation défini par le Groupe a été majoré pour certaines zones afin de tenir compte des facteurs de risques plus importants impactant certains pays.

(2) Le taux de croissance à long terme est utilisé pour extrapoler la valeur terminale à partir des chiffres de l'année 3 des plans du management.

Analyse de sensibilité

Le Groupe a procédé aux analyses de sensibilité des résultats des tests de dépréciation en fonction de différentes hypothèses de taux de croissance à long terme et de taux d'actualisation.

Les fourchettes de variation des hypothèses pour effectuer ces analyses de sensibilité sont les suivantes :

- augmentation de 1 % du taux d'actualisation ;
- diminution de 0,5 % du taux de croissance à long terme.

Ces analyses de sensibilité n'ont pas d'impact sur les conclusions des tests de dépréciation.

4.11 Actifs financiers

4.11.1 Actifs financiers non courants

(en millions d'euros)	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Actifs financiers disponibles à la vente		
<i>Titres de participation</i>		
Valeurs brutes	38	40
Dépréciations	(1)	(1)
Valeurs nettes	37	39
Prêts et créances		
<i>Créances rattachées à des participations</i>		
Valeurs brutes	49	40
Dépréciations	(1)	(1)
Valeurs nettes	48	39
<i>Prêts et dépôts</i>		
Valeurs brutes	74	48
Dépréciations	(17)	(1)
Valeurs nettes	57	47
Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat		
Autres actifs financiers à la juste valeur		
TOTAL ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	142	125
Valeurs brutes	161	128
Dépréciations	(19)	(3)
Valeurs nettes	142	125

Principaux titres de participation

Le Groupe détient 18,50 % de Bellon SA, société mère de Sodexo SA, pour un montant de 32,4 millions d'euros. Cet actif financier disponible à la vente représente une participation dans une société qui n'a pas de cotation sur un marché actif et dont la valeur ne peut être déterminée de manière fiable. Il convient par ailleurs de noter que ces titres ne sont pas représentatifs d'une créance liquide. En conséquence, cette participation reste évaluée à son coût d'acquisition et les éventuelles baisses de valeur des titres Bellon SA seraient, le cas échéant, traitées par une provision pour dépréciation.

Prêts et dépôts

Un montant de 47 millions d'euros correspond aux avances financières engagées par le Groupe dans

le cadre de sa participation au consortium Metrix. Fin janvier 2009, Sodexo avait rejoint le consortium Metrix, retenu comme participant final exclusif à l'appel d'offres pour le compte du Ministère de la Défense britannique relatif à la conception et à la mise en œuvre d'un projet destiné à répondre aux besoins de formation sur 30 ans des forces armées, (projet dénommé « *Defence Training Review* »).

Dans le cadre de son budget d'austérité, le gouvernement britannique a annoncé par voie parlementaire, le 18 octobre 2010, l'arrêt du système d'approvisionnement exclusif dans sa forme actuelle de ce projet. Suite à cette annonce, une dépréciation de 15 millions d'euros des actifs financiers a été comptabilisée afin de couvrir certaines dépenses engagées par le Groupe dont le remboursement n'est pas certain à ce stade.

4.11.2 Actifs financiers courants

(en millions d'euros)

	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Actifs financiers disponibles à la vente		
Valeurs mobilières à plus de 3 mois		
Valeurs brutes		
Dépréciations		
Valeurs nettes		
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation		
Valeurs brutes	578	597
Dépréciations		
Valeurs nettes	578	597
Prêts et créances		
Prêts et dépôts		
Valeurs brutes	6	7
Dépréciations		
Valeurs nettes	6	7
TOTAL ACTIFS FINANCIERS COURANTS	584	604
Valeurs brutes	584	604
Dépréciations		
Valeurs nettes	584	604

Les fonds réservés, inclus pour 355 millions d'euros dans les fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation, correspondent principalement aux fonds des titres de services soumis à une réglementation spéciale en France (219 millions d'euros), en Roumanie (29 millions d'euros), en Inde (53 millions d'euros), aux fonds de

garantie des affiliés au Mexique (5 millions d'euros) et aux garanties contractuelles données aux clients publics au Venezuela (20 millions d'euros).

Plus de 70 % des actifs financiers et fonds réservés de l'activité Solutions de Motivation sont placés auprès d'établissements financiers ayant un rating A1 ou A2.

4.11.3 Variation des actifs financiers courants et non courants

(en valeurs nettes et en millions d'euros)	Au 31 août 2009	Aug./Dim. de l'exercice	Dépréciations	Variations de périmètre	Variation de juste valeur	Écarts de change et autres	Au 31 août 2010
Actifs financiers disponibles à la vente	636	(12)				(9)	615
Prêts et créances	93	27				7	127
Actifs financiers à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat	0						0
TOTAL	729	15				(2)	742

Analyse de la variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente inscrite en capitaux propres (montants avant impôts et en millions d'euros) :

Cumul des variations de juste valeur sur les actifs financiers détenus au 1 ^{er} septembre 2009	0
Recyclage dans le résultat de l'exercice suite aux cessions de la période	0
Variation de juste valeur de la période comptabilisée directement en capitaux propres	0
Total des variations enregistrées en capitaux propres	0
Cumul des variations de juste valeur sur les actifs financiers détenus au 31 août 2010	0

4.11.4 Détail des dépréciations enregistrées sur les actifs financiers

	Au 31 août 2009	Dépréciations	Reprises	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2010
Actifs financiers disponibles à la vente	1					1
Prêts et dépôts	2	15			1	18
TOTAL	3	15			1	19

4.12 Stocks

(en millions d'euros)	Au 31 août 2009	Variations de l'exercice	Variations de périmètre	Écarts de change et autres	Au 31 août 2010
Valeur brute	206	12	2	17	237
Dépréciations	(2)				(2)
Valeur nette comptable	204	12	2	17	235

Les stocks sont principalement constitués de denrées alimentaires et de matières consommables ayant un taux de rotation élevé. La variation des stocks est enregistrée en résultat en coût des ventes, en charges

commerciales ou en charges administratives en fonction de la nature des stocks concernés.

Aucun stock n'est donné en nantissement de passifs.

4.13 Créances clients et autres créances

(en millions d'euros)	Valeurs brutes au 31 août 2010	Dépréciations au 31 août 2010	Valeurs nettes au 31 août 2010
Autres actifs non courants	14		14
Total autres actifs non courants	14		14
Avances et acomptes versés sur commandes	17		17
Clients et comptes rattachés	2 778	(105)	2 673
Autres créances d'exploitation	241	(6)	235
Charges constatées d'avance	99		99
Créances diverses hors exploitation	8		8
Actifs détenus en vue d'être cédés	1		1
TOTAL CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	3 144	(111)	3 033

La répartition des créances clients et comptes rattachés au 31 août 2010 par maturité s'établit de la façon suivante :

Répartition des créances clients échues au 31 août 2010 :	Valeur brute	Dépréciation
Terme échu depuis moins de 3 mois	444	(13)
Terme échu depuis plus de 3 mois et moins de 6 mois	108	(9)
Terme échu depuis plus de 6 mois et moins de 12 mois	30	(6)
Terme échu depuis plus de 12 mois	77	(51)
TOTAL DES CRÉANCES CLIENTS ÉCHUES AU 31 AOÛT 2010	659	(79)
TOTAL DES CRÉANCES NON ÉCHUES AU 31 AOÛT 2010	2 119	(26)
TOTAL DES CRÉANCES CLIENTS AU 31 AOÛT 2010	2 778	(105)

Au cours de l'exercice 2009-2010, le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients. Par ailleurs et compte tenu de la dispersion géographique

et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées.

(en millions d'euros)	Valeurs brutes au 31 août 2009	Dépréciations au 31 août 2009	Valeurs nettes au 31 août 2009
Actifs nets de retraite *	1		1
Autres actifs non courants	10		10
Total autres actifs non courants	11		11
Avances et acomptes versés sur commandes	8		8
Clients et comptes rattachés	2 508	(95)	2 413
Autres créances d'exploitation	227	(5)	222
Charges constatées d'avance	80		80
Créances diverses hors exploitation	4		4
Actifs détenus en vue d'être cédés	1		1
TOTAL CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES	2 828	(100)	2 728

* Les actifs nets de retraite sont repris en note 4.18. Avantages à long terme au personnel.

4.14 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en millions d'euros)	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Valeurs mobilières de placement	419	400
Disponibilités	1 107	804
Sous-total trésorerie active	1 527	1 204
Concours bancaires	(59)	(42)
TOTAL	1 468	1 162

Les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 419 millions d'euros et se décomposent en :

(en millions d'euros)	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Bons de caisse	268	130
Dépôts à terme	118	218
Obligations cotées	12	42
SICAV et autres	21	10
Valeurs mobilières de placement	419	400

Plus de 70 % de la trésorerie du Groupe est placée auprès d'établissements financiers ayant un rating A1 ou A2.

4.15 Variation des capitaux propres

Sodexo gère ses fonds propres dans une optique de long terme visant à assurer la liquidité du Groupe, à optimiser sa structure financière et à faire bénéficier ses actionnaires de la forte génération du *cash flow*.

Les éléments de décision peuvent être des objectifs de bénéfice net par action ou d'équilibre de bilan afin de respecter les critères d'endettement financier net du Groupe définis par la Direction et communiqués au marché, à savoir notamment un ratio d'endettement financier net/capitaux propres de l'ordre de 75 %. L'endettement financier net est défini comme la différence entre les dettes financières et la trésorerie globale qui correspond à la trésorerie et aux actifs

financiers de l'activité Solutions de Motivation diminués des découverts bancaires.

- Le Groupe détient 3 628 226 titres Sodexo (contre 2 085 593 au 31 août 2009) pour un montant de 165,8 millions d'euros destinés à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés du Groupe. Ces actions autodétenues sont enregistrées en moins des capitaux propres conformément à la norme IAS 32.
- Sur la période, le Groupe a acheté pour un montant de 114 millions d'euros d'actions Sodexo SA en prévision des exercices d'options d'achat futurs par les salariés.

La valeur nominale des titres Sodexo SA est de 4 euros par action.

Le montant total des dividendes versés au cours de l'exercice, compte tenu des actions autodétenues, s'élève à 197 millions d'euros, soit un dividende par action de 1,27 euro.

Les opérations comptabilisées dans les autres éléments du résultat global (part du Groupe) se détaillent comme suit :

(en millions d'euros)	Actifs financiers disponibles à la vente	Couverture des flux de trésorerie ⁽¹⁾	Écarts actuariels et autres	Écart de conversion	Impôts sur les autres éléments du résultat global	Total des autres éléments du résultat global (part du Groupe)
Capitaux propres au 31 août 2008	(7)	(6)	55	(408)	(7)	(373)
Variation de l'exercice	7	(21)	(54) ⁽²⁾	(63)	17	(114)
Capitaux propres au 31 août 2009	0	(27)	1	(471)	10	(487)
Variation de l'exercice		(12)	(62)	344	17	287
Capitaux propres au 31 août 2010	0	(39)	(61)	(127)	27	(200)

(1) Y compris la quote-part des variations de juste valeur nettes d'impôts relatives aux instruments de couverture comptabilisées dans les capitaux propres des sociétés mises en équivalence.

(2) Dont l'écriture d'annulation de la neutralisation du surplus du plan de retraite au Royaume-Uni. Ce surplus avait été compensé par l'augmentation de l'engagement en contrepartie des capitaux propres au 31 août 2008.

4.16 Emprunts et dettes financières

<i>(en millions d'euros)</i>	31 août 2010		31 août 2009	
	Courants	Non courants	Courants	Non courants
Emprunts obligataires				
Euros	43	1 386	42	1 388
Emprunts auprès des organismes financiers ⁽¹⁾				
Dollars US	10	686	9	673
Real brésilien	55	95	6	117
Euros	10	275	9	265
Autres monnaies	6		7	
	81	1 056	31	1 055
Emprunts sur location-financement				
Dollars US				
Real brésilien	2	1	2	3
Euros	9	25	10	33
Autres monnaies	9	24	6	23
	20	50	18	59
Autres emprunts ⁽²⁾				
Euros	3	33	3	38
Autres monnaies	3	9		7
	6	42	3	45
TOTAL HORS INSTRUMENTS DÉRIVÉS	150	2 534	94	2 547
Juste valeur nette des instruments dérivés ⁽³⁾		19		7
TOTAL INCLUANT LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS	150	2 553	94	2 554

(1) Y compris le produit de l'émission du placement privé de 500 millions de dollars auprès d'investisseurs américains.

(2) Dont 35 millions d'euros correspondent à des dettes reconnues sur des engagements de rachat des intérêts minoritaires de certaines filiales.

(3) Décrits en note 4.17.

Sur les emprunts autres que les emprunts obligataires, la comptabilisation au coût amorti équivaut à la

comptabilisation au coût historique dans la mesure où les frais sur ces emprunts ne sont pas significatifs.

4.16.1 Emprunts obligataires

	Au 31 août 2009	Augmentations	Remboursements	Actualisation et autres	Écarts de change	Au 31 août 2010
Emprunt 500 millions d'euros – 2007						
Nominal	500					500
Frais sur emprunts	(1)					(1)
Intérêts courus	9			1		10
TOTAL	508			1		509
<i>Taux effectif</i>	<i>4,551 %</i>					<i>4,551 %</i>
Emprunt 880 millions d'euros – 2009						
Nominal	880					880
Frais sur emprunts et prime émission	9			(1)		8
Intérêts courus	33			(1)		32
TOTAL	922			(2)		920
Taux effectif	5,97 %					5,97 %
TOTAL	1 430			(1)		1 429

Emprunt de 500 millions d'euros

Le 30 mars 2007, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 500 millions d'euros remboursable au pair le 28 mars 2014 et portant intérêt à un taux annuel de 4,50 %. Le coupon est payable le 28 mars de chaque année.

Emprunt de 880 millions d'euros

Le 30 janvier 2009, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 650 millions d'euros remboursable le 30 janvier 2015 et portant intérêt à un taux annuel de 6,25 %. Le 24 juin 2009, cet emprunt a fait l'objet d'un abondement de 230 millions d'euros pour porter le montant nominal à 880 millions d'euros. Après abondement, le taux effectif moyen de cet emprunt ressort à 5,97 %.

Ces deux emprunts obligataires ne comportent pas de covenants financiers.

4.16.2 Autres emprunts auprès des organismes financiers

Ligne de crédit confirmé multidevises d'avril 2005

Le 29 avril 2005, Sodexo SA et Sodexo, Inc. ont signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 460 millions d'euros plus

700 millions de dollars. Cette ligne avait une échéance fixée initialement au 29 avril 2010, cette échéance pouvant être prorogée à la demande de Sodexo SA et sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'au 29 avril 2011, puis au 26 avril 2012. Les prêteurs ont accepté le 27 mars 2006 de proroger une première fois le terme du crédit en le portant au 29 avril 2011. Le 18 avril 2007, Sodexo a également obtenu des organismes prêteurs la prorogation jusqu'au 26 avril 2012 de cette ligne de crédit.

Au 31 août 2010, les tirages en cours sur cette ligne sont les suivants :

Sur la tranche en dollars :

- 300 millions de dollars (237 millions d'euros) utilisés par Sodexo, Inc. ;
- 70 millions de dollars (55 millions d'euros) utilisés par Sodexo SA.

Sur la tranche en euros :

- 265 millions d'euros utilisés par Sodexo SA.

Les tirages utilisés sont porteurs d'intérêts à taux variable indexé sur les taux LIBOR et EURIBOR. En conformité avec la politique du Groupe, Sodexo, Inc. et Sodexo SA ont mis en place des swaps de taux d'intérêts permettant de fixer le taux de rémunération sur une proportion du tirage s'élevant à 370 millions de dollars (292 millions d'euros) au 31 août 2010.

Au 31 août 2010, le montant de la ligne de crédit non utilisée s'élève à 455 millions d'euros.

Cet emprunt ne comporte pas de covenants financiers.

Emprunt de 500 millions de dollars US

Le 29 septembre 2008, Sodexo SA a emprunté 500 millions de dollars US à taux fixe auprès d'investisseurs américains.

Ce financement est structuré en trois tranches :

- 140 millions de dollars US au taux fixe de 5,69 % et remboursable en septembre 2013 ;
- 290 millions de dollars US au taux fixe de 5,99 % et remboursable en septembre 2015 ;
- 70 millions de dollars US au taux fixe de 6,43 % et remboursable en septembre 2018.

Cet emprunt comprend deux covenants financiers qui sont calculés par référence aux états consolidés du Groupe :

- l'endettement net (en excluant de la trésorerie globale les fonds réservés) ne doit pas dépasser 3,5 fois l'EBITDA (résultat opérationnel plus dotation aux amortissements et dépréciations) des 12 derniers mois ;
- la situation nette retraitée des effets de change cumulés depuis le 31 août 2007 ne doit pas être inférieure à 1,3 milliard d'euros.

Au 31 août 2010, ces covenants sont respectés par le Groupe.

Emprunts contractés en real brésilien

Dans le cadre du financement de l'acquisition du Groupe VR au Brésil en 2008, Sodexo SA a contracté deux emprunts à taux fixe en reals brésiliens pour un montant de 318 millions de reals (142 millions d'euros) remboursables sur cinq ans avec une échéance en avril 2013. Ces deux emprunts ne comportent pas de covenants financiers.

Taux de financement

Afin de respecter la politique du Groupe en matière de financement, l'essentiel de la dette est à taux fixe et, dans le cas d'emprunts tirés dans une devise différente de celle de la société acquise, ces emprunts sont couverts par des swaps de change.

Au 31 août 2010, 88 % de l'endettement consolidé du Groupe est à taux fixe et le taux moyen de financement à cette date s'établit à 5,2 %.

Les emprunts obligataires et les emprunts auprès des établissements décrits ci-dessus comprennent des clauses usuelles de remboursement anticipé qui ne présentent pas, à la clôture de l'exercice, de risque significatif d'être exercées. Ces clauses de remboursement anticipé intègrent des clauses de défaut croisé ou de changement de contrôle qui s'appliquent sur l'ensemble des emprunts.

4.16.3 Échéancier des emprunts et dettes financières

Au 31 août 2010 Valeurs comptables	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		32	11	1 386		1 429
Emprunts auprès des organismes financiers *	51	3	27	767	289	1 137
Emprunts sur location financement	2	2	16	44	6	70
Autres emprunts	3		3	41	1	48
TOTAL	56	37	57	2 238	296	2 684

* Hors incidence des swaps décrite en note 4.17.

* Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.

* Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.

* Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.

Au 31 août 2010 Flux contractuels y compris le paiement des intérêts futurs non encore dus	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		54	23	1 674		1 751
Emprunts auprès des organismes financiers	58	6	54	879	301	1 298
Emprunts sur location financement	3	3	17	50	7	80
Autres emprunts	3		6	50	1	60
Incidences des swaps de couvertures hors ceux en place au sein des sociétés PPP (note 4.17)			3	5		8
TOTAL	64	63	103	2 658	309	3 197

Au 31 août 2009 Valeurs comptables	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		32	10	499	889	1 430
Emprunts auprès des organismes financiers *	20	1	10	797	258	1 086
Emprunts sur location financement	2	2	14	51	8	77
Autres emprunts	1	1	1	45		48
TOTAL	23	36	35	1 392	1 155	2 641

* Hors incidence des swaps décrite en note 4.17.

* Les montants présentés sont convertis aux taux de clôture de l'exercice lorsque les emprunts sont libellés en devise étrangère.

* Les échéances comprennent les intérêts courus calculés à la date de clôture.

* Les droits au renouvellement des lignes de crédit sont pris en compte dans la détermination des maturités.

Au 31 août 2009 Flux contractuels y compris le paiement des intérêts futurs non encore dus	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Emprunts obligataires		55	22	810	935	1 822
Emprunts auprès des organismes financiers	21	3	26	930	298	1 278
Emprunts sur location financement	3	3	18	63	11	98
Autres emprunts			4	56		60
Incidences des swaps de couvertures hors ceux en place au sein des sociétés PPP (note 4.17)	1	2	4	10	-	17
TOTAL	25	63	74	1 869	1 244	3 275

4.17 Instruments financiers dérivés

Instruments dérivés <i>(en millions d'euros)</i>	Qualification IFRS	31 août 2010			31 août 2009		
		Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale	Juste valeur	Montant notionnel	Valeur nominale
Instruments financiers Actif		6			4		
<i>Instruments dérivés de change</i>	<i>Trading</i>	6		15	4		19
<i>Instruments dérivés de taux</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>						
Instruments financiers Passif		25			11		
<i>Instruments dérivés de change</i>	<i>Trading</i>	10		43			
<i>Instruments dérivés de change</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>	1		(23)			
<i>Instruments dérivés de taux</i>	<i>Cash Flow Hedge</i>	14	292		11	259	
Instruments financiers nets		(19)	(292)	(5)	(7)	(259)	19

Le « montant notionnel » correspond, dans le cadre des dérivés de taux, au nominal des instruments financiers traités avec les contreparties.

La « valeur nominale » représente le montant nominal des instruments de couverture de change y compris les montants vendus ou achetés à terme. Les montants en devises sont convertis au taux de clôture.

Instruments dérivés de change

Les échéances des valeurs nominales contractuelles suivent :

Au 31 août 2010 <i>(en millions d'euros)</i>	< 1 an	1 à 5 ans	> 5 ans	Total
Passifs financiers libellés en devise				
Livre sterling			(42)	(42)
Real brésilien			(38)	(38)
Couronne tchèque			(25)	(25)
Autres	(31)	(20)		(51)
TOTAL	(31)	(125)		(156)
Actifs financiers libellés en devise				
Livre sterling			43	43
Real brésilien			32	32
Couronne tchèque			26	26
Autres	30	20		19
TOTAL	30	121		151
Instruments dérivés de change				
Livre sterling			1	1
Real brésilien			(6)	(6)
Couronne tchèque			1	1
Autres	(1)			(1)
TOTAL	(1)	(4)		(5)

Instruments dérivés de taux d'intérêt

Afin de couvrir son exposition aux variations du taux LIBOR servant de base à la rémunération de la ligne de crédit confirmé multi-devises (voir note 4.16), le Groupe a mis en place une série de swaps destinés à fixer le taux d'intérêt d'une partie de son encours de tirage. Ces swaps arrivent à échéance en février 2012 et leur juste valeur est de 14 millions d'euros au 31 août 2010.

Ces swaps sont qualifiés comptablement de couverture de flux de trésorerie. Au cours de l'exercice, 6 millions ont été recyclés des capitaux propres en charges financières. Aucune inefficacité n'a été constatée dans le résultat financier.

Analyse de la variation de juste valeur, inscrite en capitaux propres, des instruments dérivés en couverture des flux de trésorerie (en millions d'euros) :

Réserve à l'ouverture	(30)
Variation de juste valeur de la période	(9)
Variation de juste valeur liée aux sociétés mise en équivalence ⁽¹⁾	(13)
Éléments de juste valeur constatés en résultat financier	6
Total des variations enregistrées en capitaux propres	(16)
Cumul des variations de juste valeur sur les instruments dérivés de couverture détenus au 31 août 2010	(46)

(1) Certaines entités que le Groupe consolide selon la méthode de mise en équivalence ont mis en place des instruments de couverture de leur endettement à taux variable. La quote-part du Groupe dans la variation de juste valeur de ces instruments au cours de la période est donc reflétée dans le tableau ci-dessus.

Impact de la couverture sur la dette brute ⁽¹⁾ du Groupe

Couverture du risque de change :

Dette brute du Groupe (en millions d'euros)	31 août 2010				31 août 2009			
	Hors opérations de couverture		Après opérations de couverture		Hors opérations de couverture		Après opérations de couverture	
Euro	1 785	66 %	1 786	66 %	1 788	67 %	1 786	67 %
Dollars US	710	26 %	710	26 %	693	26 %	625	24 %
Real brésilien	153	6 %	191	7 %	128	5 %	160	6 %
Livre sterling	4	n/s	47	2 %	1	n/s	98	4 %
Autres devises	46	2 %	(32)	(1) %	42	2 %	(21)	(1) %
Sous-total	2 697	99 %	2 702	100 %	2 652	100 %	2 648	100 %
Juste valeur des instruments dérivés	5	1 %			(4)	n/s		
TOTAL	2 702	100 %	2 702	100 %	2 648	100 %	2 648	100 %

(1) Y compris la juste valeur nette des instruments dérivés et hors découverts bancaires.

Couverture du risque de taux d'intérêt :

Au 31 août 2010 <i>(en millions d'euros)</i>	À moins d'un an		De un à cinq ans		À plus de cinq ans		Total	
	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable	Fixe	Variable
Dette brute avant couverture	125	25	1 649	589	292	4	2 066	618
Couverture			292	(292)			292	(292)
Juste valeur des instruments dérivés				19				19
Dette brute après couverture	125	25	1 941	316	292	4	2 358	345

Le taux moyen avant couverture est de 4,8 % contre 5,2 % après couverture des instruments dérivés.

Les impacts des instruments dérivés sur les autres éléments des états financiers sont décrits en note 5.1.

4.18 Avantages à long terme au personnel

(en millions d'euros)

	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Actif net de retraite *	(0)	(1)
Plans à prestations définies	212	147
Autres avantages à long terme au personnel	136	110
Avantages au personnel	348	257

* Inclus dans les « autres actifs non courants » à l'actif du bilan.

4.18.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Régimes à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure (l'organisme se charge en effet de verser aux salariés les montants qui leur sont dus).

Le montant des cotisations aux régimes à cotisations définies qui a été comptabilisé dans les charges opérationnelles s'élève à 260 millions d'euros pour l'exercice 2009-2010 (263 millions au cours de l'exercice 2008-2009).

Les paiements du Groupe sont comptabilisés en charge de la période à laquelle ils se rapportent.

Régimes à prestations définies

Les caractéristiques des principaux plans à prestations définies au sein du Groupe sont les suivantes :

- en France, les engagements sont essentiellement constitués par des indemnités de fin de carrière, payables lors du départ en retraite de l'employé s'il fait encore partie de la Société. Ces engagements sont couverts par les dettes constituées à cet effet au bilan ;

- au Royaume-Uni, les engagements, qui font l'objet d'une couverture par des fonds externes, correspondent à un service de retraite complémentaire calculé :

- pour le personnel d'encadrement affecté au secteur privé, sur une quote-part du salaire de base de fin de carrière,
- pour le personnel d'encadrement affecté au secteur public, sur des prestations comparables à celles prévues dans ce secteur,
- il a été décidé de fermer le régime aux nouveaux salariés à compter du 1^{er} juillet 2003 et d'augmenter les cotisations afin de résorber le déficit.

En Europe continentale (hors France), les principaux plans à prestations définies concernent :

- les Pays-Bas où des compléments de retraite ou préretraite sont accordés à certains salariés ;
- l'Italie où il s'agit d'un engagement légal de versement d'une indemnité de cessation de contrat de travail (TFR). Jusqu'au 31 août 2006, les droits définitivement acquis par les salariés étaient valorisés et actualisés selon les conditions légales et intégralement comptabilisés en dettes.

Fin décembre 2006, le Parlement italien a approuvé la mise en place de la réforme des TFR en 2007 qui transforme cette indemnité de cessation de contrat de travail en plan à cotisations définies. Ainsi sur la période du 1^{er} janvier 2007 au 30 juin 2007, les salariés en activité au 31 décembre 2006 ont dû choisir entre plusieurs formules de plan à cotisations définies, pour les droits acquis à partir du 1^{er} janvier

2007. Les engagements acquis antérieurement restent comptabilisés au bilan.

Le Groupe Sodexo participe également à des régimes dits « multi-employeurs », notamment en Suède et aux États-Unis. Ces régimes sont comptabilisés selon les modalités prévues pour les régimes à contribution définies.

Les montants figurant au bilan au titre des plans à prestations définies sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Actif net de retraite *	(0)	(1)
Plans à prestations définies **	212	147

* Inclus dans les « autres actifs non courants » à l'actif du bilan.

** Inclus dans les « avantages au personnel » au passif du bilan.

Ces montants peuvent se détailler de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Valeur actuelle des obligations financées	689	532
Juste valeur des actifs de régime	(588)	(485)
Valeur actuelle de l'obligation partiellement financée	101	47
Valeur actuelle des obligations non financées	113	101
Coût des services passés non comptabilisés	(2)	(2)
Autres éléments non reconnus		
PASSIF NET AU BILAN	212	146

Comme précisé dans la note 2.17.2, Sodexo comptabilise les écarts actuariels au cours de la période dans laquelle ils surviennent dans l'état du résultat global nets d'impôts différés.

Les écarts actuariels cumulés, présentés dans l'état du résultat global, s'élèvent à (61) million d'euros (perte actuarielle) au 31 août 2010. Le montant cumulé

des écarts actuariels reconnus par capitaux propres s'élevait à 1 million d'euros (gain actuariel) au 31 août 2009. Cette évolution négative de l'écart actuariel, qui entraîne une augmentation de l'engagement, provient essentiellement de la baisse des taux d'intérêts dans les pays portant l'essentiel de la dette, en particulier le Royaume-Uni.

Les actifs des régimes à prestation définie se répartissent de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Actions	102	87
Obligations d'État	61	49
Obligations privées	0	0
Assurances	383	310
Biens immobiliers	25	24
Trésorerie	17	15
TOTAL	588	485

Les montants inscrits au compte de résultat au titre des plans à prestations définies peuvent se détailler de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Coût des services rendus	21	18
Actualisation des obligations	36	34
Rendement attendu des actifs du régime	(34)	(33)
Réductions et règlements	(3)	(1)
Amortissement des services passés non reconnus et autres	2	0
CHARGE NETTE	22	18

Sur cette charge nette :

- 11 millions d'euros (10 millions au 31 août 2009) sont comptabilisés en coût des ventes ;
- 0 million d'euros (1 million d'euros au 31 août 2009) est comptabilisé en charges commerciales ;
- 9 millions d'euros (6 millions d'euros au 31 août 2009) sont comptabilisés en charges administratives ;
- le solde de la charge (coût financier et rendement attendu des actifs de régime) est comptabilisé en résultat financier (cf. note 4.2.).

La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies a évolué, depuis l'application des IFRS par le Groupe, de la manière suivante :

	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Obligation au 1^{er} septembre	633	568	642	694	610
Coût des services rendus au cours de la période	21	18	22	38	35
Coût financier	36	34	32	32	27
Écarts actuariels	84	55	(29)	(83)	37
Coût des services passés	0	2	(2)	0	1
Effet des réductions ou règlements	(4)	(1)	(1)	(4)	(2)
Contributions effectuées par les participants au régime	6	5	6	6	7
Prestations servies prélevées sur les actifs de régime	(14)	(14)	(14)	(15)	(26)
Prestations servies non prélevées sur l'actif	(11)	(10)	(13)	(24)	0
Regroupements d'entreprises	3	2	1	1	0
Écart de change	37	(37)	(77)	(4)	5
Autres	10	11	0	2	0
OBLIGATION AU 31 AOÛT	802	633	568	642	694

Sur les 84 millions d'euros de pertes actuarielles générées en 2009-2010, une perte de 13 millions d'euros est liée à des ajustements d'expérience portant sur l'obligation.

La juste valeur des actifs du régime a évolué, depuis l'application des IFRS par le Groupe, de la manière suivante :

	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007	2005-2006
Juste valeur des actifs au 1^{er} septembre	485	520	509	434	388
Rendement attendu des actifs des régimes	34	33	34	29	26
Cotisations effectuées par l'employeur	19	16	64	40	40
Écarts actuariels	22	(37)	(6)	18	(4)
Effet des réductions ou règlements	(1)	0	0	(2)	(2)
Contributions effectuées par les participants au régime	6	5	6	6	7
Prestations servies prélevées sur les actifs de régimes	(14)	(14)	(14)	(15)	(26)
Regroupements d'entreprises	1	0	0	0	0
Écart de change	29	(38)	(73)	(3)	5
Autres	7	0	0	2	0
JUSTE VALEUR DES ACTIFS AU 31 AOÛT	588	485	520	509	434

Les hypothèses actuarielles retenues sur les principaux pays pour les évaluations actuarielles réalisées au 31 août 2010 et au 31 août 2009 sont les suivantes :

Au 31 août 2010	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation *	3,15 % – 4,50 %	4,30 % – 4,50 %	4,80 %	3,15 %
Taux d'augmentation des salaires **	2 % – 3 %	2,5 %	3,30 %	N/A
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %	3,30 %	2,00 %
Taux de rendement des actifs de couverture	4,50 %	5,40 %	7,00 %	N/A
Montant du passif au bilan	41	9	66	33

* Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans. Le Groupe utilise les indices fournis par iBoxx.

** Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

Au 31 août 2009	France	Pays-Bas	Royaume-Uni	Italie
Taux d'actualisation *	5,50 %	5,50 %	5,75 %	5,50 %
Taux d'augmentation des salaires **	2,5 %	2,5 %	3,95 %	N/A
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	3,45 %	2,0 %
Taux de rendement des actifs de couverture	4 % – 5 %	5,3 %	7,0 %	N/A
Montant du passif au bilan	31	1	34	38

* Les taux d'actualisation ont été adaptés dans les différents pays aux durations des plans.

** Le taux d'augmentation des salaires est communiqué y compris inflation.

Les taux de rendement sur actifs de couverture ont été déterminés par référence aux taux de rendement prévus par les marchés financiers pour chaque catégorie d'actifs et sur la durée de vie de l'obligation correspondante. Un rendement attendu des fonds est ainsi déterminé selon l'importance de chaque catégorie d'actifs dans les actifs des fonds.

Par rapport aux hypothèses présentées dans le tableau ci-dessus, une baisse de 1 % du taux d'actualisation, combinée à une hausse de 0,5 % du taux d'inflation à long terme, porteraient le montant total de l'obligation brute à 987 millions d'euros (contre 802 millions d'euros sur la base des hypothèses retenues au 31 août 2010). Il est rappelé que le Groupe a opté pour l'imputation en capitaux propres des écarts actuariels générés lors de chaque période, comme prévu par l'amendement de la norme IAS 19.

Le rendement effectif des actifs de régime s'élève à 56 millions d'euros au 31 août 2010 (à comparer avec 34 millions d'euros de rendement attendu).

Sur la base d'une estimation raisonnablement déterminée, Sodexo versera 19 millions d'euros aux régimes sur l'année 2010-2011.

Le plan de retraite au Royaume-Uni est régulièrement évalué par l'actuaire du fonds conformément à la législation britannique. Celle-ci exige une valorisation actuarielle formalisée tous les trois ans et que tout déficit identifié lors de cette évaluation soit géré selon un accord mutuel entre les fiduciaires du fonds et Sodexo UK. La dernière évaluation a été réalisée le 5 avril 2009 et un accord a été établi en août amenant Sodexo UK à effectuer une contribution exceptionnelle de 2,25 millions de livres sterling (2,6 millions d'euros) qui a été versée en septembre 2010. La prochaine valorisation devrait être réalisée le 5 avril 2012, sauf si les fiduciaires et la Société se mettent d'accord pour l'avancer.

4.18.2 Autres avantages au personnel

Les autres avantages au personnel comprennent principalement des montants liés à l'épargne salariale aux États-Unis (*Deferred Compensation*) ainsi que les engagements relatifs aux médailles du travail.

Montants inscrits au bilan au titre des autres avantages à long terme au personnel

(en millions d'euros)

	31 août 2010	31 août 2009
Autres avantages à long terme au personnel	136	110

La charge comptabilisée au titre de ces avantages au cours de l'année fiscale 2009-2010 s'élève à 23 millions d'euros dont 2,4 millions d'euros

enregistrés en résultat financier et relatifs aux plans d'Épargne Salariale aux États-Unis.

4.19 Provisions

(en millions d'euros)	Montants au 31 août 2009	Dotations	Reprises avec utilisation	Reprises sans utilisation	Écarts de change et autres	Variations de périmètre	Effet d'actualisation des provisions	Montants au 31 août 2010
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	24	14	(3)	(4)	(1)			30
Provisions pour litiges avec les salariés	20	15	(7)	(3)	2			27
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	23	11	(11)	(4)	1			21
Provisions pour litiges clients/ fournisseurs	9	6	(2)	(2)	3			14
Provisions pour capitaux propres négatifs *	15				9			23
Autres provisions	8	7	(2)	(1)	(1)			11
TOTAL PROVISIONS	99	53	(25)	(14)	13			126

* Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9).

Le montant des provisions pour risques et pour litiges est déterminé au cas par cas et repose sur la meilleure estimation, par le management, de la

sortie de ressources jugée probable pour couvrir les obligations juridiques ou implicites auxquelles le Groupe est exposé à la clôture de l'exercice.

La répartition des provisions selon leurs échéances est la suivante :

(en millions d'euros)	31 août 2010		31 août 2009	
	Courantes	Non courantes	Courantes	Non courantes
Provisions pour risques fiscaux et sociaux	17	13	13	11
Provisions pour litiges avec les salariés	16	11	15	5
Provisions pour fin de contrats ou contrats déficitaires	14	7	16	7
Provisions pour litiges clients/fournisseurs	8	6	6	3
Provisions pour capitaux propres négatifs *		23		15
Autres provisions	7	4	3	5
TOTAL PROVISIONS	62	64	53	46

* Filiales mises en équivalence dont la quote-part de situation nette est négative (cf. note 4.9).

4.20 Dettes fournisseurs et autres dettes

(en millions d'euros)	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Autres passifs non courants	243	106
TOTAL AUTRES PASSIFS NON COURANTS	243	106
Clients avances et acomptes reçus sur commandes	241	264
Fournisseurs et comptes rattachés	1 444	1 271
Dettes sociales	904	803
Dettes fiscales	218	183
Autres dettes d'exploitation	87	85
Produits constatés d'avance	51	42
Autres dettes hors exploitation	40	41
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES COURANTES	2 985	2 689
TOTAL FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	3 228	2 795

Les dettes sociales comprennent notamment les avantages à court terme au personnel.

Répartition des dettes fournisseurs et autres dettes par échéances	Valeurs comptables	Valeurs contractuelles non actualisées
Échéances à moins de 3 mois	2 426	2 425
Échéances à plus de 3 mois et moins de 6 mois	314	315
Échéances à plus de 6 mois et moins de 12 mois	229	229
Échéances à plus de 1 an et moins de 5 ans	156	168
Échéances à plus de 5 ans	103	141
TOTAL DES DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES	3 228	3 278

4.21 Impôts différés

(en millions d'euros)

	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Impôts différés Actif	162	93
Impôts différés Passif	(122)	(99)
POSITION NETTE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS	40	(6)

Y compris l'effet des impôts différés décrits en note 4.15.

Le montant d'impôts différés actifs nés de reports déficitaires, non comptabilisés du fait de leur récupération jugée non probable, est de 35 millions d'euros (49 millions d'euros au 31 août 2009), dont

5 millions d'euros figurant dans les comptes de filiales antérieurement à leur acquisition (8 millions d'euros au 31 août 2009).

La répartition des impôts différés est la suivante :

(en millions d'euros)

	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
• Dette envers le personnel	177	131
• Juste valeur des instruments financiers	5	3
• Autres différences temporelles	(183)	(153)
• Reports déficitaires	41	13
POSITION NETTE DES IMPÔTS DIFFÉRÉS	40	(6)

Y compris l'effet des impôts différés décrits en note 4.15.

Les différences temporelles sur charges de personnel correspondent principalement aux impôts différés sur les avantages postérieurs à l'emploi.

Les autres différences temporelles incluent principalement les impôts différés sur les actifs incorporels reconnus dans le cadre des acquisitions

ainsi que les impôts différés constatés sur la quote-part fiscalement déductible des amortissements comptabilisés sur les goodwill dans certains pays.

La variation des impôts différés directement enregistrés en capitaux propres au 31 août 2010 s'élève à 18 millions d'euros.

4.22 Instruments financiers

Le tableau ci-après détaille les catégories d'instruments, leur valeur comptable ainsi que leur juste valeur par rubriques de comptabilisation au bilan.

Actifs financiers <i>(en millions d'euros)</i>	Catégorie d'instruments	Note	Au 31 août 2010		Au 31 août 2009	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Actifs financiers à la juste valeur par résultat, dont	4.14	1 527	1 527	1 204	1 204
	Niveau 1		33	33	52	52
	Niveau 2		1 494	1 494	1 152	1 152
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation	Actifs disponibles à la vente, dont	4.11	578	578	597	597
	Niveau 1		143	143	153	153
	Niveau 2		435	435	444	444
Clients et autres créances	Prêts et créances au coût amorti	4.13	3 033	3 033	2 728	2 728
Autres actifs financiers	Actifs disponibles à la vente	4.11	37	37	39	39
	Prêts et créances au coût amorti	4.11	111	111	93	93
	Actifs financiers à la juste valeur par résultat	4.11				
Instruments dérivés actif	Niveau 2	4.17	6	6	4	4

Les niveaux utilisés pour la classification des instruments financiers sont les suivants :

Niveau 1 : Instruments cotés sur un marché actif.

Niveau 2 : Instruments dont les données sont autres que les cours/prix cotés de niveau 1, et qui sont observables.

Niveau 3 : Tous les autres instruments.

Passifs financiers (en millions d'euros)	Catégorie d'instruments	Note	Au 31 août 2010		Au 31 août 2009	
			Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Emprunts obligataires ⁽¹⁾	Passifs financiers au coût amorti	4.16	1 429	1 612	1 430	1 549
Emprunts auprès d'organismes financiers	Passifs financiers au coût amorti	4.16	1 136	1 136	1 086	1 086
Autres emprunts et dettes financières	Passifs financiers au coût amorti	4.16	118	118	124	124
Découverts bancaires	Passifs financiers au coût amorti		59	59	42	42
Fournisseurs et autres dettes	Passifs financiers au coût amorti	4.20	2 985	2 985	2 689	2 689
Chèques et Cartes de Services à rembourser	Passifs financiers au coût amorti	4.23	2 307	2 307	2 077	2 077
Instruments dérivés passif	Niveau 2	4.17	25	25	11	11

(1) La valeur de marché est déterminée sur la base de la cotation des obligations au 31 août 2010.

4.23 Paiements fondés sur des actions

Des actions Sodexo ont été accordées par le Conseil d'Administration de Sodexo aux salariés du Groupe dans le cadre de divers plans de stock-options.

4.23.1 Principales caractéristiques des plans d'options d'achat d'actions

Les plans d'options d'achat répondent aux règles suivantes :

- la durée de vie des options est de 6 à 7 ans ;
- les droits sont acquis sur une période de quatre ans par tranche de 25 % pour la plupart des plans ou par tranches de 12.5 % pour les plans soumis à une condition de performance ;
- l'exercice des options est subordonné à des conditions d'appartenance au Groupe.

Pour les plans émis à partir de 2008, 50 % des options attribuées sont acquises en fonction de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net du Groupe.

4.23.2 Modèle de valorisation utilisé et hypothèses retenues

Estimation de la juste valeur à date d'attribution

La juste valeur des options attribuées et réglées par remise d'instruments de capitaux propres est estimée à la date d'attribution au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options.

Outre le prix d'exercice des options mentionnées en note 4.23.3, le tableau suivant donne la liste des données entrées dans le modèle utilisé pour chaque plan valorisé selon IFRS 2 :

Date d'attribution du plan	Volatilité attendue (%)	Maturité (années)	Taux d'intérêt sans risque (%)	Taux attendu de rendement des dividendes (%)	Durée de vie attendue des options (années)
18 janvier 05	33,57 %	6	3,35 %	3,18 %	5
16 juin 05	32,20 %	6	3,33 %	4,10 %	5
10 janvier 06	31,64 %	6	3,33 %	3,03 %	5
17 janvier 07	29,42 %	6	4,18 %	2,81 %	5
17 janvier 07	29,42 %	7	4,18 %	2,81 %	5
24 avril 07	28,23 %	6	4,37 %	2,79 %	5
24 avril 07	28,23 %	7	4,37 %	2,79 %	5
11 septembre 07	28,54 %	6	4,04 %	2,75 %	5
7 janvier 08	28,85 %	7	4,01 %	2,75 %	6
7 janvier 08	28,85 %	6	3,95 %	2,75 %	5
9 septembre 08	29,48 %	7	4,15 %	2,75 %	6
9 septembre 08	29,48 %	6	4,11 %	2,75 %	5
19 janvier 09	37,16 %	7	3,28 %	3,00 %	6
19 janvier 09	37,16 %	6	2,90 %	3,00 %	5
11 janvier 10	28,50 %	7	2,97 %	3,00 %	6
11 janvier 10	28,50 %	6	2,45 %	3,00 %	5

La durée de vie attendue des options se fonde sur des données historiques et n'est pas forcément indicative des exercices d'options qui peuvent survenir.

La volatilité attendue se base sur l'hypothèse selon laquelle la volatilité calculée par régression selon la moyenne des rendements journaliers sur les cinq années ou six années (durée de vie attendue des options) précédant la date d'octroi du plan (excluant les fluctuations de cours de septembre 2002) est un indice des tendances futures.

Pour les plans attribués à compter de 2008, la volatilité est déterminée à partir d'une moyenne pondérée de la volatilité historique du titre observée sur des périodes correspondant à la durée de vie attendue des options octroyées et de la volatilité implicite attendue par le marché.

Le taux d'intérêts sans risque est le taux des obligations d'état ayant une maturité similaire à la durée de vie des options.

Les hypothèses concernant le comportement des optionnaires qui ont été utilisées lors de la détermination de la juste valeur des options (ces données sont également fondées sur des données

historiques non indicatives des exercices d'options qui peuvent survenir) sont :

- pour les résidents fiscaux français :
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice,
 - 50 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice ;
- pour les non-résidents fiscaux français :
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 20 % du prix d'exercice,
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 40 % du prix d'exercice,
 - 30 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 70 % du prix d'exercice,
 - 10 % des optionnaires lèvent leurs options lorsque le cours dépasse 100 % du prix d'exercice.

4.23.3 Charge comptabilisée initialement et mouvements sur l'exercice 2009-2010

La charge comptabilisée dans le compte de résultat pour l'exercice 2009-2010 au titre des stock-options

est de 9,3 millions d'euros (contre 12,2 millions d'euros au 31 août 2009).

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2010		Au 31 août 2009	
	Nombre	PMP (en euros)	Nombre	PMP (en euros)
En circulation en début de période	5 959 157	39,44	5 191 236⁽²⁾	37,40
Attribuées pendant la période	1 699 700	39,88	1 668 900	39,57
Annulées pendant la période	(166 450)	42,20	(220 171)	39,66
Exercées pendant la période	(784 463) ⁽¹⁾	27,97	(644 231) ⁽³⁾	24,15
Expirées pendant la période	(4 301)	24,48	(36 577)	23,98
En circulation en fin de période	6 703 643	40,83	5 959 157⁽⁴⁾	39,44
Exerçables en fin de période	2 223 047	40,59	2 120 052	35,42

(1) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 43,40 euros.

(2) Y compris 107 266 options non comptabilisées selon IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1^{er} janvier 2005.

(3) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 38,65 euros.

(4) Le nombre d'options non comptabilisées selon IFRS 2 car attribuées avant le 7 novembre 2002 ou attribuées après le 7 novembre 2002 mais dont les droits étaient déjà acquis au 1^{er} janvier 2005 est nul.

La durée de vie résiduelle moyenne pondérée pour les options en circulation au 31 août 2010 est de 4,00 ans (4,06 ans au 31 août 2009).

La juste valeur moyenne pondérée des plans des options attribuées durant l'exercice est de 9,41 euros (10,83 euros au 31 août 2009).

Le tableau suivant précise les prix d'exercice et les dates d'expiration des options en circulation au 31 août 2010 :

Date d'octroi	Point de départ d'exercice	Date d'expiration	Prix d'exercice	Nombre d'options non exercées au 31 août 2010
Janvier 2005	Janvier 2006	Janvier 2011	23,08 euros	236 789
Juin 2005	Juin 2006	Juin 2011	26,02 euros	5 004
Janvier 2006	Janvier 2007	Janvier 2012	34,83 euros	517 717
Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2013	47,82 euros	731 620
Janvier 2007	Janvier 2008	Janvier 2 014	47,82 euros	457 047
Avril 2007	Avril 2008	Avril 2013	55,36 euros	1 602
Avril 2007	Avril 2008	Avril 2014	55,36 euros	20 014
Septembre 2007	Septembre 2008	Septembre 2013	47,17 euros	40 028
Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2015	42,27 euros	554 074
Janvier 2008	Janvier 2009	Janvier 2014	42,27 euros	889 847
Septembre 2008	Septembre 2009	Septembre 2015	45,56 euros	30 000
Septembre 2008	Septembre 2009	Septembre 2014	45,56 euros	15 000
Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2016	39,40 euros	603 387
Janvier 2009	Janvier 2010	Janvier 2015	39,40 euros	923 014
Janvier 2010	Janvier 2011	Janvier 2017	39,88 euros	635 950
Janvier 2010	Janvier 2011	Janvier 2016	39,88 euros	1 042 550
TOTAL				6 703 643

4.23.4 Plans émis à la suite de l'acquisition de Sodexo Marriott Services

Le Groupe s'est engagé à livrer 3 044 394 actions Sodexo Alliance aux salariés de Sodexo, Inc. à un prix moyen de 29,01 dollars US, dans le cadre du rachat de 53 % du capital de Sodexo Marriott Services, Inc. en juin 2001. Au 31 août 2010, le nombre d'actions restant à livrer s'élève à 81 895.

Au 31 août 2010, ces options sont toutes exerçables avant novembre 2012.

Ces options ne sont pas valorisées car leur octroi est antérieur à novembre 2002, date de prise d'effet de IFRS 2, et leurs droits ont été acquis avant le 1^{er} janvier 2005.

Le tableau suivant indique le nombre, les prix moyens pondérés d'exercice (PMP) et les mouvements d'options durant l'exercice.

	Au 31 août 2010		Au 31 août 2009	
	Nombre	PMP (\$)	Nombre	PMP (\$)
En circulation en début de période	213 669	26,31	323 147	25,36
Attribuées pendant la période				
Annulées pendant la période	1 244	33,41	(5 983)	24,79
Exercées pendant la période	(129 102) ⁽¹⁾	24,81	(103 495) ⁽²⁾	23,42
Expirées pendant la période	(3 916)	22,32		
En circulation en fin de période	81 895	28,98	213 669	26,31
Exerçable en fin de période	81 895	28,98	213 669	26,31

(1) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 58,65 USD.

(2) Le prix pondéré de l'action à la date d'exercice des options exercées est de 52,68 USD.

Le tableau suivant indique les prix d'exercice des options en circulation au 31 août 2010 :

Date d'octroi	Prix de souscription (USD)	Nombre d'options non exercées au 31 août 2010
06/11/1997	29,99	16 816
15/12/2000	28,14	61 768
02/04/2001	39,68	3 311
TOTAL		81 895

4.24 Regroupements d'entreprises

Il n'y a pas eu d'acquisition significative au cours de l'exercice 2009-2010.

L'impact des acquisitions de l'exercice précédent sur le bilan consolidé du Groupe au 31 août 2009 est résumé dans le tableau ci-dessous.

Au 31 août 2009 <i>(en millions d'euros)</i>	Valeurs nettes comptables à la date de l'acquisition	Ajustements à la juste valeur et impact des harmonisations comptables	Montant à la juste valeur
Autres actifs incorporels	1	133	134
Actifs corporels	28		28
Actifs financiers	7		7
Créances à court terme	197		197
Trésorerie	24		24
Dettes financières et autres dettes à long terme	(73)	(11)	(84)
Provisions pour risques	(10)		(10)
Impôts différés	5	(45)	(40)
Dettes à court terme	(196)		(196)
Actif net acquis	(17)	77	60
Goodwill			455
Coût des principales acquisitions de la période *			(515)
Coût des autres acquisitions			(37)
Trésorerie acquise			24
Impact sur le tableau des flux de trésorerie			(528)

* Dont 15 millions d'euros correspondent à des frais d'acquisition et 20 millions d'euros proviennent de la quote-part des actionnaires minoritaires.

Les actifs incorporels incluent principalement les relations clients, les marques et les contrats de franchises. Les durées d'amortissement de ces actifs incorporels ont été fixées par le management dans une fourchette de 5 ans à 20 ans en fonction du taux d'attrition estimé pour les contrats et de la durée de vie probable des marques. Le Goodwill correspond au montant résiduel après allocation du prix d'acquisition à la juste valeur des actifs et des passifs identifiés et représente la valeur du capital humain, des parts de marché et la capacité bénéficiaire des entreprises acquises.

4.25 Engagements et éventualités

4.25.1 Sûretés réelles

Les engagements relatifs à des sûretés réelles (nantissement, gage sur équipement ou hypothèque d'immeuble), consenties par Sodexo SA et ses filiales dans le cadre de leurs activités opérationnelles au cours de l'exercice 2009-2010 ne sont pas significatifs.

4.25.2 Engagements en matière de location simple

Pour la durée résiduelle des contrats de location simple au 31 août 2010, le total des engagements donnés s'élève à 484 millions d'euros dont la maturité s'établit comme suit :

- moins d'un an : 123 millions d'euros ;
- de 1 à 3 ans : 164 millions d'euros ;
- de 3 à 5 ans : 87 millions d'euros ;
- plus de 5 ans : 109 millions d'euros.

Il s'agit de nombreux contrats dans le monde entier, dont les dispositions sont négociées localement, qui portent essentiellement sur :

- des équipements sur sites, des équipements de bureau et des véhicules pour 120 millions d'euros ;
- des loyers de bureaux pour 337 millions d'euros. Les baux d'une durée de 12 ans signés le 19 octobre 2006 dans le cadre de l'installation du nouveau siège social du Groupe à Issy-les-Moulineaux en

2008 impactent les engagements donnés en matière de location de bureaux pour 50,2 millions d'euros. Les baux et renouvellement de baux signés par Sodexo France et Sodexo Inc. pour l'occupation

de leurs bureaux respectifs représentent des engagements en matière de location simple pour 38,5 millions d'euros et 34,2 millions d'euros.

4.25.3 Autres engagements donnés

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 août 2010					Au 31 août 2009
	À moins de 1 an	De 1 à 3 ans	De 3 à 5 ans	À plus de 5 ans	Total	Total
Engagements de paiement donnés aux tiers	1	8	0	0	9	8
Garanties d'exploitation de sites	11	13	9	7	40	51
Garanties de bonne fin données à nos clients	4	0	0	139	143	123
Autres engagements	1	18	0	1	20	3
TOTAL	17	39	9	147	212	185

Les engagements de paiements donnés aux tiers incluent principalement les engagements de financement en dettes subordonnées dans les PPP (cf. note 2.3.2.) pour 8 millions d'euros.

Les garanties de bonne fin accordées à nos clients sont réexaminées régulièrement par le management des entités opérationnelles. Une provision est constituée lorsque des paiements liés à ces garanties deviennent probables.

Le Groupe a également des engagements de performances vis-à-vis de ses clients mais considère que ceux-ci ont plus la caractéristique de garanties d'exécution que d'un contrat d'assurance ayant pour objectif d'indemniser le client en cas de non-réalisation de la prestation (l'indemnité étant en général réservée aux cas où Sodexo n'aurait pas été en mesure de mettre en œuvre les moyens alternatifs ou supplémentaires pour satisfaire le client).

Dans les faits, compte tenu de sa taille et de son implantation, le Groupe Sodexo considère être capable de mettre en œuvre les moyens supplémentaires nécessaires pour éviter de payer des indemnités aux clients bénéficiant de telles clauses.

À ce jour, aucune provision n'est constatée dans le bilan au titre de ces garanties.

Le Groupe a des engagements en terme de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés en France, engagements appelés Droit Individuel à la Formation. En l'absence d'une position des instances réglementaires sur le traitement comptable du Droit Individuel à la Formation, le Groupe a opté pour une présentation de ces droits en engagements donnés. Sur la base des informations disponibles, le nombre d'heures à accorder aux salariés des filiales françaises au titre du Droit Individuel à la Formation a été évalué à environ 2 000 000 heures.

4.26 Informations sur les parties liées

4.26.1 Rémunérations, avances et engagements en matière de pensions et indemnités assimilées accordés aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif ainsi qu'au Directeur Général de Sodexo

(en euros)	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Avantages à court terme	9 509 655	11 202 895
Avantages postérieurs à l'emploi	329 889	303 470
Charge relative aux stock-options attribuées	4 252 750	3 975 478
TOTAL	14 092 294	15 481 843

Ces avantages incluent les jetons de présence, les rémunérations et avantages de toute nature versés (ou procurés sur la période pour des fonctions exercées) par les sociétés Bellon SA, Sodexo SA et/ou les sociétés du Groupe Sodexo.

Au cours de l'exercice 2009-2010, le Groupe n'a accordé aucune indemnité de rupture ni aucun autre avantage à long terme aux membres du Conseil d'Administration et du Comité Exécutif ainsi qu'au Directeur Général de Sodexo.

4.26.2 Entreprises liées

Filiales

Sodexo SA exerce les activités de direction et d'animation de l'ensemble du Groupe Sodexo.

À ce titre, elle a perçu une rémunération de 187 millions d'euros de ses filiales au cours de l'exercice 2009-2010.

Autres sociétés

Les relations avec les autres entreprises liées concernent les prêts accordés, les transactions réalisées et les engagements hors bilan portant sur des entreprises associées et sur les participations non consolidées.

Prêts accordés	Valeurs brutes au 31 août 2010	Dépréciations au 31 août 2010	Valeurs nettes au 31 août 2010	Valeurs nettes au 31 août 2009
Participations mises en équivalence	89	0	89	75
Autres sociétés non consolidées	1	(1)	0	0

Engagements hors bilan	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Engagements de paiement donnés aux tiers		
Participations mises en équivalence	8	8
Autres sociétés non consolidées		0
Garanties de bonne fin données à des clients		
Participations mises en équivalence	64	59
Autres sociétés non consolidées		0

Chiffre d'affaires réalisé	2009-2010	2008-2009
Participations mises en équivalence	282	280
Autres sociétés non consolidées	0	0

Charges d'exploitation constatées	2009-2010	2008-2009
Participations mises en équivalence	1	1
Autres sociétés non consolidées	0	0
Résultat financier réalisé	2009-2010	2008-2009
Participations mises en équivalence	5	6
Autres sociétés non consolidées	0	0

Principal actionnaire

Au 31 août 2010, la société Bellon SA détient 37,71 % du capital de Sodexo SA.

Au cours de l'exercice 2009-2010, Bellon SA a facturé à Sodexo SA un montant de 5,6 millions d'euros au titre du contrat d'assistance et de conseil signé par les deux sociétés.

Au cours du premier semestre 2009-2010, l'Assemblée Générale des actionnaires de Sodexo SA a décidé la distribution d'un dividende de 1,27 euro par action. À ce titre, la société Bellon SA a reçu 75,2 millions d'euros de dividendes en février 2010.

4.27 Effectifs

Les effectifs du Groupe au 31 août 2010 sont les suivants :

	Au 31 août 2010
Encadrement	46 540
Employés	332 597
TOTAL	379 137

Le détail des effectifs par secteur opérationnel est le suivant :

	Solutions de Services sur Sites				Total	Solutions de Motivation	Holdings	Total
	Amérique du Nord	Europe continentale	Royaume-Uni et Irlande	Reste du monde				
TOTAL	122 406	101 219	34 764	116 885	375 274	3 466	397	379 137

4.28 Litiges

Le Groupe est partie prenante à des litiges survenus dans le cadre normal de ses activités. Le Groupe ne s'attend pas à ce que les passifs relatifs à ces litiges soient globalement significatifs par rapport à l'activité ou à la situation financière consolidée.

À la connaissance de la Société, il n'existe aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, qui pourrait avoir, ou a eu au cours des douze derniers mois, des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

4.29 Événements postérieurs à la clôture

Depuis janvier 2009 Sodexo avait rejoint le consortium Metrix, retenu comme participant final exclusif à l'appel d'offres pour le compte du Ministère de la Défense britannique relatif à la conception et à la mise en œuvre d'un projet destiné à répondre aux besoins de formation sur 30 ans des forces armées, (projet

dénommé « *Defense Training Review* »). Dans le cadre de son budget d'austérité, le gouvernement britannique a annoncé par voie parlementaire, le 18 octobre 2010, l'arrêt du projet d'approvisionnement exclusif de ce programme dans sa forme actuelle. Suite à cette annonce, une dépréciation de 15 millions d'euros des actifs financiers (note 4.11) a été enregistrée afin de couvrir certaines dépenses engagées par le Groupe dont le remboursement n'est pas certain à ce stade.

5. OBJECTIFS ET POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

5.1 Exposition aux risques sur les taux de change et d'intérêt

Le Groupe étant présent dans 80 pays, l'ensemble des postes des états financiers est impacté par la conversion des devises et plus particulièrement la variation du dollar US. Ces variations de change n'entraînent pas de risques d'exploitation, les recettes et les charges de chacune de nos filiales étant réalisées essentiellement dans la même devise.

Sodexo SA a recours à des instruments dérivés pour assurer la gestion des risques auxquels le Groupe est exposé du fait de la volatilité des taux d'intérêt et des taux de change.

Les politiques arrêtées par le Conseil d'Administration, le Directeur Général et le Directeur Financier Groupe, sont conçues pour éviter toute prise de position spéculative. En outre, selon ces politiques :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti en taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- Dans le cadre de la politique de financement, le risque de change sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert ;
- l'échéance des instruments de couverture ne doit pas dépasser celle des emprunts couverts.

5.1.1 Analyse de sensibilité aux taux d'intérêt

(en millions d'euros)	Note	< 3 mois	> 3 mois et < 6 mois	> 6 mois et < 1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs financiers avant couverture	4.16	56	37	57	2 238	296	2 684
Dont passifs à taux fixe (avant couverture)		46	35	44	1 649	292	2 066
Dont passifs à taux variables (avant couverture)		10	2	13	589	4	618
Incidence des instruments de couverture	4.17				19		19
Sur les passifs à taux fixes					292		292
Sur les passifs à taux variables		0			(273)		(273)
Passifs financiers après couverture	4.17	56	37	57	2 257	296	2 702
Dont passifs à taux fixe (après couverture)		46	35	44	1 941	292	2 358
Dont passifs à taux variables (après couverture)		10	2	13	316	4	345

	Impact en résultat avant impôt	Impact en capitaux propres avant impôt
Impact d'une augmentation de 50 points de base des taux d'intérêt	(2)	2
Impact d'une baisse de 50 points de base des taux d'intérêt	2	(2)

5.1.2 Analyse de sensibilité aux taux de change et couverture du risque de change sur les principales devises

Couverture du risque de change

Hors couverture de change (en millions d'euros)	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP	Bolivar Fuerte VEF
<i>Taux de clôture au 31/08/2010</i>	0,789	0,447	1,212	0,096
Actif monétaire				
BFR actif et autres créances	684	311	189	4
Impôts différés	97	17	22	2
Trésorerie	299	348	85	82
TOTAL ACTIF MONÉTAIRE	1 080	676	296	88
Passif monétaire				
Dettes financières	713	153	4	
BFR passif et autres dettes	1 160	588	320	69
Impôts différés	45	51		
TOTAL PASSIF MONÉTAIRE	1 918	792	324	69
Position nette	838	116	28	(19)
Résultat net avant impôt	166	73	68	19

Après couverture de change (en millions d'euros)	Dollar USD	Real BRL	Livre GBP	Bolivar Fuerte VEF
<i>Taux de clôture au 31/08/2010</i>	0,789	0,447	1,212	0,096
Actif monétaire				
BFR actif et autres créances	684	311	189	4
Impôts différés	97	17	22	2
Trésorerie	299	348	85	82
TOTAL ACTIF MONÉTAIRE	1 080	676	296	88
Passif monétaire				
Dettes financières	713	191	46	
BFR passif et autres dettes	1 160	588	320	69
Impôts différés	45	51		
TOTAL PASSIF MONÉTAIRE	1 918	830	366	69
Position nette	838	154	70	(19)
Résultat net avant impôt	166	73	68	19

Sensibilité au risque de change

Impact d'une appréciation de 1 % des taux de change des devises par rapport à l'euro 31 août 2010

(en millions d'euros)

	Impact sur le chiffre d'affaires	Impact sur le résultat opérationnel	Impact sur le résultat avant impôt
Dollar USD	56	3	2
Réal BRL	6	1	1
Livre GBP	12	1	0
TOTAL	74	5	3

Une évolution de 1 % des taux de change n'a pas d'incidence sur les capitaux propres.

5.2 Exposition aux risques de liquidité

Les caractéristiques des financements obligataires et bancaires utilisés par le Groupe au 31 août 2010 sont décrites en détail dans la note 4.16 de l'annexe aux comptes consolidés.

En matière d'endettement, les politiques financières du Groupe précisent que les décisions concernant tout financement externe doivent être prises selon leur montant ou leur nature, par le Directeur Financier Groupe, le Directeur Général ou le Conseil d'Administration.

Ainsi :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti à taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- le risque de change en matière d'endettement du Groupe et sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert.

Par ailleurs, les politiques financières arrêtées par le Groupe sont conçues pour éviter des prises de position spéculatives et tout risque en matière de financement, de gestion de la trésorerie et de choix en contrepartie financière.

5.3 Exposition aux risques de contrepartie

La politique du Groupe est de gérer et répartir le risque de contrepartie. Chaque transaction avec une banque doit s'appuyer sur une convention cadre de type convention AFB ou convention internationale équivalente (Convention ISDA).

Le risque de contrepartie lié aux créances clients est non significatif. Compte tenu de la dispersion géographique et sectorielle du Groupe, il n'existe aucune concentration de risques portant sur les créances individuelles échues et non dépréciées. De plus, le Groupe n'a enregistré aucune évolution significative des impacts liés aux défaillances financières de ses clients au cours de l'exercice.

Le risque de contrepartie est essentiellement bancaire. Le Groupe limite son exposition au risque de contrepartie en diversifiant ses investissements et en limitant la concentration du risque entre les mains de chacune des contreparties. Les transactions sont effectuées avec des contreparties de premier plan en fonction des risques pays. Un reporting régulier de suivi de la répartition auprès des contreparties ainsi que de leur qualité est mis en place.

Afin de réduire encore ce risque, le Groupe a mis en place à la fin de l'exercice, un mécanisme de cash pooling entre les principales filiales réduisant ainsi les liquidités placées chez des tiers.

La contrepartie maximale est de 10 % de la trésorerie opérationnelle du Groupe (incluant les fonds réservés et les actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation) vis-à-vis d'un groupe bancaire international dont le rating est A1.

6. PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Le tableau ci-dessous présente les principales sociétés consolidées au 31 août 2010. La variation par rapport au 31 août 2009 n'est pas significative.

La première colonne indique le pourcentage d'intérêts, la seconde le pourcentage de contrôle. Seuls sont mentionnés les pourcentages d'intérêts ou de contrôles inférieurs à 97 %.

La lettre N désigne les sociétés entrées dans le périmètre de consolidation au cours de l'exercice.

Les lettres ME désignent les filiales qui sont mises en équivalence, les autres sont intégrées globalement.

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
France				
			Sur Site	France
Société Française de Restauration (consolidé)			Sur Site	France
Altys Multiservice			Sur Site	France
Société Française de Services			Sur Site	France
Société Française de Restauration et Services (consolidé)			Sur Site	France
Sodexo Formation			Sur Site	France
EXCEL			Sur Site	France
Lido SEGSMHI			Sur Site	France
SIR			Sur Site	France
CIR			Sur Site	France
Comrest			Sur Site	France
Siges			Sur Site	France
La Normande SA			Sur Site	France
RGC restauration			Sur Site	France
Sagere			Sur Site	France
Saveurs et vie	51 %	51 %	Sur Site	France
N			Sur Site	France
Sodexo Bien-être à Domicile			Sur Site	France
Sogeres (consolidé)			Sur Site	France
Yachts de Paris			Sur Site	France
Compagnie d'Armateur Fluvial et Maritime	73 %	73 %	Sur Site	France
L'Affiche			Sur Site	France
ME			Sur Site	France
Troyes Logipole Services	20 %	20 %	Sur Site	France
Gedex			Sur Site	France
Société Française de Propreté			Sur Site	France
Millénia	60 %	60 %	Sur Site	France
ME			Sur Site	France
Altima	40 %	40 %	Sur Site	France
Bateaux Parisiens (consolidé)			Sur Site	France
Société des Thermes de Neyrac-les-Bains			Sur Site	France
Score Services			Sur Site	France
Caro d'As			Sur Site	France

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
France					
	Score Consultants			Sur Site	France
	Sofires			Sur Site	France
	Score Groupe			Sur Site	France
	Sherpas			Sur Site	France
	Émis			Sur Site	France
	Allys International			Sur Site	France
	Sodexo Solutions de Motivation France SA			Motivation	France
	One SAS			Holding	France
	Sodexo Pass International			Holding	France
ME	SSIM	25 %	25 %	Motivation	France
N	Indigo			Motivation	France
N	Sodexo Solutions de Service sur Sites			Sur Site	France
	One SCA			Holding	France
	Vivaboxes France			Motivation	France
	Tir Groupé			Motivation	France
	Média Cadeaux	60 %	60 %	Motivation	France
	Cartes Cadeaux Distribution Services	51 %	51 %	Sur Site	France
	West Born			Sur Site	France
N, ME	Cat SAS	35 %	35 %	Sur Site	France
N, ME	Crèches Attitude	35 %	35 %	Sur Site	France
N, ME	Défi JV	18 %	50 %	Sur Site	France
N, ME	Défi Crèche Conso	18 %	35 %	Sur Site	France
N, ME	AMD	35 %	35 %	Sur Site	France
N, ME	Pro'Formance	35 %	35 %	Sur Site	France
	Sodexo Remote Sites Caribbean			Sur Site	France
	Sodexo France SAS			Holding	France
	Sodexo Amecaa			Holding	France
	Sofinsod			Holding	France
	Sodexo Etinbis			Holding	France
	Etin			Holding	France
	Gardner Merchant Groupe			Holding	France
	Sodexo Facilities Management			Holding	France
	Holding Sogeres			Holding	France
	One Attitude			Holding	France
	Sodexo Management			Holding	France
	Sodexo Europe			Holding	France
	Sodexo Asie Océanie			Holding	France

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
France				
			Holding	France
			Holding	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France
			Sur Site	France

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Amérique				
			Sur Site	États-Unis
			Sur Site	Canada
			Sur Site	Canada
N			Sur Site	États-Unis
N			Sur Site	États-Unis
			Sur Site	États-Unis
			Holding	États-Unis
			Sur Site	États-Unis
			Holding	États-Unis
			Sur Site	États-Unis
			Sur Site	Venezuela
			Sur Site	Venezuela
			Sur Site	Brésil
			Sur Site	Brésil
			Sur Site	Argentine
	65 %	65 %	Sur Site	Colombie
	70 %	70 %	Sur Site	Venezuela
			Sur Site	Costa Rica
			Sur Site	Mexique
ME	50 %	50 %	Sur Site	États-Unis
			Sur Site	Pérou
ME	33 %	33 %	Sur Site	Chili
			Sur Site	Chili
			Sur Site	Chili
			Sur Site	Mexique

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Amérique					
	Comfort Keepers			Motivation	États-Unis
	Vivaboxes US			Motivation	États-Unis
	Circle Company Associates Inc.			Sur Site	États-Unis
	Sodexo Rose Holding Company Inc.			Holding	États-Unis
	Sodexo Concierge Services Llc			Holding	États-Unis
	Sodexo Pass USA Inc.			Motivation	États-Unis
	Sodexo Pass do Brasil Serviços e Comercio			Motivation	Brésil
	Sodexho Servicios de Gestion SA			Sur Site	Chili
N	Siges Chile SA			Sur Site	Chili
	Sodexo Entrega Comercial			Sur Site	Brésil
	Sodexho Pass Chile			Motivation	Chili
	Sodexho Pass Venezuela	64 %	64 %	Motivation	Venezuela
	Sodexho Pass de Colombia	51 %	51 %	Motivation	Colombie
	SPI Latin America Consultoria Empresarial			Motivation	Brésil
	Sodexo Pass do Brazil Servicos de Inovacao Ltda			Motivation	Brésil
	Sodexho Pass Perou			Motivation	Pérou
	Sodexho Pass SA			Motivation	Argentine
	Sodexho Pass Corporate Services SA			Motivation	Uruguay
	Sodexo Motivation Solutions Mexico			Motivation	Mexique
	Sodexo Servicios Operativos			Motivation	Mexique

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Afrique				
Sodexo Afrique			Sur Site	France
Sodexo Nigeria			Sur Site	Nigeria
Sodexo Gabon	90 %	90 %	Sur Site	Gabon
Sodexo (Angola)			Sur Site	Angola
SABA			Sur Site	Tunisie
Sodexo Bénin			Sur Site	Bénin
Sodexo Tchad			Sur Site	Tchad
Universal Sodexo Ghana	90 %	90 %	Sur Site	Ghana
Sodexo Pass Tunisie	82 %	82 %	Motivation	Tunisie
Sodexo Maroc			Sur Site	Maroc
Universal Sodexo Guinea Ecuatorial	70 %	70 %	Sur Site	Guinée Eq.
Sodexo Cameroun	70 %	70 %	Sur Site	Cameroun
Sodexo Congo			Sur Site	Congo
Sodexo Guinée			Sur Site	Guinée Eq.
Sodexo Africa			Sur Site	Afrique du Sud
Sodexo Southern Africa (consolidé)			Sur Site	Afrique du Sud
Sodexo Investments Ltd			Holding	Afrique du Sud
Wadi Ezzain	75 %	75 %	Sur Site	Lybie
Sodexo Madagascar			Sur Site	Madagascar
Sodexo Tanzania			Sur Site	Tanzanie

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe					
	Sodexo Belgium (consolidé)			Sur Site	Belgique
	Special Event			Motivation	Belgique
N	Circles Benelux			Sur Site	Belgique
	12Link			Motivation	Belgique
	Educadomo			Motivation	Belgique
	Groupe Cheque-List Groep			Motivation	Belgique
	Imagor Services & Cie SNC			Motivation	Belgique
	Vivaboxes International NV			Motivation	Belgique
	Sogeres Monaco			Sur Site	Monaco
	Sodexo Suisse			Sur Site	Suisse
	Sodexo Luxembourg (consolidé)			Sur Site	Luxembourg
	Sodexo Italia (consolidé)			Sur Site	Italie
ME	Fast Point	33 %	33 %	Motivation	Italie
	Sodexo Prehrana in Storitve			Sur Site	Slovénie
	Sodexo Oy			Sur Site	Finlande
ME	Arandur Oy	33 %	33 %	Sur Site	Finlande
	Sodexo AB			Sur Site	Suède
	Conference Centre AB			Sur Site	Suède
	Sodexo Traffic Oy			Sur Site	Finlande
	Sodexo AS			Sur Site	Norvège
	Sodexo AS			Sur Site	Danemark
	Sodexo Scandinavian Holding AB			Sur Site	Suède
	Sodexo España (consolidé)			Sur Site	Espagne
	Sodexo Facilities Management SA	79 %	79 %	Sur Site	Espagne
	Sodexo Portugal Restauracao e Servicos			Sur Site	Portugal
	Sodexo Services GmbH (consolidé)	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Sodexo Scs GmbH (consolidé)	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Känne Catering-Service GmbH	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Gastro-Känne	93,50 %		Sur Site	Allemagne
	Sodexo Beteiligungsgesellschaft BV & Co. KG	90 %	90 %	Sur Site	Allemagne
	Zehnacker Group	94 %		Sur Site	Allemagne
	Ga tec	89 %	95 %	Sur Site	Allemagne
	Sodexo Germany BV	90 %	90 %	Sur Site	Allemagne
	Sodexo GmbH	94 %		Sur Site	Allemagne
	Zehnacker Solutions Austria Subconso	91 %		Sur Site	Autriche
	Zehnacker AG, Schweiz	93 %		Sur Site	Suisse
	Aspen SA	81 %	87 %	Sur Site	Pologne
N	Sodexo Romania Srl			Sur Site	Roumanie

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe					
	Sodexo Ao			Sur Site	Russie
	Sodexo Euroasia			Sur Site	Russie
	Sodexo Pass CIS			Motivation	Russie
	Sodexo Pass Motivation Services Srl	75 %	75 %	Motivation	Moldavie
	Sodexo S.R.O.			Sur Site	République tchèque
	Sodexo – Zarizeni Skolniho Stravovani S.R.O.			Sur Site	République tchèque
	Sodexo S.R.O.			Sur Site	Slovaquie
	Sodexo Magyarorszag KFT			Sur Site	Hongrie
	Zona Vendeglato KFT			Sur Site	Hongrie
	Sodexo Entegre Hizmet Yonetimi AS			Sur Site	Turquie
	Sodexo Polska			Sur Site	Pologne
	Sodexo Catering & Facility Services GmbH	93,50 %		Sur Site	Autriche
ME	Agecroft Prison Management Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Royaume-Uni
N	Prestige Ticketing Ltd	80 %	80 %	Sur Site	Royaume-Uni
N	Sodexo Defence Training Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Services Group			Holding	Royaume-Uni
ME	HpC King's College Hospital (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Prestige Ltd (consolidé)			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Scotland Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Harmondsworth Detention Services	51 %	51 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Kalyx			Sur Site	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Romford) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Roehampton) Holdings Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Tillery Valley Foods			Sur Site	Royaume-Uni
	Rugby Travel & Hospitality Ltd	80 %	80 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Defence Services			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Land Technology			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Investment Services			Sur Site	Royaume-Uni
ME	Peterborough Prison Management Ltd	33 %	33 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Ashford Prison Services Holdings Ltd	33 %	33 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo (Cyprus)			Sur Site	Chypre
	Sodexo Holdings Ltd			Holding	Royaume-Uni
	Sodexo Education Services			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Management Services (consolidé)			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Healthcare Services Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Support Services Ltd			Holding	Royaume-Uni

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe					
	Sodexo Remote Sites Holdings Ltd			Holding	Royaume-Uni
ME	Catalyst Healthcare (Manchester) Holdings Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Remote Sites Europe Ltd			Holding	Royaume-Uni
ME	Mercia Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	South Manchester Healthcare (Holdings) Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	RMPA Holdings Ltd	14 %	14 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Pinnacle Schools (Fife) Holdings Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Enterprise Civic Buildings (Holdings) Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Enterprise Éducation Holdings Conwy Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Enterprise Healthcare Holdings Ltd	10 %	10 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	ES 2005 Ltd	50 %	50 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Addiewell Prison (Holdings) Ltd	33 %	33 %	Sur Site	Royaume-Uni
ME	Healthcare support (North Staffs) Holding Ltd	25 %	25 %	Sur Site	Royaume-Uni
N, ME	Integrated Pathology Partnership		49 %	Sur Site	Royaume-Uni
N, ME	Rugby Travel & Hospitality 2015 & 2019 Ltd		50 %	Sur Site	Royaume-Uni
	Vivaboxes UK			Motivation	Royaume-Uni
N	Circles Concierge UK Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Holdings Ireland Ltd			Sur Site	Irlande
	Sodexo Ireland Ltd			Sur Site	Irlande
	Sodexo Remote Sites Norway AS			Sur Site	Norvège
	Sodexo Remote Sites The Netherlands BV			Sur Site	Pays-Bas
	Universal Sodexho Kazakhstan Ltd			Sur Site	Royaume-Uni
	Sodexo Nederland BV (consolidé)			Sur Site	Pays-Bas
	Sodexo Altys BV			Sur Site	Pays-Bas
	Sodexo Pass Luxembourg			Motivation	Luxembourg
	Sodexo Pass Belgium (consolidé)			Motivation	Belgique
	Sodexo Pass GmbH			Motivation	Allemagne
	Sodexho Pass SRL (consolidé)			Motivation	Italie
	Vivaboxes Italy			Motivation	Italie
	Sodexo Soluciones de Motivation Espana SAU			Motivation	Espagne
	Sodexo Motivation Solutions Austria GmbH			Motivation	Autriche
	James Concepts AB			Motivation	Suède
	Sodexo Motivation Solutions UK Ltd			Motivation	Royaume-Uni
	Sodexo Pass Hungaria			Motivation	Hongrie
	Sodexo Pass Bulgaria eood			Motivation	Bulgarie
	Sodexo Pass Ceska Republika			Motivation	République tchèque
	Sodexo Pass Slovak Republik			Motivation	Slovaquie

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Europe				
Vouchers Acquisition Corporate Holding BV			Motivation	Pays-Bas
Sodexo Pass Polska			Motivation	Pologne
Sodexo Motivasyon Cozumleri A.S.			Motivation	Turquie
Network Servisleri	50 %	50 %	Motivation	Turquie
Sodexo Pass Romania			Motivation	Roumanie
Bluticket Romania			Motivation	Roumanie
Catamaran Cruisers			Sur Site	Royaume-Uni
Compagnie Financière Aurore International			Holding	Belgique

		Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Asie, Océanie, Moyen-Orient					
	Kelvin Catering Services (Emirates) Ltd	49 %	49 %	Sur Site	Émirats Arabes Unis
N, ME	Hestia Facility Management Llc	49 %	49 %	Sur Site	Émirats Arabes Unis
	Teyseer Services Company	49 %	49 %	Sur Site	Qatar
N	Sodexo Kazakhstan Llp			Sur Site	Kazakhstan
	Restauration Française (Nouvelle-Calédonie)	60 %	60 %	Sur Site	France
	Sodexo Nouvelle-Calédonie	51 %	51 %	Sur Site	France
	Société de Catering du Nord	60 %		Sur Site	France
	Sodexo Réunion			Sur Site	France
	Sodexo Singapore			Sur Site	Singapour
	Sodexo Malaysia			Sur Site	Malaisie
N	Sodexo Malaysia Cafeteria Services	50 %	50 %	Sur Site	Malaisie
	Sodexo Hong Kong			Sur Site	Hong Kong
N	Sodexo Japan K.K.			Sur Site	Japon
ME	Sodexo Healthcare Support Services (Thailand)	26 %	26 %	Sur Site	Thaïlande
	Sodexo Korea Co. Ltd			Sur Site	Corée
	Universal Sodexho Eurasia			Sur Site	Royaume-Uni
	Aims Corporation			Sur Site	Australie
	Sodexo Australia (FM) Pty Ltd			Sur Site	Australie
	Sodexo Asia Pacific PTE Ltd (consolidé)			Sur Site	Singapour
N	SPI Asia			Holding	Singapour
	Sodexo Facilities Management Services Pty			Sur Site	Singapour
	PT Sodexo Indonesia Llc	90 %	90 %	Sur Site	Indonésie
	Sodexo Australia (consolidé)			Sur Site	Australie
ME	Serco Sodexo Defence Services	50 %	50 %	Sur Site	Australie
	Sodexo Venues Australia			Sur Site	Australie
	Sodexo Total Support Services NZ			Sur Site	Nouvelle-Zélande
	Rugby Travel & Hospitality NZ	80 %		Sur Site	Nouvelle-Zélande
	Sodexo Remote Sites Australia Pty			Sur Site	Australie
N	Luyuan			Sur Site	Chine
	Sodexho Tianjin Service Management Company Ltd			Sur Site	Chine
	Sodexo Shanghai Management Services			Sur Site	Chine
	Sodexo Management Company Ltd Shanghai			Sur Site	Chine
ME	Shanghai SAIC Sodexo Services	49 %	49 %	Sur Site	Chine
	Beijing Sodexo Service Company Ltd	95 %	95 %	Sur Site	Chine

	Intérêts %	Contrôle %	Activité principale	Pays
Asie, Océanie, Moyen-Orient				
			Sur Site	Chine
	70 %	70 %	Sur Site	Chine
			Motivation	Chine
ME	50 %	50 %	Sur Site	Chine
	49 %	49 %	Sur Site	Thaïlande
	61 %	74 %	Sur Site	Thaïlande
	49 %	49 %	Sur Site	Thaïlande
			Sur Site	Inde
			Sur Site	Inde
			Sur Site	Inde
			Sur Site	Inde
			Motivation, Sur Site	Inde
			Sur Site	Inde
			Sur Site	Inde
			Sur Site	Inde
	60 %	60 %	Motivation	Philippines
	60 %	60 %	Sur Site	Liban
			Sur Site	Laos
			Motivation	Indonésie
			Sur Site	Émirats Arabes Unis
	50 %	50 %	Sur Site	Koweït
	49,50 %		Sur Site	Israël
	49,50 %	49,50 %	Sur Site	Israël
	95 %	95 %	Sur Site	Russie
			Sur Site	Russie

→ Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 août 2010

Aux Actionnaires

SODEXO S.A.

255 Quai de la bataille de Stalingrad

92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Sodexo S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- votre société a procédé à un test de dépréciation des écarts d'acquisition et des immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée et a également évalué s'il existait des indices de perte de valeur sur les actifs à durée d'utilité déterminée selon les modalités décrites dans la note 2.8 et 4.10 de l'annexe.

Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation et la méthode retenue pour l'évaluation de la valeur d'utilité basée sur les flux de trésorerie futurs actualisés après impôts. Nous avons également examiné la documentation préparée dans ce cadre et apprécié la cohérence des données utilisées notamment en ce qui concerne les hypothèses retenues pour l'élaboration des plans d'activité ;

- les provisions couvrant les engagements de retraite et autres avantages assimilés selon les modalités décrites dans les notes 2.17 et 4.18 de l'annexe ont fait l'objet pour l'essentiel d'une évaluation par des actuaires externes. Nous avons examiné les données et hypothèses retenues par ces actuaires ainsi que leurs conclusions et nous avons vérifié que la note 4.18 fournissait une information appropriée.

Les éléments mentionnés ci-dessus reposent sur le recours à des estimations et des hypothèses sous-jacentes, qui ont par nature un caractère incertain. Comme précisé dans la note 2.2 de l'annexe aux comptes consolidés, les résultats réels pourraient différer sensiblement de ces estimations en présence de conditions différentes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 9 novembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Louis-Pierre Schneider

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Isabelle Allen

→ Informations supplémentaires

1. RATIOS FINANCIERS

		Exercice 2009-2010	Exercice 2008-2009
	Dettes financières non courantes		
Indépendance financière	Capitaux propres et intérêts minoritaires	0,9	1,1
	Dettes financières *		
Capacité de remboursement des emprunts (en années)	Autofinancement **	3,6	3,9
	Part du Groupe dans le résultat net		
Rendement des capitaux propres	Part du Groupe dans les capitaux propres hors résultat	17,8 %	20,8 %
	Résultat opérationnel		
Couverture des charges d'intérêts	Charges d'intérêts nettes	5,8	6,7

* *Dettes financières = dettes financières non courantes + dettes financières courantes hors découverts bancaires-instruments financiers dérivés à l'actif.*

** *Flux net de trésorerie lié à l'activité – variation du besoin en fonds de roulement.*

2. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS ET ÉLÉMENTS FINANCIERS SUR DEUX ANS

	2009-2010	2008-2009
Capitaux propres	2 739	2 316
Part du Groupe	2 707	2 279
Part des minoritaires	32	37
Dettes financières ⁽¹⁾		
Dettes financières non courantes	2 534	2 547
Dettes financières courantes	175	101
Trésorerie (y compris découverts bancaires)	1 468	1 162
Fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation	578	597
Endettement financier net ⁽²⁾	(656)	(889)
Chiffres d'affaires	15 256	14 681
Résultat opérationnel	771	746
Résultat consolidé	430	422
Part des minoritaires	21	29
Résultat net part du Groupe	409	393
Nombre d'actions moyen	154 882 488	154 630 743
Résultat par action	2,64	2,54
Dividende par action (en euros)	1,27	1,27
Valeur de l'action au 31 août (en euros)	45,35	40,18
Cours le plus haut de l'exercice	50,21	47,90
Cours le plus bas de l'exercice	36,91	31,00

(1) Y compris les instruments financiers, hors découverts bancaires.

(2) Trésorerie + fonds réservés et actifs financiers de l'activité Solutions de Motivation – dettes financières.

3. TAUX DE CHANGE

Codes iso	Pays	Monnaie	Taux de clôture	Taux moyen
			au 31/08/2010	2009-2010
			1 euro =	1 euro =
CFA	Afrique	C.F.A (1 000 unités)	0,655957	0,655957
ZAR	Afrique du Sud	Rand	9,404400	10,247609
DZD	Algérie	Dinar (1 000 unités)	0,096369	0,100681
SAR	Arabie	Rial	4,763100	5,106786
ARS	Argentine	Peso	5,009500	5,266170
AUD	Australie	Dollar	1,430400	1,531194
BRL	Brésil	Real	2,234700	2,429366
BGN	Bulgarie	Lev bulgare	1,955800	1,955800

Codes iso	Pays	Monnaie	Taux de clôture	Taux moyen
			au 31/08/2010	2009-2010
			1 euro =	1 euro =
CAD	Canada	Dollar	1,348900	1,431842
CLP	Chili	Peso (1 000 unités)	0,637720	0,714767
CNY	Chine	Yuan	8,631800	9,291981
COP	Colombie	Peso (1 000 unités)	2,308450	2,654296
KRW	Corée	Won (1 000 unités)	1,520050	1,597874
CRC	Costa Rica	Colon (1 000 unités)	0,646720	0,745486
DKK	Danemark	Couronne	7,444800	7,444086
AED	Émirats Arabes Unis	Dirham	4,664100	5,000575
USD	États-Unis	Dollar	1,268000	1,363020
GHS	Ghana	Cedi (1 000 unités)	1,814700	1,953962
GNF	Guinée	Franc guinéen (1 000 unités)	7,629990	7,201859
HKD	Hong Kong	Dollar	9,865300	10,584133
HUF	Hongrie	Forint (1 000 unités)	0,287680	0,273829
INR	Inde	Roupie (1 000 unités)	0,059675	0,063155
IDR	Indonésie	Rupiah (1 000 unités)	11,471820	12,652115
ISK	Islande	Couronne islandaise	290,000000	290,000000
ILS	Israël	Shekel israélien	4,851700	5,154544
JPY	Japon	Yen (1 000 unités)	0,107070	0,122780
KZT	Kazakhstan	Tenge (1 000 unités)	0,186990	0,202362
KWD	Koweït	Dinar	0,365800	0,393353
LBP	Liban	Livre lib. (1 000 unités)	1,914830	2,059110
LYD	Lybie	Dinar	1,624600	1,719564
MGA	Madagascar	Malagasy ariary (1 000 unités)	2,565940	2,817161
MYR	Malaisie	Ringgit	3,993600	4,526864
MAD	Maroc	Dirham	11,066000	11,205450
MXN	Mexique	Peso	16,782000	17,547160
MDL	Moldavie	Leu	15,428100	16,603051
MNT	Mongolie	Togrog mongol (1 000 unités)	1,655350	1,915186
NGN	Nigeria	Naira (1 000 unités)	0,192720	0,206244
NOK	Norvège	Couronne	8,024500	8,155378
NZD	Nouvelle-Zélande	Dollar néo-zélandais	1,818700	1,923278
OMR	Oman	Rial	0,488300	0,525513
PAB	Panama	Balboa	1,270000	1,366755
PEN	Pérou	Sol	3,558400	3,901609
PHP	Philippines	Peso philippin	57,456000	63,050772
PLN	Pologne	Zloty	4,013500	4,064621
QAR	Qatar	Rial	4,6228	4,974985
CZK	Rép. tchèque	Cour. tchèque (1 000 unités)	0,024850	0,0256952
RON	Roumanie	Nouveau Leu	4,256800	4,208640

Codes iso	Pays	Monnaie	Taux de clôture	Taux moyen
			au 31/08/2010	2009-2010
			1 euro =	1 euro =
GBP	Royaume-Uni	Livre	0,824800	0,871986
RUB	Russie	Rouble (1 000 unités)	0,039103	0,041015
SGD	Singapour	Dollar	1,719300	1,899564
SKK	Slovaquie	Cour. slovaque (1 000 unités)	0,030126	0,030126
SEK	Suède	Couronne	9,389000	9,903560
CHF	Suisse	Franc suisse	1,293500	1,439667
TZS	Tanzanie	Shilling (1 000 unités)	1,871650	1,830491
THB	Thaïlande	Baht	39,670000	44,727431
TND	Tunisie	Dinar	1,880500	1,883776
TRY	Turquie	Livre	1,937300	2,071652
UYU	Uruguay	Peso uruguayen	26,479500	27,622083
VEF	Venezuela	Bolivar (1 000 unités)	0,010461	0,010461

4. POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS

	2009-2010	2008-2009
Investissements corporels et incorporels et investissements chez les clients	255	242
Acquisitions de titres de participations	20	552

En raison de la nature de l'activité du Groupe, les investissements représentent moins de 2 % du chiffre d'affaires et correspondent essentiellement à des investissements sur les 34 000 sites exploités, qui interviennent en support de l'activité opérationnelle et sont financés par la trésorerie opérationnelle. Aucun de ces investissements n'est significatif individuellement.

Les investissements financiers réalisés en 2009-2010, ainsi que les engagements d'acquisition connus à cette date, sont décrits dans la note 4.24 de l'annexe aux comptes consolidés.

La description détaillée des flux d'investissement figure dans les notes 3.1.2, 4.5.1 et 4.5.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

5. FACTEURS DE RISQUES

5.1 Risques particuliers liés à l'activité

5.1.1 Risques liés aux caractéristiques des contrats dans l'activité Solutions de Services sur Site

Dans l'activité Solutions de Services sur Site, les relations contractuelles peuvent être globalement classées en deux grandes catégories : le contrat de forfait et le contrat de mandat. Ces deux types de contrat se différencient par le niveau de risque commercial pris par le prestataire.

Dans les contrats de forfait, le prestataire perçoit un prix en contrepartie des services rendus et prend en charge les risques liés aux coûts de sa prestation. Les contrats de forfait disposent généralement de clauses d'indexation périodique. L'absence de dispositions contractuelles permettant de répercuter une augmentation importante des coûts opérationnels (coût du personnel, coûts denrées) pourrait avoir un effet significatif sur la rentabilité de ces mêmes contrats.

Dans les contrats de mandat, le client prend à sa charge, soit directement, soit par remboursement, la totalité des coûts relatifs à la réalisation de la prestation quelle que soit la fréquentation. La rémunération du prestataire est versée sous forme de commission fixe ou variable. L'expertise du Groupe en matière d'achats lui assure un accès stable à des produits de qualité à des prix compétitifs grâce à des accords négociés avec les fournisseurs. Dans certains cas très spécifiques, Sodexo est dans l'obligation de restituer à ses clients les négociations-fournisseurs qu'il perçoit.

Dans la pratique, les contrats de Sodexo comportent des caractéristiques propres à chacune de ces deux catégories.

5.1.2 Fidélisation des clients

L'activité de Sodexo dépend de sa capacité à conserver et renouveler les contrats avec les clients existants et à obtenir et négocier avec succès de nouveaux contrats. Cette capacité repose généralement sur divers facteurs – dont la qualité, le coût et l'adéquation des services – ainsi que sur la capacité à fournir des services compétitifs et qui se différencient de ceux des concurrents.

De plus, la croissance dans l'activité Solutions de Motivation dépend de l'expansion géographique, du développement de nouveaux services, d'une marque reconnue et de solides réseaux d'affiliés.

5.1.3 Risques liés à la concurrence

Le nombre de concurrents présents au niveau international est assez réduit. Cependant dans chacun des pays où le Groupe est implanté, Sodexo doit faire face à une importante concurrence composée d'acteurs internationaux, nationaux et parfois locaux.

Il existe également des clients et des prospects qui se déterminent pour des solutions internes et décident de ne pas sous-traiter les Solutions de Services sur Site.

5.1.4 Risques liés à une éventuelle dépendance

Bien que l'activité de Sodexo dépende de sa capacité à renouveler ses contrats et à en signer de nouveaux – et ce, à des conditions économiques favorables – aucun de ses clients ne représente plus de 2 % du chiffre d'affaires total du Groupe.

Par ailleurs, aucun fournisseur industriel ne représente plus de 3 % du volume total des achats. Cependant, la capacité du Groupe à bien organiser ses systèmes d'approvisionnement, y compris les achats et la logistique, a une influence importante sur son résultat.

L'activité du Groupe ne dépend d'aucun brevet particulier, ni de licence de marques dont il n'aurait pas la propriété.

5.1.5 Risques liés à la sécurité alimentaire

Sodexo sert chaque jour un nombre considérable de repas dans le monde et engage sa responsabilité sur la qualité sanitaire de ses produits et de ses services. Afin de se prémunir contre d'éventuelles défaillances dans ce domaine, Sodexo a mis en place des procédures de contrôle pour assurer le strict respect des réglementations applicables. Les politiques de formation et de sensibilisation du personnel sont appliquées dans chacun des pays où le Groupe est implanté.

Néanmoins, si la responsabilité du Groupe devait être engagée de façon significative dans une de ses exploitations, elle aurait des effets sur ses activités, ses résultats et son image.

5.1.6 Risques liés à l'inflation des denrées alimentaires, à l'augmentation des coûts indirects liés à l'activité opérationnelle et à l'accès aux matières premières alimentaires

Sodexo pourrait avoir à faire face à des fluctuations de prix des denrées alimentaires et à des difficultés d'approvisionnement de certains produits. Le prix des denrées alimentaires et leurs disponibilités sur le marché peuvent varier selon les régions du monde.

Les contrats de Sodexo prévoient certains ajustements permettant d'augmenter les prix ou de changer les menus, mais compte tenu des délais de mise en œuvre de telles mesures, une réduction temporaire des marges ne peut être exclue. Bien que la plupart des contrats prévoient une augmentation minimale annuelle des prix des produits et services fournis par le Groupe, Sodexo pourrait être impacté durant les périodes d'inflation si le taux contractuel d'augmentation s'avérait plus faible que celui de l'inflation constatée.

5.1.7 Risques liés au *Facilities Management*

Bien que les services de *Facilities Management* aient depuis longtemps fait partie des activités du Groupe, sa stratégie intègre une accélération du développement en *Facilities Management* et par conséquent, une part plus importante du chiffre d'affaires généré par les services de *Facilities Management*. Ces services requièrent un personnel qualifié, notamment dans les domaines tels que la maintenance de bâtiments, les systèmes électriques, la plomberie, le chauffage ou la climatisation. Le Groupe doit donc faire face aux risques opérationnels et à des besoins en ressources humaines qualifiées relatifs à ces domaines. La connaissance de ses marchés et la capacité du Groupe à détecter, attirer et former en permanence du personnel adapté lui permettent de se développer dans cet environnement d'experts.

5.2 Risques sociaux

La qualité des prestations du Groupe repose en grande partie sur la capacité de Sodexo à attirer, développer, motiver et fidéliser les meilleurs talents, et à maintenir un niveau de formation permettant d'améliorer sans cesse ses normes. En conséquence, le Groupe poursuit sa politique de formation à tous les échelons de l'entreprise et insiste particulièrement sur la prévention et la sécurité.

La diversité des origines, des cultures et des expertises des collaborateurs de Sodexo constitue un véritable défi mais aussi une grande opportunité pour le Groupe. Il s'efforce de capitaliser sur cette diversité afin de créer un avantage concurrentiel et se doter d'une véritable dimension mondiale, de sorte qu'à tous les niveaux les collaborateurs reflètent la diversité des clients et des consommateurs.

Depuis fin 2009, Sodexo est la cible d'une campagne, aux États-Unis et ailleurs, de la part d'un syndicat américain qui cherche à porter atteinte à l'image du Groupe auprès de ses clients et consommateurs, de ses actionnaires et des pouvoirs publics. En dehors de cette campagne médiatique, le Groupe n'est pas à sa connaissance exposé à des risques sociaux particuliers autres que ceux pouvant intervenir dans la vie sociale normale d'entreprises de taille comparable et implantées mondialement.

5.3 Risques liés à l'environnement

Sodexo est conscient des impacts que son activité peut avoir sur l'environnement même si le Groupe opère sur les sites de ses clients. Loin de minimiser leur importance, le Groupe met tout en œuvre pour maîtriser ces impacts, afin d'être en mesure de les réduire.

Ils sont essentiellement provoqués par :

- la consommation d'eau et d'énergie servant au fonctionnement des installations de restauration, à la production des repas et au nettoyage ;
- la production de déchets ménagers dus à la production des repas et au nettoyage (emballages, matières organiques, déchets gras et résidus lessiviels).

Agissant en entreprise citoyenne, Sodexo s'est doté, en 2009, d'une démarche itérative et de progrès continu appelée « *The Better Tomorrow Plan* », avec 14 engagements relatifs à la nutrition, à la santé et au bien-être, aux communautés locales et à l'environnement.

5.4 Risques réglementaires

La nature des activités du Groupe et son implantation internationale le soumettent à un ensemble de réglementations très variées : droit du travail, droit de la concurrence, droit des sociétés, droit de l'hygiène, de la santé et de l'environnement.

Le Groupe a mis en place les structures juridiques nécessaires aux niveaux appropriés pour assurer le respect de ces réglementations.

Par ailleurs, un changement de loi ou de réglementation pourrait avoir un impact direct sur l'activité et/ou les prestations réalisées. Ainsi par exemple, l'activité Solutions de Motivation est tributaire des réglementations fiscale et sociale dans chaque pays. Un bouleversement notable des dispositions permettant l'émission de titres de services peut ouvrir de nouvelles opportunités de contrats ou remettre en cause les contrats existants.

5.5 Risques de liquidité, de taux d'intérêt, de change et de contrepartie

Sodexo a accès à des sources de financement bancaires diversifiées ou faisant directement appel aux investisseurs (marché des billets de trésorerie et marchés obligataires). Le Groupe exerçant des activités dans 80 pays, tous les éléments constitutifs des états financiers subissent l'influence des effets de conversion des devises en euro et notamment les fluctuations enregistrées sur le dollar américain, la livre sterling, la couronne suédoise, le real brésilien et le bolivar vénézuélien. Toutefois, ces fluctuations monétaires n'entraînent pas de risque opérationnel dans la mesure où les chiffres d'affaires et les coûts des filiales sont libellés dans les mêmes devises.

Sodexo a recours aux instruments dérivés dans le cadre de sa gestion de ses risques de taux d'intérêt et de change.

Pour plus d'informations relatives à ces risques, se reporter aux notes 5.1, 5.2 et 5.3 de l'annexe aux comptes consolidés.

5.6 Risques liés à une conjoncture économique difficile

Des conditions économiques peu favorables pourraient affecter les opérations et résultats financiers du Groupe.

Le contexte économique difficile pourrait entraîner une baisse de la demande des services que Sodexo offre à ses clients – tout particulièrement du secteur entreprises – et ainsi générer un impact négatif sur ses résultats. Par ailleurs, les clients du secteur public pourraient également être confrontés à des contraintes budgétaires. Toutefois, parmi les clients de Sodexo, la proportion de segments moins sensibles aux cycles économiques (tels que l'Éducation, la Santé, les Établissements Pénitentiaires et la Défense) est prépondérante (environ deux tiers du chiffre d'affaires) : la situation économique pourrait d'ailleurs encourager les clients à faire davantage appel à la sous-traitance pour réaliser des économies de coûts. En outre, l'activité du segment Bases-vie dépend des cycles de l'industrie pétrolière et minière. Enfin, des conditions économiques défavorables pourraient affecter la solvabilité des clients du Groupe.

5.7 Risques liés aux acquisitions

Sodexo a acquis des entreprises ou activités et pourrait à l'avenir faire d'autres acquisitions. Celles-ci ne contribueront à la croissance des résultats du Groupe que si Sodexo parvient à les intégrer dans son système de management, ainsi que dans son organisation d'achat, son réseau de distribution et ses systèmes d'information. La capacité du Groupe à intégrer ces activités est susceptible d'être affectée par des facteurs tels que le départ des cadres et des commerciaux, la taille de l'activité acquise et l'affectation aux divers projets d'intégration de ressources en management limitées. Par ailleurs, les synergies attendues au moment de la décision de procéder à l'acquisition peuvent se révéler moins importantes qu'escomptées. Les difficultés rencontrées dans l'intégration des activités acquises, ainsi que certains engagements ou facteurs négatifs affectant leur exploitation, peuvent produire des effets négatifs significatifs sur l'activité, le résultat d'exploitation et la situation financière de Sodexo.

5.8 Risques liés aux litiges

Concernant ces risques, se reporter à la note 4.28 de l'annexe aux comptes consolidés.

6. COUVERTURE DES RISQUES

6.1 Couvertures des risques

Assurances souscrites

La politique générale du Groupe est de transférer au marché de l'assurance les risques non conservés, en particulier les risques d'intensité ⁽¹⁾, Sodexo veillant particulièrement à contracter ces programmes auprès d'assureurs de qualité.

Les principaux programmes d'assurances mis en place concernent :

- les assurances de responsabilité qui garantissent les dommages corporels, matériels ou immatériels causés aux tiers. Ces assurances couvrent notamment la responsabilité civile exploitation, produit, après livraison ainsi que la responsabilité civile professionnelle ; ces garanties sont souscrites pour des montants qui tiennent compte de la nature des activités de Sodexo, des pays où il opère et des capacités disponibles sur le marché de l'assurance ;
- les assurances de dommages qui couvrent principalement les risques d'incendie/explosion, dégâts des eaux, événements naturels ainsi que, dans certains pays, les risques d'attentat et de terrorisme ; en règle générale, les assurances de dommages sont souscrites à hauteur des montants en risque ; elles peuvent parfois faire l'objet de limitations contractuelles d'indemnité négociées avec les assureurs ;
- les risques liés aux accidents du travail : dans les pays où il n'existe pas de couverture des accidents du travail dans le cadre d'organismes publics, des programmes d'assurances spécifiques sont souscrits (*Workers Compensation*). C'est notamment le cas aux États-Unis, au Canada et en Australie.

Les niveaux de couverture sont conformes aux obligations légales imposées par les différents États.

6.2 Rétention des risques

Le Groupe conserve à sa charge les risques de fréquence (risques qui se produisent de façon courante) par le biais de l'auto-assurance.

Les risques conservés dans certains pays concernent principalement la responsabilité de l'employeur (*Employer's Liability*), les accidents du travail (*Workers Compensation*) ainsi que la responsabilité civile automobile et les dommages aux biens.

Hors Amérique du Nord, les franchises varient, en règle générale, de 50 000 à 150 000 euros par événement.

En Amérique du Nord, les risques conservés vont de 300 000 dollars à 1 000 000 dollars par événement et sont, depuis le 1^{er} juin 2006, gérés au sein d'une société d'assurance captive.

6.3 Placement et coût global

Lors des renouvellements de ses polices d'assurance, Sodexo a tiré parti des conditions plus favorables du marché de l'assurance de l'exercice 2007-2008 pour améliorer l'étendue de ses couvertures Responsabilité Civile Générale et Responsabilité Civile Professionnelle et pour augmenter les niveaux de garanties dont bénéficie le Groupe, en particulier pour les couvertures des risques liés aux services de *Facilities Management*.

Le coût total des principaux programmes d'assurances et de conservation des risques (hors accidents du travail) des sociétés consolidées par intégration globale s'élève à environ 40 millions d'euros, inférieur à 0,35 % du chiffre d'affaires.

(1) Définition dans le glossaire.

Informations sur la société mère

<u>Comptes sociaux Sodexo SA</u>	<u>172</u>
1. Compte de résultat	172
2. Bilan	173
<u>Annexe aux comptes sociaux</u>	<u>174</u>
Rapport des Commissaires aux Comptes sur les Comptes annuels	190
Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés	192
<u>Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux</u>	<u>194</u>
1. Résultats financiers de la Société au cours des cinq derniers exercices	194
2. Répartition des résultats	195
3. Inventaire des valeurs mobilières détenues en portefeuille	196

→ Comptes sociaux Sodexo SA

1. COMPTE DE RÉSULTAT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Exercice 2009-2010	Exercice 2008-2009
Chiffre d'affaires	3	70 915	72 056
Autres produits d'exploitation		203 362	193 340
Achats consommés		(1 257)	(255)
Charges de personnel		(34 319)	(30 359)
Autres charges d'exploitation		(108 319)	(112 906)
Impôts et taxes		(8 065)	(8 613)
Dotations aux amortissements et provisions		(4 637)	(3 638)
Résultat d'exploitation		117 680	109 625
Charges et produits financiers	4	147 019	222 999
Charges et produits exceptionnels	5	(25 218)	(1 727)
Participation		(167)	
Impôts sur les résultats	6	22 268	17 982
Résultat		261 582	348 879

2. BILAN

ACTIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Actif immobilisé net			
Immobilisations incorporelles	7	12 214	11 898
Immobilisations corporelles	7	7 447	9 615
Immobilisations financières	7	5 053 387	5 003 218
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	7	5 073 048	5 024 731
Actif circulant			
Clients et comptes rattachés	9	74 755	67 287
Autres créances et comptes de régularisation	9	109 538	41 066
Valeurs mobilières de placement	11	161 681	90 169
Disponibilités		19 195	11 648
TOTAL ACTIF CIRCULANT		365 169	210 170
TOTAL DE L'ACTIF		5 438 217	5 234 901

PASSIF

<i>(en milliers d'euros)</i>	Note	Au 31 août 2010	Au 31 août 2009
Capitaux propres			
Capital		628 528	628 528
Primes		1 108 954	1 108 954
Réserves et résultat		1 042 518	978 402
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		6 964	3 721
Total des capitaux propres	13	2 786 964	2 719 605
Provisions pour risques et charges	10	86 752	84 399
Dettes			
Emprunts et dettes financières	14	2 336 498	2 296 903
Fournisseurs et comptes rattachés		17 883	17 969
Autres dettes et comptes de régularisation		210 120	116 025
TOTAL DES DETTES		2 651 253	2 515 296
TOTAL DU PASSIF		5 438 217	5 234 901

→ Annexe aux comptes sociaux

1. FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Au cours de l'exercice 2009-2010, Sodexo SA a procédé au rachat de 2 443 198 actions pour une valeur de 113 292 490 euros.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes, normes et méthodes comptables découlant du plan comptable général de 1999 conformément au règlement 99-03 du Comité de Réglementation Comptable (CRC).

Les principes comptables retenus pour l'élaboration des comptes sociaux de l'exercice 2009-2010 sont identiques à ceux de l'exercice 2008-2009. La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les chiffres figurant dans les tableaux de l'annexe sont exprimés en milliers d'euros.

Les montants portés en résultat exceptionnel représentent les éléments qui ne se rapportent pas aux activités courantes, ainsi que certains éléments exceptionnels par leur nature concernant les activités habituelles.

Le bilan et le compte de résultat de Sodexo SA prennent en compte les données d'établissements situés en France et dans les Départements et Régions d'Outre-mer.

2.1 Valeurs immobilisées

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition ou d'apport. Le coût d'acquisition est constitué des éléments suivants : le prix d'achat ainsi que tous les frais accessoires, coûts directement attribuables à l'acquisition ou à la mise en place du bien, engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens. L'amortissement linéaire est considéré comme l'amortissement économiquement justifié.

2.1.1 Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis entre quatre et cinq ans, selon leur durée normale d'utilisation.

2.1.2 Immobilisations corporelles

Les principaux taux retenus d'amortissement linéaire sont les suivants :

Constructions	5 %
Installations générales et agencements	10 % à 20 %
Matériel et outillage	10 % à 25 %
Matériel de transport	25 %
Matériel de bureau et informatique	20 % à 25 %
Autres immobilisations corporelles	10 %

2.1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation et les autres immobilisations financières sont inscrits pour leur coût d'acquisition ou leur valeur d'apport. À la fin de l'exercice, une dépréciation est constituée lorsque la valeur d'usage est inférieure à la valeur d'entrée dans le bilan.

La valeur d'usage des titres de participation est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité et des perspectives d'avenir de la participation.

Pour les participations les plus significatives, la valorisation a été confortée par la détermination d'une valeur d'usage basée sur l'actualisation des flux de trésorerie futurs. Les paramètres retenus ont été les suivants :

- flux de trésorerie après impôts établis à partir des plans d'activité réalisés par le management à trois ans et étendus au-delà de cet horizon sur la base des taux de croissance des secteurs d'activité et zones géographiques concernés ;
- actualisation des flux de trésorerie sur la base du coût moyen du capital.

L'estimation de la valeur d'usage peut justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part d'actif net comptable.

Les créances immobilisées sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.2 Créances et comptes rattachés

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptable.

2.3 Valeurs mobilières de placement (hors actions propres)

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, les moins-values latentes éventuelles faisant l'objet d'une provision.

2.4 Actions propres et options d'achat d'actions

Lorsqu'une sortie de ressources relative aux options d'achat d'actions est probable, le risque est provisionné au prorata des droits acquis depuis la date d'attribution. Le cas échéant, la provision ainsi déterminée intègre le fait que des actions propres sont affectées aux plans d'options d'achat.

Pour les actions propres affectées dès l'origine à des plans d'options d'achat d'actions accordées aux

salariés, comptabilisées en valeurs mobilières de placement, le traitement comptable est le suivant :

- si le prix de l'option est inférieur au cours de Bourse à la clôture, une provision est constituée sur la période d'acquisition des droits pour la différence entre le coût d'acquisition et le prix d'exercice ;
- si le prix de l'option est supérieur au cours de Bourse, les actions sont évaluées au plus bas du prix moyen d'acquisition et du cours de Bourse moyen du dernier mois.

Les actions propres acquises à des fins d'annulation sont comptabilisées en autres immobilisations financières et ne font l'objet d'aucune dépréciation.

2.5 Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, à l'exception de celles ayant fait l'objet de couverture. La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises au cours de clôture est, le cas échéant, portée au bilan en « Comptes de régularisation ». En cas de perte de change latente, une provision est enregistrée à hauteur du risque non couvert.

2.6 Retraite

Les indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite relatives au personnel en activité figurent en « Engagements hors bilan ». Les engagements relatifs au régime de retraite supplémentaire, évalués selon la méthode des unités de crédit projetées, en tenant compte des salaires de fin de carrière, figurent aussi en « Engagements hors bilan » après prise en compte des sommes disponibles.

2.7 Intégration fiscale

Sodexo SA est la société tête du Groupe d'intégration fiscale français. Sodexo SA est la seule redevable de l'impôt pour l'ensemble du Groupe intégré. Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément. Les éventuels gains ou charges d'impôt sur les sociétés intégrées sont constatés dans les comptes de Sodexo SA.

À la suite de l'avis émis par le Conseil National de la Comptabilité (avis n° 2005-G du 12 octobre 2005 du Comité d'Urgence) relatif aux conditions de constatation d'une provision chez la société mère bénéficiant du régime de l'intégration fiscale, Sodexo SA a opté pour le traitement comptable suivant.

Les déficits fiscaux des filiales utilisés dans le cadre de l'intégration fiscale et qui leur seront probablement restitués, ont fait l'objet d'une provision pour charges fiscales (comptabilisée en provision pour impôt) dans les comptes de Sodexo SA. Sont considérés comme probablement restituables tous les déficits fiscaux des filiales opérationnelles puisqu'elles les utiliseront quand elles redeviendront bénéficiaires.

3. VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2009-2010	Exercice 2008-2009
Chiffre d'affaires par secteur d'activité		
Solutions de Services sur Sites	22 033	22 826
Prestations de services de holding	48 882	49 230
TOTAL	70 915	72 056
Chiffre d'affaires par zone géographique		
France métropolitaine	59 861	62 560
Départements et Régions d'Outre-mer	11 054	9 496
TOTAL	70 915	72 056

4. RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2009-2010	Exercice 2008-2009
Dividendes reçus des filiales et participations	270 279	314 231
Intérêts et produits assimilés	41 301	39 032
Intérêts et charges assimilés	(126 006)	(130 170)
Résultat net des variations de change	(572)	(1 388)
Résultat net sur provisions d'éléments financiers	(34 392)	2 785
Autres	(3 591)	(1 491)
TOTAL	147 019	222 999

Les éléments relatifs au résultat net sur provisions d'éléments financiers correspondent principalement

à la provision pour dépréciation des titres de participation pour 35 855 milliers d'euros.

5. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

<i>(en milliers d'euros)</i>	Exercice 2009-2010	Exercice 2008-2009
Résultat lié aux dotations et reprises de provisions sur situation nette négative des titres de participation	5 845	(96)
Résultat sur actions propres et obligations sur plans d'achat d'actions	(10 728)	6 315
Variation sur provisions réglementées (amortissements dérogatoires)	(3 243)	(2 411)
Augmentation nette de la provision pour déficits restituables aux filiales intégrées	(17 140)	(7 454)
Résultat sur cessions d'actifs	(380)	1 919
Divers	428	
TOTAL	(25 218)	(1 727)

Le résultat - 10 728 milliers d'euros sur actions propres et obligations sur plans d'achat d'actions provient :

- de la dotation aux provisions sur plans d'achat d'actions pour 10 700 milliers d'euros ;
- de la reprise de provisions pour titres Sodexo SA pour 19 808 milliers d'euros ;
- de la moins-value sur les stocks options pour 19 836 milliers d'euros.

6. VENTILATION DE L'IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Résultat avant impôt	Impôt	Résultat après impôt
Résultat d'exploitation	117 680	(40 501)	77 179
Résultat financier	147 019	26 916	173 935
Résultat exceptionnel	(25 218)	35 853 ⁽¹⁾	10 635
Participation des salariés	(167)		(167)
TOTAL	239 314	22 268	261 582

(1) Ce montant comprend notamment le gain d'impôt sur l'intégration fiscale française pour 22 345 milliers d'euros.

Un accord de participation dérogatoire a été mis en place pour l'ensemble des salariés à compter de l'exercice fiscal 2009-2010.

7. ÉTAT DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs brutes au 31 août 2009	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Valeurs brutes au 31 août 2010	Valeurs nettes au 31 août 2010
Immobilisations incorporelles	13 845	939	22	14 762	12 214
Immobilisations corporelles	13 711	330	323	13 718	7 447
Immobilisations financières					
• Participations	4 610 490	31 904	1 700	4 640 694	4 520 101
• Créances rattachées à des participations	459 290	68 844	8 349	519 785	519 023
• Autres immobilisations financières	19 160	2 065	6 960	14 265	14 263
Total des immobilisations financières	5 088 940	102 813	17 009	5 174 744	5 053 387
TOTAL GÉNÉRAL	5 116 496	104 082	17 354	5 203 224	5 073 048

Suite à la transmission universelle de patrimoine de *Score Management* dans Sodexo SA sur 2008-2009, un mali de fusion, représentatif d'une plus-value latente sur les titres de participation apportés, a été inscrit à l'actif en immobilisations incorporelles à hauteur de 8 627 milliers d'euros. Afin de suivre sa valeur dans le temps, ce mali a été affecté extra-comptablement aux titres de participation dans la société *Score Groupe* qui étaient détenus par la société *Score Management*.

Participations

Créations et acquisitions de sociétés

Au cours de l'exercice, Sodexo SA a créé et acquis de nouvelles filiales à l'étranger dans le cadre du développement international du Groupe.

8. ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Amortissements au 31 août 2009	Augmentations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Amortissements au 31 août 2010
Immobilisations incorporelles	1 947	602	1	2 548
Immobilisations corporelles	4 095	2 488	313	6 270
TOTAL GÉNÉRAL	6 042	3 090	314	8 818

9. MONTANTS ET ÉCHÉANCE DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES CRÉANCES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts	Moins d'1 an	Plus d'1 an	Amortissements et provisions	Montants nets
Participations	4 640 694		4 640 694	120 593	4 520 101
Créances rattachées à des participations	519 785	422 156	97 629	762	519 023
Autres immobilisations financières	14 266		14 266	3	14 263
Total immobilisations financières	5 174 745	422 156	4 752 589	121 358	5 053 387
Créances clients et comptes rattachés	76 438	76 438		1 683	74 755
Autres créances	110 488	108 691	1 797	950	109 538
Total créances clients et autres créances	186 926	185 129	1 797	2 633	184 293
TOTAL	5 361 671	607 285	4 754 386	123 991	5 237 680

Il n'y a pas de créances représentées par des effets de commerce.

10. ÉTAT DES PROVISIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants au 31 août 2009	Augmentations de l'exercice	Diminutions reclassements de l'exercice	Montants au 31 août 2010
Provisions pour risques et charges	84 399	34 457	32 104	86 752
Dépréciation				
• Sur immobilisations financières	85 722	36 618	982	121 358
• Sur actif circulant	3 926	1 391	2 686	2 631
Total des dépréciations	89 648	38 009	3 668	123 989
TOTAL GÉNÉRAL	174 047	72 466	35 772	210 741
Dont dotations et reprises				
• d'exploitation		1 546	3 607	
• financières		42 776	6 210	
• exceptionnelles		28 144	25 955	

Au 31 août 2010, les principales provisions pour risques et charges concernent :

- des provisions pour déficits restituables aux filiales intégrées fiscalement pour 45 081 milliers d'euros ;
- des provisions pour engagements liés au plan d'options d'achats d'actions pour 12 369 milliers d'euros dont 19 808 milliers d'euros de reprise sur l'exercice ;
- des provisions sur situations nettes négatives des filiales consolidées pour 11 891 milliers d'euros dont 6 147 milliers d'euros de reprise sur l'exercice ;
- des provisions sur stocks options pour 10 870 milliers d'euros ;
- et des provisions pour pertes de change de 6 159 milliers d'euros.

11. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montants bruts au 31 août 2010	Montants nets au 31 août 2010	Montants nets au 31 août 2009
Actions propres	161 681	161 681	90 169
TOTAL	161 681	161 681	90 169

12. ACTIONS PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENTS DE L'EXERCICE SUR LES ACTIONS PROPRES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeurs mobilières de placement	Autres immobilisations financières
Nombre d'actions détenues		
Au 1 ^{er} septembre 2009	1 889 944	0
Achats	2 443 198	
Ventes	784 463 ⁽¹⁾	
Au 31 août 2010	3 548 679	0
Valeur brute des actions détenues		
Au 1 ^{er} septembre 2009	90 169	0
Achats	113 291	
Ventes	41 779	0
Au 31 août 2010	161 681	

(1) Pour les VMP, les cessions ont été réalisées dans le cadre de l'exercice de stock-options accordées précédemment aux salariés.

13. CAPITAUX PROPRES

13.1 Capital social

Au 31 août 2010, le capital social s'élève à 628 528 100 euros et comprend 157 132 025 actions dont 39 035 733 actions à droit de vote double.

13.2 Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres à la clôture de l'exercice précédent	2 719 605
Dividendes approuvés par l'Assemblée Générale et distribués	(199 558)
Dividendes attachés aux actions autodétenues	2 092
Résultat de l'exercice	261 582
Provisions réglementées	3 243
CAPITAUX PROPRES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	2 786 964

La Société est en conformité avec l'article L. 225-210 du Code de Commerce dans la mesure où elle dispose de réserves, autres que la réserve légale, d'un montant

au moins égal à la valeur de l'ensemble des actions propres qu'elle possède.

14. MONTANT ET ÉCHÉANCE DES DETTES

Dettes et comptes de régularisation (en milliers d'euros)	Montants bruts	Moins d'un an	Entre 1 et 5 ans	À plus de 5 ans
Autres emprunts obligataires	1 421 801	41 801	1 380 000	
Banques créditrices				
Emprunt auprès des sociétés apparentées	40 180	4 481	35 699	
Autres dettes financières	874 517	385 344	205 262	283 911
Sous-total Emprunts et dettes financières	2 336 498	431 626	1 620 961	283 911
Fournisseurs et comptes rattachés ⁽¹⁾	17 883	17 883		
Autres dettes et comptes de régularisation	210 120	186 698	9 227	14 195
TOTAL	2 564 501	636 207	1 630 188	298 106

(1) Seules les dettes fournisseurs incluant les charges à payer sont portées sur cette ligne.

Il n'y a pas de dettes représentées par des effets de commerce.

Montant et échéance des dettes fournisseurs (en milliers d'euros)	Total	< 30 jours	De 31 à 44 jours	De 45 à 75 jours	De 76 à 90 jours	> 90 jours
Fournisseurs hors Groupe ⁽²⁾	17 711	3 273	16	226	0	14 195
Fournisseurs groupe	6 138	6 138	0	0	0	0
TOTAL	23 849	9 411	16	226	0	14 195

(2) Les montants portés sur cette ligne correspondent aux dettes fournisseurs hors Groupe incluant les dettes sur immobilisations.

15. EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DETTES FINANCIÈRES

15.1 Emprunt obligataire de 880 millions d'euros

Le 30 janvier 2009, Sodexo SA a émis un nouvel emprunt obligataire de 650 millions d'euros portant un coupon annuel de 6,25 % à échéance 30 janvier 2015.

Le 24 juin 2009, cet emprunt a fait l'objet d'un abondement de 230 millions d'euros pour porter le montant nominal à 880 millions d'euros.

Cet emprunt ne comporte pas de covenants financiers.

15.2 Emprunt de 500 millions de dollars

Cet emprunt souscrit le 29 septembre 2008 par des investisseurs américains se décompose en trois tranches :

- tranche A – 5 ans – 140 millions de dollars à un taux de 5,69 % ;
- tranche B – 7 ans – 290 millions de dollars à un taux de 5,99 % ;
- tranche C – 10 ans – 70 millions de dollars à un taux de 6,43 %.

Cet emprunt comprend deux covenants financiers qui sont calculés pour référence aux comptes Consolidés du Groupe :

- l'endettement net (en excluant de la trésorerie globale les fonds réservés) ne doit pas dépasser 3,5 fois l'EBITDA (résultat opérationnel plus dotations aux amortissements et dépréciations) des 12 derniers mois ;
- la situation nette retraitée des effets de change cumulés depuis le 31 août 2007 ne doit pas être inférieure à 1,3 milliard d'euros.

Au 31 août 2010, ces ratios sont respectés par le Groupe.

15.3 Emprunt obligataire 2007

Le 30 mars 2007, Sodexo SA a émis un emprunt obligataire de 500 millions d'euros remboursable au pair le 28 mars 2014 et portant intérêt à un taux annuel de 4,5 %. Le coupon est payable le 28 mars de chaque année.

Cet emprunt ne comporte pas de covenants financiers.

15.4 Autres emprunts

Ligne de crédit confirmé multidevises d'avril 2005

Le 29 avril 2005, Sodexo SA et Sodexo Inc. ont signé une ligne de crédit confirmé multidevises d'un montant maximum de 460 millions d'euros plus 700 millions de dollars US. Cette ligne avait une échéance fixée initialement au 29 avril 2010, cette échéance pouvant être prorogée à la demande de Sodexo SA sous réserve de l'accord des prêteurs jusqu'au 29 avril 2011, puis au 26 avril 2012. Les prêteurs ont accepté le 27 mars 2006 de proroger une première fois le terme du crédit en le portant au 29 avril 2011. Le 18 avril 2007, Sodexo a également obtenu des prêteurs la prorogation jusqu'au 26 avril 2012 de cette ligne de crédit.

Au 31 août 2010, les tirages en cours sur cette ligne s'élevaient à 265 millions d'euros et 70 millions de dollars.

Cette ligne de crédit ne comporte pas de covenants financiers mais implique le respect par l'emprunteur de clauses habituellement prévues dans ce type de crédit syndiqué. En cas de non-respect de ces clauses, les banques, à une majorité des deux tiers du crédit alloué, sont autorisées à demander le remboursement anticipé du solde du crédit syndiqué.

16. CHARGES À PAYER

(en milliers d'euros)

Dettes financières	59 787
Fournisseurs et comptes rattachés	8 092
Dettes fiscales et sociales	16 714
TOTAL	84 593

17. CRÉDIT-BAIL

(en milliers d'euros)

	Construction	Autres immobilisations corporelles	Total
Valeur d'origine	281	756	1 037
TOTAL	281	756	1 037
Amortissements			
Cumul exercices antérieurs	183	493	676
Dotation de l'exercice	49	131	180
TOTAL	232	624	856
Redevances payées			
Cumul exercices antérieurs	223	601	824
Paiement	48	127	175
TOTAL	271	728	999
Redevances restant à payer			
À 1 an au plus	48	127	175
À plus d'1 an et 5 ans au plus			
À plus de 5 ans			
TOTAL	48	127	175
Dont valeur résiduelle			
À 1 an au plus			
À plus d'1 an et 5 ans au plus	0	0	0
À plus de 5 ans			
TOTAL	0	0	0
Montant pris en charge dans l'exercice	48	127	175

18. INFORMATIONS SUR LES ENTREPRISES LIÉES

<i>(en milliers d'euros)</i>	Entreprises liées	Entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
Actif – Montants bruts		
Participations	4 639 577	1 117
Créances rattachées à des participations	519 785	
Autres titres immobilisés		
Avances et acomptes versés sur commandes		
Clients et comptes rattachés	47 176	
Autres créances d'exploitation		
Sociétés apparentées	15 332	
Créances hors exploitation		
TOTAL	5 221 870	1 117
Passif		
Clients avances et acomptes reçus		
Fournisseurs et comptes rattachés	7 275	
Autres dettes d'exploitation		
Sociétés apparentées	68 914	
TOTAL	76 189	
Compte de résultat		
Produits financiers	312 279	
Charges financières	43 648	

Entreprises liées : filiales consolidées par intégration globale.

Entreprises avec liens : filiales en équivalence et filiales non consolidées détenues à plus de 10 %.

19. ENGAGEMENTS FINANCIERS

19.1 Engagements donnés par Sodexo SA

(en milliers d'euros)

	31 août 2010	31 août 2009
Garanties de bonne fin données aux clients du Groupe Sodexo	647 303	508 951
Engagements de paiement donnés aux tiers	464 582	485 697
Engagements de retraite	2 594	1 943
Autres engagements	54 490	59 929

La quasi-totalité des engagements de paiement donnés aux tiers concernent des garanties d'emprunts accordés aux filiales de Sodexo SA.

Les baux d'une durée de 12 ans signés le 19 octobre 2006 dans le cadre de l'installation du siège social du Groupe à Issy-les-Moulineaux en 2008 impactent les engagements donnés en matière de location de bureaux pour 50 millions d'euros.

19.2 Engagements reçus par Sodexo SA

(en milliers d'euros)

	31 août 2010	31 août 2009
	2 086 973	1 280 669

Sodexo Inc. a contre-garanti les emprunts financiers de Sodexo SA.

19.3 Engagements au titre des instruments financiers

Sodexo SA a contracté un nouvel engagement financier au cours de l'exercice. À la fin de l'exercice, les seuls engagements restant en cours sont :

Nature	Date de mise en place	Date d'échéance	Nominal	Taux d'intérêt payé	Taux d'intérêt reçu	Valeur de marché des swaps au 31 août 2010
Swaps de taux d'intérêts en couverture d'un prêt à Sodexo, Inc.	Février 2008	Février 2012	70 000 KUSD	4,23 %	Libor 3 mois	(3 078 908) €
Swaps de taux de change	Novembre 2009	Novembre 2011	8 000 KGBP	2,83 %	3,09 %	815 872 €

20. PRINCIPAUX ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE L'ASSIETTE DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS

Accroissements (en milliers d'euros)

Amortissements dérogatoires	6 964
-----------------------------	-------

Allègements (en milliers d'euros)

Participation	167
Autres provisions non déductibles dont organic	2 244

Le passif futur d'impôt correspondant à cette fiscalité latente s'élève à 1 567 milliers d'euros.

21. ENGAGEMENTS EN MATIÈRE DE RETRAITE

21.1 Indemnités légales ou conventionnelles de départ en retraite

À l'occasion du départ à la retraite de ses salariés, Sodexo SA leur versera les indemnités prévues dans l'accord d'entreprise. L'engagement de retraite a été calculé sur la base des droits acquis à la clôture de l'exercice, en prenant en compte les salaires de fin de carrière et des hypothèses d'actualisation et de présence dans l'entreprise.

Cet engagement, qui ne fait l'objet d'aucune provision au bilan, peut être évalué à 489 milliers d'euros.

21.2 Engagements relatifs à un plan de retraite supplémentaire

Les engagements relatifs à un plan de retraite supplémentaire ont été évalués selon la méthode d'évaluation des unités de crédit projetées en tenant compte des salaires de fin de carrière. Après prise en compte des sommes disponibles, ces engagements sont évalués à 2 105 milliers d'euros et ne font pas l'objet de comptabilisation.

22. DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Sodexo SA a des engagements en terme de nombre d'heures de formation à accorder à ses salariés, engagements appelés Droit Individuel à la Formation.

À ce titre, le nombre d'heures disponibles au 31 août 2010 s'élève à environ 14 122 heures.

23. JETONS DE PRÉSENCE

Le montant des jetons de présence versés aux administrateurs au cours de l'exercice s'élève 509 milliers d'euros.

24. INTÉGRATION FISCALE

24.1 Gain d'intégration fiscale

Le gain d'intégration fiscale comptabilisé au titre de l'exercice 2009-2010 s'élève à 22 345 milliers d'euros : il correspond à la différence entre la dette d'impôt de Sodexo SA en tant que société mère du Groupe d'intégration fiscale et le cumul des charges d'impôt comptabilisées par les sociétés françaises intégrées.

24.2 Déficits restituables au 31 août 2010

Le montant des déficits potentiellement restituables au 31 août 2010 s'élève à 130 935 milliers d'euros, soit une provision d'impôt de 45 081 milliers d'euros à un taux de 34,43 %.

25. EFFECTIF MOYEN DE L'ENTREPRISE

Cadres	182
Agents de maîtrise	27
Employés	39
Apprentis	4
TOTAL	252

L'effectif moyen représente la moyenne du personnel présent à la fin de chaque trimestre et comprend le personnel des établissements de Sodexo SA en France métropolitaine et dans les Départements et Régions d'Outre-mer.

26. CONSOLIDATION

Sodexo SA est consolidé dans les comptes de Bellon SA, dont le siège social est situé au 2, place d'Arvieux à Marseille.

27. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

Il n'existe aucun élément significatif postérieur à la clôture.

28. LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis en net	Montant des garanties données	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				brute	nette					
Renseignements Détaillés										
Filiales françaises										
Score Groupe	10 069	28 931	100,00 %	148 455	148 455			0	2 558	
Sodexo Pass International	157 780	0	93,46 %	147 458	147 458	142 302		0	107 253	51 426
Holding Sogeres	6 098	4 919	100,00 %	104 702	104 702			0	4 615	
Sofinsod	21 283	47 766	100,00 %	72 460	72 460			0	9 911	15 022
Sodexo Amecaa	31 712	0	100,00 %	31 400	31 400		3 943	0	(6 764)	
Sodexo Grande Chine	38 262	0	99,60 %	38 206	2 678			0	(15 401)	
France Entreprise (SFR)	10 643	314	93,49 %	12 553	12 553			501 530	7 287	6 779
Gardner Merchant Group SA	34 330	0	100,00 %	12 348	12 348			4	601	
SFRS	1 899	1 011	86,20 %	9 649	9 649		2 140	223 454	(764)	
OCF	516	0	100,00 %	7 900	7 900			786	7 913	
Sodexo <i>Facilities Management</i>	8 016	0	100,00 %	8 016	8 016			46 492	(292)	2 285
Sodexo IS & T	6 500	0	100,00 %	6 500	6 500			49	(770)	1 546
Participations Françaises										
Sogeres	1 986	7 069	37,05 %	72 567	72 567			442 350	5 222	2 764
Filiales Étrangères										
Sodexo Inc.	118 189	884	100,00 %	2 377 539	2 377 539	363 641	372 418	5 417 526	114 618	115 525
Sodexo Holdings Ltd	379 243	243 509	100,00 %	751 028	751 028			0	9 396	14 384
Sodexo BV & Co. KG	192 722	7 715	89,62 %	177 712	177 712			0	7 411	
Sodexo Food Solutions India Private Limited	838	0	100,00 %	97 747	97 747		5 865	66 065	(308)	
Sodexo Scandinavian	56 449	0	100,00 %	86 089	86 089		7 968	0	2 384	
Compagnie Financière Aurore International	58 010	0	100,00 %	68 918	68 918			0	4 667	
Circles	20 097	0	10,00 %	51 316	51 316			0	(4 877)	
Sodexo Awards	14	54 639	100,00 %	45 684	5 318			0	1 299	
Sodexo Australia	33 393	9 497	100,00 %	36 378	36 378		17 546	71 457	9 263	
Sodexo Rose	37 539	0	100,00 %	32 877	32 877			0	(22)	3 591
Sodexo Belgium	4 300	5 081	73,74 %	26 887	26 887			276 168	5 945	5 460
Sodexo España	3 467	2 464	98,86 %	26 804	26 804			153 055	3 387	2 698
Sodexo Venues Australia	21 467	4 540	100,00 %	21 729	4 873			0	0	
Sodexo Chile	13 277	0	99,61 %	10 911	10 911			213 774	3 589	905
Kalyx Ltd	18	0	100,00 %	9 430	9 430		90 687	105 430	11 506	

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capital	Autres capitaux propres	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres		Prêts et avances consentis en net	Montant des garanties données	Chiffre d'affaires du dernier exercice	Résultat du dernier exercice	Dividendes encaissés au cours de l'exercice
				brute	nette					
Sodexo Mexico	9 106	0	100,00 %	8 673	8 673			31 905	67	
Sodexo India Private	5 957	0	100,00 %	7 344	7 344			0	(3)	
Sodexo Italia	1 898	89	100,00 %	7 029	7 029			412 853	5 742	
Participations Étrangères										
Sodexo Gmbh	308	307 384	37,37 %	38 702	38 702			0	11 405	
Renseignements globaux										
Autres filiales										
Françaises										
				27 211	19 260		1 809			14 235
Autres filiales										
Étrangères										
				57 531	38 043	5 791	27 864			35 218
Autres participations										
Françaises										
				415	10					155
Autres participations										
Étrangères										
				528	528					58
TOTAL GÉNÉRAL				4 640 694	4 520 101	511 734	530 260			272 050

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 août 2010

Aux Actionnaires

SODEXO S.A.
255 Quai de la bataille de Stalingrad
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2010, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Sodexo S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Justification de nos appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance l'élément suivant :

- votre société procède à l'évaluation de ses titres de participation selon les modalités prévues dans la note 2.1 des principes, règles et méthodes comptables de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté, par sondages, à examiner les données et les hypothèses utilisées dans le cadre de la détermination des valeurs d'usage et à revoir les calculs effectués par votre société.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 9 novembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Louis-Pierre Schneider

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Isabelle Allen

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 août 2010

Aux Actionnaires

SODEXO S.A.
255 Quai de la bataille de Stalingrad
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence de conventions et d'engagements, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions ou engagements en vue de leur approbation.

Absence d'avis de convention et d'engagement

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement conclu au cours de l'exercice et soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

1- Transaction sur les actions de la société CHEFA

- Nature et objet :

La société SOFINSOD (filiale à 100% de la société SODEXO) détient 49,5 % du capital de la société CHEFA (société spécialisée en restauration collective en Israël). Monsieur Rémi BAUDIN, qui détient lui-même 0,6 % du capital de cette société, a conclu le 31 août 2009 avec la société SOFINSOD des promesses croisées d'achat (que SOFINSOD peut exercer à tout moment jusqu'en juillet 2016) et de vente (que M. BAUDIN pourra exercer uniquement en juillet 2016) sur l'ensemble de ces 0,6 %.

- Modalités :

Cette transaction n'a eu aucun effet sur l'exercice 2009-2010.

2- Contrat d'assistance et de conseils entre les sociétés BELLON S.A. et SODEXO

- Nature et objet :

La société BELLON S.A. fournit des prestations de services à la société SODEXO dans le cadre d'un contrat d'assistance et de conseils.

- Modalités :

Pour l'exercice clos le 31 août 2010, la société BELLON S.A. a facturé à la société SODEXO la somme de 5 607 200 euros H.T. au titre de ce contrat.

3- Engagements pris au bénéfice de Monsieur Michel Landel, Directeur Général

- Nature et objet :

La société SODEXO s'est engagée à faire bénéficier Monsieur Michel Landel d'une indemnité en cas de cessation de son mandat de Directeur Général (hors démission ou départ à la retraite, et sauf révocation pour faute grave ou lourde), dont le montant sera égal à deux fois la rémunération brute annuelle (fixe et variable) perçue au cours des 12 derniers mois précédant cette cessation. Le versement de cette indemnité n'interviendra que sous réserve que, à périmètre et change constants, la progression annuelle du résultat opérationnel consolidé du groupe SODEXO soit égale ou supérieure à 5 % pour chacun des trois derniers exercices clos précédant la cessation du mandat.

La société BELLON S.A. s'est engagée à faire bénéficier Monsieur Michel LANDEL, en complément du régime de retraite obligatoire, du régime de retraite des dirigeants du groupe SODEXO.

- Modalités :

La charge comptabilisée au titre de l'exercice 2009-2010 s'élève à 159 407 euros pour le complément de retraite de Monsieur Michel Landel. Le montant de l'engagement correspondant au 31 août 2010 est de 1 577 681 euros.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 9 novembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Louis-Pierre Schneider

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Isabelle Allen

→ Informations supplémentaires concernant les comptes sociaux

1. RÉSULTATS FINANCIERS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

(en euros)	Exercice 2009-2010 ⁽¹⁾	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006
Capital en fin d'exercice					
Capital social	628 528 100	628 528 100	629 437 128	636 105 652	636 105 652
Nombre d'actions ordinaires existantes	157 132 025	157 132 025	157 359 282	159 026 413	159 026 413
Nombre d'actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer					
Par conversion d'obligations					
Par exercice de droits de souscription					
<i>Bons de souscription d'actions</i>					
<i>Stock-options</i>					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	70 914 651	72 056 382	41 976 277	39 020 200	42 117 334
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	280 334 403	314 763 639	173 568 558	142 738 625	109 457 262
Impôts sur les bénéfices	22 267 894	17 981 642	28 984 831	34 627 337	19 431 725
Participation des salariés due au titre de l'exercice	167 200				
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	261 581 611	348 878 824	174 115 194	135 978 445	113 759 209
Résultat distribuable	212 128 234	199 557 672	199 557 671	182 880 375	151 075 092
Résultats par action					
Résultat après impôts et participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	1,93	2,11	1,29	1,12	0,81
Résultat après impôts, participation des salariés, produit d'impôt et dotations aux amortissements et provisions	1,66	2,22	1,11	0,86	0,72
Dividende net attribué à chaque action	1,35	1,27	1,27	1,15	0,95

(1) Résultats soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2011.

(en euros)	Exercice 2009-2010 ⁽¹⁾	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006
Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	252	248	231	198	176
Montant de la masse salariale de l'exercice	24 153 262	21 039 372	19 016 424	14 930 987	13 535 263
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvres sociales...)	10 166 115	9 319 716	10 520 885	7 472 219	5 823 051

(1) Résultats soumis à l'approbation de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2011.

2. RÉPARTITION DES RÉSULTATS

(en milliers d'euros)	Exercice 2009-2010 ⁽¹⁾	Exercice 2008-2009	Exercice 2007-2008	Exercice 2006-2007	Exercice 2005-2006
Résultat net après impôt	261 582	348 879	174 115	135 978	113 759
Report à nouveau	664 468	512 156	532 971	577 832	613 189
Report à nouveau ⁽²⁾	2 092	2 991	3 961	2 040	1 959
Dotation à la réserve légale	0	0	666		0
Dotation à la réserve de plus-value à long terme	0	0	0		0
Prélèvement à la réserve de plus-value à long terme	0	0	0		0
Bénéfice à répartir	928 142	864 026	711 713	715 850	728 907
Répartition des dividendes nets	212 128	199 558	199 557	182 880	151 075
Réserves		0	0	0	0
Report à nouveau	716 014	664 468	512 156	532 971	577 832
Nombre d'actions composant le capital	157 132 025	157 132 025	157 359 282	159 026 413	159 026 413
Nombre d'actions donnant droit à dividende	157 132 025	157 132 025	157 132 025 ⁽³⁾	159 026 413	159 026 413
Bénéfice après impôt par action (en euros)	1,66	2,22	1,11	0,86	0,72

(1) Les éléments ci-dessus sont soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 janvier 2011.

(2) Dividendes non distribués des actions autodétenues.

(3) Suite aux opérations sur le capital effectuées en septembre 2008.

3. INVENTAIRE DES VALEURS MOBILIÈRES DÉTENUES EN PORTEFEUILLE

Nombre de titres	Valeur nette comptable au 31 août 2010	
I) TITRES DE PARTICIPATIONS		
1- SOCIÉTÉS FRANÇAISES		
** Filiales		
100 690 905	SCORE GROUPE	148 454 727
9 216 104	SODEXO PASS INTERNATIONAL	147 457 668
399 995	HOLDING SOGERES	104 701 923
1 330 176	SOFINSOD	72 459 963
1 982 009	SODEXO AMECAA	31 399 929
621 891	France ENTREPRISE (SFR)	12 553 441
2 251 136	GARDNER MERCHANT GROUP SA	12 348 380
109 154	SFRS	9 649 360
500 982	SODEXO FACILITIES MANAGEMENT	8 015 712
2 503	OCF	7 900 000
1 625 000	SODEXO IS & T	6 500 000
	AUTRES < 5 000 000 euros en net	21 938 809
** Participations		
45 998	SOGERES	72 566 845
	AUTRES < 5 000 000 euros en net	8 890
TOTAL SOCIÉTÉS FRANÇAISES		655 955 647
2- SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES		
** Filiales		
195	SODEXO INC.	2 377 539 202
513 646 471	SODEXO HOLDINGS LTD	751 028 037
3 454 420	SODEXO BV & CO KG	177 711 522
5 000 000	Sodexo Food Solutions India Private Limited	97 746 630
5 300 000	SODEXO SCANDINAVIAN	86 089 349
136 607	COMPAGNIE FINANCIÈRE AURORE INTERNATIONAL	68 918 257
20 100	CIRCLES	51 315 992
62 752	SODEXO AUSTRALIA	36 378 141
200	SODEXO ROSE	27 007 599
29 046	SODEXO BELGIQUE	26 887 366
11 407	SODEXO ESPAÑA	26 804 146
50 700	SODEXO CHILE	10 910 841
15 000	KALYX LTD	9 430 426
86 662 670	SODEXO MEXICO	8 672 833
35 550 102	SODEXO INDIA PRIVATE	7 343 516
1 898 000	SODEXO ITALIA	7 029 452

Nombre de titres		Valeur nette comptable au 31 août 2010
8 044 798	SODEXO ARGENTINA	6 182 003
300 000	SODEXO OY	5 323 221
998 000	SODEXO AWARDS	5 317 641
3 000 000	RKHS FOOD AND ALLIED SERVICES PRIVATE	5 122 903
	AUTRES < 5 000 000 euros en net	32 156 043
	** Participations	
3 737	SODEXO GMBH	38 701 811
	AUTRES < 5 000 000 euros en net	528 463
	TOTAL SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES	3 864 145 394
	TOTAL TITRES DE PARTICIPATION	4 520 101 041
	II) AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	
	AUTRES < 5 000 000 euros en net	0
	TOTAL AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	0
	III) VMP HORS ACTIONS PROPRES DÉTENUES	
	AUTRES < 5 000 000 euros en net	0
	TOTAL VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	0

Informations juridiques

<u>Renseignements de caractère général concernant Sodexo et son capital</u>	<u>200</u>
1. Renseignements de caractère général concernant Sodexo	200
2. Renseignements de caractère général concernant le capital	203
<u>Organigramme juridique simplifié</u>	<u>208</u>

→ Renseignements de caractère général concernant Sodexo et son capital

1. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT SODEXO

1.1 Dénomination, siège social

La Société a pour dénomination : Sodexo.

Le siège social est fixé en France à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine) 92130 – 255, Quai de la Bataille-de-Stalingrad.

Téléphone : +33 1 30 85 75 00.

1.2 Forme juridique

Sodexo est une société anonyme, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier aux dispositions du Code de commerce.

1.3 Nationalité

Française.

1.4 Date de constitution et d'expiration (article 5 des statuts)

« La durée de la Société est fixée à 99 ans à compter du 31 décembre 1974, sauf dissolution anticipée ou prorogation. »

La date d'expiration de la Société est le 30 décembre 2073.

1.5 Objet social (article 2 des statuts)

« La Société a pour objet, en France, dans les départements et territoires d'outre-mer et à l'étranger, directement ou indirectement, soit pour le compte de

tiers, soit pour son propre compte ou en participation avec des tiers :

- l'étude et la prestation de tous services destinés à l'organisation de la restauration et de la vie dans toutes collectivités ;
- l'exploitation de tous restaurants, bars, hôtels et plus généralement de tous établissements se rapportant à la restauration, l'hôtellerie, le tourisme, les loisirs et les services, leur propriété et leur financement ;
- la fourniture de tout ou partie des prestations de services nécessaires au fonctionnement, à l'entretien et à la gestion d'établissements ou d'immeubles à usage de bureaux, de commerce, d'industrie, de loisirs, de santé et de scolarité, ainsi qu'à l'exploitation et à la maintenance de l'ensemble ou partie des équipements qui y sont installés ;
- la réalisation de tous travaux d'installation, de réparation, de rénovation ou de remplacement de tous équipements ;
- le conseil, l'étude économique, financière et technique de tous projets et de toutes prestations de services liées à la réalisation, l'organisation et l'exploitation des établissements définis ci-dessus, et notamment, tous actes concourant à la construction de ces établissements et toutes consultations et assistances s'y rapportant ;
- la création de toutes sociétés nouvelles et la prise de participation par tous moyens dans toutes sociétés quel que soit leur objet ;
- et plus généralement toutes opérations civiles, commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, aux objets ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes. »

1.6 Immatriculation de la Société

Sodexo est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le n° 301 940 219.

1.7 Code APE

5629B.

1.8 Consultation des documents juridiques relatifs à la Société

Les documents relatifs à la Société devant être mis à la disposition du public (les statuts, les rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de la Société et celles consolidées pour chacun des deux exercices précédant la date de ce document) sont disponibles sur le site www.sodexo.com et peuvent également être consultés au siège social : 255, Quai de la Bataille-de-Stalingrad – 92130 Issy-les-Moulineaux, si possible sur rendez-vous.

1.9 Contrats importants

Au cours des deux derniers exercices, la Société n'a pas conclu de contrats importants, autres que ceux conclus dans le cadre normal de ses affaires, conférant une obligation ou un engagement important pour l'ensemble du Groupe.

1.10 Exercice social (article 17 des statuts)

« L'année sociale commence le 1^{er} septembre de chaque année et finit le 31 août de l'année suivante. »

1.11 Répartition statutaire des bénéfices (extrait de l'article 18 des statuts)

« (...) 2. Sur le bénéfice, diminué des pertes antérieures s'il y a lieu, il est tout d'abord prélevé 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve prescrit par la loi ; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque le fonds de réserve a atteint une somme égale au dixième du capital social ; il reprend son cours si, pour une raison quelconque, la réserve est descendue au-dessous du dixième.

3. Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice, diminué des pertes antérieures, et du prélèvement pour la réserve légale s'il y a lieu, et augmenté du report bénéficiaire.

Sur le bénéfice distribuable, il est prélevé successivement :

- a) toute somme que l'Assemblée Générale Ordinaire, sur la proposition du Conseil d'Administration, décidera de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserves extraordinaires, de prévoyance ou autres avec une affectation spéciale ou non ;
- b) le surplus est réparti entre les actionnaires. (...) ».

1.12 Assemblées Générales (extrait de l'article 16 des statuts)

1. Les Assemblées Générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Elles sont réunies au siège social ou en tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.

Sont réputés présents, pour le calcul du quorum et de la majorité aux Assemblées, les actionnaires qui participent aux dites Assemblées par visioconférence ou par des moyens électroniques de télécommunication permettant leur identification et dont la nature et les conditions d'application sont déterminées par la réglementation.

2. Les Assemblées Générales se composent de tous les actionnaires dont les titres sont libérés des versements exigibles et pour lesquels il a été justifié du droit de participer aux Assemblées Générales par l'enregistrement comptable des titres au nom soit de l'actionnaire soit, lorsque l'actionnaire n'a pas son domicile sur le territoire français, de l'intermédiaire inscrit pour son compte, au troisième jour ouvré précédant l'Assemblée à zéro heure (heure de Paris).

L'enregistrement comptable des titres dans le délai prévu au paragraphe précédent doit s'effectuer soit dans les comptes titres nominatifs tenus par la Société ou par l'intermédiaire habilité, soit dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

L'accès à l'Assemblée Générale est ouvert à ses membres sur simple justification de leurs qualité et identité. Le Conseil d'Administration peut, s'il le juge utile, faire remettre aux actionnaires des cartes d'admission nominatives et personnelles et exiger la production de ces cartes.

Tout actionnaire peut voter à distance, dans les conditions prévues par la loi et les règlements.

De même, tout actionnaire peut, en séance, participer aux débats et voter par télétransmission.

3. *Les Assemblées sont présidées par le Président du Conseil d'Administration ou, en son absence, par le Vice-Président s'il en a été désigné un et, subsidiairement par l'administrateur le plus ancien présent à cette Assemblée.*

À défaut, l'Assemblée élit elle-même son Président.

1.13 Droit de vote double (extrait de l'article 16 des statuts)

Un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, est attribué :

- *à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié une inscription nominative au nom d'un même actionnaire, depuis quatre ans au moins ;*
- *aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de bénéfices, réserves ou primes d'émission, à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.*

1.14 Franchissement de seuils de participation (extrait de l'article 9 des statuts)

Tout actionnaire venant à détenir directement ou indirectement un nombre d'actions représentant 2,50 % du capital ou chaque multiple de cette quotité du capital social est tenu d'informer la Société par lettre recommandée avec demande d'avis de réception dans un délai de quinze jours. Les actions excédant la fraction qui aurait dû être déclarée peuvent être privées du droit de vote dans les conditions prévues par la loi. L'obligation d'information s'applique également lors du franchissement du seuil ci-dessus dans le sens inverse.

1.15 Connaissance de l'actionnariat (extrait de l'article 9 des statuts)

La Société peut faire usage des dispositions légales prévues en matière d'identification des détenteurs de titres conférant, immédiatement ou à terme, le droit de vote dans ses Assemblées d'actionnaires.

1.16 Modification des droits des actionnaires

Toute modification du capital ou des droits de vote attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

2. RENSEIGNEMENTS DE CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

2.1 Tableau d'évolution du capital social au cours des cinq dernières années

Date	Nature de l'opération	Nombre d'actions créées/annulées	Montant nominal des augmentations/ Réductions de capital	Nombre d'actions après opération	Montants successifs du capital social
19/06/2008	Réduction de capital (annulation d'actions autodétenues)	1 667 131	6 668 524 EUR	157 359 282	629 437 128 EUR
09/09/2008	Réduction de capital (annulation d'actions autodétenues)	804 887	3 219 548 EUR	156 554 395	626 217 580 EUR
18/09/2008	Augmentation de capital réservée aux salariés (Plan d'Épargne International)	577 630	2 310 520 EUR	157 132 025	628 528 100 EUR

2.2 Capital potentiel

À la date de ce document, à l'exception des actions, il n'existe aucun instrument financier en circulation donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société.

2.3 Capital autorisé mais non émis

Les Assemblées Générales Extraordinaires des 19 janvier 2009 et 25 janvier 2010 ont donné au Conseil d'Administration l'autorisation d'augmenter, en une ou plusieurs fois, le capital de la Société

par voie d'émissions d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès, immédiatement ou à terme, à des actions de la Société ou par voie d'incorporation de bénéfices, réserves ou primes, dans les limites suivantes :

Nature de l'augmentation de capital	Montant nominal maximal	Date d'autorisation	Date limite de validité
Autorisations avec maintien du droit préférentiel de souscription			
<ul style="list-style-type: none"> Émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital 	63 millions d'euros	25 janvier 2010	25 mars 2012
<ul style="list-style-type: none"> Émission de valeurs mobilières représentatives de créances donnant accès au capital 	750 millions d'euros	25 janvier 2010	25 mars 2012
Autorisations en faveur des salariés			
<ul style="list-style-type: none"> Émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de Plans d'Épargne d'Entreprise 	1 600 000 €	25 janvier 2010	25 mars 2012
<ul style="list-style-type: none"> Attribution d'options de souscription/achat d'actions ⁽¹⁾ 	10 % du capital	19 janvier 2009	19 mars 2012
Émission d'actions par incorporation des bénéfices, réserves ou primes	100 millions d'euros	25 janvier 2010	25 mars 2012

UTILISATION DES AUTORISATIONS FAITES AU COURS DE L'EXERCICE 2009-2010 :

(1) Les attributions d'options d'achat d'actions au profit des salariés et mandataires sociaux du Groupe réalisées par le Conseil d'Administration sont décrites aux pages 253 et suivantes du présent document.

Les autres autorisations n'ont pas été utilisées au cours de l'exercice 2009-2010.

2.4 Répartition du capital social de Sodexo

En application de l'article L. 233-8 II du Code de commerce et de l'article 223-16 du Règlement général de l'AMF, Sodexo transmet à l'AMF et publie (notamment sur son site internet www.sodexo.com), chaque mois, le nombre total de droits de vote et le nombre d'actions composant le capital social de la Société s'ils ont varié par rapport à ceux publiés antérieurement.

2.4.1 Capital social au 31 août 2010

Le capital social était de 628 528 100 euros, divisé en 157 132 025 actions d'une valeur nominale de 4 euros chacune, toutes entièrement libérées et de même catégorie. Parmi ces 157 132 025 actions, 39 035 733 bénéficiaient d'un droit de vote double.

Les actions de la Société entièrement libérées sont, au choix de l'actionnaire, nominatives ou au porteur identifiable dans le cadre des dispositions légales et réglementaires en vigueur et notamment de l'article L. 228-2 du Code de commerce.

2.4.2 Détention du capital au 31 août 2010

	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote ⁽¹⁾	% de droits de vote ⁽¹⁾
Bellon SA	59 252 063	37,71	89 263 140	45,50
First Eagle Investment Management (anciennement dénommée Arnhold and S. Bleichroeder Advisers) ⁽²⁾	7 604 954	4,84	14 455 521	7,37
Caisse des Dépôts et Consignations ⁽³⁾	4 220 853	2,69	5 270 421	2,69
Salariés	1 690 445	1,08	2 553 803	1,30
Autodétention	3 628 226	2,31	3 628 226	1,85
Public	80 735 484	51,37	80 996 647	41,29
TOTAL	157 132 025	100,00	196 167 758	100,00

(1) Les statuts de la Société confèrent un droit de vote double aux actions détenues sous la forme nominative depuis plus de quatre ans. En outre, conformément à l'article 223-11 du règlement Général de l'AMF, le nombre de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote telles que les actions autodétenues.

(2) Agissant pour le compte de différents fonds dont elle assure la gestion (incluant le fonds First Eagle Funds, Inc.).

(3) Agissant directement et indirectement par l'intermédiaire de sa filiale Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

Les membres du Conseil d'Administration, parmi lesquels le Directeur Général, détenaient, ensemble et directement, moins de 0,5 % du capital social de la Société.

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire n'a déclaré avoir franchi à la hausse un seuil légal ou statutaire de participation pendant l'exercice 2009-2010. En revanche, la société First Eagle Investment Management LLC, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré le 21 juin 2010, avoir franchi en baisse, le 17 juin 2010, le seuil de 5 % du capital de la société et détenir à ce moment-là, pour le compte desdits fonds, 7 815 824 actions

représentant 14 666 391 droits de vote, soit 4,97 % du capital et 7,48 % des droits de vote ; ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions Sodexo sur le marché.

À la date du présent document, il n'existe à la connaissance de Sodexo :

- aucun autre actionnaire détenant, directement ou indirectement, isolément ou de concert, plus de 2,50 % du capital ou des droits de vote de Sodexo ;
- aucun pacte d'actionnaires, ni aucun accord dont la mise en œuvre pourrait entraîner un changement de contrôle de Sodexo.

2.4.3 Évolution de l'actionnariat au cours des trois derniers exercices

Actionnaires	31 août 2010		31 août 2009		31 août 2008	
	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote	% capital	% droits de vote
Bellon SA	37,71	45,50	37,71	43,78	37,65	43,79
First Eagle Investment Management ⁽¹⁾ (anciennement dénommée Arnhold and S. Bleichroeder Advisers)	4,84	7,37	5,68	7,99	7,33	6,33
Caisse des Dépôts et Consignations ⁽²⁾	2,69	2,69	2,61	2,70	3,11	3,95
Salariés	1,08	1,30	1,07	1,33	0,65	1,05
Autodétention	2,31	1,85	1,33	1,10	2,31	2,01
Public	51,38	41,29	51,60	43,10	48,95	42,87

(1) Agissant pour le compte de différents fonds dont elle assure la gestion (incluant le fonds First Eagle Funds, Inc.).

(2) Agissant directement et, à compter du 15 juillet 2009, indirectement par l'intermédiaire de sa filiale Fonds Stratégique d'Investissement (FSI).

2.4.4 Rachats, cessions et annulations d'actions Sodexo au cours de l'exercice 2009-2010

- Le Conseil d'Administration a décidé, dans sa séance du 25 janvier 2010, en application de l'autorisation qui lui a été conférée par l'Assemblée Générale Mixte du même jour, de mettre en œuvre le programme de rachat d'actions de la Société.
- Au cours de l'exercice 2009-2010, Sodexo a racheté 2 443 198 actions (représentant 1,56 % du capital) au cours moyen unitaire de 46,37 euros et moyennant des frais de négociation de 45 316 euros. Sodexo a par ailleurs transféré 784 463 actions à l'occasion de levées d'options d'achat d'actions et détenait directement 3 548 679 de ses propres actions (représentant 2,26 % du capital) au 31 août 2010 destinées à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés du Groupe.
- Au cours de l'exercice 2009-2010, Sodexo Awards (filiale à 100 % de Sodexo) a racheté 13 000 actions (représentant 0,01 % du capital) au cours moyen unitaire de 47,27 euros et moyennant des frais de négociation de 246 euros. Sodexo Awards a par ailleurs transféré 129 102 actions à l'occasion de levées d'options d'achat d'actions par des collaborateurs du Groupe aux États-Unis et détenait 79 547 actions Sodexo (représentant 0,05 % du capital) au 31 août 2010 destinées à couvrir différents plans d'options d'achat en faveur des salariés de Sodexo, Inc. dans le cadre de la reprise des plans attribués par Sodexo Marriott Services et repris par Sodexo en 2001 (*SMS Plans*).
- La valeur comptable globale du portefeuille d'actions autodétenues au 31 août 2010 s'élevait à 166 millions euros.
- Depuis le 31 août 2010, Sodexo et Sodexo Awards n'ont procédé au rachat d'aucune action propre.

2.4.5 Descriptif du nouveau programme de rachat d'actions (en application de l'article 241-2 du Règlement général de l'AMF) soumis pour autorisation à l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011

- Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011, dans sa septième résolution, de renouveler l'autorisation conférée au Conseil pour procéder au rachat d'actions propres en application des dispositions

des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce. Cette autorisation serait valable pour une durée de 18 mois et remplacerait l'autorisation de même nature donnée par l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010.

- La répartition par objectif des titres détenus dans le cadre du programme de rachat d'actions figure au paragraphe 2.4.4 ci-dessus.
- Les objectifs du programme de rachat, la part maximale du capital, le nombre maximal et les caractéristiques des titres que la Société se propose d'acquérir ainsi que le prix maximum d'achat sont détaillés dans la résolution soumise au vote de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011 présentée pages 270 et 271 du présent document.

2.4.6 Options d'achat d'actions conférées aux salariés et mandataires sociaux du Groupe

Le nombre d'options d'achat d'actions non encore levées au 31 août 2010 conférées aux salariés et mandataires sociaux du Groupe s'élevait à 6 785 538 options, soit environ 4,32 % du capital à cette date. Le nombre de ces options exerçables au 31 août 2010 s'élevait à 2 304 940 options, chacune d'elles donnant droit en cas d'exercice à une action Sodexo (pour de plus amples informations, se reporter page 253 et suivantes du présent document).

2.5 Actionnariat salarié

Au 31 août 2010, l'actionnariat salarié représentait 1,08 % du capital de la Société (dont environ 86 % détenus par l'intermédiaire de FCPE).

Le nombre de salariés actionnaires au 31 août 2010 était estimé à 35 326.

2.5.1 Plans d'Épargne d'Entreprise

Les accords de participation en vigueur au sein des sociétés françaises du Groupe permettent aux salariés, selon l'accord en vigueur dans chaque société, de verser les sommes issues de la participation dans un fonds commun de placement d'entreprise investi en actions Sodexo, ou dans un compte courant bloqué. Dans tous les cas, les avoirs des salariés sont bloqués pendant cinq ans en contrepartie d'avantages sociaux et fiscaux.

2.5.2 Plan d'Épargne International

Un Plan d'Épargne International « Sodexo with me » a été réalisé en 2008 pour permettre aux salariés des sociétés françaises et étrangères du Groupe adhérentes à ce plan dans plus de 20 pays de souscrire à une augmentation de capital réservée à un prix de souscription préférentiel. À l'occasion de ce plan intitulé « Sodexo with me », deux formules de souscription ont été proposées aux salariés éligibles :

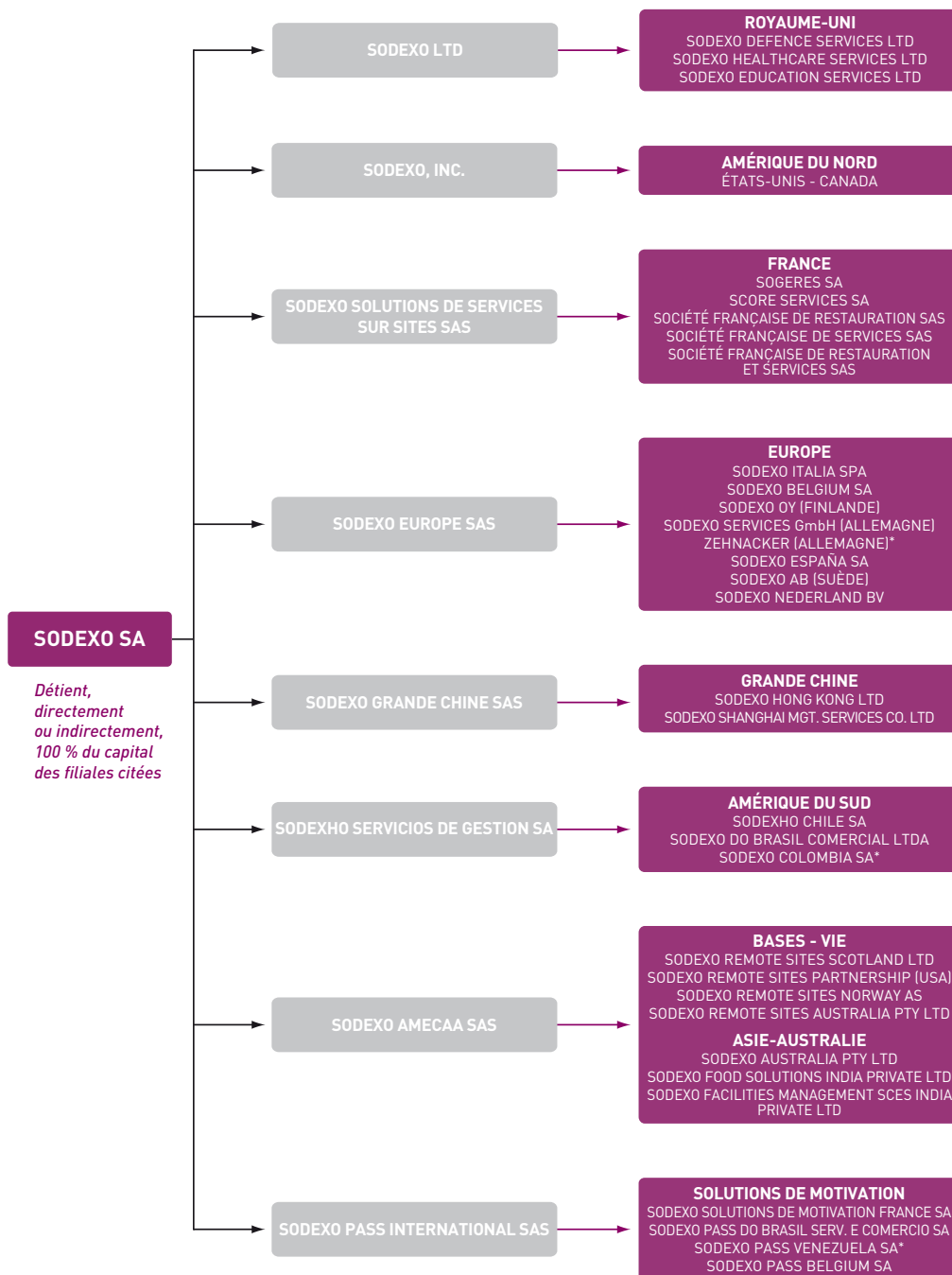
- l'offre « Plus » leur permettant d'investir jusqu'à 2,5 % de leur salaire annuel brut et de bénéficier d'un effet multiplicateur de la hausse de la valeur de l'action, ou d'un rendement garanti en l'absence de hausse ;
- l'offre « Classic » leur offrant la possibilité d'investir jusqu'à 25 % de leur rémunération annuelle brute et de percevoir l'intégralité de la plus-value dans l'hypothèse d'une hausse de la

valeur de l'action Sodexo, tout en prenant le risque d'une baisse de cette valeur.

Que le salarié ait choisi l'offre « Plus » ou l'offre « Classic » ou les deux formules combinées, son investissement est bloqué pendant cinq ans, à l'exception des conditions de sortie anticipée prévues par la loi ou les règlements du plan.

Par ailleurs, depuis 2006, les salariés des filiales nord-américaines du Groupe ont la possibilité d'investir entre 1 % et 8 % de leur rémunération annuelle brute en actions de l'entreprise par le biais d'un *Employee Share Purchase Plan*. Les salariés participants bénéficient d'une décote de 10 % sur le prix de l'action. En cas de revente de ces titres avant une période de deux ans, les salariés doivent rembourser le montant de la décote dont ils ont bénéficié. Les salariés concernés n'ont pas participé au Plan d'Épargne International de 2008.

→ Organigramme juridique simplifié



→ Liens capitalistiques

→ Liens fonctionnels

* Participation minoritaire de tiers

NB : Cet organigramme simplifié fait apparaître les principales filiales du Groupe pour chaque zone géographique ou d'activités au 31 août 2010.

Actionnaires – Communication financière

<u>La communication financière</u>	<u>210</u>
1. À l'écoute de nos actionnaires et de la communauté financière	210
2. Les moyens mis en œuvre dans notre communication financière	210
3. Comment obtenir l'information ?	211
4. Le Document de référence	211
5. L'Assemblée Générale	212
6. Des rencontres périodiques et des contacts permanents	212
7. Vos rendez-vous	212
8. Les avantages de l'inscription au nominatif	213
<u>L'action Sodexo</u>	<u>214</u>
<u>Le capital</u>	<u>217</u>
1. Sodexo : un Groupe indépendant	217
2. Actionnariat au 31 août 2010	218
3. Informations boursières	219

→ La communication financière

1. À L'ÉCOUTE DE NOS ACTIONNAIRES ET DE LA COMMUNAUTÉ FINANCIÈRE

Pour mieux répondre aux attentes de ses actionnaires individuels ou institutionnels, Sodexo s'attache à améliorer en permanence l'efficacité de sa communication financière, qu'il s'agisse des différentes sources d'information mises à leur disposition ou des relations directes lors de rencontres ponctuelles.

La politique de communication financière de Sodexo s'articule autour de principes fondamentaux :

- **l'égalité** : les communiqués financiers sont diffusés simultanément, en temps réel, à tous ses publics, en français et en anglais ;
- **la régularité** : le calendrier des publications est établi et porté à la connaissance de la communauté financière un an à l'avance ; il est mis à jour sur le site internet www.sodexo.com ;
- **l'accessibilité** : l'Assemblée Générale et la réunion de présentation des résultats annuels sont retransmises en direct sur le site internet de Sodexo (*webcast*) et archivées sur ce site. Les résultats semestriels et les chiffres d'affaires trimestriels (premiers et troisièmes trimestres) font l'objet de conférences téléphoniques qui permettent à la communauté financière d'accéder rapidement à l'information et d'échanger avec la Direction

Générale sur les performances du Groupe. Ces conférences téléphoniques font également l'objet d'un « *webcast audio* » et d'un archivage sur le site internet du Groupe ;

- **la transparence** : l'ensemble des informations concernant la vie du Groupe : statuts, Document de référence, Rapport annuel, Rapport de Développement durable, Rapport Ressources Humaines, Rapport Diversité et Inclusion, Rapport semestriel, communiqués de presse, dossier de présentation du Groupe et l'évolution du cours de l'action sont également disponibles sur www.sodexo.com.

Sodexo met à la disposition de la communauté financière un ensemble complet de supports d'information, dédiés et interactifs. Sodexo diffuse également, régulièrement, en France et à l'étranger, les communiqués financiers par voie de presse et par courrier électronique.

2. LES MOYENS MIS EN ŒUVRE DANS NOTRE COMMUNICATION FINANCIÈRE

Afin de remplir l'objectif de transparence que le Groupe s'est fixé et de se conformer aux réglementations en vigueur sur sa place de cotation : NYSE-Euronext Paris, Sodexo et toutes les parties prenantes à sa communication financière se sont engagés à respecter des principes garantissant un traitement équitable de tous les actionnaires.

2.1 Porte-parole du Groupe

Seuls le Président, le Directeur Général et les membres du Comité Exécutif du Groupe sont autorisés à assurer la communication financière. Le Directeur Général nomme également, avec des délégations spécifiques, le Directeur de la Communication Financière en tant que porte-parole du Groupe.

2.2 Préparation de la communication financière

Un Comité de l'Information Financière composé de membres de la Direction Financière Groupe, de la Communication Groupe et des Ressources Humaines Groupe émet un avis sur toute communication financière de la Société avant sa publication.

2.3 Publication de l'information financière

Sauf exception, les informations susceptibles d'influencer le cours de Bourse sont diffusées avant l'ouverture de NYSE-Euronext Paris.

Après approbation des informations par le Directeur Général, le Directeur Financier ou le Conseil d'Administration, selon leur nature, ces dernières sont transmises au marché par un communiqué diffusé simultanément à l'ensemble de la communauté

financière. Les autorités de marché sont informées concomitamment.

L'information financière est disponible sur www.sodexo.com.

Sodexo ne communique plus d'informations financières un mois avant la publication de ses comptes semestriels et annuels.

2.4 Code de conduite des cadres dirigeants

Pour souligner l'importance de l'engagement de Sodexo dans la transparence et le respect des réglementations en vigueur, le Conseil d'Administration a adopté, en 2003, un Code de conduite à l'usage de ses cadres dirigeants. Les membres du Comité Exécutif du Groupe et les principaux responsables financiers de Sodexo ont formellement adhéré à ce Code et se sont engagés à le respecter.

3. COMMENT OBTENIR L'INFORMATION ?

Sur le site internet de Sodexo

www.sodexo.com

Par téléphone ou télécopie

Communication Financière/Relations Investisseurs
Tél. et Fax : +33 (0) 1 57 75 80 54

Par courriel

communication.financiere@sodexo.com

Par écrit

Sodexo, Communication Financière
255, quai de la Bataille-de-Stalingrad,
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9.

4. LE DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Un Document de référence est déposé chaque année auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et conformément à son Règlement général, il est

disponible sur le site de l'AMF (www.amf-france.org), ainsi que sur www.sodexo.com.

5. L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale, rendez-vous annuel avec les actionnaires, fait l'objet d'une publication spécifique par avis officiels dans la presse et dans le BALO (Bulletin des Annonces Légales Obligatoires) en France et sur le site internet du Groupe, www.sodexo.com.

Le dossier de convocation est disponible en français et en anglais au moins 15 jours avant l'Assemblée.

Il est adressé aux actionnaires inscrits au nominatif et est envoyé à tous les autres actionnaires qui en font la demande. Il est également disponible sur www.sodexo.com.

L'Assemblée Générale de Sodexo est retransmise en direct sur Internet, permettant ainsi aux actionnaires qui ne peuvent pas se déplacer de poser des questions et de suivre le vote des résolutions.

6. DES RENCONTRES PÉRIODIQUES ET DES CONTACTS PERMANENTS

Afin de nouer et maintenir un véritable dialogue, Sodexo multiplie les occasions de rencontres avec ses actionnaires et l'ensemble de la communauté financière.

Pour la publication des résultats annuels, ainsi que pour l'Assemblée Générale, deux grands rendez-vous sont prévus. Le Groupe organise également pour les analystes financiers des conférences téléphoniques à l'occasion des résultats semestriels et des publications trimestrielles de chiffre d'affaires animées par le Directeur Général et le Directeur Financier Groupe.

Par ailleurs, le Directeur Général et le Directeur Financier Groupe rencontrent régulièrement les

investisseurs lors de réunions privées ou en groupes en Europe (en particulier à Paris et à Londres) ainsi qu'aux États-Unis (en particulier à New York et à Boston), qui sont autant d'occasions de dialoguer librement. Ils proposent périodiquement aux analystes des réunions thématiques pour leur permettre de mieux comprendre la réalité opérationnelle du Groupe « Journées Analystes et Investisseurs » telle que celle organisée le 17 septembre 2009 à Paris sur le thème « L'offre globale de services visant à améliorer la Qualité de Vie ». Sodexo participe également à des présentations et séminaires sectoriels et conférences organisés par des sociétés de Bourse en France et à l'étranger.

7. VOS RENDEZ-VOUS

Chiffre d'affaires du premier trimestre	12 janvier 2011
Assemblée Générale	24 janvier 2011
Date de détachement (« <i>ex-date</i> »)	2 février 2011
Date d'arrêt des positions après dénouement (« <i>record date</i> »)	4 février 2011
Paiement du dividende	7 février 2011
Résultats semestriels	21 avril 2011
Chiffre d'affaires à neuf mois	6 juillet 2011
Résultats annuels	9 novembre 2011
Assemblée Générale	23 janvier 2012

Ces dates sont données à titre purement indicatif et sont susceptibles de modification sans notification d'aucune sorte. Le calendrier est régulièrement actualisé sur le site Internet www.sodexo.com.

8. LES AVANTAGES DE L'INSCRIPTION AU NOMINATIF

L'inscription des titres Sodexo au nominatif permet à ses actionnaires de ne pas payer de droits de garde, d'être automatiquement conviés aux Assemblées Générales et d'être informés directement et régulièrement sur la vie du Groupe.

Le service des titres de Sodexo est assuré par la Société Générale qui est, en outre, mandatée par Sodexo pour la gestion des comptes nominatifs purs.

Vos contacts

Pour tout renseignement, téléphonez à :

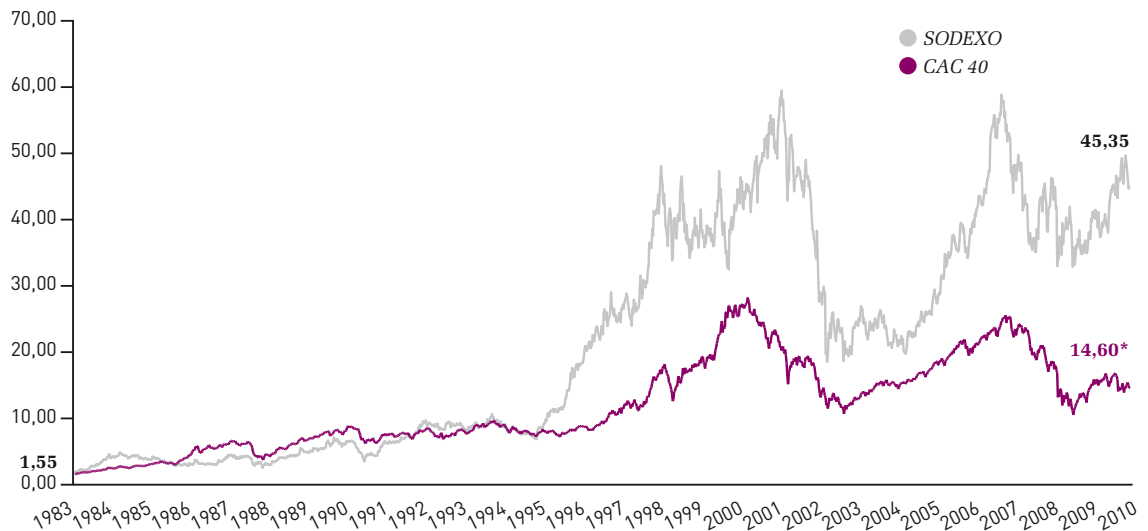
Société Générale Nantes : +33 2 51 85 52 47

Site internet de la Société Générale : www.nominet.socgen.com.

→ L'action Sodexo

L'action Sodexo est cotée sur Euronext (code Euroclear : FR 0000121220) et fait partie de l'indice Next 20. Par ailleurs, depuis son retrait volontaire du New York Stock Exchange en 2007, Sodexo a maintenu ses *American Depositary Receipts* (ADR) négociés de gré à gré (OTC – *Over the Counter*) sous le ticker SDXAÿ, chaque ADR représentant une action Sodexo.

ÉVOLUTION DU COURS AJUSTÉ DE L'ACTION SODEXO DEPUIS SA COTATION EN BOURSE JUSQU'AU 31 AOÛT 2010 (en euros)



* Évolution du cours de l'action Sodexo si le cours avait suivi l'évolution de l'indice CAC 40.

Source : Sodexo.

La première cotation a eu lieu le 2 mars 1983 au cours ajusté de 1,55 euro. Au 31 août 2010 (dernière séance d'août 2009), l'action cotait 45,345 euros en clôture.

La valeur de l'action a été quasiment multipliée par 29, alors que sur la même période, le CAC 40 n'a été

multiplié que par 8,3 soit une progression de Sodexo très largement supérieure à celle du CAC 40.

Depuis son introduction en Bourse, le titre Sodexo a connu une croissance annuelle moyenne, hors dividende, de 13,2 %.

ÉVOLUTION DU COURS AJUSTÉ DE L'ACTION SODEXO DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2009 AU 31 AOÛT 2010 (en euros)



* Évolution du cours de l'action Sodexo si le cours avait suivi l'évolution de l'indice CAC 40.

Source : Sodexo.

Au cours du dernier exercice social, l'action Sodexo a progressé de 16,3 % alors que sur la même période, le CAC 40 enregistrerait une baisse de 2,6 %.

Au 31 août 2010, la capitalisation boursière de Sodexo atteignait 7,1 milliards d'euros.

**COURS DE L'ACTION SODEXO DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2009
AU 31 AOÛT 2010 (en euros)**

Cours au 01/09/2009	39
Cours extrêmes :	
plus bas	36,91
plus haut	50,21
Cours au 31/08/2010	45,345

**VOLUME MOYEN DES TRANSACTIONS SUR L'ACTION SODEXO
PAR SÉANCE**

Titres	467 953
Capitaux (en euros)	20 146 732

Source NYSE-Euronext Paris.

DIVIDENDE

(en euros)	31/08/2010	31/08/2009	31/08/2008	31/08/2007
Distribution globale	212 128 234	197 465 754	196 566 626	178 918 994
Dividende par action	1,35*	1,27	1,27	1,15

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011, sur la base du nombre total d'actions composant le capital.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011 d'approuver la distribution en numéraire d'un dividende de 1,35 euro par action. Le dividende sera mis en paiement à compter du 7 février 2011, étant précisé que la date

de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 2 février 2011 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement, est le 4 février 2011.

BÉNÉFICE NET PAR ACTION ⁽¹⁾ ET DIVIDENDE PAR ACTION ⁽²⁾

(en euros)	2009-2010	2008-2009	2007-2008	2006-2007
Bénéfice net par action	2,64	2,54	2,42	2,22
Dividende par action	1,35	1,27	1,27	1,15

(1) Calculé sur un nombre moyen d'actions (moyenne trimestrielle).

(2) Calculé sur le nombre d'actions au 31 août de chaque année.

DIVIDENDE DE L'EXERCICE 2009-2010 ET RENDEMENT

Dividende*	1,35 EUR
Taux de rendement global sur le cours au 31/08/2010	2,98 %

* Soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011.

Le délai de prescription des dividendes est de cinq ans à compter de la date de mise en paiement.

→ Le capital

1. SODEXO : UN GROUPE INDÉPENDANT

Sodexo demeure un Groupe indépendant. Son capital au 31 août 2010 se répartissait comme suit :

Bellon SA	37,7 %
Salariés	1,1 %
Actions autodétenues	2,3 %
Individuels	3,3 %
Institutionnels français	18,4 %
Actionnaires étrangers	37,2 %

ACTIONNAIRES CONNUS AU 31 AOÛT 2010

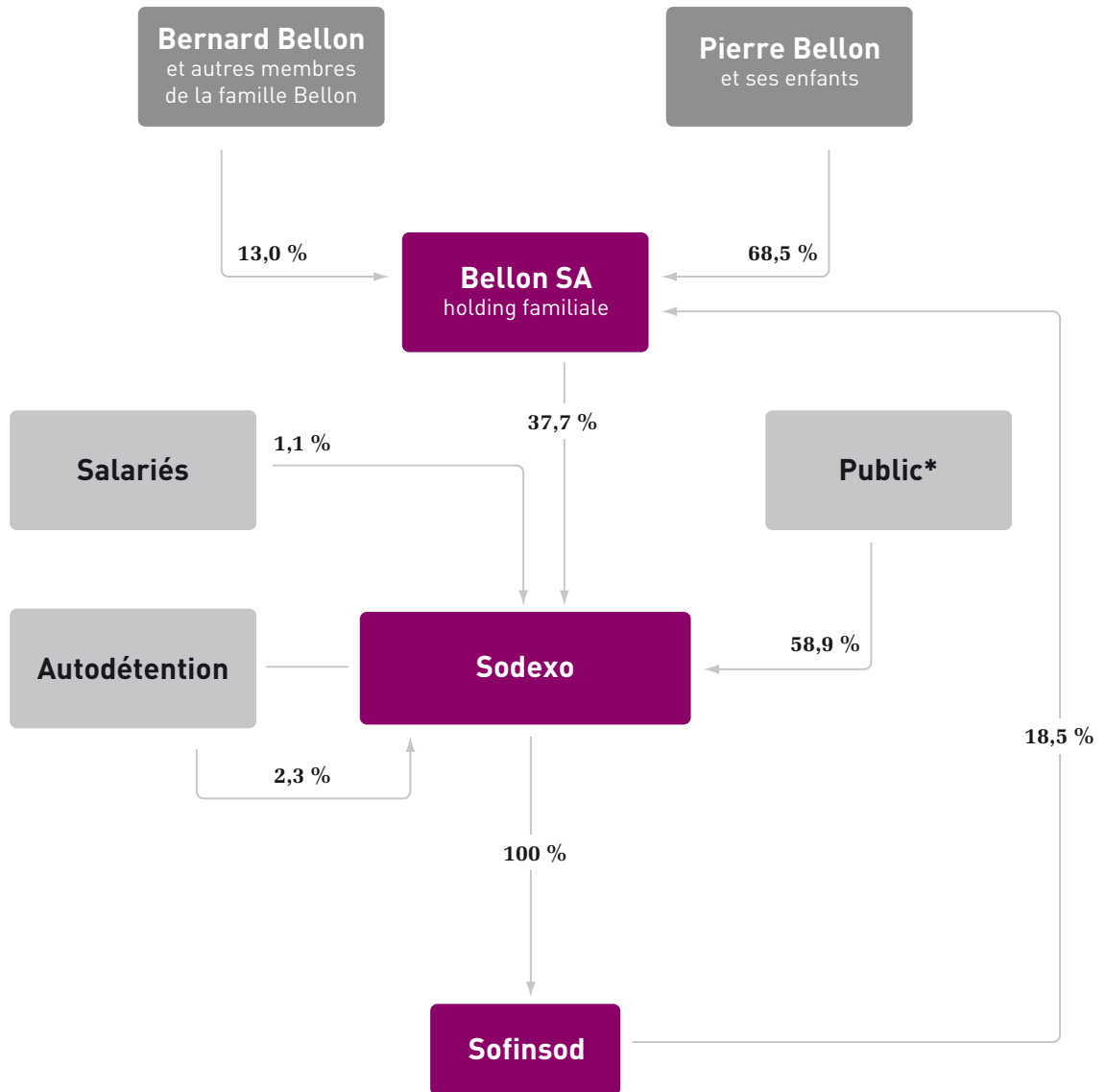
	Nombre de titres	% du capital	Nombre de droits de vote*	% de droits de vote*
Bellon SA	59 252 063	37,71 %	89 263 140	45,50 %
First Eagle Investment Management ⁽¹⁾	7 604 954	4,84 %	14 455 521	7,37 %
Caisse des Dépôts et Consignations ⁽²⁾	4 220 853	2,69 %	5 270 421	2,69 %
Salariés	1 690 445	1,08 %	2 553 803	1,30 %
Autodétention	3 628 226	2,31 %	3 628 226	1,85 %
Public	80 735 484	51,37 %	80 996 647	41,29 %
TOTAL	157 132 025	100,00 %	196 167 758	100,00 %

* Les statuts de la Société confèrent un droit de vote double aux actions détenues sous la forme nominative depuis plus de quatre ans.
En outre, conformément à l'article 223-11 du règlement Général de l'AMF, le nombre de droits de vote est calculé sur la base de l'ensemble des actions auxquelles sont attachés des droits de vote, y compris les actions temporairement privées de droits de vote telles les actions autodétenues.

(1) Anciennement Arnhold and S. Bleichroeder Advisers.

(2) Incluant Caisse des Dépôts et Consignations et Fonds Stratégique d'Investissement.

2. ACTIONNARIAT AU 31 AOÛT 2010



* Incluant First Eagle Investment Management 4,84 % et la Caisse des Dépôts et Consignations 2,69 %.

3. INFORMATIONS BOURSIÈRES

L'action Sodexo

Les actions Sodexo sont cotées sur NYSE-Euronext sous le code Euroclear FR 0000121220 et négociables par unité. Au 31 août 2010, la notation attribuée à Sodexo par la société Standard & Poor's était « BBB+ /A-2 ».

VOLUME DES TRANSACTIONS ET ÉVOLUTION DU COURS DE L'ACTION SODEXO

Date	Cours (en euros)			Moyenne quotidienne des transactions (en milliers d'euros)
	+ haut	+ bas	moyen*	
2009				
Janvier	42,43	37,22	39,43	27 150
Février	42,60	35,47	39,43	26 943
Mars	36,84	32,37	34,63	24 618
Avril	38,47	34,00	35,98	21 871
Mai	39,05	34,67	36,38	23 050
Juin	36,95	33,65	35,75	15 735
Juillet	38,15	34,10	36,04	16 074
Août	40,80	36,26	37,76	13 364
Septembre	42,00	38,57	40,77	14 677
Octobre	42,19	38,91	40,66	12 150
Novembre	41,56	36,91	38,93	18 580
Décembre	40,24	37,42	39,19	15 472
2010				
Janvier	42,85	38,79	40,08	22 610
Février	43,81	37,73	40,78	32 749
Mars	45,85	43,57	44,81	19 437
Avril	47,69	43,11	45,07	25 244
Mai	48,30	43,08	45,98	27 647
Juin	49,66	44,84	47,62	22 722
Juillet	50,21	44,88	48,18	19 736
Août	49,30	43,78	46,45	12 871
Septembre	48,18	45,22	47,24	10 136
Octobre	48,75	46,60	47,50	12 159

* Moyenne mensuelle des derniers cours cotés.

Gouvernement d'entreprise

Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques	222
--	-----

1. Composition du Conseil d'Administration	222
2. Conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration	230
3. Procédures de gestion des risques et de contrôle interne mises en œuvre par la Société	235

Autres informations concernant les mandataires sociaux et la Direction de la Société	245
---	-----

Rémunérations	247
---------------	-----

1. Rémunérations des dirigeants mandataires sociaux	247
2. Rémunérations des mandataires sociaux non dirigeants	251
3. Rémunération du Comité Exécutif	252

Honoraires des Commissaires aux Comptes	263
---	-----

→ Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil et sur les procédures de contrôle interne et de gestion des risques

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, le Président du Conseil d'Administration rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration, des procédures de contrôle interne et des procédures de gestion des risques mises en place par le Groupe (Société mère et l'ensemble des sociétés consolidées).

1. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les règles et modalités de fonctionnement du Conseil d'Administration sont définies par la loi, les statuts de la Société et le règlement intérieur du Conseil. Par ailleurs, des comités spécialisés prévus par ce règlement ont été mis en place.

S'agissant des administrateurs, les statuts de la Société sont conformes aux standards légaux. Les

dispositions particulières concernent la durée du mandat d'administrateur (trois ans maximum), la limite d'âge (85 ans en ce qui concerne le Président et pour le Directeur Général). En outre, le Règlement Intérieur du Conseil d'Administration dispose que chaque administrateur doit être propriétaire d'au moins 400 actions Sodexo.

1.1 Composition au 31 août 2010

		Entrée en fonction	Expiration du mandat à l'AG à tenir en
Pierre Bellon	Président	14/11/1974	2013
Robert Baconnier ⁽¹⁾	Vice-Président – Président de l'ANSA	08/02/2005	2011 ⁽⁴⁾
Patricia Bellinger ⁽¹⁾	Administrateur de sociétés	08/02/2005	2011 ⁽³⁾
Astrid Bellon	Membre du Directoire de Bellon SA	26/07/1989	2013
Bernard Bellon	Président du Conseil d'Administration de Finadvance	26/02/1975	2012
François-Xavier Bellon	Directeur Général de Bright Yellow Group Plc	26/07/1989	2013
Sophie Clamens	Président du Directoire de Bellon SA	26/07/1989	2012
Paul Jeanbart ⁽¹⁾	Directeur Général de Rolaco	13/02/1996	2011 ⁽⁴⁾
Michel Landel	Directeur Général de Sodexo	19/01/2009	2011 ⁽³⁾
Alain Marcheteau ⁽¹⁾	Administrateur de sociétés	25/01/2010	2013
Nathalie Szabo	Membre du Directoire de Bellon SA	26/07/1989	2012
Peter Thompson ⁽¹⁾	Administrateur de sociétés	08/02/2005	2011 ⁽³⁾
Mark Tompkins ⁽¹⁾	Administrateur de sociétés	05/02/2002	2011 ⁽²⁾

(1) Membres du Conseil d'Administration qualifiés d'administrateurs indépendants au regard des critères d'indépendance énoncés dans le Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées.

(2) M. Tompkins a informé le Président du Conseil d'Administration de sa décision de démissionner de son mandat avec effet au 31 octobre 2010.

(3) Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011 le renouvellement de ces mandats pour trois ans.

(4) Le Conseil d'Administration proposera à l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011 le renouvellement de ces mandats pour deux ans.

1.2 Renseignements concernant les administrateurs au 31 août 2010

Pierre Bellon

Né le 24 janvier 1930.

Marié, 4 enfants.

Nationalité française.

Diplômé de l'École des Hautes Études Commerciales (HEC).

Adresse professionnelle :

Sodexo

255, quai de la Bataille-de-Stalingrad
92130 – Issy-les-Moulineaux (France)

Carrière

Entré en 1958 à la Société d'Exploitations Hôtelières, Aériennes, Maritimes et Terrestres comme Attaché de Direction, il y exerce ensuite successivement les fonctions de Directeur Général, puis de Président-Directeur Général.

Il fonde, en 1966, Sodexho SA, devenue en 1997 Sodexho Alliance, société dont il a été Président-Directeur Général jusqu'au 31 août 2005. À cette date, la dissociation des pouvoirs entre Président et Directeur Général décidée par le Conseil d'Administration a été

mise en œuvre et Michel Landel est nommé Directeur Général, tandis que Pierre Bellon reste Président du Conseil d'Administration.

Il exerce cette fonction aujourd'hui au sein de Sodexo SA (nouvelle dénomination sociale depuis janvier 2008).

Président-Directeur Général de Bellon SA, holding familiale de contrôle de Sodexo, depuis 1988, il en devient ensuite Président du Directoire de 1996 à 2002.

Président du Conseil de Surveillance de Bellon SA depuis février 2002.

Membre du Conseil Exécutif du CNPF, devenu ensuite le MEDEF depuis 1976.

Il a été par ailleurs :

- Vice-Président du CNPF, puis du MEDEF de 1980 à 2005 ;
- Président National du Centre des Jeunes Dirigeants d'Entreprises (ex-Centre des Jeunes Patrons) de 1968 à 1970 ;

- Président du Syndicat National des Chaînes d'Hôtels et de Restaurants de 1972 à 1975 ;
- Membre du Conseil Économique et Social de 1969 à 1979.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Président du Conseil de Surveillance) ;
- PPR* (membre du Conseil d'Administration) ;
- CMA CGM (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Sobelnat SCA (membre du Conseil de Surveillance).

Autres fonctions

- Président Fondateur de l'Association Progrès du Management (APM) ;
- Administrateur de l'Association Nationale des Sociétés par Actions (ANSA).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 12 900.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

Robert Baconnier

Né le 15 avril 1940 à Lyon.

Marié, 3 enfants.

Nationalité française.

Licencié ès lettres, diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris et ancien élève de l'École Nationale d'Administration (1965-1967).

Adresse professionnelle :

ANSA

39, rue de Prony 75017 – Paris (France).

Carrière

Robert Baconnier commence sa carrière en 1967 en qualité d'administrateur civil au ministère de l'Économie et des Finances, affecté à la Direction Générale des Impôts (DGI). De 1977 à 1979, il est Conseiller technique au Cabinet du ministre délégué à l'Économie et aux Finances, puis Directeur Adjoint du Cabinet du ministre du Budget. De 1979 à 1983, il est Directeur Adjoint chargé de la Sous-Direction Internationale au Service de la Législation Fiscale et devient en 1983, Chef du service du Contentieux à la DGI puis en 1986, Directeur Général des Impôts. De 1990 à 1991, il est Payeur Général du Trésor.

En 1991, il intègre le Bureau Francis Lefebvre, dont il devient Président du Directoire jusqu'en 2004.

* Société cotée

Il est actuellement Président et Délégué Général de l'ANSA (Association Nationale des Sociétés par Actions).

Autres mandats sociaux

Néant.

Autres fonctions

- Président et Délégué Général de l'ANSA ;
- Censeur et membre du Comité d'Audit de la société Siparex Associés ;
- Membre du Conseil des Prélèvements Obligatoires.

Nombre d'actions Sodexo détenues : 410.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Membre du Conseil d'Administration de la société Lafarge Ciments jusqu'en avril 2010 ;
- Membre du Conseil de Surveillance de la société ELS (Éditions Lefebvre Sarrut) jusqu'en avril 2010 .

Patricia Bellinger

Née le 24 mars 1961 dans le Connecticut (États-Unis).

Mariée, 2 enfants.

Nationalité américaine et britannique.

Bachelor of Arts de l'Université de Harvard.

Adresse professionnelle :

Sodexo

255, quai de la Bataille-de-Stalingrad
92130 – Issy-les-Moulineaux (France)

Carrière

Patricia Bellinger commence sa carrière en 1986 en créant une agence de casting à Madrid, puis elle occupe plusieurs fonctions dans les médias et la communication en Espagne. En 1995, elle retourne aux États-Unis pour intégrer, dans l'industrie pharmaceutique, la société Bristol Myers Squibb (BMS). Successivement Directeur Adjoint de la Communication, puis des Affaires publiques, elle devient en 1998 Directeur de la Culture et de la Diversité. Elle rejoint le groupe BP à Londres en 2000 en tant que Vice Président de la Diversité et de l'Intégration. Elle est nommée Group Vice President et Directeur du BP Leadership Academy, fonction qu'elle occupe jusqu'en 2007.

Autres fonctions

- Membre du Conseil d'Administration du YMCA of Greater Boston (Boston, États-Unis) ;
- Membre du *Diversity Advisory Board of Organizational Resources Council* (ORC) ;
- Membre du Conseil d'Administration de « *Facing History and Ourselves* ».

Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Président du Conseil d'Administration du Nordic Windpower, Ltd. (Royaume-Uni) jusqu'en juillet 2010.

Astrid Bellon

Née le 16 avril 1969.
Diplômée de ESLSCA.
Nationalité française.
Master of Arts in Cinema Studies à New York City.

Adresse professionnelle :
Bellon SA
255, quai de la Bataille-de-Stalingrad
92130 – Issy-les-Moulineaux (France)

Carrière

Astrid Bellon est membre du Directoire de la société Bellon SA.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Membre du Directoire) ;
- Sofrane SAS (Président) ;
- Sobelnat SCA (représentant permanent de Sofrane SAS, Gérant).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 36 723.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

Bernard Bellon

Né le 11 août 1935.
Marié, 5 enfants.
Nationalité française.
Diplômé en Lettres Modernes.
IAE Aix-Marseille.

Adresse professionnelle :

14, rue Saint-Jean – 1260 – Nyon (Suisse)

Carrière

D'abord Directeur de la Compagnie Hôtelière du Midi (Groupe de la Compagnie de Navigation Mixte) de 1962 à 1970, il occupe diverses fonctions de direction bancaire au sein du groupe CIC-Banque de l'Union européenne, de 1970 à 1988. Il fonde la société de capital-risque Finadvance SA dont il assure la Présidence depuis sa création, en 1988.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Membre du Conseil de Surveillance) ;
- Finadvance SA (Président du Conseil d'Administration) ;
- Copelia (administrateur).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 323 732.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Jefco (administrateur) ;
- Allios Industries (administrateur).

François-Xavier Bellon

Né le 10 septembre 1965.
Marié, 4 enfants.
Nationalité française.
Diplômé de l'European Business School.

Adresse professionnelle :
Bright Yellow Group Plc
20-22 Richfield Avenue, Reading Berkshire RG1 8EQ
(Royaume-Uni)

Carrière

François-Xavier Bellon est le CEO de Bright Yellow Group, société qu'il a acquise en 2007, basée au Royaume-Uni et spécialisée dans le maintien à domicile de personnes dépendantes.

Auparavant, François-Xavier Bellon était Directeur Commercial de la division mondiale Travail Temporaire du groupe Adecco où il a passé plus de 7 ans. Basé à Londres pour son dernier poste, il a été Directeur Régional Catalogne basé à Barcelone et Chef d'agence à Orsay-les-Ulises près de Paris.

François-Xavier Bellon a aussi travaillé 10 ans dans le Groupe Sodexo où il assurait les fonctions de

Chief Executive de Sodexo au Royaume-Uni avant de quitter le Groupe en 2004. Entré chez Sodexo France Hôtellerie et Santé en 1995, il a été successivement Responsable de secteur et Responsable de Développement sur Paris, puis Directeur Général de la filiale mexicaine pendant 5 ans.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (membre du Directoire) ;
- Bright Yellow Group Plc (Directeur Général/Administrateur) ;
- Bright Yellow Solutions Ltd (Administrateur) ;
- Footprint Ltd (Administrateur) ;
- U1st Sports SA (Administrateur) ;
- Dr Clic Sociedad Limitada (Administrateur).

Autres fonctions

- Conseiller du Commerce Extérieur de la France.

Nombre d'actions Sodexo détenues : 36 383.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

Sophie Clamens

Née le 19 août 1961.

Mariée, 4 enfants.

Nationalité française.

Diplômée de l'École des Hautes Études Commerciales du Nord (EDHEC).

Adresse professionnelle :

Sodexo

255, quai de la Bataille-de-Stalingrad

92130 – Issy-les-Moulineaux (France)

Carrière

Sophie Clamens commence sa carrière aux États-Unis en 1985 comme conseil en fusions-acquisitions au Crédit Lyonnais pour la clientèle française de la banque à New York. En 1994, elle rejoint Sodexo comme chargée de mission auprès de la Direction Financière. En 2001, elle est nommée Chef de Projet, Contrôle de Gestion Stratégique à la Direction du Plan Groupe pour développer et mettre en place les indicateurs

clés de performance Groupe. En septembre 2005, elle est nommée Directeur Fidélisation Clients Groupe et est en charge du déploiement de l'initiative sur la fidélisation des clients au niveau mondial.

En septembre 2008, elle rejoint Sodexo France Entreprises et Administrations où elle prend les fonctions de Directeur Général.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (Présidente du Directoire) ;
- Altys Multiservices SA (Président du Conseil d'Administration)* ;
- Sodexo Facilities Management SAS (Président)* ;
- SORESCOM SARL (Gérant)*.

Autres fonctions

- Directeur Général de Sodexo France, Division Entreprises et Administrations, Solutions de Services sur Site*.
- Société Française de Restauration et de Services SAS (Membre du Conseil de Direction)*
- Société Française de Propreté SAS (Membre du Conseil de Direction)*
- Société Française de Services (Membre du Conseil de Direction)*

Nombre d'actions Sodexo détenues : 7 964.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Baumira (Gérant).

Paul Jeanbart

Né le 23 août 1939.

Marié, 3 enfants.

Nationalité canadienne et suisse.

Ingénieur civil.

Adresse professionnelle :

Immeuble Président Mouawad

Rue Pierre Hérou, Hazmié, Beyrouth (Liban)

Carrière

Co-fondateur, partenaire et dirigeant du groupe Rolaco depuis 1967.

* Mandats et fonctions exercés dans des filiales de Sodexo.

Autres mandats sociaux

- Oryx Finance Limited, (Président) (Grand Cayman) ;
- Hôtels Intercontinental** Genève (Président du Conseil d'Administration) (Suisse) ;
- Rolaco Holding SA (administrateur-délégué) et ses filiales ou affiliés du groupe Rolaco (membre du Conseil d'Administration) (Luxembourg) ;
- Semiramis Hotel Co. (membre du Conseil d'Administration) (Égypte) ;
- Luxury Brand Development SA (Président du Conseil d'Administration) (Luxembourg) ;
- Club Méditerranée SA** (membre du Conseil de Surveillance) (France).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- XL Capital Ltd (membre du Conseil d'Administration) ;
- Orfèverie Christofle SA (membre du Conseil de Surveillance) ;
- Delta International Bank (membre du Conseil d'Administration) ;
- Nasco Insurance Group (membre du Conseil d'Administration).

Michel Landel

Né le 7 novembre 1951.

Marié, 3 enfants.

Nationalité française.

Diplômé de l'European Business School.

Adresse professionnelle :

Sodexo

255, quai de la Bataille-de-Stalingrad

92130 – Issy-les-Moulineaux (France)

Carrière

Il commence sa carrière en 1977 à la Chase Manhattan Bank puis devient, en 1980, Directeur d'une usine de produits BTP au sein du groupe Poliet.

Recruté en 1984 comme Responsable des Opérations pour l'Afrique de l'Est et du Nord, il est promu dès 1986 Directeur Afrique pour les activités Bases-Vie et prend en 1989, la responsabilité des activités nord-américaines. Il participe, notamment, au

rapprochement en 1998 avec Marriott Management Services et à la création de Sodexo Marriott Services. Dès 1999, il devient Chief Executive Officer de Sodexo Marriott Services, devenu Sodexo. Inc.

En février 2000, Michel Landel est nommé Vice-Président du Comité Exécutif de Sodexo.

De juin 2003 à août 2005, Michel Landel assume la fonction de Directeur Général Délégué Groupe, en charge de l'Amérique du Nord, du Royaume-Uni et de l'Irlande, ainsi que des activités Bases-Vie.

Depuis le 1^{er} septembre 2005, il est Directeur Général de Sodexo.

Autres mandats sociaux

- Sodexo (Directeur Général) ;
- Sodexo, Inc. (administrateur)*.

Autres fonctions

- Président de l'Association Executive For Excellence (France) ;
- Président de l'Association STOP Hunger (France) ;
- Président de la Fondation Sodexo aux États-Unis ;
- Membre du Conseil de Direction de Sodexo Pass International SAS*.

Nombre d'actions Sodexo détenues : 49 152.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Aucun.

Alain Marcheteau

Né le 5 septembre 1944.

Marié, 4 enfants.

Nationalité française.

Diplômé de l'Institut d'Études Politiques de Paris, titulaire d'une maîtrise de droit et ancien élève de l'École Nationale d'Administration.

Adresse professionnelle :

7, rue José Maria de Heredia – 75007 Paris (France)

Carrière

Alain Marcheteau a été Administrateur civil au Ministère des Transports de 1971 à 1975, puis au Ministère des Finances (Direction du Trésor) de 1975 à 1981. Il a été successivement Trésorier,

* Mandats et fonctions exercés dans des filiales de Sodexo.

** Société cotée

Directeur Financier et Directeur Général Adjoint (finance et filiales) d'Air France de 1981 à 1991. Il a ensuite été Directeur Financier de la Compagnie de Suez de 1991 à 1996, Président d'ISM (crédit-bail immobilier et foncière) filiale de Crédisuez de 1996 à 1998, puis Directeur Délégué chargé de mission auprès du Directoire de Suez-Lyonnaise des Eaux de 1998 à 1999. Il est entré dans le groupe Snecma en 1999 comme Directeur Général Adjoint des affaires économiques et financières et, lors de la création de Safran en 2004, en est devenu le Secrétaire Général et membre du Comité Exécutif de Safran jusqu'au 1^{er} juillet 2009.

Autres mandats sociaux

Administrateur :

- Aircelle (groupe Safran) ;
- Cie Daher (administrateur ; membre du Comité d'Audit et du Comité Stratégique) ;
- Ingenico (administrateur ; membre du Comité d'Audit et du Comité d'Éthique) ;
- Messier-Bugatti (groupe Safran) ;
- Sagem Identification B.V. (groupe Safran) ;
- Sagem mobiles (groupe Safran) ;
- Sagem Sécurité (groupe Safran) ;
- Sagem Télécommunications (groupe Safran) ;
- Snecma Services (groupe Safran) ;
- Soreval (groupe Safran).

Autres fonctions

- Associé gérant d'Associés en Gouvernance.

Nombre d'actions Sodexo détenues : 500.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

Président-Directeur Général :

- Valin Participations (groupe Safran) ;
- Établissements Vallaroché (groupe Safran) ;
- Vallaroché Conseil (groupe Safran).

Administrateur :

- Labinal (groupe Safran) ;
- Sagem Communication (groupe Safran) ;
- Connecteurs Cinch (groupe Safran) ;
- Snecma (groupe Safran).

* Mandats et fonctions exercés dans des filiales de Sodexo.

Nathalie Szabo

Née le 26 janvier 1964.

Mariée, 3 enfants et 2 neveux à charge.

Nationalité française.

Diplômée de l'European Business School.

Adresse professionnelle :

Sodexo Prestige – L'Affiche

19, rue de Sèvres – 92100 – Boulogne (France)

Carrière

Elle commence sa carrière en 1987 dans la restauration commerciale. À partir de 1989, elle est Responsable commerciale de Scott Traiteur, puis Directrice commerciale du Pavillon Royal.

Elle rejoint le Groupe Sodexo en mars 1996 comme Directrice commerciale de Sodexo Prestige en France, puis Chef de secteur en 1999. En septembre 2003, elle devient Directrice Générale de Sodexo Prestige et Directrice Générale de L'Affiche en janvier 2006. Elle prend le poste de Directeur Général de la Division Sodexo Sports et Loisirs en France à compter du 1^{er} septembre 2010.

Autres mandats sociaux

- Bellon SA (membre du Directoire) ;
- SEGSMHI – Société du Lido (Présidente du Directoire)*.
 - Excel SAS (Président)*
 - L'Affiche SA (Président)*
 - Millenia SA (Président)*
 - HBC SAS (Président du Conseil d'Administration)*
 - LBCV Sarl (Gérant)*
 - Yachts de Paris SAS (Président)*
 - Compagnie AFM SAS (Président)*
 - SEVPTE SAS (Président)*

Autres fonctions

- Directeur Général de la division Sports et Loisirs de Sodexo en France et Directeur Général de Sodexo Prestige.

Nombre d'actions Sodexo détenues : 1 147.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- SEGSMHI – Société du Lido (membre du Conseil de Surveillance jusqu'au 31 août 2009).
 - L'Affiche SA – (Directeur Général jusqu'au 3 juin 2010)

Peter Thompson

Né le 15 septembre 1946 à Melbourne (Australie).

Marié, 3 enfants.

Nationalité américaine.

Diplômé en Langues Modernes de l'Université d'Oxford et MBA obtenu à l'Université de Columbia.

Adresse professionnelle :

Thompson Holdings LLC

11 Broad Road – Greenwich, CT 06830 (États-Unis)

Carrière

Peter Thompson commence sa carrière en 1970 dans le marketing, puis il devient Chef de Marque en 1974 chez General Foods Corp. Il rejoint Grand Metropolitan Plc en 1984 pour assumer différents postes de direction (Géant Vert, Häagen-Dazs, Pillsbury...) et, en 1992, il est nommé Président-Directeur Général de Grand Met Foods Europe, basé à Paris. En 1994, il intègre le groupe PepsiCo pour devenir Président de Walkers Crisps au Royaume-Uni, puis Directeur Général de Frito-Lay International (Europe, Afrique, Moyen-Orient) et, de 1996 à 2004, Directeur Général de Pepsi-Cola International.

Il est actuellement investisseur privé, administrateur de Syngenta SA et Président du Conseil d'Administration de la Vero Beach Museum of Art.

Autres mandats sociaux

- Syngenta* AG (administrateur et membre du Comité d'Audit).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Stanwich School (Président du Conseil d'Administration) – (États-Unis).

H. J. Mark Tompkins

Né le 2 novembre 1940.

Marié, 3 enfants.

Nationalité britannique.

Maîtrise de Sciences Naturelles et d'Économie à l'Université de Cambridge et MBA obtenu à l'INSEAD (Institut Européen d'Administration des Affaires).

Adresse professionnelle :

Thurloe Capital Partners Ltd

18 Thurloe Square – London SW7 (Royaume-Uni)

Carrière

Il commence sa carrière en 1964 dans le secteur de la banque d'investissement chez Samuel Montagu & Company (devenu HSBC). De 1965 à 1971, il effectue pour Booz Allen & Hamilton des missions de conseil en management au Royaume-Uni, en Europe continentale et aux États-Unis. Il rejoint, en 1972, le groupe Slater Walker Securities et devient Président-Directeur Général de la Compagnie Financière Haussmann, cotée à Paris et de Slater Walker France SA. À partir de 1975, il se spécialise dans le secteur de l'investissement immobilier résidentiel et commercial au Moyen-Orient, en Europe (Allemagne, Espagne, France) et aux États-Unis. À partir de 1987, il s'oriente vers l'investissement dans des sociétés non cotées et le capital développement dans des entreprises cotées, notamment dans les secteurs de la santé et de la biopharmacie, du tourisme et des loisirs, et de différentes sociétés industrielles.

Autres mandats sociaux

- Kingkaroo (Pty) Ltd (membre du Conseil d'Administration) – (Afrique du Sud) ;
- Samara Private Game Reserve (Pty) Ltd. (membre du Conseil d'Administration) – (Afrique du Sud).

Nombre d'actions Sodexo détenues : 400.

Mandats échus, exercés au cours des cinq dernières années

- Allied Healthcare International*, Inc. (Président du Conseil d'Administration) ;
- Healthcare Enterprise Group Plc (Président du Conseil d'Administration).

* Société cotée

Le Conseil d'Administration compte treize membres dont quatre femmes, soit près d'un tiers des administrateurs. Parmi les administrateurs, neuf sont de nationalité française, deux de nationalité américaine, un de nationalité canadienne et un de nationalité britannique.

Outre leur capacité à prendre en compte les intérêts de tous les actionnaires, les administrateurs sont aussi choisis pour leurs compétences, leur expérience et leur maîtrise des enjeux stratégiques des marchés où intervient le Groupe.

La composition du Conseil doit ainsi refléter, autant que possible, le poids géographique des zones du Groupe, inclure des compétences techniques différentes et compter parmi ses membres des administrateurs connaissant bien les activités du Groupe.

À ce jour, en France, la notion d'administrateur indépendant n'a fait l'objet d'aucune définition légale. Le Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées d'avril 2010 précise qu'« un administrateur est indépendant lorsqu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la Société, son Groupe ou sa Direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ».

Dans cet esprit, le Conseil considère que tous les administrateurs de Sodexo sont indépendants dans la mesure où les considérer non indépendants serait préjuger de leur intégrité et de leur loyauté.

En effet, le Conseil d'Administration est une instance collégiale qui représente collectivement l'ensemble des actionnaires et qui impose à chaque membre du Conseil l'obligation d'agir en toutes circonstances dans l'intérêt de tous ses actionnaires et dans l'intérêt social de l'entreprise.

Néanmoins, pour se conformer aux critères d'indépendance en vigueur énoncés dans le Code AFEP-MEDEF susmentionné, le Comité des Nominations propose périodiquement au Conseil d'Administration « la liste des administrateurs » dits indépendants.

Au cours de l'exercice 2009-2010, six membres du Conseil d'Administration ont ainsi été qualifiés d'administrateurs indépendants.

La durée du mandat des administrateurs fixée par les statuts est de trois ans maximum. Enfin, conformément à la législation, le nombre d'administrateurs ayant dépassé l'âge de 70 ans est limité au tiers du nombre d'administrateurs.

2 CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Sodexo est administrée par un Conseil d'Administration présidé par Monsieur Pierre Bellon.

2.1 Rôle du Président du Conseil d'Administration

Le Président du Conseil d'Administration représente le Conseil, il organise et dirige ses travaux, dont il rend compte à l'Assemblée Générale. Il veille au bon fonctionnement des organes de la Société et s'assure, en particulier, que les administrateurs sont en mesure de remplir leur mission.

2.2 Le fonctionnement du Conseil d'Administration

En complément des statuts de la Société, le Conseil d'Administration a adopté un règlement intérieur qui précise sa mission, fixe le nombre d'administrateurs, établit la charte de l'administrateur, prévoit le nombre minimum de réunions et la répartition des jetons de présence. Ce règlement intérieur fixe les

critères d'évaluation du fonctionnement du Conseil, il organise les pouvoirs de la Direction Générale et définit également la politique en matière de délivrance des garanties.

2.3 Mission du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration définit notamment la stratégie de l'entreprise et les politiques générales du Groupe, désigne les mandataires sociaux chargés de gérer celles-ci, contrôle la gestion, s'assure de l'existence et de l'efficacité de la gestion des risques et du contrôle interne et veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers à travers les comptes ou à l'occasion d'opérations importantes.

Conformément aux dispositions de la loi, il arrête les comptes, propose le dividende, décide des investissements significatifs et de la politique financière.

Chaque administrateur reçoit, au moins trois jours à l'avance, les dossiers présentés à chaque Conseil, pour qu'il puisse procéder à l'étude et/ou aux investigations nécessaires sur les sujets traités.

Les principaux dirigeants du Groupe sont conduits à exposer périodiquement aux administrateurs la situation du marché, la mise en œuvre de la stratégie, les moyens mis en place dans leurs activités respectives et les plans d'action leur permettant d'atteindre les objectifs.

Le Conseil d'Administration procède périodiquement à l'examen des comptes au cours de séances approfondies avec la participation, chaque fois que cela s'avère nécessaire, des responsables opérationnels et fonctionnels, ainsi que des Commissaires aux Comptes.

Enfin, le Conseil d'Administration est régulièrement informé des questions, remarques ou critiques formulées par les actionnaires, tant au cours des réunions d'actionnaires que par courrier, courriel ou appel téléphonique.

2.4 La charte de l'administrateur

Les principales dispositions de la charte de l'Administrateur sont présentées ci-dessous.

Chaque administrateur doit être actionnaire à titre personnel et posséder un nombre minimum de 400 actions Sodexo.

Sauf cas de force majeure, tout administrateur de Sodexo a l'obligation d'assister aux Assemblées Générales des actionnaires.

L'administrateur a l'obligation de faire part au Conseil de toute situation de conflit d'intérêt, même potentiel, et doit s'abstenir de participer au vote de la délibération correspondante.

Lorsqu'il reçoit, dans le cadre de ses fonctions, des informations non publiées, tout administrateur de Sodexo doit se considérer tenu au secret professionnel. À ce titre, toute opération sur des valeurs mobilières de Sodexo est interdite pendant :

- la période comprise entre les trente jours calendaires qui précèdent le Conseil d'Administration arrêtant les comptes consolidés semestriels du Groupe et les deux jours ouvrés qui suivent la date de publication de ces comptes semestriels ;
- la période comprise entre le 1^{er} septembre et les deux jours ouvrés qui suivent la date de publication des comptes consolidés annuels du Groupe.

Les transactions effectuées par les administrateurs font l'objet d'un communiqué public. À cet effet, les administrateurs sont tenus d'informer le Directeur Juridique Groupe des transactions qu'ils ont effectuées sur les titres Sodexo.

2.5 Les réunions du Conseil d'Administration durant l'exercice

Le Conseil d'Administration s'est réuni sept fois au cours de l'exercice 2009-2010 (réunions physiques ou réunions téléphoniques, comme le prévoient les statuts de Sodexo), en conformité avec le règlement intérieur prévoyant au minimum quatre réunions par an.

Date	Points principaux à l'ordre du jour	Taux de participation
08/09/2009	Approbation du budget 2009-2010 Présentation par les dirigeants du Groupe du plan à 3 ans (2009-2012)	100 %
06/11/2009	Arrêté des comptes de l'exercice 2008-2009 Arrêté des termes du rapport de gestion Examen du communiqué de presse relatif aux résultats annuels Convocation de l'Assemblée Générale Mixte	77 %
11/01/2010	Adoption d'un nouveau plan d'options d'achat d'actions	100 %
25/01/2010	Point sur l'activité des premiers mois de l'exercice	100 %
25/01/2010	Nomination du Président et du Vice-Président du Conseil d'Administration	85 %
09/03/2010	Présentation de certaines politiques du Groupe Point sur l'activité des cinq premiers mois de l'exercice	100 %
20/04/2010	Arrêté des comptes consolidés du premier semestre de l'exercice 2009-2010 Approbation du rapport semestriel d'activité Examen du communiqué de presse relatif aux résultats semestriels	100 %

Au cours de l'exercice 2009-2010, le taux moyen de participation a été de 95 %.

2.6 Les comités spécialisés

Pour l'aider dans ses réflexions, le Conseil d'Administration a créé trois comités, dotés chacun d'une charte, qui ont pour mission générale d'étudier des sujets spécifiques pour préparer certaines délibérations du Conseil, lui transmettre des avis et des recommandations sur les décisions à prendre et enfin élaborer des propositions.

2.6.1 Le Comité d'Audit

Il est composé de Monsieur Robert Baconnier en qualité d'« Expert financier », qui le préside, de Monsieur Mark Tompkins et de Monsieur Alain Marcheteau. Monsieur Pierre Bellon et Madame Sophie Clamens sont invités à assister à toutes les réunions du Comité sans en être membres.

Ce Comité s'assure de la pertinence et de la permanence des méthodes comptables en vigueur dans la Société. Il examine périodiquement le rapport de la Direction Générale sur les risques encourus et les principes de prévention de ces risques et veille à la mise en œuvre de l'efficacité des procédures de contrôle interne.

Il examine les candidatures des Commissaires aux Comptes dont la nomination est soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires.

Il examine également, chaque année, les honoraires des Commissaires aux Comptes de la Société et de l'ensemble des filiales du Groupe, et apprécie les conditions de leur indépendance.

Pour exercer son rôle, le Comité s'appuie sur le Directeur Général, le Directeur Financier Groupe, le Directeur de l'Audit Interne Groupe et les auditeurs externes. Il peut également demander à entendre toute personne de la Société et faire appel à des experts extérieurs.

Au cours de l'exercice 2009-2010, Monsieur Michel Landel, Directeur Général de la Société, Madame Siân Herbert-Jones, Directeur Financier Groupe, et Monsieur Laurent Arnaudo, Directeur de l'Audit Interne Groupe, ont été régulièrement invités à présenter leurs travaux et à répondre aux questions du Comité lors de ses séances.

Le Comité d'Audit s'est réuni trois fois pendant l'exercice, avec un taux moyen de participation de 57 %.

Il a procédé à l'examen de différents points tels que :

- la revue de la cartographie des risques et du dispositif de maîtrise des risques ;
- le suivi de l'évaluation du contrôle interne ;
- l'approbation du plan d'Audit Interne pour l'exercice 2009-2010 ;
- les rapports des missions de la Direction de l'Audit Interne et le suivi de ses recommandations ;
- la supervision de l'indépendance et des missions des Commissaires aux Comptes. Il a également approuvé les missions et les honoraires des Commissaires aux Comptes de la Société et des filiales du Groupe dans le cadre de la certification des comptes consolidés pour l'exercice 2009-2010. Par ailleurs, il a approuvé, préalablement, toute autre mission effectuée par les Commissaires aux Comptes de la Société et des membres de leur réseau.

Le Comité d'Audit a également examiné les comptes annuels consolidés de l'exercice 2008-2009, ainsi que les comptes semestriels consolidés de l'exercice 2009-2010. Enfin, au-delà des trois réunions formelles du Comité d'Audit, le Président a été amené à rencontrer à plusieurs reprises au cours de l'année, le Directeur Général, le Directeur de l'Audit Interne Groupe, le Directeur Financier Groupe et les Commissaires aux Comptes.

Dans un souci de progrès et d'approfondissement des thèmes étudiés, le Comité d'Audit a souhaité augmenter le nombre de ses réunions et les étendre pour l'exercice 2010-2011 à quatre, couvrant les résultats annuels, les résultats semestriels, la gestion des risques, le contrôle interne et l'audit.

2.6.2 Le Comité des Nominations

Il est présidé par Madame Patricia Bellingier et les autres membres sont Madame Nathalie Szabo et Monsieur Pierre Bellon.

Ce Comité est chargé d'une part :

- d'examiner les propositions du Président du Conseil et de formuler un avis au Conseil sur la nomination des administrateurs. Le Comité examine la situation des candidats aux fonctions d'administrateur, préalablement à leur nomination. Il évalue également à tout moment, s'il le juge utile, la situation des administrateurs au regard des critères relatifs à la composition du Conseil,

définis dans les lois applicables à la Société et dans le règlement intérieur. Par ailleurs, pour se conformer aux différents usages, le Comité des Nominations propose périodiquement au Conseil d'Administration la liste des administrateurs dits indépendants ;

- de formuler un avis au Conseil sur la nomination du Directeur Général et le cas échéant du ou des Directeurs Généraux Délégués ;

et d'autre part :

- d'examiner les propositions du Directeur Général et de formuler un avis au Conseil sur les nominations et plans de succession des membres du Comité Exécutif et des principaux dirigeants du Groupe ;
- de s'assurer que le Directeur Général est en mesure à tout moment de proposer au Conseil des solutions de succession en cas de vacance imprévisible, même si celles-ci doivent demeurer confidentielles.

Au cours de l'exercice, le Comité des Nominations s'est réuni formellement une fois avec un taux de participation de 100 %.

Il a étudié les plans de succession des membres du Comité Exécutif du Groupe et les changements dans l'organisation en Europe, et de nombreux échanges ont eu lieu entre les membres du Comité des Nominations et les dirigeants du Groupe.

2.6.3 Le Comité des Rémunérations

Il est présidé par Madame Patricia Bellinger et les autres membres sont Messieurs Pierre Bellon et Bernard Bellon.

Ce Comité est chargé de proposer la rémunération des mandataires sociaux, la politique générale de rémunération des principaux dirigeants du Groupe, la politique d'intéressement des dirigeants aux performances de l'entreprise et, en particulier, la politique des plans de souscription ou d'achat d'actions ainsi que la mise en place de Plans d'Épargne d'Entreprise dans le Groupe. Les principes et règles arrêtés par le Conseil d'Administration pour déterminer les rémunérations et avantages de toute nature accordés aux mandataires sociaux sont précisés aux pages 247 et suivantes du présent document.

Le Comité des Rémunérations s'est réuni deux fois pendant l'exercice avec un taux de participation de 100 %.

Il a eu pour mission de faire des recommandations au Conseil d'Administration dans des domaines tels que la mise en place d'un nouveau plan d'options d'achat d'actions et de son règlement, la revue des outils d'intéressement des dirigeants ainsi que les rémunérations du Président et du Directeur Général. Il a ainsi proposé au Conseil d'attribuer au titre du plan de janvier 2010, 1,7 million d'options d'achat d'actions pour 500 dirigeants et formulé un avis sur les propositions d'attributions individuelles établies par le Directeur Général.

2.6.4 Groupe de travail Projets PFI (Private Finance Initiatives) et PPP (Partenariats Public-Privé)

Pour faciliter sa tâche, le Conseil d'Administration a également créé un groupe de travail afin d'étudier de façon approfondie les engagements que le Groupe est susceptible de prendre dans le cadre de contrats de Partenariats Public-Privé ou de *Private Finance Initiatives* : il s'agit de tout engagement de prise de participation dans une entité ad hoc constituée pour le projet ou bien de contrats de sous-traitance d'une durée minimale de 5 ans. Ce groupe de travail fait des recommandations au Conseil d'Administration afin que ce dernier puisse se prononcer sur l'autorisation d'investissement et éventuellement, l'émission de garanties dans le cadre de ces projets.

Le groupe de travail, présidé par Madame Siân Herbert-Jones, Directeur Financier Groupe, est composé d'administrateurs (Madame Sophie Clamens et Messieurs Robert Baconnier, Pierre Bellon et Mark Tompkins), du Directeur Général Monsieur Michel Landel et certains membres de son équipe ainsi que des dirigeants opérationnels qui proposent et dirigeront ces projets. Certains administrateurs ont exprimé le désir d'y participer et ont assisté aux réunions de ce groupe de travail.

2.6.5 Évaluation du fonctionnement du Conseil d'Administration

En septembre 2007, un questionnaire d'évaluation comportant une cinquantaine de points sur le fonctionnement du Conseil d'Administration et des différents comités a été envoyé aux administrateurs. Au cours de la séance du 22 janvier 2008, les résultats de cette évaluation ont été présentés au Conseil d'Administration : les missions du Conseil sont claires et l'information reçue est jugée satisfaisante par les administrateurs. En revanche, les administrateurs souhaitent être encore plus associés à la réflexion

stratégique de la Société. Aussi, a-t-il été décidé de dédier, dans la mesure du possible, une partie de chaque réunion du Conseil d'Administration aux domaines de responsabilité d'un des membres du Comité Exécutif et les administrateurs ont réaffirmé aussi leur désir de rencontrer plus souvent les membres du Comité Exécutif du Groupe.

Ainsi, le Conseil d'Administration du 8 septembre 2009 a réuni les administrateurs, le Directeur Général et tous les membres du Comité Exécutif. Il a été consacré à l'examen des plans 2009-2012 du Groupe et des différentes entités opérationnelles et fonctionnelles. À la suite de ce Conseil, un questionnaire a été diffusé aux seuls administrateurs afin qu'ils donnent leur opinion sur la qualité des plans présentés, laquelle a été jugée en progrès par rapport à l'exercice précédent.

Au cours de l'exercice 2009-2010, les administrateurs ont été amenés à plusieurs reprises à commenter les modalités de fonctionnement du Conseil, à vérifier que les questions importantes ont été convenablement préparées et débattues et à se prononcer sur la qualité de l'information mise à la disposition des administrateurs. Les administrateurs ont préféré qu'une évaluation plus formelle du fonctionnement du Conseil soit conduite au cours de l'exercice 2010-2011 par un cabinet extérieur.

2.7 Rôle du Directeur Général/ Comité Exécutif

Depuis le 1^{er} septembre 2005, les fonctions de Président du Conseil d'Administration et celles de Directeur Général ont été dissociées et Monsieur Michel Landel a succédé à Monsieur Pierre Bellon en qualité de Directeur Général de Sodexo.

Le Directeur Général assume la Direction Générale du Groupe et a autorité sur toutes les Directions opérationnelles et fonctionnelles du Groupe. Les pouvoirs du Directeur Général sont assortis de limites, fixées par le Conseil d'Administration sur proposition du Président. En particulier, ce dernier doit obtenir l'autorisation préalable du Conseil pour consentir des garanties sur les biens sociaux (pour un montant unitaire supérieur à 25 millions d'euros sur une durée inférieure à 5 ans, pour un montant unitaire supérieur à 15 millions d'euros sur une durée comprise entre 5 et 10 ans et pour toute garantie sur une durée plus longue) ou pour engager la Société au-delà de certains montants relatifs, notamment, à des prises de participation supérieures à 25 millions d'euros par opération, des cessions de participations

d'un montant supérieur à 20 millions d'euros par opération ou des dettes financières à moyen et long terme supplémentaires supérieures à 50 millions d'euros. Il doit également soumettre à l'autorisation préalable du Conseil d'Administration les décisions relatives au démarrage d'activités nouvelles. Ces limitations sont inopposables aux tiers, le Directeur Général étant investi, vis-à-vis d'eux, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société.

Pour assumer la Direction Générale de Sodexo, Monsieur Michel Landel s'appuie sur un Comité Exécutif composé de huit membres au 31 août 2010 (neuf membres au 1^{er} septembre 2010).

Ce Comité se réunit une fois par mois. Il constitue l'organe clé du management du Groupe. Son rôle est double : le Comité doit d'une part, débattre et proposer des stratégies au Conseil d'Administration et d'autre part, suivre la mise en œuvre des stratégies, arrêtées par le Conseil. Dans ce contexte, le Comité Exécutif suit l'évolution des plans d'action, les performances des différentes entités opérationnelles, les opportunités de développement et les risques inhérents aux activités.

Il s'appuie également sur un **Comité d'Investissement Groupe** composé du Directeur Général, du Directeur Financier Groupe et des Directeurs Généraux Adjointes Groupe concernés par le projet pour examiner et donner son approbation :

- aux nouveaux contrats significatifs (en fonction de l'entité concernée, tout nouveau contrat d'un chiffre d'affaires annuel estimé compris entre 25 et 45 millions d'euros) ;
- à tout projet de prise de participation ou tout autre projet d'investissement en immobilisations corporelles et incorporelles dans une fourchette de 2 à 6 millions d'euros selon l'entité, ainsi que tout dépassement de budget d'investissement approuvé en début d'exercice (en cumul) ;
- aux cessions de participations supérieures à 1 million d'euros.

Au 1^{er} septembre 2010, les membres du Comité Exécutif du Groupe sont :

Michel Landel, Directeur Général et Administrateur de Sodexo, Président du Comité Exécutif ;

Elisabeth Carpentier, Directeur Ressources Humaines et Communication interne Groupe ;

George Chavel, Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général Amérique du Nord, Solutions de Services sur Site ;

Roberto Cirillo, Directeur Général Adjoint Groupe, Directeur Général France, Solutions de Services sur Site ;

Pierre Henry, Directeur Général Adjoint Groupe ; Directeur Général Solutions de Motivation ; en charge des Solutions de Services sur Site en Amérique du Sud et en Europe continentale (hors France) ;

Siân Herbert-Jones, Directeur Financier Groupe ;

Nicolas Japy, Directeur Général Adjoint Groupe ; Directeur Général Bases-Vie ; Directeur Général Asie/Australie Solutions de Services sur Site ;

Aurélien Sonet, Directeur de la Planification Stratégique, du Développement et de la Communication Externe Groupe ;

Damien Verdier, Directeur de la Fidélisation clients, du Marketing de l'Offre, des Achats et du Développement durable Groupe.

Le Comité Exécutif s'appuie sur un Comité International qui réunit une soixantaine de dirigeants, opérationnels et fonctionnels, dans les principaux segments et activités du Groupe. Le Comité International aide le Comité Exécutif à identifier les tendances du marché et opportunités de développement, globalement et par segment de clientèle. Il transforme les décisions stratégiques en plans d'action et mobilise les équipes nécessaires à leur déploiement. Chaque membre a également pour mission de partager l'information, d'échanger les

meilleures pratiques et de renforcer l'adhésion aux valeurs du Groupe.

2.8 Conformité à un Code de gouvernement d'entreprise

Le Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, d'avril 2010 (disponible sur le site www.medef.fr – rubrique Gouvernement d'entreprise), est celui auquel se réfère la Société pour l'élaboration du présent rapport, approuvé par le Conseil d'Administration dans sa réunion du 8 novembre 2010 ; conformément au principe « appliquer ou s'expliquer » concernant le cumul du mandat social et du contrat de travail du Directeur Général, voir « contrat de travail » page 250 du Document de référence.

2.9 Participation des actionnaires à l'Assemblée Générale

Les modalités particulières relatives à la participation des actionnaires à l'Assemblée Générale figurent à l'article 16 des statuts de Sodexo (reproduit page 202 du présent document).

2.10 Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

La répartition du capital et des droits de vote de la Société, exposée en page 205 du présent document, apparaît comme l'élément déterminant parmi ceux visés à l'article L. 225-100-3 du Code de commerce.

3. PROCÉDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN ŒUVRE PAR LA SOCIÉTÉ

Dans le cadre de ses activités et de la poursuite de sa stratégie, le Groupe Sodexo est confronté à un certain nombre de risques et aléas internes ou externes. Afin d'y faire face, il a mis en place une organisation et des politiques dont le but est d'identifier, d'évaluer, de prévenir et de maîtriser ces risques afin d'en limiter les impacts négatifs.

Le contrôle interne est un dispositif élaboré par la Société et mis en œuvre sous sa responsabilité, qui vise à assurer :

- la conformité aux lois et règlements ;

- l'application des politiques du Groupe ;
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde de ses actifs ;
- la fiabilité des informations financières.

En contribuant à prévenir et à maîtriser les risques, le dispositif de contrôle interne joue un rôle important dans la conduite du Groupe.

3.1 Principes fondamentaux

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur les **Principes fondamentaux du développement de Sodexo**, ses valeurs et ses principes d'indépendance définis depuis son origine par Pierre Bellon et le Conseil d'Administration. Ces principes fondamentaux du Groupe sont présentés en page 13 du présent Document de référence.

Indépendance

Pierre Bellon a, dès la naissance de Sodexo en 1966, affirmé que l'entreprise familiale resterait indépendante : vis-à-vis de ses clients (le plus gros client du Groupe représente moins de 2 % du chiffre d'affaires), de ses fournisseurs (le plus gros fournisseur industriel de Sodexo représente moins de 3 % de ses achats), de ses banquiers et de toute organisation extérieure qui empêcherait le bon fonctionnement du Groupe.

3.2 Les Politiques du Groupe

Les Politiques du Groupe sont disponibles sur le site intranet. Compte tenu de l'évolution de l'environnement et de l'élargissement des solutions de services du Groupe, une révision de ces politiques est en cours.

Elles recouvrent les orientations stratégiques de l'entreprise ainsi que les règles applicables à différents domaines tels que le Culte du client, le Marketing de l'offre, le Développement des Ressources Humaines, les Achats, la Politique d'Hygiène et de Sécurité alimentaire, l'Audit Interne, les Finances, les Délégations, la Planification stratégique et le Développement Durable. Ces politiques sont déclinées autour de cinq axes – objectifs, politiques, procédures, indicateurs de performances et recherche et innovation.

3.2.1 Développement des Ressources humaines

Le Groupe s'est fixé deux objectifs majeurs : d'une part, avoir les Ressources Humaines disponibles en quantité, qualité et compétences, et d'autre part, être l'un des employeurs mondiaux les plus appréciés de ses collaborateurs.

Les principales politiques Ressources Humaines prennent en compte : le profil des dirigeants Sodexo, les règles de structure Groupe, la gestion prévisionnelle des dirigeants (revue des dirigeants des grandes entités, recrutement externe et promotion

interne, gestion individuelle des dirigeants), rapports d'étonnement, mobilité internationale, le perfectionnement des dirigeants, les enquêtes d'engagement, la rémunération des dirigeants, la communication interne et l'innovation/la recherche en matière de gestion des ressources humaines. Enfin, le suivi annuel d'indicateurs de performance doit permettre de valider les plans d'actions mis en place pour progresser dans ces politiques : enquêtes d'engagement, fidélisation des collaborateurs, promotion interne et représentation des femmes dans la population des dirigeants.

3.2.2 Politique Achats Groupe

La Politique Achats du Groupe définit les objectifs de la fonction. Le programme « 5 Star » permet de mesurer la performance des équipes Achats des principaux Pays et d'améliorer notre puissance de négociation auprès de nos fournisseurs. La qualité des produits négociés doit suivre les critères de sécurité alimentaire et de traçabilité prédéfinis et les fournisseurs référencés font l'objet d'audits réguliers. Les fournisseurs signent un « Code de conduite » et les collaborateurs de la fonction Achats respectent les « Principes d'Intégrité » auxquels ils ont été formés.

3.2.3 Financement du développement

Comment assurer le financement du développement et rester indépendant ? Cette contrainte explique la stratégie financière du Groupe qui repose sur deux principes simples :

- choisir des activités à faible intensité capitalistique, avec en moyenne des investissements (hors acquisitions) représentant environ 2 % du chiffre d'affaires ;
- disposer en permanence des liquidités suffisantes pour financer le développement, rembourser les emprunts à moyen terme et verser des dividendes aux actionnaires.

La Direction Financière Groupe établit chaque année en novembre un plan de financement du Groupe à dix ans.

Les politiques financières établissent des règles applicables à des domaines tels que les procédures d'approbation des investissements, la réduction du besoin en fonds de roulement, la gestion de la trésorerie et de l'endettement ou la distribution des résultats des filiales du Groupe.

Ces politiques prévoient également les conditions de la tenue de la comptabilité. Elles soulignent l'importance des informations issues des entités,

y compris en ce qui concerne les informations prévisionnelles. Il est précisé que chaque responsable doit s'assurer de l'exactitude de ces informations, du respect des délais d'établissement et de diffusion ; il doit sensibiliser ses équipes à cet impératif et recourir aux contrôles nécessaires au respect de ces différents objectifs.

En matière d'endettement, les politiques financières du Groupe précisent que les décisions concernant tout financement externe doivent être prises selon leur montant ou leur nature, par le Directeur Financier Groupe, le Directeur Général ou le Conseil d'Administration.

Ainsi :

- l'essentiel de l'endettement doit être contracté à taux fixe ou converti à taux fixe grâce à des instruments de couverture ;
- le risque de change en matière d'endettement du Groupe et sur les prêts en devises aux filiales doit être couvert.

Par ailleurs, les politiques financières arrêtées par le Groupe sont conçues pour éviter des prises de position spéculative et tout risque en matière de financement, de gestion de la trésorerie et de choix de contrepartie financière.

3.2.4 Politique de Développement Durable

En matière de Développement Durable, Sodexo suit les trois axes clés de sa feuille de route stratégique *Better Tomorrow Plan* (Agir pour une meilleure Nutrition, pour la Santé et le Bien-être, S'engager auprès des Communautés locales, Préserver l'Environnement) déclinée autour de quatorze engagements que le Groupe devra mettre en œuvre d'ici à 2012, 2015 ou 2020 selon les sujets.

3.2.5 Systèmes et technologies de l'information

La **Direction des Systèmes et Technologies de l'Information** définit des politiques visant à accélérer les synergies, réduire les coûts des infrastructures techniques et garantir une meilleure cohérence dans les développements des systèmes d'information de Sodexo. Le Comité Exécutif pour la Gouvernance des Systèmes et Technologies de l'Information approuve les investissements significatifs, s'assure du bon avancement des projets et effectue les arbitrages coûts-performance en matière de normes de sécurité et de plans de secours.

3.3 Les délégations d'autorité

Les principes et politiques sont complétés par les Descriptions de postes, des Fiches d'objectifs annuels et, pour les principaux dirigeants, des délégations clairement définies, qui font l'objet d'une mise à jour annuelle et d'une communication formalisée aux différents responsables par leur supérieur hiérarchique.

Le Directeur Général délègue certains de ses pouvoirs aux membres du Comité Exécutif Groupe, qui eux-mêmes délèguent à leur propre Comité Exécutif.

Les délégations s'appliquent dans les domaines du développement, de la gestion des Ressources Humaines, des achats, des investissements et de la finance.

3.4 Planification et définition des objectifs

La délégation dans le Groupe se réalise essentiellement à travers des contrats de responsabilité que sont le plan à moyen terme (à trois ans) et celui à un an. Cette délégation doit s'établir dans le respect des politiques générales du Groupe.

À l'occasion de l'élaboration du plan à trois ans, la stratégie et les objectifs du Groupe sont discutés annuellement. Le plan consolidé est présenté au Conseil d'Administration par le Directeur Général. Les plans à trois ans des différentes Entités Opérationnelles sont présentés au Conseil d'Administration par les membres du Comité Exécutif. L'élaboration du plan fait l'objet d'une interaction et d'un dialogue entre le Comité Exécutif du Groupe et les Entités opérationnelles qui lui sont rattachées.

Le plan consolidé et les plans d'action adoptés se traduisent par un Budget consolidé soumis à l'approbation du Conseil d'Administration. Les plans des Entités Opérationnelles élaborés par les membres du Comité Exécutif donnent lieu à un budget annuel approuvé par le Directeur Général. Les responsables de chaque budget ont alors autorité à accepter et signer tous les frais de fonctionnement correspondant à leur budget approuvé.

Il convient de préciser que le processus de planification stratégique est en cours de révision et devrait être finalisé début 2011. Le but recherché est notamment de simplifier le processus, de le rendre plus adapté aux trois activités du Groupe (Solutions de Services sur Sites, Solutions de Motivation et Solutions aux Particuliers et à domicile) et d'améliorer l'implication des opérationnels à tous les niveaux.

3.5 Indicateurs de performance

Les indicateurs de performance opérationnels sont déterminants pour la performance financière du Groupe : tout progrès accompli dans ces indicateurs se traduira par de la croissance du chiffre d'affaires, du résultat opérationnel et du cash flow.

Des indicateurs de performance opérationnelle (parts de marchés, fidélisation des clients qui a progressé en 2009-2010 pour atteindre 94,2 %, croissance sur sites existants, développement commercial, ressources humaines, achats, développement durable, gestion, finances, etc.) sont utilisés pour mesurer les performances. La Direction Financière du Groupe est chargée de la coordination et du suivi des indicateurs de performance opérationnelle à travers un tableau de bord.

Ainsi les indicateurs Ressources Humaines sont au nombre de quatre :

- **le taux d'engagement des salariés**, l'objectif du Groupe étant d'atteindre un taux similaire à celui des entreprises qui sont classées dans les « meilleurs employeurs » ;
- ce taux d'engagement est passé de 48 % en 2008 à 55 % en 2010 lors de l'enquête menée en avril 2010 dans 60 pays auprès de 112 000 collaborateurs, alors que le taux a baissé en moyenne de 1 point sur la période dans les 1 500 autres entreprises de l'échantillon étudié par le cabinet qui l'a réalisée ;
- par ailleurs, 85 % de nos collaborateurs évaluent Sodexo comme meilleur employeur que ses concurrents ;
- **la fidélisation du personnel** mesurée pour l'ensemble du personnel et spécifiquement pour les responsables de site et les dirigeants ; elle s'élevait au total à 63,5 % au cours de l'exercice 2009-2010 ;
- **la promotion interne**, mesurée en nombre d'employés promus responsables de site et en nombre de responsables de site promus à un poste d'encadrement intermédiaire ; 2 296 collaborateurs ont ainsi été promus à un poste d'encadrement par passage d'une catégorie à une autre ;
- **la représentation des femmes dans la population des dirigeants**, l'objectif étant d'avoir 25 % de femmes dans la population des dirigeants à l'horizon 2015, contre 18 % en 2009. Cette proportion atteint 20 % en 2010.

Ces indicateurs sont présentés annuellement au Conseil d'Administration et au Comité Exécutif Groupe afin de suivre les progrès accomplis. Ils

doivent être revus annuellement dans les comités exécutifs des grandes entités du Groupe.

Parmi les indicateurs de progrès retenus en matière de développement durable on citera :

Nutrition, Santé, Bien-être : Sodexo assure à ses consommateurs la sécurité alimentaire et s'engage à promouvoir auprès de ses consommateurs un bon équilibre alimentaire. Sodexo joue en effet un rôle essentiel dans la lutte contre l'obésité et la malnutrition et répond à leurs besoins avec des solutions privilégiant la santé et le bien-être. À titre d'exemple, l'indicateur suivant est observé : le nombre de sites de nos clients favorisant la réduction de la consommation de sucre, de sel et de matières grasses.

Développement économique et social des communautés locales (participation au développement des communautés locales en privilégiant le recrutement de personnel local, en soutenant le développement de petites entreprises dans les services que Sodexo rend et augmentation des approvisionnements en produits issus du commerce équitable). À titre d'exemple, l'indicateur suivant est observé : part des achats de café issus du commerce équitable certifié.

Environnement (achat de produits respectueux de l'environnement, réduction des consommations d'eau, réduction des dépenses d'énergie et des émissions de CO₂ et lutte contre le gaspillage et la réduction des déchets) : pourcentage des sites de nos clients ayant un plan d'action pour réduire les déchets organiques et non organiques et les recycler. À titre d'exemple, l'indicateur suivant est observé : part des achats réalisés en produits locaux, saisonniers ou issus d'une agriculture responsable.

3.6 Descriptif du dispositif de contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information comptable et financière

La Direction Financière du Groupe veille à la fiabilité des informations financières et comptables.

La production et l'analyse de l'information financière s'appuient sur un ensemble de procédures mises en place aussi bien au niveau des sites d'exploitation qu'au niveau des Directions Financières des filiales et du Groupe.

Les Directions Financières des filiales établissent mensuellement, un compte de résultat, cumulé depuis le début de l'exercice social, un bilan et un tableau de financement auxquels se rajoutent trimestriellement des prévisions pour l'ensemble de l'exercice.

Au 28 février, les comptes semestriels font l'objet d'un examen limité par les Commissaires aux Comptes pour les filiales les plus significatives.

En fin d'exercice, les Directeurs Généraux et les Directeurs Financiers des Entités Opérationnelles s'engagent sur la fiabilité de leurs états financiers, préparés en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne et sur lesquels les auditeurs externes des principales filiales expriment une opinion dans le cadre de leur mission référée par les auditeurs du Groupe. La Direction Financière du Groupe veille à l'application par toutes les filiales des traitements comptables conformes aux règles du Groupe. Une consolidation des comptes est réalisée tous les mois par la Direction Financière Groupe.

Le Groupe continue à renforcer les compétences des équipes financières dans ses filiales ainsi qu'au niveau de la Direction Financière. Ce renforcement inclut l'accroissement des ressources dotées d'une expertise technique dans le domaine du reporting financier. Grâce à ces efforts et au déploiement d'un nouvel outil web de reporting financier, la Direction Financière Groupe a avancé de vingt jours la publication des résultats annuels au cours des derniers exercices.

Le respect des délais de production de l'information et le respect de sa qualité et de sa fiabilité sont des éléments de l'appréciation de la performance de l'encadrement et, en particulier, de celle des Directeurs de filiales et de leur Directeur Financier.

Le reporting opérationnel (indicateurs de croissance tels que la fidélisation des clients, le développement commercial et la croissance du chiffre d'affaires à « parc comparable ») et financier qui est discuté au niveau de chaque entité par chaque Directeur Général Adjoint et son Comité Exécutif, est ensuite présenté au Comité Exécutif du Groupe puis au Président du Conseil d'Administration. Par ailleurs, des Revues trimestrielles avec chacune des Entités Opérationnelles du Groupe permettent au Directeur Général et au Directeur Financier Groupe d'apprécier, à partir des éléments financiers du reporting et d'éléments opérationnels, l'évolution des performances de la ou des filiales.

Le Groupe a mis en place des procédures pour identifier ses Engagements hors bilan. Les éléments dits « hors bilan » rassemblent tous les droits et obligations pouvant avoir immédiatement ou à terme un impact financier sur la situation du Groupe, autres que ceux devant être inscrits au bilan et au compte de résultat, ou qui n'y figurent que de façon incomplète. Ils regroupent notamment les nantisements d'actifs, toutes les garanties liées soit aux contrats opérationnels (garantie de soumission « *bid bonds* » ou de bonne fin « *performance bonds* »), soit à l'endettement ou à des contentieux, mais également les contrats de location non activés au bilan et les engagements relatifs à des promesses de vente ou d'achat de titres, etc.

Les procédures d'identification de ces engagements incluent :

- l'examen périodique des procès-verbaux d'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration de la filiale pour ce qui concerne les engagements contractuels, le suivi des litiges et les autorisations et cessions d'actifs ;
- l'examen avec les responsables de la gestion des risques, les agents et courtiers des compagnies d'assurance auprès desquelles la filiale a contracté des assurances pour couvrir les risques relatifs à ses obligations conditionnelles ;
- la revue avec les banques et établissements financiers des sûretés et des garanties ;
- la revue avec les conseils juridiques internes et externes des litiges et procédures, ainsi que de l'évaluation des passifs éventuels y afférant ;
- l'examen des transactions avec les parties liées pour ce qui concerne les garanties et autres engagements donnés ou reçus.

Chaque filiale est tenue de préciser de manière exhaustive la liste de ses Engagements hors bilan.

La Direction Juridique rattachée à la Direction Financière au niveau du Groupe ainsi que les responsables des affaires juridiques au niveau local interviennent en amont auprès des équipes opérationnelles. Ils veillent au respect des dispositions légales. Ils s'assurent également que les négociations contractuelles sont menées de façon équilibrée ; que les risques ne concernent que le respect des obligations contractuelles en matière de prestations et qu'ils sont limités en valeur et dans le temps.

La Direction des Assurances et Risques Groupe rattachée à la Direction Juridique au niveau du Groupe

est chargée, en collaboration avec les structures internes des filiales, de :

- mettre en place les couvertures d'assurance appropriées pour préserver les intérêts du Groupe ;
- identifier et évaluer les principaux risques qui pèsent sur le Groupe, en restant attentive à l'émergence de nouveaux facteurs de risques liés à l'évolution de ses activités, en particulier dans les domaines du *Facilities Management* ;
- développer une politique de réduction des risques contractuels au travers, notamment, de clauses de limitation de responsabilité ou de pactes de garantie ;
- arbitrer entre la conservation (auto-assurance) au sein du Groupe des conséquences financières qui résulteraient de la survenance de ces risques et leur transfert au marché de l'assurance.

Enfin, sur la base des informations transmises dans le cadre du reporting mensuel et de la consolidation des comptes, le Directeur Général, avec l'aide de la Direction Financière Groupe, prépare la communication financière. Le Directeur Général s'appuie également sur les informations opérationnelles requises lors de l'élaboration du Document de référence. Enfin les communiqués de presse de résultats (semestriels et annuels) sont soumis au Conseil d'Administration pour approbation.

Afin de permettre à la Direction Générale de diffuser une information qui reflète fidèlement la situation du Groupe, la communication financière fait l'objet d'une revue par le Comité de l'Information Financière (Disclosure Committee), qui regroupe des représentants des Directions fonctionnelles du Groupe, notamment des responsables de la Consolidation, du Contrôle financier, des Normes comptables, de la Communication financière, de la Direction Juridique, des Ressources Humaines et de la Communication.

3.7 La Direction de l'Audit Interne

La Direction de l'Audit Interne du Groupe est rattachée au Président du Conseil d'Administration afin de garantir son indépendance au sein de l'organisation. Elle lui rend compte de son activité lors d'une réunion mensuelle. Le Directeur de l'Audit Interne Groupe travaille en étroite collaboration avec le Président du Comité d'Audit avec lequel il tient des réunions plus informelles (environ six fois par an).

L'Audit Interne intervient auprès des différentes entités du Groupe selon un plan d'audit préétabli.

Une revue des risques potentiels par le Président du Conseil d'Administration, le Directeur Général, le Directeur Financier Groupe et le Directeur de l'Audit Interne, prenant en compte les remarques formulées par les auditeurs externes et après consultation du Comité Exécutif, permet d'établir annuellement une liste des structures, filiales et sujets qui pourraient faire l'objet d'un audit interne. Le Comité d'Audit se prononce sur ce programme annuel d'audit.

Parmi ses missions, la Direction de l'Audit Interne doit :

- s'assurer que les plans de délégations et les procédures ont été établis et communiqués à l'ensemble des échelons hiérarchiques, et vérifier l'application qui en est faite ;
- participer à l'évaluation des procédures de contrôle interne mises en place au sein des filiales, préconiser des actions correctives pour les faiblesses de contrôle identifiées et suivre leur mise en place par les entités concernées.

Par ailleurs, la Direction de l'Audit Interne peut être conduite à réaliser des missions spéciales à la demande du Président du Conseil, du Comité d'Audit, du Directeur Général ou du Comité Exécutif.

L'essentiel (91 %) du plan d'Audit Interne Groupe, approuvé par le Comité d'Audit en début d'exercice 2009-2010, a été réalisé. La Direction de l'Audit Interne Groupe, dotée d'un effectif moyen de vingt-six personnes, a effectué pendant l'exercice 144 missions dans 40 pays. En plus de cette équipe centrale, cinquante auditeurs internes sont rattachés aux Directeurs Financiers dépendant des Directeurs Généraux Adjointes, dont la moitié environ travaille aux États-Unis. Leurs travaux sont coordonnés par la Direction de l'Audit Interne Groupe qui leur apporte une assistance technique.

La Direction de l'Audit Interne Groupe assure un suivi régulier, auprès des sociétés du Groupe ayant fait l'objet d'un audit, de l'exécution des plans d'actions correctives. Une synthèse de l'état d'achèvement et des progrès réalisés est régulièrement mise à jour et présentée deux fois par an au Directeur Général et au Directeur Financier, au Président du Conseil d'Administration et au Comité d'Audit. Au cours de l'exercice 2009-2010, des progrès importants ont été accomplis dans les délais d'émission des recommandations (15 jours contre 60 jours il y a deux ans). Par ailleurs, le processus de suivi des recommandations d'audit a été renforcé. Tous les audits font l'objet d'un suivi sur le terrain dans un délai maximum de douze mois.

Ainsi pour les exercices 2008-2009 et 2009-2010, plus de 95 % des recommandations ont été appliquées ou matérialisées par un plan d'action préparé par les dirigeants des filiales. En ce qui concerne l'exercice 2009-2010, sur 1 390 recommandations de la Direction de l'Audit Interne Groupe 20 % ont déjà été mises en place et 80 % font l'objet de plans d'action en cours. Il convient de noter que le Comité d'Audit n'admet pas qu'une filiale puisse refuser d'appliquer une recommandation de la Direction de l'Audit Interne.

La Direction de l'Audit Interne Groupe joue, par ailleurs, un rôle d'évaluateur indépendant du contrôle interne dans le cadre de la démarche CLEAR (*Controls for Legal Requirements to Enhance Accountability and Reporting*) et évalue de manière indépendante et objective l'efficacité des contrôles identifiés, documentés et effectués par le management.

Enfin, la Direction de l'Audit Interne Groupe est chargée de s'assurer de l'indépendance des missions des Commissaires aux Comptes. Elle revoit également chaque année les honoraires des Commissaires aux Comptes (concernant les missions de contrôle légal des comptes et les autres missions), avant approbation par le Comité d'Audit. Annuellement, les Commissaires aux Comptes définissent, en accord avec la Direction Financière Groupe et la Direction de l'Audit Interne Groupe, les instructions d'audit envoyées à l'ensemble des auditeurs externes des filiales.

3.8 Descriptif des principes de gestion des risques et de la démarche intégrée de gestion des risques et de contrôle interne

Sodexo a mis en place un dispositif systématique pour identifier les principaux risques. Le Groupe s'assure que les risques sont évalués et gérés aux niveaux appropriés de l'organisation : selon leur nature, les actions de maîtrise sont pilotées soit au niveau local, soit au niveau du Groupe.

Le dispositif de contrôle interne s'appuie sur les valeurs et politiques du Groupe, définies par la Direction Générale et dont l'application doit être mise en œuvre par chaque entité en fonction des spécificités locales.

3.8.1 Le processus d'identification des risques est réalisé parallèlement au niveau central pour le Groupe et au niveau local :

- une Cartographie des risques Groupe est régulièrement mise à jour par le Comité Exécutif du Groupe puis présentée au Comité d'Audit et au Conseil d'Administration ;
- par ailleurs, dans le cadre de la démarche CLEAR, les Directeurs Généraux des principales entités du Groupe identifient et classent par ordre d'importance leurs dix à quinze principaux risques, décrivent les contrôles en place pour les maîtriser et évaluent leur efficacité ;
- ces évaluations locales sont agrégées au niveau du Groupe et présentées, chaque année également, au Comité d'Audit.

Les pages 166 et suivantes de ce Document de référence décrivent les principaux facteurs de risque auxquels le Groupe est confronté.

3.8.2 L'analyse des procédures de contrôle interne

La Loi sur la Sécurité Financière (LSF) en France et la loi Sarbanes-Oxley aux États-Unis ont permis à Sodexo de faire des progrès considérables en matière de contrôle interne. Les raisons ayant amené Sodexo à se faire coter aux États-Unis étaient principalement liées au souhait de faciliter l'actionnariat de ses salariés aux États-Unis. Or, compte tenu de l'internationalisation des marchés financiers, ces raisons étaient devenues sans objet. Par ailleurs, le coût élevé et les faibles volumes de transactions ont justifié le retrait volontaire de Sodexo de la cote sur le New York Stock Exchange et son « désenregistrement » de la réglementation boursière américaine en 2007. Sodexo s'est toutefois engagé à maintenir les mêmes procédures de contrôle interne, et si possible à les améliorer.

Les procédures de contrôle interne font partie de la démarche continue d'identification, d'évaluation et de maîtrise des risques de l'entreprise. Cette démarche couvre les cinq composantes du COSO (*Committee of Sponsoring Organizations*) (*voir glossaire*) : environnement de contrôle (intégrité, éthique, compétences, etc.), évaluation des risques (identification, analyse et gestion des risques), activités de contrôle (normes et procédures), information et communication (recueil et échange d'informations) et pilotage (suivi et modifications éventuelles des processus). Fermement soutenue par

le Directeur Général et le Directeur Financier Groupe, elle a reçu l'approbation du Conseil d'Administration et de son Comité d'Audit ainsi que le support du Comité Exécutif du Groupe.

La démarche CLEAR appliquée dans le Groupe consiste en :

- l'identification et l'évaluation des risques ;
- la description de l'environnement de contrôle tant au niveau du Groupe qu'au niveau des filiales ;
- la documentation et l'auto-évaluation des points de contrôle dans les filiales comme au siège ;
- les tests indépendants de l'efficacité de ces points de contrôle réalisés par les auditeurs internes ou externes.

Un très grand nombre de filiales du Groupe, représentant plus de 95 % du chiffre d'affaires de Sodexo, documente chaque année un rapport détaillé sur leur environnement de contrôle appelé *Company Level Control Report*. Celui-ci est décliné selon les cinq composantes du COSO et comporte l'identification des principaux risques de l'entité, la description des actions de maîtrise des risques ainsi qu'une évaluation de leur efficacité.

Les filiales de taille significative qui représentent ensemble plus de 90 % du chiffre d'affaires du Groupe, vont au-delà de cette première étape et documentent puis évaluent également des contrôles transactionnels.

Dans le cadre de la démarche CLEAR, un référentiel de risques et de contrôles a été développé par Sodexo. À l'intérieur de ce cadre, les activités du Groupe ont été segmentées en douze processus significatifs : Revenus et Comptes Clients, Achats et Comptes Fournisseurs, Ressources Humaines, Trésorerie, Stocks, Immobilisations Corporelles et Incorporelles, Juridique et Réglementaire, Systèmes et Technologies de l'Information, Finances, Opérations relatives aux Solutions de Motivation, aux entités du Siège, et aux questions de Santé et de Sécurité. Pour chacun de ces

processus, la démarche CLEAR identifie plusieurs propositions de contrôle pour chacun des risques majeurs qui ont été rassemblés dans le référentiel de risques et de contrôles Sodexo. Chaque filiale est alors chargée de mettre en place et d'évaluer l'efficacité des contrôles qu'elle juge les plus à même de réduire ses risques et ce, en coordination avec son entité opérationnelle et le Groupe.

Une synthèse de l'état du contrôle interne et des progrès réalisés chaque année est présentée en fin de chaque exercice au Comité d'Audit. De plus, en 2009-2010 Sodexo a entamé une démarche de progrès. Ainsi, une dizaine d'axes d'amélioration a été choisie par filiale puis testée de manière indépendante. 57 % des tests ont pu confirmer de réels progrès et des plans d'action demeurent en cours dans les 43 % restants.

Ces différentes actions s'inscrivent dans la démarche d'amélioration permanente du contrôle interne et des procédures de gestion de Sodexo.

Toutefois, le contrôle interne ne peut pas fournir une garantie absolue quant à l'élimination de tout risque. Sodexo veille néanmoins à mettre en place au sein de chacune de ses filiales un dispositif de contrôle interne le plus efficace possible.

Dans le cadre de la préparation de ce rapport et conformément à la recommandation de l'AMF de juillet 2010, Sodexo s'est appuyé également sur le « Cadre de référence » réalisé par le groupe de Place et publié par l'AMF.

Le présent rapport a été approuvé par le Conseil d'Administration en date du 8 novembre 2010 et sera présenté aux actionnaires lors de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011.

La gestion des risques et le renforcement du contrôle interne s'inscrivent en permanence dans les axes de progrès prioritaires du Groupe.

Pierre Bellon
Président du Conseil d'Administration

3.9. Rapport des Commissaires Aux Comptes sur le rapport du Président

Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce, sur le rapport du Président du conseil d'administration de la société Sodexo S.A.

Exercice clos le 31 août 2010

SODEXO S.A.

255 Quai de la bataille de Stalingrad
92866 Issy-les-Moulineaux Cedex 9

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Sodexo S.A. et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 août 2010.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que ce rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'Administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait à Neuilly-sur-Seine et Paris La Défense, le 9 novembre 2010

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

Louis-Pierre Schneider

KPMG Audit

Département de KPMG SA

Isabelle Allen

→ Autres informations concernant les mandataires sociaux et la Direction de la Société

Les liens familiaux existant au sein du Conseil d'Administration sont les suivants :

- Mesdames Astrid Bellon, Sophie Clamens, Nathalie Szabo et Monsieur François-Xavier Bellon, administrateurs, sont les enfants de Monsieur Pierre Bellon, Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Bernard Bellon, Administrateur, est le frère de Monsieur Pierre Bellon.

Il n'existe aucun autre lien familial entre les membres du Conseil d'Administration et les membres du Comité Exécutif de Sodexo.

Aucun prêt, ni garantie n'est accordé ou constitué en faveur de mandataires sociaux par la Société ou une société de son Groupe.

Aucun actif nécessaire à l'exploitation n'appartient à un mandataire social, ni à sa famille.

Il n'existe pas de conflit d'intérêts potentiel, à l'égard de Sodexo, entre des membres des organes d'administration et de Direction Générale et leurs intérêts privés. Il est précisé que :

- Monsieur Pierre Bellon et ses quatre enfants contrôlent à 68,5 % la société Bellon SA (des accords les empêchant de vendre leurs actions à des tiers), Bellon SA détenant elle-même 37,71 % du capital de Sodexo ;
- Monsieur Bernard Bellon détient, avec d'autres membres de sa famille, 13 % des actions de la société Bellon SA ;

À la connaissance de la Société, au cours des cinq dernières années :

- aucun mandataire social n'a fait l'objet d'une condamnation pour fraude ;
- aucun mandataire social n'a été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation ;
- aucun mandataire social n'a fait l'objet d'une incrimination ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires ou réglementaires ;
- aucun mandataire social n'a été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur, ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

En application des dispositions de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, à la connaissance de la Société, les opérations déclarées à l'AMF au cours de l'exercice 2009-2010 par les dirigeants visés à l'article L. 621-18-2 du Code monétaire et financier sur les titres de la Société concernent uniquement le Directeur Général et sont rappelées ci-après :

- le 9 décembre 2009, exercice de 45 032 options d'achat d'actions au prix unitaire de 24,48 euros qui lui avaient été attribuées le 20 janvier 2004 (tel que mentionné page 250 du présent document) et cession immédiate de 30 000 actions issues de cette levée au prix unitaire de 39,0835 euros.

Mesures prises en vue d'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive

Sodexo a mis en place un ensemble de mesures en vue d'assurer que le contrôle de la Société n'est pas exercé de manière abusive, parmi lesquelles :

- la présence de six administrateurs indépendants au sein du Conseil d'Administration, composé de 13 membres au 31 août 2010 ;
- l'existence de trois comités, dont deux comprennent certains de ces administrateurs indépendants (Comité des Nominations et Comité des Rémunérations). Le Comité d'Audit est composé de 100 % d'administrateurs indépendants ;
- la dissociation des fonctions de Président du Conseil et de Direction Générale. Depuis le 1^{er} septembre 2005, Monsieur Michel Landel, qui n'est ni membre de la famille de Monsieur Pierre Bellon, ni mandataire social de la société Bellon SA, a succédé à Monsieur Pierre Bellon en qualité de Directeur Général de Sodexo. Ce dernier a conservé ses fonctions de Président du Conseil d'Administration ;
- les relations entre Sodexo et la société Bellon SA sont décrites dans le présent document. Elles concernent d'une part la participation de

Bellon SA au capital de Sodexo dont l'évolution est présentée page 205 du présent document. D'autre part, depuis 1991, la société Bellon SA et Sodexo sont liées par un contrat de prestations relatif à la fourniture par Bellon SA à Sodexo et aux sociétés de son Groupe, directement et avec l'aide d'experts qualifiés, d'une assistance et de conseils dans différents domaines tels que la stratégie, la finance, la comptabilité et les ressources humaines ; en contrepartie de ses prestations de services, Bellon SA reçoit une rémunération approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de Sodexo, le montant versé pour l'exercice 2009-2010 s'élevant à 5,6 millions d'euros hors taxe.

Conventions réglementées

- Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice 2009-2010 figure page 192 du présent document.
- À la connaissance de la Société, aucun mandataire social n'est lié à la Société ou à l'une de ses filiales par un contrat de services prévoyant l'octroi d'avantages (hors contrats de travail).

→ Rémunérations

Les informations figurant dans le présent document tiennent compte des Recommandations du Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées d'avril 2010 et de la Recommandation

de l'AMF du 22 décembre 2008 relative à l'information à donner dans les Documents de référence sur les rémunérations des mandataires sociaux.

1. RÉMUNÉRATIONS DES DIRIGEANTS MANDATAIRES SOCIAUX

1.1 Rémunération du Président du Conseil d'Administration

Pierre Bellon ne perçoit aucune rémunération ou avantage en nature au titre de ses fonctions de Président du Conseil d'Administration de Sodexo SA ; cette dernière met à la disposition du Président du Conseil d'Administration pour ses besoins professionnels une voiture, un bureau et

une assistance administrative. En outre, Pierre Bellon ne bénéficie d'aucune indemnité de départ liée à la cessation de son mandat social. Aucune attribution gratuite d'actions ou d'options de souscription ou d'achat d'actions ne lui a été octroyée.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SOMMES VERSÉES AU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Pierre Bellon Président du Conseil d'Administration <i>(en euros)</i>	2008-2009		2009-2010	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
Rémunération fixe	-	-	-	-
Rémunération variable	-	-	-	-
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence versés par Sodexo SA au titre de son mandat de Président du Conseil d'Administration	49 240	49 240	49 700	49 700
Avantages en nature	-	-	-	-
Pour information sommes versées par Bellon SA en sa qualité de Président du Conseil de Surveillance :				
• rémunération fixe	70 000	70 000	70 000	70 000
• jetons de présence	200 000	200 000	200 000	200 000
TOTAL	319 240	319 240	319 700	319 700

SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS PRIS À L'ÉGARD DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AU 31 AOÛT 2010

	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	Pierre Bellon							
Président du Conseil d'Administration								
Date de début du 1 ^{er} mandat : 14/11/1974		X		X		X		X
Date d'expiration du mandat en cours : AG à tenir en 2013								

1.2 Rémunération du Directeur Général

Michel Landel exerce son mandat de Directeur Général de Sodexo SA à titre gratuit, mais perçoit au titre de son contrat de travail avec la société Bellon SA :

- un salaire fixe ;
- une prime d'objectifs annuelle pouvant atteindre 100 % du salaire fixe lorsque tous les objectifs sont atteints, et 150 % du salaire fixe en cas de dépassement des objectifs quantitatifs. La prime est composée pour 75 % d'objectifs quantitatifs basés sur les performances financières réalisées par le Groupe au cours de l'exercice écoulé, tout paiement au titre des objectifs quantitatifs étant subordonné à l'atteinte d'un niveau minimum de performance correspondant aux objectifs budgétaires. Les 25 % restant dépendent d'objectifs personnels fixés en début d'exercice. La prime est calculée et payée à l'issue de la clôture de l'exercice au titre duquel elle s'applique et après audit des comptes ;
- un intéressement à long terme, constitué de primes et/ou d'options d'achat d'actions selon les périodes. Comme indiqué page 250 du présent

document, Michel Landel a reçu 100 000 options d'achat d'actions le 11 janvier 2010, soit 5,88 % du nombre total des options attribuées. L'acquisition de ces options est subordonnée à l'atteinte d'un certain niveau de résultat net part du Groupe pour l'exercice 2011-2012. Par ailleurs, en application des dispositions de l'article L. 225-185 du Code de commerce, Michel Landel devra conserver, pendant toute la durée de son mandat social, un nombre d'actions issues de levées de ces options dont le montant est équivalent à 30 % de son salaire de base à la date de levée desdites options.

Les montants perçus au cours de l'exercice 2009-2010 au titre de ces différents éléments, y compris la valorisation de l'attribution d'options d'achat d'actions, sont indiqués et détaillés dans les tableaux ci-dessous.

En cas d'incapacité, d'invalidité ou de décès, Michel Landel bénéficierait de prestations calculées sur la totalité de sa rémunération monétaire.

Michel Landel bénéficie en outre du régime de retraite à prestations définies mis en place pour les principaux cadres dirigeants titulaires d'un contrat de travail avec une société française du Groupe (cf. page 250 du présent document).

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES RÉMUNÉRATIONS VERSÉES AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Landel Directeur Général	2008-2009		2009-2010	
	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice	Montants dus au titre de l'exercice	Montants versés au cours de l'exercice
<i>(en euros)</i>				
Rémunération fixe	906 210	906 210	906 210	906 210
Rémunération variable ⁽¹⁾	906 210	1 287 172	906 210	884 556
Rémunération exceptionnelle	-	-	-	-
Jetons de présence ⁽²⁾	-	-	-	-
Avantages en nature ⁽³⁾	3 096	3 096	3 098	3 098
TOTAL ⁽⁴⁾	1 815 516	2 196 478	1 815 518	1 793 864

(1) La colonne « Montants dus au titre de l'exercice » correspond au montant théorique de la part variable en cas de réalisation des objectifs à 100 %. La rémunération variable est en effet calculée et versée à l'issue de la clôture de l'exercice au titre duquel elle s'applique et peut représenter jusqu'à 150 % de la rémunération fixe en cas de dépassement des objectifs quantitatifs.

(2) Michel Landel ne perçoit aucun jeton de présence au titre de son mandat d'administrateur de Sodexo SA.

(3) Michel Landel bénéficie d'une voiture de fonction.

(4) Les éléments de la rémunération de Michel Landel lui sont intégralement versés par Bellon SA au titre du contrat de travail qui le lie à cette société.

TABLEAU DE SYNTHÈSE DES RÉMUNÉRATIONS ET DES OPTIONS D'ACHATS D'ACTIONS ATTRIBUÉES AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Michel Landel Directeur Général	2008-2009	2009-2010
<i>(en euros)</i>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	1 815 516	1 815 518
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice ⁽¹⁾	1 124 498	989 000
TOTAL	2 940 014	2 804 518

(1) Le détail de l'attribution des options au cours de l'exercice 2009-2010 figure en page 250 du présent document. La valorisation des options attribuées correspond à la juste valeur à la date d'attribution estimée au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options (cf. note 4.23 de l'annexe aux comptes consolidés). Ces options font l'objet d'une charge comptabilisée sur une durée de quatre années.

SYNTHÈSE DES ENGAGEMENTS PRIS À L'ÉGARD DU DIRECTEUR GÉNÉRAL AU 31 AOÛT 2010

	Contrat de Travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non-concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
	Michel Landel							
Directeur Général								
Date de début de mandat : 01/09/2005	X		X		X			X
Mandat à durée indéterminée								

Contrat de travail

Le Conseil d'Administration, sur recommandation du Comité des Rémunérations, a décidé de maintenir le contrat de travail de Michel Landel. En effet son mandat social s'inscrit dans le prolongement des fonctions salariées qu'il a exercées depuis son entrée dans le Groupe en 1984. Il semblerait inéquitable au Comité des Rémunérations de remettre en cause le régime de protection sociale (retraite) dont bénéficie Michel Landel, âgé aujourd'hui de 59 ans.

Michel Landel est rémunéré au titre de son contrat de travail avec Bellon SA. En revanche, il ne perçoit aucune rémunération au titre de son mandat de Directeur Général de Sodexo. Il dispose toutefois d'options d'achats d'actions et d'une indemnité en cas de cessation de son mandat de Directeur Général soumise aux conditions décrites ci-dessous. Il n'existe aucun cumul d'indemnités contractuelles en cas de rupture de son contrat de travail et de cessation de son mandat.

Régime de retraite supplémentaire

Le régime de retraite supplémentaire dont bénéficie Michel Landel prévoit le versement d'une pension s'élevant à 14 % du salaire fixe, et venant s'ajouter

aux retraites servies par les régimes obligatoires, à condition que le bénéficiaire fasse partie des effectifs de l'entreprise au moment de son départ à la retraite. Le montant cumulé de l'engagement concernant Michel Landel s'élève à 1 577 681 euros au 31 août 2010.

Indemnité en cas de cessation du mandat de Directeur Général

Conformément à la décision du Conseil d'Administration du 6 novembre 2008, ratifiée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 19 janvier 2009 dans le respect de la procédure des conventions réglementées, Michel Landel bénéficie d'une indemnité en cas de cessation de son mandat de Directeur Général (hors démission ou départ à la retraite, et sauf révocation pour faute grave ou lourde), dont le montant sera égal à deux fois la rémunération brute annuelle (fixe et variable) perçue au cours des 12 derniers mois précédant cette cessation. Le versement de cette indemnité n'interviendra que sous réserve que, à périmètre et change constants, la progression annuelle du résultat opérationnel consolidé du Groupe Sodexo soit égale ou supérieure à 5 % pour chacun des trois derniers exercices clos précédant la cessation du mandat.

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS ATTRIBUÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2009-2010 AU DIRECTEUR GÉNÉRAL

	Date du plan	Nature des options	Valorisation des options ⁽¹⁾ (en euros)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice (en euros)	Période d'exercice ⁽²⁾
Michel Landel						
Directeur Général	11/01/2010	Options d'achat	989 000	100 000	39,88	11 janvier 2013 10 janvier 2017

(1) Valorisation correspondant à la juste valeur à la date d'attribution estimée au moyen d'un modèle de type binomial, prenant en compte les termes et conditions auxquels les options ont été attribuées ainsi que des hypothèses liées au comportement de levée des options (cf. note 4.23 de l'annexe aux comptes consolidés).

(2) Les modalités et conditions d'exercice sont décrites dans le tableau figurant en page 256 du présent document.

OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS EXERCÉES AU COURS DE L'EXERCICE 2009-2010 PAR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL

	Date du plan	Nombre d'options levées durant l'exercice ⁽¹⁾	Prix d'exercice ⁽¹⁾ (en euros)
Plans Sodexo SA			
Michel Landel			
Directeur Général	20/01/2004	45 032	24,48

(1) Nombre d'options et prix d'exercice ajustés suite aux opérations sur le capital intervenues depuis la date d'attribution.

2. RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX NON DIRIGEANTS

2.1 Tableau sur les jetons de présence versés aux mandataires sociaux non-dirigeants

Le montant global des jetons de présence alloué aux administrateurs de Sodexo pour l'exercice 2009-2010 a été fixé à 530 000 euros par l'Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010. Le montant total des jetons de présence effectivement versé à l'ensemble des administrateurs (mandataires sociaux dirigeants et non dirigeants) au titre de l'exercice 2009-2010 s'est élevé à 509 450 euros (contre 501 440 euros en 2008-2009).

Les montants des jetons de présence ont été calculés et versés aux administrateurs de Sodexo conformément au règlement intérieur du Conseil d'Administration

et selon les critères suivants arrêtés au titre de l'exercice 2009-2010 :

- **18 500** euros pour chaque administrateur au titre de sa part fixe ;
- **1 850** euros par présence effective aux séances du Conseil ;
- **5 800** euros pour les membres de chaque Comité au titre de leur part fixe ;
- **800** euros par présence effective aux séances des comités.

Le Conseil d'Administration a décidé d'attribuer à Madame Patricia Bellinger un montant forfaitaire de 35 000 euros pour des travaux spécifiques qui lui ont été demandés dans le cadre de la présidence du Comité des Rémunérations et du Comité des Nominations.

Les montants des jetons de présence versés aux mandataires sociaux non-dirigeants au titre des exercices 2008-2009 et 2009-2010 ont été les suivants :

Membres du Conseil d'Administration (hors Président du Conseil et Directeur Général)	Exercice 2008-2009 (en euros)	Exercice 2009-2010 (en euros)
Robert Baconnier	46 120	46 500
Rémi Baudin ⁽¹⁾	51 240	30 300
Patricia Bellinger	47 720	85 300
Astrid Bellon	31 200	31 450
Bernard Bellon ⁽¹⁾	41 920	42 700
François-Xavier Bellon	31 200	33 300
Sophie Clamens	33 540	35 700
Paul Jeanbart	28 200	31 450
Alain Marcheteau	NA	18 500
Nathalie Szabo	37 580	39 900
Peter Thompson	34 000	30 600
Mark Tompkins	39 920	38 050

(1) Total incluant 2 000 € de jetons de présence versés par Bellon SA en 2008-2009 et 2009-2010 au titre de son mandat de membre du Conseil de Surveillance de Bellon SA.

2.2 Tableau sur les rémunérations versées aux mandataires sociaux non-dirigeants

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie en faveur des mandataires sociaux

non-dirigeants et ils ne bénéficient pas non plus de régime complémentaire de retraite, ni d'indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la prise, de la cessation ou du changement de fonction.

	Exercice 2008-2009 (en euros)			Exercice 2009-2010 (en euros)		
	Rémunération annuelle brute		Avantages en nature	Rémunération annuelle brute		Avantages en nature
	Fixe	Variable ⁽¹⁾		Fixe	Variable ⁽¹⁾	
Astrid Bellon ⁽²⁾	90 632	-	-	97 296	-	-
François-Xavier Bellon ⁽²⁾	90 632	-	-	97 296	-	-
Sophie Clamens ⁽³⁾	248 170	20 450		259 590	15 471	2 940
Nathalie Szabo ⁽⁴⁾	185 417	-	1 262	198 526	7 371	3 773

(1) La rémunération variable dépend d'objectifs quantitatifs et qualitatifs.

(2) Rémunération versée au titre de son mandat de membre du Directoire de Bellon SA.

(3) Rémunération versée au titre de son mandat de Présidente du Directoire de Bellon SA (135 616 € pour 2008-2009 et 144 300 € pour 2009/2010) et au titre de ses fonctions de Directrice Générale de Sodexo France Entreprises et Administrations (133 004 € pour 2008-2009 et 133 701 € pour 2009-2010). Sophie Clamens bénéficie d'une voiture de fonction.

(4) Rémunération versée au titre de son mandat de membre du Directoire de Bellon SA (114 633 € pour 2008-2009 et 127 296 € pour 2009-2010) et au titre de ses fonctions de Directrice Générale de Sodexo Prestige (70 784 € pour 2008-2009 et 78 601 € pour 2009-2010). Nathalie Szabo bénéficie d'une voiture de fonction.

3. RÉMUNÉRATION DU COMITÉ EXÉCUTIF

La rémunération des membres du Comité Exécutif comprend le salaire fixe et la prime d'objectifs annuelle, à laquelle vient s'ajouter, le cas échéant, une prime à moyen terme, visant à récompenser l'atteinte d'objectifs ambitieux de résultats sur une période de trois exercices fiscaux consécutifs. Seuls les dirigeants du Groupe ayant un impact important sur la réalisation des objectifs stratégiques sont éligibles à ce plan à moyen terme.

La prime d'objectifs annuelle représente, selon les dirigeants, entre 60 et 100 % du salaire fixe à objectifs atteints, et celle-ci peut être majorée jusqu'à 150 % en cas de dépassement des objectifs quantitatifs. Pour les opérationnels, cette prime dépend pour 75 % d'objectifs quantitatifs basés sur des performances financières réalisées au cours de l'exercice écoulé, par le Groupe ou par l'entité opérationnelle dont le dirigeant a la responsabilité ; les 25 % restants dépendent d'objectifs qualitatifs comprenant des objectifs liés à des indicateurs clés tels que la fidélisation clients et la diversité. Pour les fonctionnels, la prime dépend pour 50 %

des performances financières réalisées, au cours de l'exercice écoulé, par le Groupe ; les 50 % restants dépendent d'objectifs qualitatifs tels que précédemment cités.

La prime est calculée et payée à l'issue de la clôture de l'exercice au titre duquel elle s'applique et après audit des comptes.

À cette rémunération monétaire s'ajoutent les avantages en nature (voiture principalement) ainsi que les cotisations de retraite versées pour les membres du Comité Exécutif titulaires d'un contrat de travail avec une société étrangère du Groupe.

Le montant global des rémunérations versées par le Groupe aux membres du Comité Exécutif en fonction au 31 août 2010 (y compris le Directeur Général dont les éléments de rémunération détaillés figurent en page 248 du présent document), s'élève à 8 043 942 euros. Ce montant comprend une part fixe de 3 904 764 euros, une part variable de 4 109 519 euros et un montant de 29 659 euros au titre des cotisations de retraite susmentionnées.

3.1 Politique d'attribution des stock-options

La politique d'intéressement des dirigeants du Groupe Sodexo a pour double objectif :

- de lier les intérêts financiers des dirigeants à ceux des actionnaires ;
- d'attirer et de retenir les entrepreneurs dont le Groupe a besoin pour se développer et conforter sa position de leader.

Aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'est consentie en faveur des administrateurs de la Société, à l'exception du Directeur Général.

Les plans d'options répondent aux règles suivantes :

- les options sont attribuées généralement aux mêmes périodes calendaires et leur prix d'exercice ne comporte aucune décote ;
- la durée de vie des options est de six à sept ans ;
- les droits sont acquis par tranche de 25 % sur une période de quatre ans pour les plans antérieurs à 2008. Pour les plans 2008, 2009 et 2010, l'acquisition de 50 % des options attribuées est subordonnée à l'atteinte d'un certain niveau de

résultat net du Groupe pour les exercices respectifs 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012 ; les 50 % restants sont acquis par tranche de 12,5 % sur une période de 4 ans ;

- l'exercice des options est subordonné à des conditions de présence au sein du Groupe.

3.1.1 Options d'achat conférées au personnel portant sur les actions Sodexo

L'Assemblée Générale des actionnaires donne régulièrement l'autorisation au Conseil d'Administration d'acheter des actions Sodexo afin de les attribuer à des salariés dans le cadre de plans d'options d'achat d'actions.

Le nombre d'options d'achat d'actions non encore levées au 31 août 2010, émises dans le cadre des différents plans toujours en vigueur attribués par la Société, était de 6 703 643 pour un montant global de 273 717 736 euros (voir détails ci-dessous). Le nombre de ces options exerçables au 31 août 2010 s'élevait à 2 223 045 options, chacune d'elles donnant droit en cas d'exercice à une action Sodexo.

Date de l'Assemblée Générale	Date du Conseil d'Administration attribuant le plan d'options d'achat ⁽¹⁾	Nombre total d'options d'achat attribuées ⁽²⁾	Nombre total d'options attribuées aux mandataires sociaux (Michel Landel)	Point de départ d'exercice des options
03/02/2004	18/01/2005 (A)	537 100	60 000	18/01/2006
03/02/2004	18/01/2005 (B)	466 000		18/01/2006
03/02/2004	18/01/2005 (C)	6 900		18/01/2006
03/02/2004	16/06/2005 (B)	20 000		16/06/2006
03/02/2004	10/01/2006 (A1)	369 604	63 000	10/01/2007
03/02/2004	10/01/2006 (A2)	192 996		10/01/2007
03/02/2004	10/01/2006 (B)	399 802		10/01/2007
03/02/2004	10/01/2006 (C)	5 050		10/01/2007
31/01/2006	16/01/2007 (A1)	502 600	90 000*	16/01/2008
31/01/2006	16/01/2007 (A2)	337 600		16/01/2008
31/01/2006	16/01/2007 (B)	500 000		16/01/2008
31/01/2006	16/01/2007 (C)	4 500		16/01/2008
31/01/2006	24/04/2007 (A1)	20 000		24/04/2008
31/01/2006	24/04/2007 (A2)	1 600		24/04/2008
31/01/2006	11/09/2007 (B)	40 000		11/09/2008
31/01/2006	07/01/2008 (A1)	619 300	100 000*	50 % des options : 07/01/2009 50 % des options : 07/01/2011 ⁽⁴⁾

(1) Bénéficiaires des plans :

- (A) Plan réservé aux salariés non américains
- (A1) Plan réservé aux salariés résidant en France
- (A2) Plan réservé aux salariés non-résidents en France
- (A3) Plan réservé aux mandataires sociaux
- (B) Plan réservé aux salariés résidant en Amérique du Nord
- (C) Plan réservé aux salariés américains ne résidant pas aux États-Unis

(2) Nombre total d'options d'achat attribuées par le Conseil d'Administration au jour de l'attribution.

(3) Prix d'exercice ajusté suite aux opérations sur le capital intervenues depuis la date d'attribution.

(4) Sous réserve de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net part du Groupe sur l'exercice 2009-2010.

(5) Sous réserve de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net part du Groupe sur l'exercice 2010-2011.

(6) Sous réserve de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net part du Groupe sur l'exercice 2011-2012.

(7) Nombre total d'options annulées à la suite de départs de bénéficiaires, conformément aux règlements des plans.

* En application des dispositions de l'article L. 225-185 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a décidé que Michel Landel, seul mandataire social bénéficiaire d'options, devra conserver, pendant toute la durée de son mandat social, un nombre d'actions issues des levées d'options attribuées lors des plans des 16 janvier 2007, 7 janvier 2008, 19 janvier 2009 et 11 janvier 2010, équivalent à 30 % de son salaire de base à la date de levée des dites options.

Date d'expiration	Prix d'achat ⁽³⁾ (en euros)	Modalités d'exercice	Nombre d'options levées au 31/08/2010	Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ⁽⁷⁾	Options d'achat d'actions restantes au 31/08/2010
17/01/2011	23,08	25 % à chaque date anniversaire du plan	292 012	76 150	169 324
17/01/2011	23,08	25 % à chaque date anniversaire du plan	365 207	34 008	67 465
17/01/2011	23,08	25 % à chaque date anniversaire du plan	6 906	0	0
15/06/2011	26,02	25 % à chaque date anniversaire du plan	15 012	0	5 004
09/01/2012	34,83	25 % à chaque date anniversaire du plan	66 382	51 842	251 655
09/01/2012	34,83	25 % à chaque date anniversaire du plan	90 230	23 407	79 534
09/01/2012	34,83	25 % à chaque date anniversaire du plan	189 202	25 413	185 577
09/01/2012	34,83	25 % à chaque date anniversaire du plan	4 103	0	951
15/01/2014	47,82	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	45 561	457 047
15/01/2013	47,82	25 % à chaque date anniversaire du plan	3 001	53 364	279 029
15/01/2013	47,82	25 % à chaque date anniversaire du plan	3 605	47 716	448 087
15/01/2013	47,82	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	0	4 504
23/04/2014	55,36	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	0	20 014
23/04/2013	55,36	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	0	1 602
10/09/2013	47,17	25 % à chaque date anniversaire du plan	0	0	40 028
06/01/2015	42,27	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁴⁾	0	65 732	554 074

Date de l'Assemblée Générale	Date du Conseil d'Administration attribuant le plan d'options d'achat ⁽¹⁾	Nombre total d'options d'achat attribuées ⁽²⁾	Nombre total d'options attribuées aux mandataires sociaux (Michel Landel)	Point de départ d'exercice des options
				50 % des options : 07/01/2009
31/01/2006	07/01/2008 (A2)	451 700		50 % des options : 07/01/2011 ⁽⁴⁾
				50 % des options : 07/01/2009
31/01/2006	07/01/2008 (B)	555 200		50 % des options : 07/01/2011 ⁽⁴⁾
				50 % des options : 09/09/2009
31/01/2006	09/09/2008 (A1)	30 000		50 % des options : 09/09/2011 ⁽⁴⁾
				50 % des options : 09/09/2009
31/01/2006	09/09/2008 (A2)	15 000		50 % des options : 09/09/2011 ⁽⁴⁾
				50 % des options : 19/01/2010
31/01/2006	19/01/2009 (A1)	631 575	100 000*	50 % des options : 19/01/2012 ⁽⁵⁾
				50 % des options : 19/01/2010
31/01/2006	19/01/2009 (A2)	447 225		50 % des options : 19/01/2012 ⁽⁵⁾
				50 % des options : 19/01/2010
31/01/2006	19/01/2009 (B)	545 100		50 % des options : 19/01/2012 ⁽⁵⁾
				50 % des options : 11/01/2011
19/01/2009	11/01/2010 (A1)	553 450		50 % des options : 11/01/2013 ⁽⁶⁾
				50 % des options : 11/01/2011
19/01/2009	11/01/2010 (A2)	482 250		50 % des options : 11/01/2013 ⁽⁶⁾
				100 % des options : 11/01/2013 ⁽⁶⁾
19/01/2009	11/01/2010 (A3)	100 000	100 000*	100 % des options : 11/01/2013 ⁽⁶⁾
				50 % des options : 11/01/2011
19/01/2009	11/01/2010 (B)	564 000		50 % des options : 11/01/2013 ⁽⁶⁾

(1) Bénéficiaires des plans :

- (A) Plan réservé aux salariés non américains
- (A1) Plan réservé aux salariés résidant en France
- (A2) Plan réservé aux salariés non-résidents en France
- (A3) Plan réservé aux mandataires sociaux
- (B) Plan réservé aux salariés résidant en Amérique du Nord
- (C) Plan réservé aux salariés américains ne résidant pas aux États-Unis

(2) Nombre total d'options d'achat attribuées par le Conseil d'Administration au jour de l'attribution.

(3) Prix d'exercice ajusté suite aux opérations sur le capital intervenues depuis la date d'attribution.

(4) Sous réserve de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net part du Groupe sur l'exercice 2009-2010.

(5) Sous réserve de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net part du Groupe sur l'exercice 2010-2011.

(6) Sous réserve de l'atteinte d'un certain niveau de résultat net part du Groupe sur l'exercice 2011-2012.

(7) Nombre total d'options annulées à la suite de départs de bénéficiaires, conformément aux règlements des plans.

* En application des dispositions de l'article L. 225-185 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a décidé que Michel Landel, seul mandataire social bénéficiaire d'options, devra conserver, pendant toute la durée de son mandat social, un nombre d'actions issues des levées d'options attribuées lors des plans des 16 janvier 2007, 7 janvier 2008, 19 janvier 2009 et 11 janvier 2010, équivalent à 30 % de son salaire de base à la date de levée des dites options.

Date d'expiration	Prix d'achat ⁽³⁾ (en euros)	Modalités d'exercice	Nombre d'options levées au 31/08/2010	Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ⁽⁷⁾	Options d'achat d'actions restantes au 31/08/2010
06/01/2014	42,27	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁴⁾	2 125	60 894	389 085
06/01/2014	42,27	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁴⁾	18 400	36 422	500 762
08/09/2015	45,56	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁴⁾	0	0	30 000
08/09/2014	45,56	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁴⁾	0	0	15 000
18/01/2016	39,40	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁵⁾	0	28 188	603 387
18/01/2015	39,40	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁵⁾	2 353	48 610	396 262
18/01/2015	39,40	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁵⁾	10 097	8 251	526 752
10/01/2017	39,88	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁶⁾	0	17 500	535 950
10/01/2016	39,88	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁶⁾	0	3 000	479 250
10/01/2017	39,88	100 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁶⁾	0	0	100 000
10/01/2016	39,88	12,5 % à chaque date anniversaire du plan 50 % à la 3 ^e date anniversaire du plan ⁽⁶⁾	0	700	563 300

Par ailleurs, le nombre d'options d'achat non encore levées au 31 août 2010, émises dans le cadre des plans (*Stock Incentive Plans*) attribués par Sodexo Marriott Services entre 1997 et 2001 à ses salariés en Amérique du Nord, et repris par la Société en 2001 par l'intermédiaire de sa filiale Sodexo Awards détenue

à 100 % (voir note 4.23.4 de l'Annexe des comptes consolidés), était de 81 895 pour un montant global de 2 373 581 dollars US (voir détails ci-dessous). Toutes ces options étaient exerçables au 31 août 2010, chacune d'elles donnant droit en cas d'exercice à une action Sodexo.

Date d'attribution du plan d'options d'achat	Nombre total d'options d'achat attribuées	Nombre total d'options attribuées aux mandataires sociaux (Michel Landel)	Point de départ d'exercice des options	Date d'expiration
06/11/1997	112 648		06/11/1998	06/11/2012
22/09/1998	10 999		22/09/1999	22/09/2008
08/02/1999	13 722		08/02/2000	08/02/2009
22/11/1999	1 155 008	55 607	22/11/2000	22/11/2009
19/07/2000	13 764		19/07/2001	19/07/2010
15/12/2000	702 817	29 657	15/12/2001	15/12/2010
05/01/2001	2 966		05/01/2002	05/01/2011
02/04/2001	19 281		02/04/2002	02/04/2011

(1) Prix d'exercice ajusté suite aux opérations sur le capital intervenues depuis la date d'attribution.

(2) Nombre total d'options annulées à la suite de départs de bénéficiaires, conformément aux règlements des plans.

Prix d'achat ⁽¹⁾ (en USD)	Modalités d'exercice	Nombre d'options levées au 31/08/2010	Nombre cumulé d'options d'achat d'actions annulées ⁽²⁾	Options d'achat d'actions restantes au 31/08/2010
29,9890	25 % à chaque date anniversaire du plan	85 083	12 791	16 816
37,7811	25 % à chaque date anniversaire du plan	8 424	3 110	0
31,9275	25 % à chaque date anniversaire du plan	11 511	2 227	0
22,3235	25 % à chaque date anniversaire du plan	1 057 248	102 368	0
22,9974	25 % à chaque date anniversaire du plan	11 823	1 959	0
28,1360	25 % à chaque date anniversaire du plan	575 670	66 635	61 768
27,5463	25 % à chaque date anniversaire du plan	2 969	0	0
39,6802	25 % à chaque date anniversaire du plan	15 986	0	3 311

3.1.2 Attributions et levées d'options d'achat des membres du Comité Exécutif Groupe portant sur les actions Sodexo

Les options attribuées ou levées par des membres du Comité Exécutif dans le cadre des plans d'options d'achat d'actions attribués par Sodexo sont mentionnées ci-dessous :

Nom	Date du Conseil d'Administration attribuant les options	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice au 31/08/2010 (en euros)	Date expiration	Options exercées au 31/08/2009	Options exercées au cours de l'exercice	Options non encore levées au 31/08/2010
Elisabeth Carpentier	20/01/2004 (A)	35 000	24,48	19/01/2010	35 022		0
	18/01/2005 (A)	35 000	23,08	17/01/2011	4 025	26 000	5 000
	10/01/2006 (A1)	35 000	34,83	09/01/2012			35 025
	16/01/2007 (A1)	45 000	47,82	15/01/2014			45 032
	07/01/2008 (A1)	45 000	42,27	06/01/2015			45 032
	19/01/2009 (A1)	41 000	39,40	18/01/2016			41 000
	11/01/2010 (A1)	45 000	39,88	10/01/2017			45 000
George Chavel	20/01/2004 (B)	13 667	24,48	19/01/2010	13 667		0
	18/01/2005 (B)	15 000	23,08	17/01/2011	11 250	3 753	0
	10/01/2006 (B)	11 363	34,83	09/01/2012	2 840	4 264	4 264
	16/01/2007 (B)	16 000	47,82	15/01/2013			16 012
	11/09/2007 (B)	20 000	47,17	10/09/2013			20 014
	07/01/2008 (B)	50 000	42,27	06/01/2014			50 035
	19/01/2009 (B)	46 000	39,40	18/01/2015			46 000
Roberto Cirillo	11/01/2010 (B)	55 000	39,88	10/01/2016			55 000
	24/04/2007 (A1)	20 000	55,36	23/04/2014			20 014
	07/01/2008 (A1)	20 000	42,27	06/01/2015			20 014
	19/01/2009 (A1)	41 000	39,40	18/01/2016			41 000
Pierre Henry	11/01/2010 (A1)	45 000	39,88	10/01/2017			45 000
	20/01/2004 (A)	5 000	24,48	19/01/2010	5 004		0
	18/01/2005 (A)	10 000	23,08	17/01/2011		10 007	0
	10/01/2006 (A2)	35 000	34,83	09/01/2012		35 025	0
	16/01/2007 (A2)	50 000	47,82	15/01/2013			50 035
	07/01/2008 (A2)	50 000	42,27	06/01/2014			50 035
	19/01/2009 (A2)	50 000	39,40	18/01/2015			50 000
Siân Herbert-Jones	11/01/2010 (A2)	55 000	39,88	10/01/2016			55 000
	20/01/2004 (A)	40 000	24,48	19/01/2010	40 028		0
	18/01/2005 (A)	40 000	23,08	17/01/2011	10 000		30 028
	10/01/2006 (A1)	40 000	34,83	09/01/2012			40 028
	16/01/2007 (A1)	50 000	47,82	15/01/2014			50 035
	07/01/2008 (A1)	50 000	42,27	06/01/2015			50 035
	19/01/2009 (A1)	46 000	39,40	18/01/2016			46 000
11/01/2010 (A1)	50 000	39,88	10/01/2017			50 000	

Nom	Date du Conseil d'Administration attribuant les options	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice au 31/08/2010 (en euros)	Date d'expiration	Options exercées au 31/08/2009	Options exercées au cours de l'exercice	Options non encore levées au 31/08/2010
Nicolas Japy	20/01/2004 (A)	10 000	24,48	19/01/2010	7 500	2 502	0
	18/01/2005 (A)	15 000	23,08	17/01/2011		4 511	10 500
	10/01/2006 (A1)	30 000	34,83	09/01/2012			30 021
	16/01/2007 (A1)	40 000	47,82	15/01/2014			40 028
	07/01/2008 (A1)	40 000	42,27	06/01/2015			40 028
	19/01/2009 (A1)	36 000	39,40	18/01/2016			36 000
	11/01/2010 (A1)	45 000	39,88	10/01/2017			45 000
Michel Landel	20/01/2004 (A)	45 000	24,48	19/01/2010		45 032	0
	18/01/2005 (A)	60 000	23,08	17/01/2011			60 042
	10/01/2006 (A1)	63 000	34,83	09/01/2012			63 045
	16/01/2007 (A1)*	90 000	47,82	15/01/2014			90 063
	07/01/2008 (A1)*	100 000	42,27	06/01/2015			100 070
	19/01/2009 (A1)*	100 000	39,40	18/01/2016			100 000
	11/01/2010 (A3)*	100 000	39,88	10/01/2017			100 000
Damien Verdier	20/01/2004 (A)	8 000	24,48	19/01/2010	8 006		0
	18/01/2005 (A)	7 000	23,08	17/01/2011		7 005	0
	10/01/2006 (A1)	20 000	34,83	09/01/2012			20 014
	16/01/2007 (A1)	35 000	47,82	15/01/2014			35 025
	07/01/2008 (A1)	40 000	42,27	06/01/2015			40 028
	19/01/2009 (A1)	35 000	39,40	18/01/2016			35 000
	11/01/2010 (A1)	45 000	39,88	10/01/2017			45 000

* En application des dispositions de l'article L. 225-185 du Code de commerce, le Conseil d'Administration a décidé que Michel Landel, seul mandataire social bénéficiaire d'options, devra conserver, pendant toute la durée de son mandat social, un nombre d'actions issues des levées d'options attribuées lors des plans des 16 janvier 2007, 7 janvier 2008, 19 janvier 2009 et 11 janvier 2010, équivalent à 30 % de son salaire de base à la date de levée desdites options.

Par ailleurs, les options attribuées ou levées par des membres du Comité Exécutif dans le cadre des plans d'options (*Stock Incentive Plans*) attribués par Sodexo Marriott Services entre 1997 et 2001 sont mentionnées ci-après :

Nom	Date d'attribution des options	Nombre d'options attribuées	Prix d'exercice au 31/08/2009 (en USD)	Date expiration	Options exercées au 31/08/2009	Options exercées au cours de l'exercice	Options non encore levées au 31/08/2010
George Chavel	22/11/1999	8 500	22,3235	22/11/2009	8 500		0
	15/12/2000	3 965	28,1360	15/12/2010	3 965		0
	02/04/2001	5 000	39,6802	02/04/2011	5 000		0
Michel Landel	22/11/1999	55 607	22,3235	22/11/2009	55 646		0
	15/12/2000	29 657	28,1360	15/12/2010			29 678

3.1.3 Attributions et levées d'options d'achat portant sur les actions Sodexo intervenues au cours de l'exercice 2009-2010, concernant les dix salariés du Groupe non-mandataires sociaux dont le nombre d'options d'achat attribuées ou levées est le plus élevé

	Nombre total	Prix moyen pondéré (en euros)
Options consenties, durant l'exercice, aux dix salariés du Groupe dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé	391 000	39,88
Options levées, durant l'exercice, par les dix salariés du Groupe dont le nombre d'options ainsi levées est le plus élevé ⁽¹⁾	181 156	28,79

(1) Dont 93 067 options attribuées le 18/01/2005, 88 089 options attribuées le 10/01/2006.

→ Honoraires des Commissaires aux Comptes

	PricewaterhouseCoopers				KPMG			
	Montant		%		Montant		%	
	2009-2010	2008-2009	2009-2010	2008-2009	2009-2010	2008-2009	2009-2010	2008-2009
<i>(en millions d'euros HT)</i>								
Audit								
Commissariat aux Comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Émetteur	0,6	0,6	11 %	7 %	0,6	0,6	15 %	15 %
Filiales intégrées globalement	4,3	4,4	75 %	50 %	3,2	2,8	78 %	70 %
TOTAL	4,9	5,0	86 %	57 %	3,8	3,4	93 %	85 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission des Commissaires aux Comptes								
Émetteur	0,1	2,3	1 %	27 %	0,1	0,1	2 %	2 %
Filiales intégrées globalement	0,6	1,3	11 %	15 %	0,2	0,4	5 %	11 %
TOTAL	0,7	3,6	13 %	42 %	0,3	0,5	7 %	13 %
Sous-total audit	5,6	8,6	99 %	99 %	4,1	3,9	100 %	98 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement								
Juridique, fiscal, social	0,1	0,1	1 %	1 %		0,1	0 %	2 %
Autres								
TOTAL	0,1	0,1	1 %	1 %		0,1	0 %	2 %
TOTAL	5,7	8,7	100 %	100 %	4,1	4,0	100 %	100 %

Afin d'assurer une cohérence et un standard de qualité dans le contrôle des comptes et de centraliser les relations avec les auditeurs externes au niveau de la Direction Générale et du Comité d'Audit, ce dernier a établi pour la quasi-totalité des différentes filiales du Groupe, un plan de nomination de l'un ou l'autre des deux cabinets internationaux mandatés par Sodexo (PricewaterhouseCoopers et KPMG). PricewaterhouseCoopers Audit et KPMG, tous deux membres de la Compagnie Régionale des Commissaires aux Comptes de Versailles, représentent 97 % des honoraires de Commissariat aux Comptes. 55 % de ces honoraires sont versés à PricewaterhouseCoopers et 42 % à KPMG.

Les honoraires versés par les filiales du Groupe aux cabinets d'audits autres que PricewaterhouseCoopers,

KPMG ou aux membres de leur réseau, dans le cadre de la certification de leurs comptes, s'élèvent à 0,3 million d'euros pour l'exercice 2009-2010.

La baisse du montant des honoraires est due à l'impact des acquisitions de Zehnacker en Allemagne, Pologne et Autriche et de la société RKHS en Inde, en 2008-2009.

Les missions des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2009-2010 ont fait l'objet d'une approbation préalable par le Comité d'Audit.

Celui-ci a par ailleurs établi une politique et mis en place les procédures d'approbation des prestations d'audit et missions accessoires, ainsi que de pré-approbation des autres prestations à fournir par les Commissaires aux Comptes.

Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2011

<u>Rapport du Conseil d'Administration</u>	<u>266</u>
1. Sur la partie ordinaire	266
2. Sur la partie extraordinaire	267
3. Sur la partie ordinaire	268
4. Utilisation des autorisations financières par le Conseil d'Administration	268
<u>Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2011</u>	<u>269</u>
1. Résolutions à titre ordinaire	269
2. Résolutions à titre extraordinaire	271
3. Résolutions à titre ordinaire	272

→ Rapport du Conseil d'Administration Présentation des résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2011

1. SUR LA PARTIE ORDINAIRE

Approbation des comptes annuels et consolidés (1^{re} résolution)

Le Conseil d'Administration soumet à l'approbation de l'Assemblée Générale, pour l'exercice 2009-2010, les comptes annuels de la société Sodexo qui font ressortir un bénéfice net de 262 millions d'euros, et les comptes consolidés du Groupe qui font ressortir un résultat net part du Groupe de 409 millions d'euros.

Affectation du résultat de l'exercice et fixation du dividende (2^e résolution)

Cette résolution a pour objet de procéder à l'affectation du résultat de l'exercice 2009-2010 et à la distribution du dividende. Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver la distribution en numéraire d'un dividende de 1,35 euro par action, en hausse de 6,3 % par rapport à l'exercice précédent. Le dividende sera mis en paiement à compter du 7 février 2011, étant précisé que la date de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 2 février 2011 et la date à l'issue de laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement est le 4 février 2011.

Conventions et engagements réglementés (3^e résolution)

Aucune convention ou engagement réglementé au sens des articles L. 225-38 et L. 225-42-1 du Code de commerce n'a été conclu au cours de l'exercice 2009-2010. Le rapport spécial des Commissaires aux Comptes indiquant l'absence de nouvelle convention ou engagement réglementé sur l'exercice 2009-2010

figure page 192 du présent document. Celui-ci présente également les informations relatives aux conventions et engagements approuvés par l'Assemblée Générale au cours d'exercices antérieurs et dont l'exécution s'est poursuivie pendant l'exercice 2009-2010.

Fixation des jetons de présence (4^e résolution)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de fixer à 530 000 euros, le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010-2011 identique à celui fixé pour l'exercice précédent.

Mandats des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant (5^e et 6^e résolutions)

Les mandats de la société PricewaterhouseCoopers Audit, Commissaire aux Comptes titulaire et de M. Patrick Frotiée, Commissaire aux Comptes suppléant, viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011.

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale, conformément aux recommandations du Comité d'Audit, de renouveler PricewaterhouseCoopers Audit aux fonctions de Co-Commissaire aux Comptes titulaire et de nommer M. Yves Nicolas aux fonctions de Co-Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016.

Achats par la Société de ses propres actions (7^e résolution)

Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler l'autorisation lui permettant de procéder à l'acquisition des actions de la Société en application des dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce.

Cette autorisation serait valable pour une durée de 18 mois et remplacerait l'autorisation de même nature donnée par l'Assemblée Générale du 25 janvier 2010.

Elle permettrait de mettre en œuvre un programme de rachat des actions de la Société, dans la limite

de 10 % du capital social à la date de l'Assemblée Générale, avec les caractéristiques suivantes :

- prix d'achat maximum par action : 70 euros ;
- montant global maximum : 750 millions d'euros ;
- pouvant être réalisé à tout moment, hors période d'offre publique, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur, et par tous moyens.

Les objectifs du programme de rachat d'actions sont détaillés dans la résolution soumise au vote de l'Assemblée Générale.

2. SUR LA PARTIE EXTRAORDINAIRE

Modification de l'article 18 des statuts relatifs à l'affectation et à la répartition des bénéfices – dividende majoré (8^e résolution)

Le Conseil d'Administration souhaite récompenser à la fois l'engagement, la confiance et la fidélité des actionnaires détenant de manière stable et prolongée leurs actions Sodexo, c'est pourquoi il propose à l'Assemblée Générale de modifier l'article 18 3 b) des statuts afin d'y insérer la notion de dividende majoré.

Cette proposition permettrait à tout actionnaire justifiant, à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins de bénéficier d'une majoration de dividende revenant aux actions inscrites, égale à 10 % du dividende par action voté par l'Assemblée Générale. Le nombre d'actions éligibles à ces majorations ne pourrait excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social.

Le premier dividende majoré ne pourrait être attribué, conformément à la loi française, avant la clôture du deuxième exercice suivant son introduction dans les

statuts. Il s'appliquerait donc, pour la première fois, pour le paiement du dividende à distribuer au titre de l'exercice qui sera clos le 31 août 2013 (fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se tenir à titre indicatif en janvier 2014) et bénéficierait alors aux actionnaires pouvant justifier d'une inscription nominative de leurs actions de façon continue depuis au moins le 31 août 2009.

Renouvellement échelonné des mandats des administrateurs (9^e résolution)

Afin de prévoir le renouvellement échelonné des mandats des membres du Conseil d'Administration visant à éviter un renouvellement en bloc et à favoriser le renouvellement harmonieux des administrateurs conformément au Code de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées AFEP-MEDEF d'avril 2010, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale de renouveler le mandat de deux administrateurs pour une durée exceptionnelle de 2 années.

3. SUR LA PARTIE ORDINAIRE

Renouvellements d'administrateurs (10^e à 14^e résolutions)

Les mandats d'administrateurs de Messieurs Robert Bacconnier, Paul Jeanbart, Michel Landel, Peter Thompson et de Madame Patricia Bellinger viennent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale du 24 janvier 2011.

Conformément au dispositif prévu par la 9^e résolution et aux recommandations du Comité des Nominations, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'une part, aux 10^e et 11^e résolutions, de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs Robert Bacconnier et Paul Jeanbart pour une durée de deux exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012 et d'autre part, aux 12^e à 14^e résolutions de renouveler le mandat d'administrateur de Messieurs Michel Landel et Peter Thompson et Madame Patricia Bellinger pour une durée de trois exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

Les notices biographiques de chacune des personnes précitées figurent aux pages 223 et suivantes du présent document.

En outre, Monsieur Mark Tompkins, administrateur de Sodexo depuis le 5 février 2002, a informé le Président du Conseil d'Administration de sa décision de démissionner de son mandat avec effet au 31 octobre 2010. Monsieur Pierre Bellon a tenu en son nom, au nom du Conseil d'Administration et au nom de l'ensemble des actionnaires, à remercier Monsieur Mark Tompkins pour avoir fait bénéficier le Groupe de sa très grande expérience.

Pouvoirs pour accomplissement des formalités (15^e résolution)

Cette résolution usuelle concerne la délivrance des pouvoirs nécessaires à l'effet d'accomplir toutes formalités consécutives aux résolutions prises par l'Assemblée Générale.

4. UTILISATION DES AUTORISATIONS FINANCIÈRES PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les informations sur l'utilisation faite au cours de l'exercice 2009-2010 par le Conseil d'Administration des autorisations financières qui lui ont été délivrées

par l'Assemblée Générale des actionnaires figurent page 204 du présent document.

→ Résolutions soumises à l'Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2011

1. RÉOLUTIONS À TITRE ORDINAIRE

Première résolution

(Approbation des comptes annuels et consolidés de l'exercice 2009-2010 – Quitus aux administrateurs)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Président du Conseil d'Administration joint au rapport du Conseil d'Administration, du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels, du rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes consolidés et du rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du Conseil d'Administration, approuve d'une part, les comptes

annuels de l'exercice clos le 31 août 2010 tels qu'ils lui ont été présentés desquels il ressort un bénéfice net de 262 millions d'euros et d'autre part, les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 août 2010 desquels il ressort un bénéfice net part du Groupe de 409 millions d'euros.

L'Assemblée Générale approuve également les opérations traduites dans ces comptes et/ou mentionnées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale donne quitus de leur gestion aux administrateurs pour l'exercice clos le 31 août 2010.

Deuxième résolution

(Affectation du résultat de l'exercice – fixation du dividende)

Conformément à la proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

d'affecter le bénéfice net de l'exercice 2009-2010	261 581 611 euros
augmenté du report à nouveau figurant à la clôture de l'exercice 2009-2010	666 560 752 euros
Soit un bénéfice distribuable de	928 142 363 euros
De la manière suivante :	
• dividende (sur la base des 157 132 025 actions composant le capital social)	212 128 234 euros
• report à nouveau	716 014 129 euros
TOTAL	928 142 363 euros

L'Assemblée Générale décide par conséquent qu'un dividende de 1,35 euro sera distribué à chacune des actions de la Société ayant droit au dividende.

Il sera mis en paiement à compter du 7 février 2011, étant précisé que la date de détachement du dividende sur Euronext Paris est le 2 février 2011 et la date à laquelle seront arrêtées les positions qui, après dénouement, bénéficieront de la mise en paiement est le 4 février 2011.

Dans l'hypothèse où, lors de la mise en paiement du dividende, la Société détiendrait certaines

de ses propres actions, le montant du dividende correspondant à ces actions ne sera pas versé et sera affecté au report à nouveau.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est précisé que la totalité du dividende proposé est éligible à l'abattement bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts, sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts.

L'Assemblée Générale donne acte au Conseil d'Administration du rappel du montant des dividendes distribués au titre des trois derniers exercices :

	Exercice 2008-2009 (distribution en 2010)	Exercice 2007-2008 (distribution en 2009)	Exercice 2006-2007 (distribution en 2008)
Dividende par action*	1,27 €	1,27 €	1,15 €
Montant total de la distribution	197 465 754 €	196 566 626 €	178 918 994 €

* Dividende intégralement éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques domiciliées fiscalement en France prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts (sauf option pour le prélèvement libératoire forfaitaire prévu à l'article 117 quater du Code général des impôts pour les dividendes perçus à compter du 1^{er} janvier 2008).

Troisième résolution

(Conventions et engagements réglementés)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport spécial des Commissaires aux Comptes prévu à l'article L. 225-40 du Code de commerce, prend acte des informations visées dans ce rapport et du fait qu'aucune nouvelle convention ou nouvel engagement n'a été souscrit au cours de l'exercice clos le 31 août 2010.

Quatrième résolution

(Fixation du montant des jetons de présence pour l'exercice 2010-2011)

L'Assemblée Générale décide de fixer à 530 000 euros le montant global des jetons de présence alloués au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2010-2011.

L'Assemblée Générale décide qu'il appartiendra au Conseil d'Administration de fixer la répartition et la date de mise en paiement desdits jetons de présence.

Cinquième résolution

(Renouvellement du mandat du co-Commissaire aux Comptes titulaire)

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de co-Commissaire aux Comptes titulaire du Cabinet PricewaterhouseCoopers Audit, pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016.

Sixième résolution

(Nomination du co-Commissaire aux Comptes suppléant)

L'Assemblée Générale nomme M. Yves Nicolas aux fonctions de co-Commissaire aux Comptes suppléant, pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016.

Septième résolution

(Autorisation à donner au Conseil d'Administration en vue de l'achat par la Société de ses propres actions)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise le Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions fixées par la loi, conformément aux dispositions des articles L. 225-209 et suivants du Code de commerce à faire acheter par la Société ses propres actions en vue des finalités suivantes :

- attribuer des actions à des salariés ou mandataires sociaux de la Société ou de sociétés liées, dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment dans le cadre de la participation aux fruits de l'expansion de l'entreprise, du régime des options d'achat d'actions ou par le biais d'un Plan d'Épargne d'Entreprise ;
- annuler des actions par voie de réduction de capital dans les conditions prévues par la loi, compte tenu de l'adoption par l'Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010 de la sixième résolution à caractère extraordinaire ;

- assurer la liquidité et animer le marché de l'action Sodexo par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des marchés financiers ;
- conserver des actions et, le cas échéant, les remettre ultérieurement lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la Société par remboursement, conversion, échange, présentation d'un bon ou de toute autre manière ;
- conserver des actions et, le cas échéant, les remettre ultérieurement en paiement ou en échange dans le cadre d'opérations de croissance externe, en tant que pratique de marché admise par l'Autorité des marchés financiers.

Ces opérations pourront être effectuées par tous moyens en Bourse ou de gré à gré, y compris par l'utilisation d'instruments financiers dérivés et par acquisition ou cession de blocs.

Ces opérations pourront intervenir à tout moment, hors période d'offre publique, dans les limites autorisées par les dispositions légales et réglementaires en vigueur.

L'Assemblée Générale fixe le nombre maximum d'actions pouvant être acquises au titre de la présente résolution à 10 % du nombre total des actions composant le capital de la Société à la date de la présente Assemblée Générale (ce qui représente, à titre indicatif, 15 713 202 actions), étant précisé

que dans le cadre de l'utilisation de la présente autorisation, le nombre d'actions autodétenues devra être pris en considération afin que la Société reste en permanence dans la limite légale maximale de 10 % d'actions autodétenues.

L'Assemblée Générale décide que le prix maximum d'achat ne pourra excéder 70 euros par action, sous réserve des ajustements liés aux éventuelles opérations sur le capital de la Société.

L'Assemblée Générale décide que le montant total consacré à ces acquisitions ne pourra pas dépasser 750 millions d'euros.

L'Assemblée Générale prend acte que la présente autorisation est consentie pour une période de dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée et prive d'effet à compter de ce jour, à hauteur de la partie non encore utilisée, la délégation de même nature consentie par l'Assemblée Générale Mixte du 25 janvier 2010 dans sa cinquième résolution.

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au Conseil d'Administration avec faculté de subdélégation dans les conditions légales, pour décider et effectuer la mise en œuvre de la présente autorisation, pour en préciser si nécessaire les termes et en arrêter les modalités, pour réaliser le programme d'achat, et notamment pour passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, en vue de la tenue des registres d'achat et de vente d'actions, effectuer toutes déclarations et remplir toutes formalités et, d'une manière générale, faire le nécessaire.

2. RÉSOLUTIONS À TITRE EXTRAORDINAIRE

Huitième résolution

(Modification de l'article 18 des statuts relatifs à l'affectation et à la répartition des bénéfices – dividende majoré)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de modifier l'article 18 3 b) des statuts, afin d'y insérer la notion de dividende majoré.

En conséquence, l'article 18 3 b) actuellement libellé comme suit :

« le surplus est réparti entre les actionnaires. »

Sera remplacé par le texte qui suit :

« le surplus est réparti entre tous les actionnaires, chaque action donnant droit au même revenu. Toutefois, tout actionnaire qui justifie à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de mise en paiement du dividende versé au titre dudit exercice, bénéficie d'une majoration du dividende revenant aux actions ainsi inscrites égale à 10 % du dividende versé aux autres actions, le dividende ainsi majoré étant, si nécessaire, arrondi au centime inférieur.

De même, tout actionnaire qui justifie, à la clôture d'un exercice, d'une inscription nominative depuis quatre ans au moins et du maintien de celle-ci à la date de réalisation d'une augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes par distribution d'actions gratuites, bénéficie d'une majoration du nombre d'actions gratuites à lui distribuer égale à 10 %, ce nombre étant arrondi à l'unité inférieure en cas de rompu.

Les actions nouvelles ainsi créées seront assimilées, pour le calcul des droits au dividende majoré et aux attributions majorées, aux actions anciennes dont elles sont issues.

Le nombre d'actions éligibles à ces majorations ne peut excéder, pour un même actionnaire, 0,5 % du capital social.

Les dispositions du présent paragraphe b) s'appliqueront pour la première fois pour le paiement du dividende à distribuer au titre de l'exercice qui sera clos le 31 août 2013 (fixé par l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à se tenir à titre indicatif en janvier 2014). »

Neuvième résolution

(Renouvellement échelonné des mandats d'administrateurs)

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, décide de prévoir le renouvellement échelonné des mandats des membres du Conseil d'Administration visant à éviter un renouvellement en bloc et à favoriser le renouvellement harmonieux des administrateurs, conformément au Code AFEP-MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées d'avril 2010.

En conséquence, l'Assemblée Générale décide que l'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité requises pour les assemblées ordinaires, renouvellera le mandat de deux (2) administrateurs (venant à expiration ce jour) pour une durée exceptionnelle de deux (2) années.

3. RÉOLUTIONS À TITRE ORDINAIRE

Dixième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Robert Baconnier)

En conséquence de l'adoption de la neuvième résolution qui précède, l'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Robert Baconnier vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012.

Onzième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Paul Jeanbart)

En conséquence de l'adoption de la neuvième résolution qui précède, l'Assemblée Générale,

constatant que le mandat d'administrateur de M. Paul Jeanbart vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de deux exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2012.

Douzième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de Mme Patricia Bellinger)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de Mme Patricia Bellinger vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

Treizième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Michel Landel)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Michel Landel vient à expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

Quatorzième résolution

(Renouvellement du mandat d'administrateur de M. Peter Thompson)

L'Assemblée Générale, constatant que le mandat d'administrateur de M. Peter Thompson vient à

expiration ce jour, décide de renouveler son mandat pour une durée de trois exercices qui prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2013.

Quinzième résolution

(Pouvoirs)

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ses délibérations en vue de l'accomplissement de toutes les formalités nécessaires.

Glossaire

Glossaire

276

→ Glossaire

ADR (American Depositary Receipts)

Certificat nominatif négociable émis par une banque américaine, représentant la propriété d'une action ou d'une obligation d'une société non américaine cotée sur un marché public. L'ADR est coté en dollars mais l'action ou l'obligation sont, elles, libellées dans leur monnaie d'origine et conservées en dépôt dans une banque de leur pays d'origine dite « custodian ». L'ADR permet, sous certaines conditions, à une société non-américaine d'être cotée aux États-Unis. Une action Sodexo est représentée par un ADR Sodexo. Les dividendes et l'exercice du droit de vote appartiennent aux titulaires des ADR.

CLEAR (Controls for Legal Requirements and to enhance Accountability and Reporting)

Démarche lancée par le Groupe Sodexo en 2003 ayant pour objectif d'améliorer l'identification des risques opérationnels, financiers et stratégiques, et de s'assurer de la mise en place d'un contrôle interne adéquat permettant de réduire l'impact ou la probabilité d'occurrence de ces risques.

La démarche CLEAR comprend à la fois une auto-évaluation des contrôles prioritaires au niveau de chaque filiale significative, et une évaluation indépendante (test des auditeurs internes ou externes et évaluation des déficiences) réalisées au niveau du Groupe.

COSO (Committee Of Sponsoring Organisations)

Né à l'initiative de grandes entreprises et d'associations privées, le COSO a été créé en 1985, aux États-Unis, dans le cadre d'une commission sénatoriale sur la fraude relative à l'information comptable et financière dirigée par le Sénateur Treadway. Ce Comité a émis des recommandations pour les sociétés cotées en Bourse et pour leurs auditeurs indépendants, en développant un cadre conceptuel du contrôle interne qui sert de référentiel, notamment pour l'application de certaines dispositions de la loi Sarbanes-Oxley.

Croissance interne

La croissance interne est l'augmentation du chiffre d'affaires, à taux de change constants, excluant sur une période de douze mois l'impact des acquisitions ou des cessions de filiales.

Mandataires sociaux

Il s'agit des Administrateurs (parmi lesquels figure le Directeur Général).

Nombre de sites

Le nombre de sites correspond au nombre de lieux sur lesquels le Groupe effectue une prestation pour un client.

Résultat Net Part du Groupe

Il correspond au résultat net total (ce que l'ensemble des sociétés du Groupe a dégagé comme résultat) duquel est déduite la partie qui appartient aux actionnaires tiers des filiales dont Sodexo ne détient pas la totalité du capital.

Risque d'intensité

Risques pour lesquels la combinaison fréquence/gravité nécessite leur transfert au marché de l'assurance.

Solutions de Services sur Site

Auparavant Services de Restauration et de *Facilities Management* – les Solutions de Services sur Site s'adressent aux huit segments de clientèle de Sodexo.

Solutions aux Particuliers et à Domicile

Le Groupe a complété son offre avec une troisième activité autour de quatre grandes catégories de services (garde d'enfants, soutien scolaire, conciergerie et aide à domicile pour les personnes dépendantes).

Solutions de Motivation

Auparavant Chèques et Cartes de Services – les Solutions de Motivation sont déclinées en trois types d'offres : Avantages pour les Salariés, Programmes d'Incentive et Aides Publiques.

Taux de fidélisation des clients

Le taux de fidélisation des clients est calculé à partir du chiffre d'affaires du dernier exercice correspondant aux contrats perdus au profit d'un concurrent ou de l'autogestion, divisé par le chiffre d'affaires total du dernier exercice de l'entité en question. Sont également inclus les contrats résiliés par Sodexo et les fermetures de sites.

Ce taux est donc calculé de manière exhaustive. D'autres sociétés peuvent le calculer différemment.

Taux de fréquence des accidents de travail

Nombre d'accidents par million d'heures travaillées.

Taux de gravité des accidents de travail

Nombre de journées perdues pour accident du travail par million d'heures travaillées.

Volume d'émission

Valeur faciale des chèques et cartes multipliée par le nombre de chèques et cartes émis.

Responsables du Document de référence et du contrôle des comptes

Responsable du Document de référence 280

Responsables du contrôle des comptes 281

→ Responsable du Document de référence

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent Document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation.

Le rapport de gestion décrit en page 286 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le Directeur Général
Michel Landel

→ Responsables du contrôle des comptes

Commissaires aux Comptes	Date de première nomination	Durée du mandat	Expiration du mandat
Titulaires			
PricewaterhouseCoopers Audit 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine RCS Nanterre 672 006 483 Société représentée par M. Louis-Pierre Schneider	22/02/1994	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009-2010, à tenir en 2011
KPMG Audit Département de KPMG SA 1, cours Valmy 92923 Paris-La Défense Cedex RCS Nanterre 775 726 417 Société représentée par Mme Isabelle Allen	04/02/2003	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013-2014, à tenir en 2015
Suppléants			
Monsieur Patrick Frotiée 63, rue de Villiers 92208 Neuilly-sur-Seine	25/02/1997	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2009-2010, à tenir en 2011
Monsieur Bernard Pérot 1, cours Valmy 92923 Paris-La Défense Cedex	19/01/2009	6 ans	Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2013-2014, à tenir en 2015

Les mandats de PricewaterhouseCoopers Audit et de Monsieur Patrick Frotiée arrivent à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 janvier 2011. Il sera proposé à celle-ci, conformément aux recommandations du Comité d'Audit, de renouveler PricewaterhouseCoopers

Audit aux fonctions de co-Commissaire aux Comptes titulaire et de nommer Monsieur Yves Nicolas aux fonctions de co-Commissaire aux Comptes suppléant pour la durée légale de six exercices prenant fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016.

14

Table de concordance

Table de concordance

284

→ Table de concordance

Afin de faciliter la lecture du présent document, la table de concordance ci-après permet d'identifier :

- les principales rubriques exigées par l'Annexe I du Règlement européen n° 809/2004 ; les informations non applicables à Sodexo sont indiquées « N/A » ;
- les informations qui constituent le Rapport financier annuel prévu par les articles L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et 222-3 du Règlement général de l'AMF ;
- les informations qui constituent le Rapport de gestion du Conseil d'Administration prévu par le Code de commerce.

Rubriques de l'Annexe I du Règlement européen n° 809/2004	Pages
1. Personnes responsables	280
2. Contrôleurs légaux des comptes	281
3. Informations financières sélectionnées	163
4. Facteurs de risques	166-169
5. Informations concernant l'émetteur	
5.1. Historique et évolution de la Société	8
5.2. Investissements	142, 165
6. Aperçu des activités	
6.1. Principales activités	26-46, 73-81
6.2. Principaux marchés	26-46, 73-81
6.3. Événements exceptionnels	N/A
6.4. Dépendance éventuelle	166
6.5. Position concurrentielle	10-11, 26-46, 166
7. Organigramme	
7.1. Description sommaire du Groupe	144, 172-189, 208
7.2. Liste des filiales importantes	149-159, 188-189
8. Propriétés immobilières, usines et équipements	N/A
9. Examen de la situation financière et du résultat	70-84
10. Trésorerie et capitaux	
10.1. Informations sur les capitaux	89, 121
10.2. Source et montant des flux de trésorerie	88
10.3. Conditions d'emprunts et structure de financement	122-128
10.4. Restrictions à l'utilisation des capitaux ayant influé ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de la Société	118, 124
10.5. Sources de financement attendues	N/A
11. Recherche et développement, brevets et licences	N/A

Rubriques de l'Annexe I du Règlement européen n° 809/2004	Pages
12. Informations sur les tendances	83-84
13. Prévisions et estimations du bénéficiaire	N/A
14. Conseil d'Administration et Direction Générale	
14.1. Renseignements relatifs aux membres du Conseil d'Administration et à la Direction Générale	222-230, 234-235, 245
14.2. Conflits d'intérêts au niveau des membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale	245-246
15. Rémunération et avantages	
15.1. Montant de la rémunération des mandataires sociaux	144, 247-252
15.2. Montant total des sommes provisionnées ou constatées aux fins du versement de pensions, retraites ou autres avantages	144
16. Fonctionnement des organes d'Administration et de Direction	
16.1. Date d'expiration des mandats actuels	223
16.2. Contrats de service liant les mandataires sociaux	246
16.3. Informations sur le Comité d'Audit, le Comité des Nominations et le Comité des Rémunérations	232-234
16.4. Déclaration de conformité au régime de Gouvernement d'entreprise en vigueur	235
17. Salariés	
17.1. Nombre de salariés	50-51, 145 137-141, 223-229, 253-262
17.2. Participations et stock-options	253-262
17.3. Participation des salariés dans le capital	55, 206-207
18. Principaux actionnaires	
18.1. Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	205, 217
18.2. Existence de droits de vote différents	202, 205, 217
18.3. Contrôle de l'émetteur	205, 245-246
18.4. Accord connu de l'émetteur, dont la mise en œuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	N/A 144-145, 192-193, 245-246
19. Opérations avec les apparentés	245-246
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1. Informations financières historiques*	285
20.2. Informations financières pro forma	N/A
20.3. États financiers	85-89, 172-173 160-161, 190-191, 285
20.4. Vérification des informations financières historiques annuelles*	190-191, 285

* En application de l'article 28 du Règlement (CE) n° 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les informations suivantes sont incluses par référence dans le présent Document de référence :

- le rapport de gestion, les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2009 et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférents présentés aux pages 284 et 113 à 194 du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 10 novembre 2009 sous le n° D.09-0749 ;
- le rapport de gestion, les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 août 2008 et le rapport des Commissaires aux Comptes y afférents présentés aux pages 226 et 71 à 147 du Tome 2 du Document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 novembre 2008 sous le n° D.08-721.

Rubriques de l'Annexe I du Règlement européen n° 809/2004	Pages
20.5. Date des dernières informations financières	31 août 2010
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	N/A
20.7. Politique de distribution des dividendes	81, 216, 269-270
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	145
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale depuis le 31 août 2010	N/A
21. Informations complémentaires	
21.1. Capital social	89, 121, 200-208
21.2. Acte constitutif et statuts	200-208, 222-235
22. Contrats importants	201
23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	N/A
24. Documents accessibles au public	201-202, 211
25. Informations sur les participations	117, 180, 188-189
<hr/>	
Rapport financier annuel – Articles L. 451-1-2 du Code monétaire et financier et 222-3 Règlement général de l'AMF	Pages
1. Comptes annuels	172-189
2. Comptes consolidés	85-159
3. Rapport de gestion	Tableau ci-dessous
4. Déclaration de responsabilité	280
5. Rapports des contrôleurs légaux des comptes	160-161, 190-191
6. Communication relative aux honoraires des contrôleurs légaux des comptes	263
7. Rapport du Président du Conseil d'Administration sur le fonctionnement du Conseil, les procédures de contrôle interne et de gestion des risques et Rapport joint des contrôleurs légaux des comptes	222-244
<hr/>	
Rapport de gestion du Conseil d'Administration – Code de commerce	Pages
1. Rapport d'activité	70-84
2. Description des principaux risques et incertitudes	166-169
3. Renseignements concernant les membres du Conseil d'Administration et de la Direction Générale	222-230, 245-246, 247-262
4. Renseignements concernant le capital	194-195, 200-208
5. Informations sociales et environnementales	48-68
6. Assemblée Générale Mixte du 24 janvier 2011	266-273

Édité par Sodexo

Conception, création et réalisation :  Labrador +33 (0)1 53 06 30 80

Coordination générale : Xplicite



sodexo
Faire de chaque jour un jour meilleur